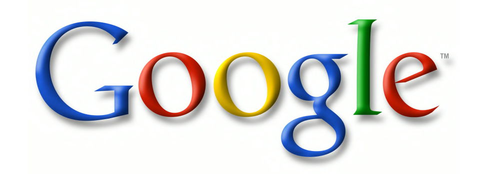
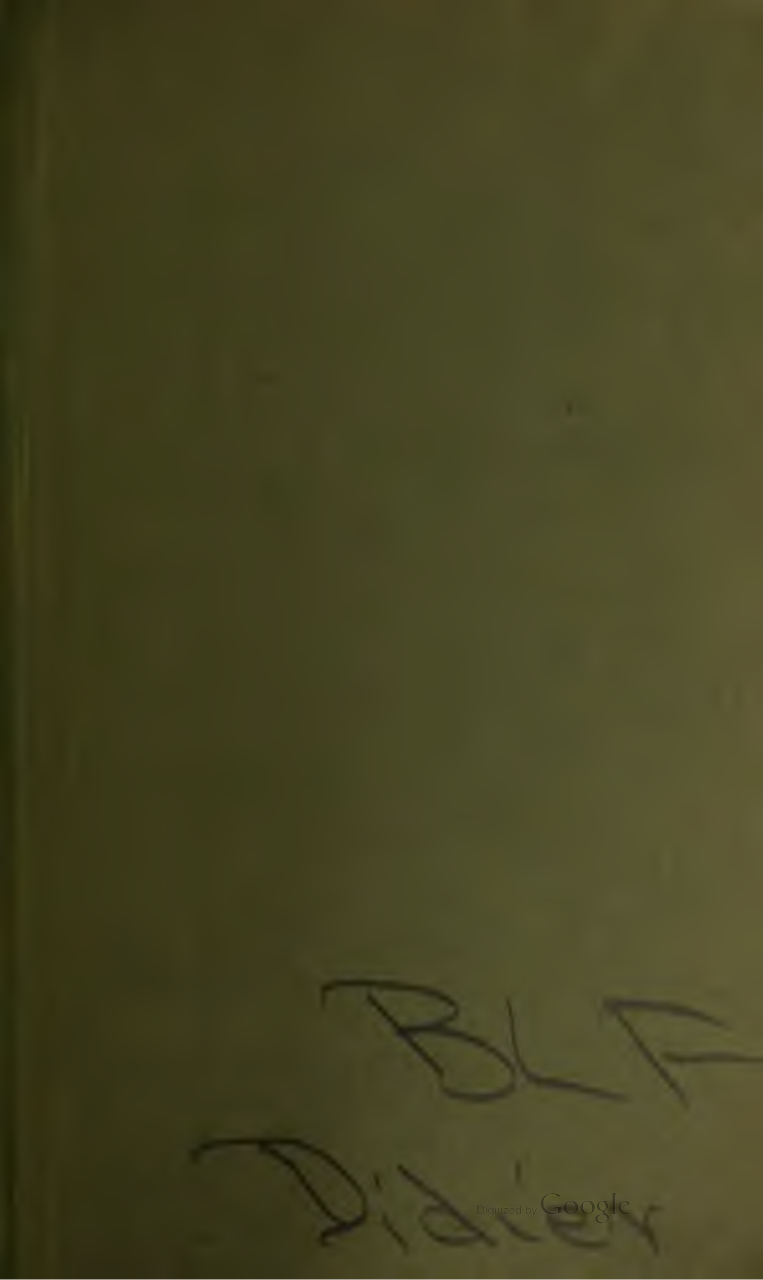

Google




BLF
Didier

500 LIEUES

SUR LE NIL

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

QUI SE TROUVENT A LA MÊME LIBRAIRIE.

Séjour chez le grand-chérif de la Mekke. 1 volume in-12.

Cinquante jours au désert. 1 volume in-12.

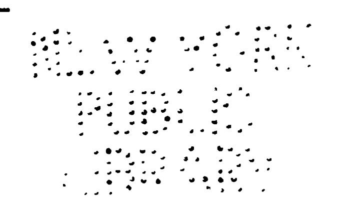
Ch. Lahure et Cie, imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation,
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

500 LIEUES

SUR LE NIL

PAR

CHARLES DIDIER



PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1858

G.S.

Le présent volume fait suite aux deux précédemment publiés par l'auteur : *Séjour chez le Grand-Chérif*, et *Cinquante jours au Désert*, qui tous deux ont paru l'année dernière. Il complète le voyage exécuté par lui en Arabie, dans le Soudan oriental, en Nubie, et ramène le lecteur au Caire, qu'ils avaient quitté ensemble, auteur et lecteur, six mois auparavant. Sur ces six mois, ils en ont passé trois au désert, un et demi sur le Nil, et la moitié d'un sur la mer Rouge ; tout cela pour ne faire guère plus de douze cents lieues, trois ou quatre journées de chemin de fer. Ce n'est pas aller vite, d'accord ; mais c'est là vraiment voyager, tandis qu'en chemin de fer on est lancé comme un projectile du point de départ au point d'arrivée.

On a fait observer à l'auteur qu'une carte eût été nécessaire pour qu'on pût le suivre dans ses diverses

pérégrinations, tant en Asie qu'en Afrique. Cette observation est parfaitement juste, et il y avait bien pensé lui-même; mais cette carte n'existant pas, il s'agissait d'en dresser une nouvelle appropriée à la circonstance. Malheureusement la perte de sa vue lui a rendu ce travail impossible, quoiqu'il en eût réuni les éléments. Il espère, grâce aux offres obligeantes qui lui ont été faites de plusieurs côtés, et les yeux d'autrui suppléant les siens, pouvoir plus tard réparer cette omission forcée.

Dès la publication du premier volume de cette relation, des turcophiles, plus ou moins désintéressés et à coup sûr peu clairvoyants ou peu sincères, ont accusé l'auteur de parti pris contre les Turcs. Le parti pris est bien plutôt de leur côté, vu qu'il faut être aveugle ou fermer les yeux volontairement, pour ne pas voir que la Turquie, celle d'Europe en particulier, est une société en dissolution. Bien loin d'avoir infirmé le jugement formulé il y a dix-huit mois par l'auteur, les faits lui ont donné une éclatante confirmation, et ces faits ne l'ont point surpris, puisqu'il les avait prévus, annoncés même, et qu'ils sont d'ailleurs dans la force des choses. On perd son temps à réparer une maison qui tombe en ruine : car, tandis qu'on la relève d'un côté, elle s'écroule d'un autre. Cet engouement des Turcs succédant, pour le rappeler en passant, à l'engouement des Grecs, est une plaisanterie infiniment trop prolongée. Il serait temps qu'on voulût bien voir les choses comme elles sont,

et qu'on ne s'acharnât pas en pure perte à des reconstitutions impossibles. Galvaniser les morts n'est point les ressusciter; loin de là, c'est constater que la vie les a quittés pour toujours.

Paris, le 25 avril 1858.



500 LIEUES
SUR LE NIL

I

LE ROYAUME DE SENNÂR.

Le vaste territoire que les Égyptiens appellent Beled-el-Soudan, Pays des Noirs, et qui a été conquis par Méhémet-Ali, il y a une trentaine d'années, dut faire partie de cet empire d'Éthiopie dont l'histoire d'abord si vague, si confuse, ne se précise un peu qu'à l'époque où le royaume de Méroé parut sur la scène du monde. Son histoire se fondit, s'absorba plus tard dans celle de l'Égypte, dont cependant il ne partagea pas toutes les vicissitudes; car il ne fut ni conquis ni noyé comme elle dans l'immense débordement de l'empire romain.

Le christianisme s'y introduisit vers le IVe ou le

vᵉ siècle, et a laissé en divers lieux, notamment à Dongola, à Méroé, plus loin encore, des monuments non équivoques de son existence : des croix, des ornements d'église, des inscriptions liturgiques en caractères coptes, et autres objets de même nature. Tout récemment, en 1852, on a découvert, aux environs d'Ouled-Médeny, sur la rive gauche du Fleuve-Bleu, entre le 13ᵉ et le 14ᵉ degré, des églises souterraines, d'une date très-ancienne. L'année précédente, le docteur Reitz, vice-consul d'Autriche à Khartoum, l'un des premiers explorateurs de ces contrées, ayant trouvé à Aboukhara, ou dans le voisinage, des croix, des encensoirs, voire des rosaires, croyait à l'existence, en cet endroit, d'une ville chrétienne du vᵉ siècle, ensevelie dans les sables depuis douze cents ans.

Dès l'aurore de l'hégire, avant que les armées des premiers kalifes n'eussent débordé sur l'Égypte et n'en eussent fait la conquête, une grande tribu du Hedjaz, les Ouled-Abbas, passèrent la mer Rouge et, débarqués sur la terre d'Afrique, se répandirent dans le pays de Taka, dans l'île de Sennâr, Djezeereg-el-Hoye, formée par les deux Nils, et jusqu'au Fazogl sur la frontière abyssinienne; ils envahirent, plus à l'ouest, le Cordofan et le Darfour. De cette souche primitive sortirent plusieurs rejetons qui prirent des noms particuliers et s'approprièrent définitivement les terres où ils s'étaient fixés : tels

furent les Chakieh établis à Dongola, les Djiôalin à Chendi et à Berber, les Beni-Hamer à Taka, les Soukria entre l'Atbara et le Fleuve-Bleu, les Rifah dans le Fazogl, les Hassanieh, sur le Fleuve-Blanc, les Cababisch, les Bakara, d'autres encore, dans le Cordofan et sur les frontières du Darfour.

Il y eut alors un grand déplacement de peuples : les envahisseurs, renforcés d'émigrations postérieures venues comme eux du Hedjaz et aussi de l'Yemen, refoulèrent devant eux les populations indigènes trop faibles pour résister au torrent : les Nouba, à qui la Nubie doit son nom, et qui habitaient Dongola, cédèrent la place aux Chakieh, et se retirèrent, pour ne les plus quitter, dans les montagnes du Cordofan ; les races nègres de l'île de Sennâr se réfugièrent les unes sur les bords du Fleuve-Blanc, les autres dans les régions escarpées qui séparent le Fazogl de l'Abyssinie. Restés maîtres du Soudan et de la Nubie, les Arabes substituèrent leurs usages, leur culte, à ceux du pays, abolirent le christianisme naissant, et firent disparaître tout ce qui restait de l'antique civilisation éthiopienne. La révolution fut complète : ce fut un nouveau peuple, un nouveau Dieu.

Il est remarquable que les Arabes du Soudan ne fondèrent ni royaume ni empire : isolés, séparés, ils vivaient indépendants les uns des autres, souvent en hostilité. Chaque tribu, rangée sous la loi de

son cheik, formait comme un État particulier, et aucun lien politique ne réunissait en un corps ces membres dispersés d'une même famille. Tel est le génie des Arabes : essentiellement nomades et amoureux de la liberté, ils ne comprennent d'autre unité que celle de la famille et de la tribu, qui elle-même n'est qu'une famille un peu plus grande. C'est la vie patriarcale dans son essence; or les patriarches n'avaient ni rois, ni princes; ils étaient princes et rois eux-mêmes sous leur tente; ils ne reconnaissaient qu'un maître, et ce maître c'était l'Éternel.

Cet état de choses dura jusqu'au IXe siècle de l'hégire, le XVe de notre ère, époque à laquelle une nouvelle invasion changea les conditions politiques de la contrée. Vers 1480, autant qu'il est possible de préciser une date dans un pays sans histoire écrite, et chez lequel le souvenir des événements et des hommes ne se transmet que par la tradition, une nuée d'aventuriers nègres s'abattit entre les deux Nils, dans cette partie du Soudan où la légende locale place le royaume de Macrob, qui florissait au temps de Cambyse, et qui depuis fut gouverné par douze reines et par dix rois. Les Fundgi, nom des nouveaux venus, étaient partis de la rive orientale du Nil Blanc et des montagnes qui bordent ce fleuve entre le 12e et le 9e degrés. Une grande bataille leur fut livrée à Ar-

badjy[1] : les conquérants, en étant sortis vainqueurs, allèrent fonder sur le Fleuve-Bleu la ville de Sennâr, mot qui veut dire dents de feu, parce qu'ils avaient, dit-on, rencontré dans cet endroit une jeune fille dont les dents avaient cette couleur. Ainsi fut fondé le royaume de Sennâr.

Le premier *mek* ou *melek*, c'est-à-dire roi, fut Amârah-Dou-Naks, qui régna quarante-deux ans. Le nouvel empire ne paraît pas s'être beaucoup étendu d'abord; ce ne fut que deux siècles plus tard, vers la fin du XVII[e] que le mek Aouanseh II, le treizième des successeurs d'Amârah, fit la conquête du Fazogl. Les meks ou rois de Soba, dynastie nègre aussi, qui avait précédé les Fundgi et résisté, à ce qu'il paraît, à l'invasion des Arabes établis partout alentour, furent dépossédés par leur puissant voisin, et, réfugiés au sud dans les montagnes du Fleuve-Bleu, devinrent enfin leurs tribu-

1. Cette ville, située à six lieues N. O. de Ouled-Médeny et à une lieue et demie du Nil-Bleu, fut détruite sous les Fundgi pendant les guerres civiles. On a bâti récemment, près du lieu qu'elle occupait, la petite ville de Messalamieh, peuplée de 2 à 3000 âmes, et devenue l'un des principaux marchés du Soudan oriental. Ses habitants, presque tous adonnés au commerce, trafiquent avec l'Abyssinie, le Dongola, le Kordofan, et même avec le Darfour. Entre cette ville et Ouled-Médeny, est le gros bourg de Théyba, résidence d'une famille de fakihs en grande vénération dans le pays. C'est dans le voisinage que se trouve le village d'Abou-Ochar, ainsi nommé de la quantité d'asclépias, en arabe *ochar*, qui croît aux environs.

taires. Le royaume de Sennâr étendit alors ses frontières au nord jusqu'à Dongola. Bruce fait un tableau fort piquant de cette cour noire, surtout de sa partie féminine. Un de ses meks avait fait entourer son palais, Dieu sait quel palais! d'une palissade de dents d'éléphants.

Il y avait à cette cour un officier dont les fonctions consistaient à tuer le roi régnant en temps de révolution, et qui ne le quittait jamais. Comme Bruce s'étonnait que le prince fundgi souffrît près de sa personne son assassin futur, ou du moins éventuel : « Si mon sort est de finir ainsi, lui répondit Sa Majesté Africaine, je n'y saurais échapper; et, dans ce cas, j'aime mieux le subir dans les formes et selon le cérémonial dû à mon rang, que d'être brutalement tué par le premier venu. »

Le nom de la France apparaît épisodiquement et tragiquement dans les ténèbres de cette histoire aussi peu connue qu'elle est sans doute peu digne de l'être. Voici à quelle occasion. En 1703, Louis XIV envoya un ambassadeur au Grand-Négus, ou empereur d'Abyssinie : c'était M. Le Noir du Roule, qui, pour se rendre à son poste, prit la voie de l'Égypte. Dès le Caire, une partie de sa suite l'abandonna, effrayée des fatigues et surtout des dangers qu'il fallait affronter. Tantôt par le Nil, tantôt par le désert, il parvint à Sennâr au mois d'août 1705. D'après la chronologie des souverains du pays, le

mek alors régnant devait être Aouanseh II, ou son fils Badeh III el-Ahmar.

Notre compatriote reçut d'abord un excellent accueil; mais l'hospitalité se changea bientôt en défiance, puis en trahison. Ces étrangers passaient pour des magiciens qui allaient en Abyssinie changer le cours du Nil et ruiner par là le royaume de Sennâr. Ils devaient aussi, disait-on, apprendre l'art de la guerre aux Abyssins, leur fournir des canons; et comme l'ambassadeur, étalant un luxe imprudent, n'avait pas moins de soixante chameaux chargés de riches bagages, d'or même, à ce que croyaient les indigènes, la cupidité se mit de la partie, et l'ambassade tout entière fut massacrée sur la place du marché par des cavaliers du mek, au moment où elle se remettait en route pour continuer son voyage. L'empereur d'Abyssinie jura de tirer vengeance d'une injure si sanglante; mais l'expédition qu'il dirigea dans ce but contre Sennâr n'eut aucun succès. Le monarque abyssinien se consola de son échec en menaçant les meurtriers de se venger d'une autre manière; ce qui lui serait facile, affirmait-il, puisque Dieu avait mis dans ses mains la source de leur fleuve. Pourtant on n'a pas ouï dire que le Nil Bleu eût cessé dès lors de couler dans son lit.

Les tribus arabes fixées dans le pays avaient reconnu la suzeraineté des Fundgi et leur payaient

un tribut annuel, à condition qu'elles continueraient à nommer leurs cheiks et à être gouvernées par eux. Des liens d'intérêt, puis de famille, ne tardèrent pas à s'établir entre les deux races, qui finirent par se mêler sans pourtant se confondre. Les Fundgi étaient idolâtres, n'avaient ni langue écrite ni culture d'aucun genre. Ils ignoraient même les premières notions de l'agriculture, quoique le mek dût, pendant son règne, cultiver et ensemencer tout un champ de sa propre main, ce qui lui valait le titre ou le surnom d'Homme des Champs. Les Arabes leur étaient donc supérieurs, surtout comme musulmans, car l'islamisme est un progrès incontestable sur l'idolâtrie. Aussi prirent-ils par degrés l'influence qui leur était due et qui, à la longue, appartient toujours aux plus intelligents, aux plus habiles. Souverains par la force, les conquérants furent conquis par l'esprit. D'abord ils embrassèrent l'islamisme et adoptèrent la langue arabe, qui devint bientôt la seule du Sennâr. Puis les meks, reconnaissant dans les fils du Hedjaz une capacité qu'eux-mêmes et les leurs ne pouvaient atteindre, s'entourèrent de leurs conseils, s'éclairèrent de leurs lumières, et finirent par les appeler au gouvernement.

Une fois en participation du pouvoir, les Arabes l'usurpèrent peu à peu tout entier : les meks devinrent des rois fainéants, et leurs ministres des

maires du palais. Adelan fut l'un des plus puissants, et Bruce le connut à son retour d'Abyssinie, en 1772. Le dernier de ces Capets au petit pied, ce fameux Mohammed-Abou-el-Keili, qui, presque roi de son vivant, fut assassiné par son compétiteur Regeb, a encore aujourd'hui, qu'il n'y a plus ni rois ni royaume de Sennâr, un petit-fils direct dans le cheik Syris-Adlan, chef d'une tribu musulmane du Fleuve-Blanc, au pays de Gouley. Ce qui devait arriver arriva. La discorde se mit parmi les Arabes dépositaires de l'autorité royale; ils se la disputèrent à l'envi et par tous les moyens, par l'intrigue, où ils étaient passés maîtres, et, au besoin, par l'assassinat. Les familles, les tribus, prenaient parti pour leurs cheiks, dont ils épousaient la cause et soutenaient à main armée les prétentions; si bien que le Soudan, déchiré par des querelles incessantes, n'était plus qu'un champ de bataille où le sang coulait par torrents, sans que les meks, véritables mannequins, réduits à l'ombre de la souveraineté, eussent la force de réprimer tant d'excès.

Telle était la situation du Soudan lorsque Méhémet-Ali, déjà vice-roi d'Égypte et vainqueur des Wahabites, en entreprit la conquête. Les circonstances ne pouvaient être plus favorables à une invasion étrangère : rien n'était prêt pour la résistance, et toute résistance même était impossible. La

voix du mek n'était plus écoutée. Les tribus arabes, divisées entre elles et toujours en guerre, étaient disposées à s'allier, les unes par ambition, les autres par vengeance, à n'importe quel conquérant dans lequel elles croiraient voir un auxiliaire. Aussi ne fit-on pas un seul préparatif de défense, et n'envoya-t-on pas un seul soldat à la rencontre des Turcs, quoique l'armée régulière du mek, cantonnée ordinairement dans le Bouroum, s'élevât jusqu'à vingt-cinq mille hommes. Les Turcs, commandés par Ismaïl Pacha, le troisième fils de Méhémet-Ali, n'étaient pas dix mille, y compris une suite considérable d'administrateurs de tout rang, destinés à organiser le pays après la conquête.

Partie du Caire par détachements, et concentrée à Assouan, la dernière ville de la Haute-Égypte, et la dernière aussi, par conséquent, de la domination du vice-roi, l'expédition remonta le Nil sans coup férir, à travers toute la basse Nubie, jusqu'à la seconde cataracte. Là seulement elle trouva de la résistance de la part des Arabes Chakieh, fixés, comme on l'a vu, dans la province de Dongola. Ces valeureux descendants des Ouled-Abbas avaient conservé chez eux l'esprit militaire éteint chez beaucoup de leurs compatriotes. Des combats récents, contre les Mamelouks réfugiés à Dongola après les victoires de Bonaparte et les égorgements de Méhémet-Ali, n'avaient fait que l'entretenir. Armés de lances et d'é-

pées, montés sur des chevaux du pays, race excellente qui rivalise avec celle du Nedj, ils tombèrent sur l'avant-garde turque; mais, malgré leur bravoure, ils furent foudroyés et dispersés par l'artillerie, dont les terribles effets étaient aussi nouveaux pour eux que pour leurs montures. Revenus à la charge un peu plus loin avec l'intrépidité du désespoir, ils ne furent pas plus heureux dans ce second engagement et par la même cause.

« Allah l'a voulu! » s'écrièrent-ils alors avec le fatalisme des vrais croyants; et leur cheik ou mélek, Chaouss, ayant fait sa soumission au Pacha, mais à condition, ils furent incorporés dans l'armée turque, à titre d'honneur et de récompense. Cette cavalerie irrégulière, commandée par ses propres chefs, s'est maintenue jusqu'à présent dans une indépendance relative qui est presque la liberté; elle n'en a pas moins, en plusieurs circonstances, rendu au gouvernement du Soudan d'importants services.

Les méleks de Berber et de Chendi, Nâser-A'dyn et Nimir, s'empressèrent de faire leur soumission, et l'armée poursuivant sa marche au sud sans nouvelles rencontres, Badeh VII, dernier roi du Sennâr, vint au-devant d'Ismaïl pour faire la sienne. Il déclara reconnaître la suzeraineté du sultan Mahmoud, qui régnait alors, et dont Méhémet-Ali n'était lui-même que le lieutenant, le vassal. Des présents réciproques scellèrent ce traité, et les Turcs prirent

possession de la capitale. C'était au mois de juin 1822. Ainsi finit la dynastie des Fundgi, et le royaume fondé par eux. Il avait duré trois siècles et demi.

Une chronologie rédigée en arabe, et conservée soigneusement dans la famille de Badeh, porte à vingt-neuf le nombre des rois Fundgi qui ont régné à Sennâr depuis sa fondation, ce qui, en moyenne, suppose pour chacun un règne d'environ douze ans. Dans le même espace de temps, la France a eu quatorze rois, plus une République et un Empire, et Constantinople a compté vingt-quatre sultans.

Le mek Badeh fut nommé par Ismaïl cheik du pays dont il avait été roi. Les autres meks dépossédés avaient été revêtus du même emploi, pauvre dédommagement de la royauté perdue. Leurs fonctions consistaient à recouvrer, en s'en appliquant une partie, le tribut imposé par le vainqueur aux populations conquises. De roi devenir percepteur des contributions, la chute était rude; mais les ci-devant meleks se consolaient de leur déchéance en continuant de se coiffer du bonnet d'indienne piqué, signe extérieur de leur dignité. Plusieurs d'entre eux tombèrent dans un extrême dénûment, triste retour des choses humaines! et n'eurent pour subsister, eux et leurs familles, que des pensions plus ou moins mal payées, accordées par le vainqueur à leur infortune.

Emin-Bey, un Turc égyptien dont j'avais fait la connaissance à Djeddah, où il était chargé d'affaires d'Abbas, a connu, dans un voyage au Soudan, la fille d'El-Fadel, un des derniers rois ou meks du Cordofan, laquelle vivait d'une pension, et m'en a raconté des choses plaisantes. Cette femme, entièrement noire, était loin d'être jeune; de plus, elle était d'une laideur repoussante. Son orgueil était insupportable. Il fallaït que ses esclaves l'abordassent à genoux, même à quatre pattes, et qu'elles se couchassent à plat ventre devant elle quand il lui plaisait de faire de leur corps un coussin pour ses pieds. Il lui arrivait même quelquefois de s'asseoir sur elles, et, au moindre mouvement qui la dérangeait, elle les maltraitait sans pitié. Ceci rappelle assez bien les préfets romains du Bas-Empire, qui faisaient supporter la table où ils mangeaient par quatre Égyptiens, ordinairement des Coptes, à la barbe desquels ils s'essuyaient les mains. La peau blanche d'Émin-Bey l'étonnait beaucoup : elle lui frottait le visage avec son mouchoir, s'imaginant qu'il était peint en blanc, et qu'en effaçant la peinture, sa vraie couleur noire allait reparaître dessous. Elle aurait bien voulu être blanche comme lui; pourtant elle était contente de sa personne, et lui demandait naïvement s'il ne la trouvait pas bien belle. Son régal consistait en viscères de mouton, qu'elle mangeait crus, saupoudrés d'une épaisse

couche de poivre. Émin-Bey ne se fit point prier à dîner.

Pour en revenir à Ismaïl-Pacha, il porta les armes ottomanes jusqu'à l'extrémité du Fazogl. Pendant ce temps son beau-frère Mohammed-Bey, le Defterdar, qui avait épousé la princesse Nèzly, une fille de Méhémet-Ali, et qui fut l'homme le plus féroce de son temps, de tous les temps peut-être, faisait moins pacifiquement la conquête du Cordofan, qui alors dépendait des sultans noirs du Darfour. D'un autre côté Ibrahim-Pacha, le fils aîné du vice-roi d'Égypte, s'emparait du pays de Taka, et soumettait à la domination égyptienne les Soukrias, les Halangas, les Adendoas, les Bichari, toutes les tribus nomades ou sédentaires répandues entre le Nil et la mer Rouge. Deux ans avaient suffi pour achever ces immenses conquêtes.

On s'est demandé pourquoi Méhémet-Ali les avait entreprises, et quel fruit il en espérait. L'amour de l'or fut, sans aucun doute, la première cause de ces lointaines expéditions. On croyait à des mines considérables de ce précieux métal dans les montagnes du Fazogl, mines qui, anciennement exploitées par les Éthiopiens, enrichissaient l'empire de Méroé et celui des Pharaons. On allait donc à la conquête d'un nouveau Pérou. On éprouva à cet égard un grand mécompte. Ces mines si ardemment convoitées, et qui miroitaient si brillamment à l'imagina-

tion des Turcs, se bornent à très-peu de chose, et le rendement en est si faible qu'elles sont presque abandonnées. Le peu d'or qu'on en retire circule dans le Soudan sous la forme de gros anneaux frustes destinés à être fondus. On en fait à Khartoum quelques petits ouvrages, notamment des *zerfs*, espèce de coquetiers à jour, travaillés en filigrane avec un goût particulier, et qui servent à supporter la tasse ou *finjane*, en manière de soucoupe, lorsqu'on offre le café.

Le second motif de Méhémet-Ali, et celui-là ne lui tenait pas moins au cœur, était de recruter des hommes pour son armée. Il avait dès lors la prétention de faire de l'Égypte une puissance militaire; mais, aspirant à l'indépendance, il ne trouvait pas dans les troupes turques des garanties suffisantes de fidélité; leur insubordination avait plusieurs fois mis son pouvoir en péril. Mais avec des nègres enrôlés comme esclaves, il n'avait, ou du moins ne croyait pas avoir les mêmes dangers à courir : il pensait trouver en eux une soumission aveugle et se créer des hommes-liges, des hommes-machines prêts à servir tous ses projets, quels qu'ils fussent. Aussi songeait-il à porter cette armée noire jusqu'à quarante mille soldats. D'immenses convois d'hommes enlevés dans les provinces conquises étaient dirigés sur Assouan, et là instruits, enrégimentés à l'européenne par les soins d'un

officier français au service d'Égypte, le colonel Sèves, aujourd'hui Soliman-Pacha. Une institution de Méhémet-Ali prouve avec évidence que le Soudan ne fut jamais à ses yeux qu'une fabrique d'hommes : un agent spécial, sorte de Villaume officiel, est chargé de parcourir les campagnes pour y faire des mariages, et les facilite en fixant lui-même d'autorité la dot que l'époux doit payer au père de l'épouse..

Quoi qu'il en soit, et quels qu'aient été les véritables motifs de Méhémet-Ali, la géographie lui doit l'ouverture de contrées jusqu'alors fermées aux Européens, et qu'on peut aujourd'hui explorer avec autant de facilité que le permettent la distance et le climat. Le point de départ pour des reconnaissances ultérieures s'est déplacé : ce n'est plus le Caire, comme autrefois, mais Khartoum, nouvelle capitale du Soudan, laquelle est devenue presque une ville européenne, ou du moins participe de l'Europe par les commodités et la protection qu'elle offre aux voyageurs.

Méhémet-Ali avait songé d'abord à porter ses armes jusque dans le Darfour. Son fils Ibrahim, au moment où il fut envoyé en Morée pour faire la guerre aux Grecs, rêvait une gigantesque expédition qui ne comprenait rien moins que le Darfour, le Vadaï et le Bornou : parti du Cordofan, il comptait revenir par Tripoli. Ce rêve est resté à l'état de

rêve, et les mystérieuses contrées qu'il voulait explorer en conquérant sont encore aussi profondément ignorées qu'elles l'étaient alors. Le Bornou n'est guère connu que de nom, nonobstant les récentes explorations de M. Barth. Cette année même l'intrépide et infortuné docteur Vogel vient de payer de sa vie l'ardeur scientifique qui l'avait conduit au cœur du Vadaï : le sultan de ce barbare empire lui a fait trancher la tête, il y a quelques mois, pour s'emparer des richesses dont il le croyait possesseur, et qui se bornaient, hélas! à des herbiers. Quant au Darfour, qui confine par le Cordofan avec le Soudan égyptien, il est plus hermétiquement fermé que la Chine aux étrangers. Quiconque y pénètre est arrêté au passage et n'en peut plus sortir :

Lasciate ogni speranza, o voi ch'entrate.

On raconte pourtant qu'un militaire européen, un déserteur, à ce que je crois, échappé de l'Algérie et entraîné, je ne sais par quelles vicissitudes, jusqu'au cœur de ce royaume inhospitalier, a été assez heureux pour en sortir, ce qui n'était arrivé à personne avant lui. Il avait été cependant arrêté et conduit même en présence du sultan, titre pompeux que prend le noir souverain du Darfour, comme celui du Vadaï; mais le voyageur parut si peu dangereux, si borné, si incapable de tout rapport et de toute révélation, que par une exception, peu flatteuse as-

surément pour lui, la liberté lui fut rendue. Arrivé à Khartoum, on l'interrogea en vain; il ne put ni ne sut rien raconter de ce qu'il avait vu. Le sultan du Darfour l'avait bien jugé. J'ai oublié de dire que ce voyageur si peu clairvoyant et si court d'esprit avait été tambour dans l'armée française.

Si les Darfouriens ne laissent sortir de chez eux aucun étranger, ils en sortent cependant eux-mêmes, témoin Siteh Souakin, la propre tante d'Adah, le sultan régnant, laquelle, en bonne musulmane qu'elle était (le Darfour est musulman), voulant faire le pèlerinage de la Mekke, arriva à Khartoum dans l'été de 1851, avec une grande suite d'officiers et d'esclaves pour gagner de là Djeddah par le Nil, le désert et la mer Rouge. Le pacha et les consuls s'empressèrent de lui présenter leurs hommages. Ils la trouvèrent assise et voilée, ayant sous ses pieds deux tabourets vivants, je veux dire deux esclaves accroupies et immobiles comme des sphinx. Elle était entourée de ses officiers, de ses interprètes et de ses femmes, voilées comme elle. Une boîte d'allumettes chimiques les plongea tous dans une stupeur superstitieuse; mais ce qui étonna le plus la princesse africaine fut un miroir : en s'y voyant réfléchie, elle eut peur, et le rejeta vivement derrière elle. Au brusque mouvement qu'elle fit alors, son voile se dérangea, et l'on put reconnaître que c'était une femme de quarante à quarante-cinq ans, d'un

noir d'ébène, belle encore quoique avec des traits fortement accentués.

Les marchands européens établis à Khartoum lui offrirent en présent des soieries, des savons parfumés, divers cosmétiques, des bonbons qu'elle reçut avec les démonstrations d'une joie enfantine. Les marchands en prirent occasion de lui dire combien ils désiraient l'entrée libre du Darfour, pour faire commerce de toutes ces bonnes choses avec les habitants. Sur quoi elle leur promit solennellement d'employer toute son influence sur son neveu le sultan Adah, afin d'obtenir de lui, à son retour de la Mekke, ce qu'ils souhaitaient et ce qu'elle même ne souhaitait pas moins qu'eux. Sept ans se sont passés depuis cette époque, et, malgré les promesses de Siteh Souakin, le Darfour est resté fermé aussi rigoureusement que par le passé.



II

KHARTOUM.

En cessant d'être le siége d'un gouvernement indépendant, la ville de Sennâr ne tarda pas à tomber en décadence, et la ville de Khartoum fut bâtie pour lui succéder, pour la supplanter. Le lieu qu'elle occupe s'appelait déjà, avant qu'il s'y élevât aucune habitation, Cap Ras-el-Khartoum, nom qu'a pris la nouvelle cité. Sa position au point de jonction des deux Nils, à égale distance du Fazogl et du Cordofan, est admirablement choisie pour être la capitale du Soudan égyptien : aussi est-elle le centre et l'entrepôt de tout le commerce de cette contrée. Les deux Nils y versent à l'envi les produits du Sud, dents d'éléphants et d'hippopotames, cornes de rhinocéros, gomme, poudre d'or, plumes d'autruche, esclaves; et le grand Nil, formé de la réunion des deux, les emporte à la Méditerranée, d'où il rapporte en échange les produits d'Europe, tels que

mousselines, calicots, draps, couvertures, soieries, de la poudre, du tabac, de l'arak, du sucre, du riz, du café et des épices. Les vins grecs y arrivent aussi en assez grande quantité, et, nonobstant les prescriptions du Koran, y sont fort recherchés des Turcs, qui n'ont pas un goût moins prononcé pour le marasquin et les autres liqueurs du Levant.

Malgré la variété de ces divers articles et d'autres encore, tels que bestiaux, grains, dattes, toiles du pays, d'ailleurs fort grossières, le chiffre total du commerce d'exportation ne s'élève pas à plus de trois millions; il serait facile de le porter à vingt, pour peu que la production fût encouragée. La population du Soudan égyptien est évaluée à deux millions d'habitants, tant nomades que sédentaires, ceux-ci adonnés à l'agriculture, les autres à l'élève des troupeaux, et telle est la fertilité du sol, qu'un dixième seulement, en étant mis en valeur, suffit aux besoins des indigènes. Les terres cultivées donnent jusqu'à quatre récoltes par an. Le maïs, ou dourah, est le grand produit des terres soudaniennes, et ne se paye guère que 1 fr. 50 c. l'ardeb (100 kilos environ); au Caire il en vaut 15. Un bœuf se vend en moyenne 12 fr. Le coton croît naturellement dans toute l'étendue du Soudan, mais on n'en tire que peu de parti; si l'on en développait la culture, l'Europe s'y pourrait approvisionner, et cesserait peut-être un jour d'être à cet égard tributaire de l'Amé-

rique du Nord. Il en est de même de l'indigo et de la canne à sucre. Il y a dans les montagnes des mines de fer qu'on n'exploite pas, et diverses essences de bois de construction qu'on laisse pourrir sur place, et qui, expédiés par le Nil, seraient singulièrement utiles à l'Égypte, laquelle en manque à tel point que les planches lui viennent tout ouvrées d'Europe.

Grâce à son heureuse situation, au concours des caravanes et au mouvement du commerce, la ville de Khartoum a pris un développement rapide : fondée en 1823, elle compte aujourd'hui de 30 à 35 mille habitants, Turcs, Arabes, nègres indigènes, sans parler des juifs, des Grecs en assez grand nombre, et des Coptes, ces derniers formant une petite Église chrétienne au milieu des infidèles. Quant aux Européens proprement dits, car les Grecs ne passent pas pour tels parmi les Turcs, j'aurai l'occasion d'en parler tout à l'heure. La ville n'est ni fortifiée, ni même fermée. Sa garnison, de trois mille hommes environ, est composée de Nubiens esclaves et de bachi-bouzouks. Elle couvre un grand espace à cause des jardins intérieurs qui y sont très-vastes et très-nombreux. Les rues et les places sont poudreuses, irrégulières et percées au hasard sans aucun plan ; chacun a bâti où il a voulu et comme il a voulu : aussi le désordre et la confusion règnent-ils dans les constructions. A l'exception d'un certain nombre de

maisons assez spacieuses et pourvues de larges cours, toutes les autres sont misérables. Bâties en terre et de forme carrée, sans autre jour extérieur que la porte, elles n'ont, pour la plupart, qu'une seule pièce, laquelle est au niveau du sol, accessible à tous les reptiles, et sert à la famille entière. C'est ce qu'on appelle une *tanka*. La hutte en paille, qui est la véritable architecture indigène, et qu'on retrouve la même dans toute l'Afrique, se nomme, comme je l'ai dit ailleurs, *toukoul* ou *tougoul*. On reconnaît là le *tugurium* des Latins et le *tugurio* des Italiens. Au temps des pluies, les rues, et surtout les places, se convertissent en mares où des myriades de grenouilles croassent le jour et la nuit, ce qui doit être bien agréable pour ceux qui aiment cette note-là, comme a dit Bilboquet.

Les deux principaux édifices publics sont le Divan ou palais du gouvernement, et la prison, le haut et le bas, le faîte et la sentine de la société, tous les deux au bord du fleuve, et les premiers qui aient été construits. Je ne dis rien des mosquées, aucune ne m'ayant frappé. Je crois même qu'il n'y en a qu'une ; ce qui ne prouve pas un zèle religieux bien fervent. Les hôpitaux ne sont pas si mal tenus qu'on pourrait le croire, grâce aux médecins européens ; mais en revanche les casernes sont des chenils, de véritables porcheries. La poudrière est beaucoup mieux bâtie. Les briques de l'ancienne cité de Soba

ont servi, m'a-t-on dit, à plusieurs constructions de la cité moderne. Par une précaution rare en terre musulmane, on a relégué les abattoirs à une certaine distance de la ville ; ce qui ne les empêche pas de corrompre l'air environnant. Les oiseaux de proie planent sans cesse sur ces charniers infects, et si l'on en approche par hasard, on n'y voit

. . . . qu'un horrible mélange
D'os et de chairs meurtris et traînés dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang et des membres affreux
Que des chiens dévorants se disputent entre eux.

Ces chiens du reste sont plus heureux que les hommes : car, à si bas prix que soit la viande, le mouton par exemple à 10 ou 12 centimes la livre, la masse des habitants est si pauvre qu'ils n'en mangent que dans les grandes circonstances, aux mariages, aux circoncisions, aux enterrements, aux fêtes du Beïram. Il leur faut si peu pour subsister, et leurs besoins sont si bornés, qu'une famille entière, même assez nombreuse, et l'on comprend qu'elles le soient dans un pays où les filles se marient à 13 ans et les garçons à 15, vit fort à l'aise avec 40 centimes par jour, soit 12 francs par mois. Au Caire même, un particulier qui donne à son domestique une piastre par jour (25 centimes) pour sa nourriture passe pour un homme généreux. Si vous tombez dans les Européens, dans les hôte-

liers, dans les drogmans, c'est une autre affaire, et la vie devient plus chère qu'à Paris.

En somme, Khartoum n'est point une belle ville et n'a rien de remarquable, rien qui soit digne de fixer l'attention. Cette métropole du désert n'a pour elle que sa position au cœur de l'Afrique, au confluent des deux plus grands fleuves de cet immense continent. Que ne deviendrait-elle pas entre des mains intelligentes et vraiment civilisatrices! Mais qu'espérer des Turcs qui la possèdent? Ils n'en ont rien su faire jusqu'à présent, ni n'en feront jamais rien. Si quelques pointes ont été poussées au Sud, soit par le Nil Blanc, soit par le Nil Bleu, c'est aux Européens qu'on en est redevable; et pourtant quels Européens! Des marchands avides dont l'esprit et le cœur sont fermés à toute autre préoccupation, à tout autre intérêt que leur négoce, et prêts à tout pour augmenter leur lucre. Mais, quoique en des mains indignes, le commerce est, ainsi que la guerre, par la force même des choses, un instrument de civilisation. Il n'en a même pas existé d'autre dans le passé, et rien ne prouve que l'avenir doive être plus favorisé.

Le plus grand, le seul charme de Khartoum est dans les jardins qui l'environnent, surtout du côté du Fleuve-Bleu, dont la rive gauche est couverte entièrement. Quelques-uns sont vraiment délicieux: il est impossible de voir de plus beaux ombrages,

et quel prix n'ont-ils pas sous un climat si brûlant! On y recueille d'excellents fruits, du raisin, des limons, des bananes, bien d'autres encore, et une espèce d'ananas nommé dans le pays *khischta*. Les melons et les pastèques abondent, principalement sur quelques petites îles dont la rivière est semée, et où l'on cultive aussi le tabac.

Khartoum est, d'après les mesures d'un voyageur allemand, à 477 mètres au-dessus du niveau de la mer, ce qui, à vue de pays, donne au Nil, à partir de ce point, une pente de 60 centimètres environ par lieue. Située à égale distance de la Méditerranée et de l'équateur, la ville est entre le 15e et le 16e parallèle, le même, ou peu s'en faut, que notre ville de Saint-Louis sur la côte occidentale de l'Afrique. Le Sénégal et le Soudan égyptien occupent donc sur le globe la même latitude; aussi la nature et le climat y sont-ils identiques : même formation, mêmes terrains, mêmes fossiles, même végétation, même flore, même faune, et il est vraisemblable que cette conformité se retrouve dans toute la zone comprise entre les mêmes degrés, du 10e au 18e nord, depuis le golfe Arabique jusqu'à l'océan Atlantique. Les observations partielles faites sur divers points de cette zone immense confirment cette opinion.

Khartoum était encore, à l'époque où je m'y trouvais, c'est-à-dire il y a trois ans, la résidence

d'un gouverneur général qui avait sous ses ordres le Soudan égyptien tout entier, et la Nubie jusqu'à la seconde cataracte. Ce vaste territoire était subdivisé en cinq gouvernements particuliers, ou *mudiries*, qui relevaient de Khartoum, et n'avaient de relation avec le gouvernement central que par la filière administrative du pacha résidant dans cette ville. Ces cinq mudiries étaient l'ancien royaume de Sennâr, Kassala ou Taka, le Cordofan, Dongola et Berber. Le gouverneur général, nommé par le vice-roi, était donc un grand personnage, et, grâce à son énorme éloignement du Caire, il jouissait d'une autorité presque illimitée. Il tenait dans sa main tous les fils de l'administration, et commandait à une armée de quinze mille noirs enrégimentés et soumis, tant bien que mal, à la manœuvre européenne. Est-il besoin d'ajouter que l'insatiable cupidité des Turcs élevés à ces hautes fonctions dévorait impunément les peuples? De tels dignitaires devaient facilement s'enivrer de leur puissance, et rêver une indépendance facile à conquérir. On peut s'étonner que Méhémet-Ali, si jaloux du pouvoir, en ait tant mis dans une seule main, et n'ait pas craint qu'un audacieux pacha, en usant à son égard comme il en avait usé lui-même vis-à-vis du sultan, ne s'affranchit de son autorité.

Je ne saurais dire si cette idée est venue à quelqu'un de ces trop puissants gouverneurs dans

l'exercice de leurs fonctions; mais je puis affirmer qu'elle germait au Caire dans plus d'un cerveau : j'ai reçu des confidences qui ne me laissent aucun doute à cet égard, et je pourrais citer, à ce propos, un gros garçon joufflu, charnu, pansu, comme la plupart des Turcs le deviennent en Égypte, qui, se croyant destiné un jour ou l'autre à cette haute position administrative, comptait bien s'en faire un apanage. Le langage de Catilina sortait de cette bouche de Vitellius en herbe.

Peut-être le vice-roi actuel, Saïd-Pacha, a-t-il entrevu le danger, ou le lui a-t-on fait entrevoir. Toujours est-il qu'après avoir, dès son avénement, nommé à ce poste important son propre frère, Khalid-Pacha, qui n'y est pas resté longtemps, il a tout d'un coup brisé cette machine inquiétante lors d'un voyage qu'il fit à Khartoum il y a deux ou trois ans. Le gouvernement général du Soudan est supprimé, et les cinq mudiries qui en dépendaient sont maintenant indépendantes et correspondent directement avec le Caire. Un service de poste aux lettres, qui existait déjà depuis longtemps, mais à l'état rudimentaire, a été perfectionné, afin de faciliter, de hâter surtout les communications. Le même édit a introduit de grandes modifications, tant dans l'assiette et la perception de l'impôt, que dans la condition des populations agricoles et des tribus nomades. De bruyantes fanfares ont salué en Europe

ces changements, ces réformes, si vous voulez, qui existent bien sur le papier, mais dont la réalisation laisse plus d'un doute à ceux qui connaissent l'Orient en général et les Turcs en particulier. Là, plus que partout ailleurs, proclamer une loi et l'exécuter sont deux choses parfaitement distinctes, et la première, surtout en fait de progrès, exclut la seconde plus souvent qu'elle ne la suppose. Mais on a jeté de la poudre aux yeux, et l'opinion, facilement abusée, se laisse prendre aux plus grossières amorces. Toutefois il faut savoir gré au successeur d'Abbas de ce qu'il a fait ou laissé faire, quels que soient d'ailleurs ses motifs. Si l'initiative ne lui appartient pas, et chacun sait que l'honneur en revient tout entier à quelques Européens de son entourage, toujours est-il que, bien différent de son prédécesseur, il ne s'est pas mis en travers des plans qu'on lui a fait signer.

Pendant mon séjour à Karthoum, le poste de gouverneur général était vacant, ou du moins le pacha récemment investi de cette dignité par Abbas était en route et attendu d'un jour à l'autre. Jusqu'à son arrivée, l'intérim était rempli par le mudir du Cordofan, venu de Lobeïd à Khartoum à cet effet. Abd-el-Kader-Bey, c'était son nom, était un Grec musulman de l'Archipel, un homme aussi poli que son collègue de Kassala, Cosrew-Bey, l'était peu, et dont les mœurs douces, les manières courtoises, ac-

cusaient une éducation bien supérieure à celle de tous les Turcs du pays. La culture de son esprit ne l'en distinguait pas moins. On lui reprochait de la faiblesse. Il ne tenait pas, disait-on, d'une main assez ferme les rênes du gouvernement, ce qui voulait dire, en d'autres termes, qu'il ne faisait pas bâtonner les gens à tout propos. Du reste un pouvoir intérimaire, comme l'était alors le sien, ne saurait être fort, attendu qu'il manque à la fois de durée et de responsabilité, les deux conditions nécessaires à toute autorité. Quoi qu'il en soit, je n'eus qu'à me louer des procédés de cet aimable Grec, et son commerce me fut singulièrement agréable.

Abd-el-Kader avait l'habitude de faire tous les vendredis une longue station au Bazar : c'était pour lui un moyen de tuer le temps et de tromper l'ennui du vendredi, qui, comme chacun sait, est le dimanche des musulmans, jour de repos forcé, que l'on passe comme on peut, affaires publiques et affaires privées, tout étant suspendu : il ne reste pour toute distraction que la prière et la mosquée. Cependant, par une contradiction assez étrange et que je ne m'explique pas, c'était précisément ce jour-là que les transactions du Bazar étaient le plus animées, et le gouverneur les autorisait, les légitimait par sa présence.

J'allai donc un vendredi matin le chercher, non au Divan, qui était clos, mais dans sa propre mai-

son, et je fus reçu par deux petits lions privés qui se roulaient à mes pieds pour jouer, comme deux jeunes chiens. Un grand nombre de soldats irréguliers, d'esclaves et de domestiques, encombraient la cour et le vestibule qui servait d'antichambre. Arrivés au Bazar, où nous nous étions rendus à pied et sans aucunê suite, nous nous établîmes dans une boutique vide, sans autres meubles que des angarebs pour s'asseoir. On était là au beau milieu du marché, couvert en cet endroit : aussi les allants et venants ne manquaient-ils pas de faire en passant leurs salamalecs au représentant de l'autorité, sans compter que les marchands lui offraient, avec une politesse peu désintéressée, les prémices de leurs marchandises, tantôt un fusil réputé précieux, tantôt un dromadaire soi-disant de prix, ou une esclave abyssiniennne dont chacun pouvait, sans les réclames du jellab, apprécier les beaux yeux et les dents blanches. Tout cela se vendait à l'encan, et la chose restait au plus offrant.

La dernière de ces marchandises, je veux dire la jeune fille, fixa particulièrement mon attention, et je la suivais avec intérêt, car on la promenait plus qu'à demi nue d'un bout du bazar à l'autre, afin que chacun pût la voir à son aise, miser et surenchérir. On n'en donnait pas grand'chose. Elle était pourtant jolie, fort bien faite, et c'était une *sédassi*, c'est-à-dire qu'elle avait de onze à quinze ans, âge auquel les es-

claves sont le plus estimées. Au-dessous on les nomme *commassi*, et au dessus *balègues*. Passé vingt ans elles sont réputées vieilles, et personne n'en veut, à moins qu'elles ne sachent coudre ou faire la cuisine. Si jeune et si belle que fût cette esclave, son air, j'en dois convenir, n'était pas très-doux. Ce qui me frappait surtout en elle, c'était son impassibilité. On eût dit qu'elle n'était point en cause et qu'il s'agissait de toute autre que d'elle. Elle ne prononçait pas une parole, ne faisait pas un geste ; ses yeux fixes et tout grands ouverts n'avaient pas un clignement, et regardaient sans paraître voir. J'ignore à qui elle échut par le droit de la force et de l'argent.

Les autres objets du marché ne sont pas dignes d'une mention : c'étaient des légumes du pays, comme à Kassala, quelques fruits, quelques épiceries, de grossiers ustensiles à l'usage des Bédouins, les vêtements non moins grossiers, des sandales, des bâts, rien, en un mot, qui fût propre à tenter ma convoitise ou même à éveiller ma curiosité, si ce n'est pourtant des brides de dromadaire en cuir artistement tressées et ornées de glands en verroterie. Une machine sans nom, sorte d'abattoir humain destiné aux exécutions, s'élève au beau milieu du marché, pour l'exemple sans doute ; mais les habitants ne s'en émeuvent pas le moins du monde, et, même quand fonctionne la sanglante machine, les affaires vont leur train comme si de rien n'était.

Sous le rapport ethnologique le bazar de Khartoum offre un piquant intérêt. On y voit réunis des individus de chacune des races qui peuplent cette partie du monde, et tous sont reconnaissables à la couleur plus ou moins foncée de leur peau. Les Turcs, les Grecs, se distinguent par leur blancheur; les Arabes nomades, venus originairement du Hedjaz, sont d'un brun déjà beaucoup plus foncé, et se nomment *asfar;* viennent ensuite les cuivrés, *kat-fatel'-olem;* les roux, *ahmar;* les bleus, *azrak;* les verts, *ahkdar;* et enfin les noirs ou *nuba*, descendus des montagnes du Sud, notamment du Takel, qui forme la frontière méridionale du Cordofan. J'eus là une nouvelle occasion de remarquer que les nègres ont presque tous le talon saillant en arrière, le pied plat en signe de servitude, et qu'ils n'ont pas de mollet. Chaque espèce a, comme on vient de le voir, son nom particulier dans l'idiome du pays, et l'habitude les fait reconnaître au premier coup d'œil; elles forment, en se croisant entre elles, des variétés nombreuses.

On remarque la même diversité tant dans les traits du visage, plus ou moins réguliers, suivant la race, que dans la qualité des cheveux plus ou moins crépus et tous parfaitement noirs. Il y a pourtant des cheveux rouges; mais ils sont très-rares, et leurs propriétaires ont une mauvaise réputation : ils passent pour méchants, pour fourbes, et on les mé-

prise autant qu'on s'en défie. Ce préjugé, assez général même en Europe, paraît avoir régné déjà parmi les anciens Égyptiens. On voit dans les peintures sépulcrales de Thèbes de pauvres diables à cheveux rouges, esclaves ou captifs, étroitement garrottés, et qui semblent réservés au dernier supplice. Typhon, le Dieu du mal, était représenté avec les cheveux rouges. Les peintres du temps, ignorant l'art des nuances, distinguaient les différentes races par des couleurs tranchées, depuis le rouge et le jaune clair jusqu'au noir le plus sombre, et ils donnaient à leurs dieux, par respect, des couleurs de convention.

On a parlé, il y a quelques années, d'hommes à queue appartenant à la prétendue peuplade des Niam-Niam, établie Dieu sait dans quelle partie du Soudan. Le père de cette découverte, ou de cette invention, est un renégat français fixé quelque temps à la Mekke. Il n'a pas vu les queues, mais quelqu'un lui aurait dit avoir vu quelqu'un qui les aurait vues. Jusqu'à plus ample information, on fera bien de reléguer ces hommes-singes dans la république des faunes et des centaures, sans parler de l'homme caudifère de Charles Fourier à qui revient l'honneur de l'invention. Je dois convenir cependant qu'un médecin européen du Soudan m'a dit, à ce propos, avoir trouvé une vertèbre de plus qu'à tout le monde à des esclaves nègres ame-

nés des régions du Sud, et cette vertèbre inférieure était même, à ce qu'il affirmait, retournée en dehors, ce qui constituerait l'origine d'un appareil caudal.

Puisque nous voici sur le chapitre des merveilles et des ouï-dire, j'ajouterai que des jellabs m'ont protesté avoir vu des licornes dans les montagnes qui confinent au sud avec l'Abyssinie. La chose, à tout prendre, n'a rien d'impossible, et l'existence de cet animal réputé fabuleux n'a rien de contraire aux lois naturelles. Il n'est pas plus extraordinaire de porter une corne au milieu du front que de la porter sur le nez, comme le rhinocéros. Une dans son plan, la nature est infinie dans ses formes.

Pour revenir aux habitants de Khartoum, je n'entends parler que des indigènes, ce sont de bonnes gens au fond, comme le sont en général tous les Soudaniens dans leur état naturel, et avant d'être gâtés par les Turcs, qui leur ôtent des vertus sans leur rien donner en échange. On ne peut mieux les définir qu'en disant que ce sont des enfants, enfants par l'imprévoyance et par la mobilité. Leurs passions s'éteignent aussi vite qu'elles s'allument. Tant que l'accès dure, ils sont capables des dernières violences ; mais à peine est-il passé qu'ils retombent dans la bonhomie et l'indolence qui constituent le fond de leur caractère. Ils sont fidèles à leur parole et respectent religieusement un dépôt.

Leur hospitalité est sans bornes; un hôte est sacré pour eux et ils se ruinent pour le bien traiter; n'eussent-ils qu'un mouton, ils le tuent sans regret en son honneur. Cette vertu est chez eux si grande, qu'ils la pratiquent au delà même du tombeau. Quelqu'un cherche-t-il asile dans un cimetière, il n'a qu'à s'étendre sur une tombe; le mort qui l'habite le protégera, et à ce propos ils racontent qu'un étranger n'ayant pas pris cette précaution, et s'étant couché par terre, son sommeil fut troublé toute la nuit par les morts qui se le disputaient, chacun voulant être son protecteur; légende charmante, dont pourraient s'enorgueillir des nations plus raffinées.

Comme tous les peuples primitifs, les Soudaniens ne comprennent pas que le meurtre soit un crime quand il venge un outrage; ils le tiennent bien plutôt pour un devoir, et, comme ils sont toujours armés, le sang coule souvent parmi eux. Voulant réprimer cet abus, Latif-Pacha, un des derniers gouverneurs généraux du Soudan, les a désarmés, et des peines sévères frappent les délinquants. Ils n'osent donc plus se présenter en ville la lance en main, ce qui leur ôte beaucoup de leur physionomie et les rend infiniment moins pittoresques; mais ils la reprennent dès qu'ils sont loin des lieux habités, et la portent toujours au désert. Ces lances sont formidables; assez courtes de hampe, elles ont de larges fers aigus, tranchant des deux côtés et

longs d'un pied. Le Soudanien ne pardonne pas aux Turcs de l'avoir dépouillé de l'arme fidèle que portaient librement ses pères; cette interdiction est à ses yeux le comble de la tyrannie et la plus cruelle des humiliations.

La ville de Khartoum était, du vivant d'Abbas-Pacha, un lieu de déportation, où sa défiance inhumaine autant qu'ombrageuse reléguait tous ceux qui lui étaient suspects, n'importe à quel titre. L'un d'eux, nommé Rifa'a-Bey, avait été au Caire à la tête d'une espèce d'école normale instituée par Méhémet-Ali. Le petit-fils, trouvant par trop européenne cette innovation de son grand-père, l'avait abolie et en avait exilé le directeur à Khartoum, où, comme Denis à Corynthe, il enseignait à lire aux enfants pour gagner sa vie. La chute était rude; mais notre magister prenait assez bien son parti et se résignait, en bon musulman, aux décrets d'Allah. Je le vis plusieurs fois. C'était un homme assez cultivé pour un Égyptien, et, s'il n'avait pas beaucoup de science, il en avait le goût. Élevé à Paris à l'École égyptienne, il parlait français, et a publié en arabe une relation de son voyage et de son séjour en France. Il a l'humeur satirique plutôt qu'admirative; les Parisiens lui prêtent souvent à rire, tout Parisiens qu'ils sont. Une version complète de cet ouvrage serait impossible et fastidieuse, vu ses interminables longueurs; mais il serait pi-

quant d'en traduire au moins quelques fragments, ne fût-ce qu'à titre d'échantillon, et pour se rendre compte des impressions de voyage d'un Arabe égyptien transplanté tout d'un coup sur le boulevard des Italiens.

Je connus aussi, mais de vue seulement, et sans entrer en relation avec lui, Mari-Bey, un autre déporté du Caire, à ce que je crois, qui passe pour un homme distingué, et dont je ne saurais rien dire, sinon que son harem est parfaitement ordonné. Toutes ses esclaves manient bien l'aiguille, ce qui leur donne une grande valeur et atteste une éducation distinguée. Je tiens ce détail de ménage d'une dame française qui avait ses libres entrées dans ce harem modèle, pendant un séjour qu'elle fit à Khartoum une année avant moi.

Un jour on m'annonça l'arrivée d'un nouveau déporté, nommé Abd-er-Rhaman-Bey. Je connaissais au Caire un homme de ce nom, Maltais de naissance, devenu musulman par conviction ou par situation, et marié à une aimable Française appelée de Paris par Clot-Bey pour faire un cours d'obstétrique. Employé dans l'administration du Transit, après avoir été quelque temps gouverneur de Suez, il était tombé dans la disgrâce d'Abbas[1], et avait

1. Voici la cause de cette disgrâce. Méhémet-Ali avait abandonné à un consul de Toscane le monopole du séné, fort abondant dans ses domaines du Soudan. A l'abolition des monopoles,

perdu son emploi. En entendant prononcer un nom qui était le sien, je crus tout d'abord, et la supposition était naturelle, que, victime d'une recrudescence de persécution, il avait fini par être, comme tant d'autres, exilé dans la brûlante Sibérie du tzar égyptien.

Information prise, il se trouva que ce n'était pas mon Abd-er-Rhaman, mais un vieux Copte portant le même nom, le même titre, et qui, gouverneur de Mansoura, dans la Basse-Égypte, la ville précisément où saint Louis a été fait prisonnier, il y avait commis, par cupidité, des barbaries abominables. Pour arracher aux malheureux l'argent qu'ils n'avaient peut-être pas, il les faisait scier entre deux planches, supplice renouvelé de Domitien ou de Néron, qui l'infligeaient aux premiers chré-

le concessionnaire avait réclamé des dommages et intérêts. De là un long procès avec le gouvernement égyptien, qui a fini par le perdre. Appelé à faire un rapport sur cette affaire, Abd-er-Rhaman avait employé le mot *padischa* à propos du territoire égyptien du Soudan, voulant dire par là qu'il était domanial, relevant par conséquent du souverain, c'est-à-dire du sultan. Là dessus grande fureur d'Abbas. Il fait venir Abd-er-Rhaman, l'accable des injures les plus grossières, et, lui reprochant son infirmité (Abd-er-Rhaman est privé d'un œil), il lui dit que Dieu l'a éborgné pour le punir de ses méfaits. « Le Soudan, ajoute-t-il, a été conquis par mon grand-père; il appartient donc en propre à ma famille, à moi, non au sultan, et il n'y a qu'un traître de ton espèce qui puisse soutenir le contraire. » Après cette belle déclaration de principes, il avait brutalement chassé le coupable avec un redoublement d'invectives.

tiens. Mais ce n'est point pour ces crimes qu'il avait été déporté; c'est parce qu'il était devenu suspect, je ne sais à quelle occasion, au vice-roi qui sans doute aussi convoitait ses grands biens.

Ce misérable qui, je crois, était septuagénaire, avait été enlevé la nuit par les cawas du milieu de sa famille, et embarqué sur le Nil sans autres vêtements que ceux qu'il portait. Il avait sur lui, disait-il, pour toute richesse, un medjidi (cinq francs) et une montre. A son arrivée à Khartoum, il avait été déposé dans la prison et supportait son revers de fortune avec une résignation, une constance digne d'une meilleure vie. A l'entendre, vous l'eussiez pris pour un philosophe envoyé aux carrières pour prix de ses vertus.

Il s'attendait à être envoyé plus loin encore, Khartoum n'étant que le premier degré de la déportation égyptienne. Ceux dont Abbas voulait se débarrasser tout à fait étaient relégués au fond du Fazogl, pays malsain, mortel, situé à l'extrémité méridionale de l'ancien royaume de Sennâr, et où, comme on l'a vu plus haut, il existe des mines d'or, à l'extraction desquelles on employait les condamnés. Comme si ce n'était pas assez de dangers, de fatigues, de tortures, Abbas, à la fin de ses jours, avait envoyé des architectes dans ces terres maudites, afin d'y construire une vaste prison destinée à ensevelir ses victimes. J'aime à croire que

sa mort aura fait abandonner pour jamais ce projet inhumain, et ramené dans leurs foyers, sinon le Copte de Mansoura, du moins Rifa'a-Bey et ses compagnons d'infortune.

Un de ces derniers n'avait pas attendu ce moment, quoiqu'il fût alors bien prochain, pour prendre la clef des champs : c'était un jeune homme brillant, m'a-t-on dit, frappé d'exil je ne sais pourquoi; il s'appelait Ali-Bey Hassib. Soit qu'il craignît les mines et la prison modèle du Fazogl, soit qu'il s'ennuyât seulement au Soudan, il s'était enfui de Khartoum quelques jours avant mon arrivée. Sa périlleuse entreprise avait été préparée avec un grand secret, exécutée avec bonheur, et l'on n'avait pu découvrir la direction qu'il avait prise. Il s'était réfugié probablement à Souakin ou à Massaoua, villes turques où les ennemis d'Abbas étaient sûrs d'être reçus en amis, comme d'ailleurs dans toute l'étendue de l'empire, sans en excepter Constantinople. Les détracteurs d'Abd-el-Kader-Bey l'accusaient de peu de vigilance. Ses partisans disaient tout bas que, s'il n'avait pas précisément favorisé le dessein d'Ali-Bey, il avait fermé les yeux sur sa fuite.

Le médecin en chef de la province est le docteur Peney, un Français au service d'Égypte, et fixé dans le pays depuis longues années. Il a épousé une Abyssinienne dont il a des enfants café au lait. J'allai le voir en arrivant, et trouvai en lui un double

compatriote, car il est né à Saint-Genix, village du pays de Gex, à une lieue de Genève, ville où je suis né moi-même.

.... Io son Sordello
Della tua terra....

aurait-il pu s'écrier, comme le poëte de Mantoue visité par Virgile au Purgatoire. Nous nous embrassâmes comme les deux ombres et nous fûmes à l'instant amis. Je lui dois, outre l'agrément de son commerce, des renseignements précieux sur le pays. Sa maison était spacieuse, commode, et il y avait au milieu de sa cour un beau henné à côté d'un puits.

A peine lui avais-je dit mon nom qu'il était sorti sans répondre pour rentrer l'instant d'après avec un livre à la main : « Voyez si je vous connais ! » dit-il en me le présentant. Or ce livre était *Chavornay*, un ouvrage de ma façon, publié à Paris quelque quinze ans auparavant, bien que je fus surpris, et encore plus flatté de rencontrer si près de l'équateur. On ne se figure jamais assez le chemin que font les livres et les idées avec eux, ni quelles sympathies un auteur éveille au loin sans même s'en douter. C'est la véritable communion des âmes, et j'ajoute que ces communications à distance, ces amitiés inconnues, sont le prix le plus cher du travail.

M. Heuglin, consul ou vice-consul d'Autriche, me vint rendre visite à l'instant chez le docteur Peney, avec un médecin allemand qui demeurait alors avec

lui, et dont le nom m'a échappé, à moins que ce ne soit Guesspih, ou quelque chose comme cela. M. Heuglin composait à lui seul tout le corps consulaire. L'agent anglais était absent, ainsi que celui de Sardaigne, M. Vaudey, qui précisément dans ce temps-là tombait sous les flèches d'une tribu du Nil-Blanc, à propos d'un hippopotame tué dans le fleuve, et dont les indigènes disputaient la propriété aux gens du consul. Ces trois puissances, l'Autriche, la Grande-Bretagne et la Sardaigne, sont les seules qui aient des représentants à Khartoum, et la France ne ferait pas mal d'en avoir un.

M. Heuglin était un capitaine d'artillerie, et son envoi à Khartoum passait pour une disgrâce qu'il s'était attirée par ses opinions politiques; on le disait du moins, et je veux bien le croire, quoiqu'il n'y parût guère. *Swartz-gelb* pur sang, c'est-à-dire Autrichien jusqu'à la moelle des os, tous ses vœux, dans la campagne d'Orient à peine alors commencée, étaient pour la Russie, et il professait pour les Hongrois une haine si violente, qu'il avait donné à son domestique le nom de Kossuth, disant que, lorsqu'il le châtiait, il se faisait illusion à lui-même, et se figurait avoir sous sa canne le tribun hongrois lui-même....

Au demeurant le meilleur fils du monde.

Il arrivait d'un voyage scientifique en Abyssinie,

et avait des connaissances étendues en histoire naturelle, notamment en ornithologie[1]. Sa maison était une véritable ménagerie, où se trouvaient rassemblés presque tous les animaux du pays, lions, panthères, singes, bien d'autres encore; et je pus, à sa grande satisfaction, presque *de visu*, lui donner des nouvelles de deux jeunes rhinocéros qu'on avait pris pour lui dans le désert de Taka. Il possédait, entre autres curiosités, un fourmilier, animal fort rare et dont il n'existe, je crois, en Europe, aucun échantillon. Il est grand comme un lièvre, mais bien moins agile, et n'a aucun moyen de défense. Il introduit sa langue, qui est fort longue, au milieu des fourmilières, et, quand elle est couverte de fourmis, il les avale, et continue ainsi tout le long du jour. Toutes les richesses de M. Heuglin étaient destinées aux établissements savants de Vienne, où elles doivent se trouver à l'heure qu'il est. Son exil touchait dès lors à son terme.

Il succédait dans ses fonctions de consul au docteur Reitz, l'un des premiers explorateurs du Soudan oriental, aussi distingué comme homme que comme savant, et qui était mort tout récemment des suites de ses voyages, à l'âge de trente-trois ans.

Je pourrais citer d'autres Européens, des Français même, établis à Khartoum, tel, par exemple, que

1. M. Heuglin a, depuis son retour en Europe, publié son voyage en allemand.

le pharmacien en chef de la province, un Marseillais devenu musulman, qui avait déjà épousé, puis répudié une cinquantaine de femmes, sans compter celles qu'il a eu depuis et qu'il aura encore. Khartoum est le vestibule de la barbarie, le point intermédiaire entre la vie sauvage et la civilisation, dont il marque de ce côté la limite extrême; mais quelle civilisation! A peu d'exceptions près, elle n'y est connue que par le raffinement de ses vices, et l'Europe n'est représentée là en général que par l'écume de ses populations. Des marchands avides y vont chercher des dents d'éléphant qu'ils échangent contre des verroteries avec les riverains du Fleuve-Blanc, et se croient tout permis dans ces régions lointaines. Aussi que d'abus, que d'excès de tout genre, que de crimes impunis! On m'a cité deux de ces trafiquants, et des plus notables, qui tous deux avaient été marqués en Europe et s'y étaient connus.... au bagne probablement. J'en passe et des meilleurs. *Ab uno disce omnes.*

Jugez ce que doivent se permettre de tels hommes, livrés sans frein à tous les instincts les plus dépravés. Le meurtre est le moindre de leurs méfaits. Ajoutez à cela qu'ils passent leur vie à se dénoncer les uns les autres et à s'imputer réciproquement toutes sortes de forfaits. Peut-être ont-ils tous raison. Ainsi, par exemple, un marchand français était accusé par un autre de faire la traite des noirs,

crime puni par les lois françaises. M. Vaudey lui-même, tout consul de Sardaigne qu'il était, venait, au moment de sa mort, d'être appelé à Turin, sur la dénonciation d'un de ses compatriotes, qui ne l'accusait de rien moins que d'avoir tué un de ses propres domestiques. On sent bien que je ne livre point de pareilles histoires à la publicité pour le plaisir de faire un scandale inutile, et d'ailleurs sans intérêt; je n'ai voulu que montrer par des faits positifs les tristes exemples que les chrétiens donnent aux habitants de l'Afrique centrale. Je le demande, la vie sauvage, avec toutes ses superstitions, toutes ses ignorances, n'est-elle pas préférable encore à une civilisation ainsi représentée? et quelle idée les indigènes doivent-ils se faire de l'Europe, à la vue de tels Européens?

Je ne cite que pour mémoire des touristes américains qui commencent à paraître de temps en temps dans ces régions lointaines, et des officiers anglais qui viennent de Bombay, d'Aden et même de Londres, chasser pendant leurs congés, non plus le lièvre et le renard, comme en Europe, mais l'hippopotame et le lion.

Dès le soir de mon arrivée, il y eut une grande fantasia en plein air, devant la maison de Rifa'a-Bey, ce déporté lettré dont j'ai parlé plus haut. Il y en avait tous les jours en l'honneur des accordailles du fils d'Abbas avec une fille du sultan. Les

chants et les danses étaient entremêlés de feux d'artifice, et les fusées, en s'élançant dans l'espace, me rappelaient celles qui, la nuit précédente, m'avaient empêché de me perdre au milieu du désert. Ces chants et ces danses étaient exécutés par des femmes égyptiennes ou abyssiniennes, qui ne se distinguaient les unes des autres que par la teinte plus ou moins foncée de leur peau. Toutes avaient le visage découvert, contrairement à la loi du Koran, et je ne pouvais que m'en féliciter, vu qu'elles étaient toutes d'une beauté accomplie et dans la fleur de la jeunesse. Il est impossible d'avoir des yeux plus vifs, des dents plus blanches, un nez plus droit, des traits plus fins et plus réguliers. Vêtues de robes de soie à couleur voyante, où le rouge, le jaune, se mariaient au vert clair et au bleu de ciel, elles avaient les bras et les pieds nus. Une bande de gaze couvrait à demi leur poitrine, et leurs cheveux noirs flottant en arrière étaient ornés jusqu'à l'extrémité de petites monnaies d'or passées dans un fil. La générosité des spectateurs augmente incessamment ces rivières éclatantes.

Elles s'accompagnent, pour danser, du *tar* ou tambour de basque, et de castagnettes de cuivre en forme de cymbales, appelées en arabe *sadjat* où *saganet*, dont elles jouent avec une dextérité merveilleuse. Leurs danses et une partie de leur costume sont absolument les mêmes que l'on voit

représentés dans les peintures des anciens hypogées, et je ne doute pas qu'ils ne se soient conservés par tradition. Les almées, *a'oudlem*, ou danseuses, forment en Égypte une caste à part, comme elles en devaient former une au temps des Pharaons. Elles sont beaucoup plus cultivées que les autres femmes de l'Orient, savent lire, écrire, et beaucoup sont poëtes. Vivant en dehors de la loi commune, elles ne se marient point, ignorent par conséquent la claustration, la servitude du harem, et, aussi indépendantes par nature que par profession, elles jouissent d'une liberté sans bornes. Appelées dans toutes les fêtes privées et publiques, il n'y en a pas sans elles ; aussi mettent-elles souvent à très-haut prix leur présence, et ne les a pas qui veut. J'en ai vu payer aussi cher qu'une *prima donna* louée pour chanter dans un concert du faubourg Saint-Honoré ; et plusieurs s'enrichissent à ce métier, qui a ses hasards, ses fatigues, et n'en exclut pas un autre : aussi, toutes recherchées qu'elles sont, ne sont-elles pas en odeur de sainteté.

Abbas-Pacha, excité par sa mère, une dévote intolérante à la façon des dévotes européennes, et inspiré d'ailleurs par son propre bigotisme, avait exilé du Caire toutes les almées, et les avait reléguées dans la Haute-Égypte. La police les traquait comme des bêtes fauves, et faisait des razzias dans tous les quartiers de la ville. Malheur aux pauvres

filles qui étaient prises en flagrant délit ! elles étaient fouettées sans pitié, avant d'être embarquées pour le lieu de leur exil. Les Européens eux-mêmes, quoique leurs priviléges soient grands au Caire, ne pouvaient s'en procurer à aucun prix : car celles, en bien petit nombre, échappées à la proscription, étaient frappées de terreur, et rien ne pouvait les arracher des retraites où elles se tenaient cachées. Ayant voulu moi-même me donner, et donner à quelques amis ce divertissement tout national, la chose me fut impossible, quoique je fusse assisté par des indigènes très-expérimentés en pareille matière, et que la police du quartier eût promis de fermer les yeux et de se boucher les oreilles.

Je fus donc très-agréablement surpris et amplement dédommagé en tombant au milieu des fantasias officielles de Khartoum, et je ne fus pas moins étonné d'y voir assister, comme pour les encourager, les légitimer par leur présence, nonobstant la réprobation du maître, le gouverneur en personne et les principales autorités du pays. La fête se renouvela le lendemain devant la maison du consul, célébrée dans les mêmes circonstances et sous les mêmes auspices, sans oublier le classique feu d'artifice, dont les clartés fugitives jetaient d'étranges reflets sur les visages noirs et blancs des assistants. Des torches de résine portées par des domestiques ou par des esclaves convertis en candé-

labres, éclairaient la scène, et les gens du consul faisaient circuler du sorbet. Tout cela se passait à l'ombre du pavillon d'Autriche, qui flottait sur la porte du consulat.

Les almées étaient pour moi toute la fête. Leur chant monotone, lent, singulièrement primitif et absolument étranger à toutes les notions musicales de nos pays, avait je ne sais quel charme indéfinissable ; sa monotonie même faisait sa puissance et, quoiqu'il sentît d'une lieue ses Pharaons, il plongeait l'âme à la longue et la berçait mélancoliquement dans une rêverie profonde. Les danses sont beaucoup plus variées ; elles étaient exécutées avec une grâce, une légèreté, une ardeur extraordinaires. Nos ballets, ni rien de ce qu'on voit dans nos salons, n'en sauraient donner l'idée. Les danses espagnoles seules s'en rapprochent un peu, avec cette différence que ces dernières s'exécutent par couples, tandis que les almées dansent toujours seules : nul homme ne danse jamais avec elles.

J'étais, comme le reste des spectateurs, assis sur un angareb, et nous faisions cercle autour des danseuses, de manière que leurs robes nous frôlaient en passant, en même temps que leurs regards et leurs sourires allaient directement et de fort près à leur adresse. L'une d'elles, plus habile et plus à la mode que les autres, se mit à exécuter la danse du sabre, danse d'un grand caractère, qui exige beaucoup

d'agilité et encore plus de souplesse : car les mouvements des pieds, des bras, du corps tout entier, doivent se combiner, s'accompagner pour ainsi dire les uns les autres, et s'harmoniser sans effort, sans roideur, avec un art poussé jusqu'au naturel. Tantôt le sabre tourbillonne sur la tête de la danseuse en jetant des éclairs ; tantôt elle le rabaisse et le tient fixé près du sol, comme pour frapper un ennemi terrassé. Dans ce dernier mouvement, la Terpsichore africaine m'approcha de trop près, et la lame m'atteignit le doigt au passage sans même qu'elle s'en aperçût La danse terminée, elle vit couler le sang, et alors seulement comprit ce qui s'était passé. Sa maladresse pouvait lui coûter cher, car la police turque est sans ménagement, sans égards : sur une plainte, sur un mot de moi, la pauvre fille eût été fustigée à l'instant sans pudeur, sans merci ; cette cruauté eût même été pour les exécuteurs une partie de plaisir. Elle se vint jeter à mes pieds toute tremblante, et me baisait les mains pour m'émouvoir, comme si j'eusse été capable d'une barbarie si grossière. Mais elle en fut quitte pour la peur et fut bientôt rassurée. Tout sanglant qu'il était, l'incident n'eut pas d'autres suites. Le docteur Peney pansa mon doigt sur place, et la fantasia continua sans que j'en perdisse une note ni un pas.

Une autre danse célèbre dans le pays et fort goûtée

des Turcs est celle de l'abeille. La danseuse suppose qu'elle a une abeille sous ses habits, et, pour la chercher, s'en dépouille les uns après les autres avec des mouvements, des gestes qui expriment tour à tour la crainte d'être piquée et l'espoir d'être délivrée de son ennemi. Mais comme ce petit drame est un peu vif, surtout au dénoûment, on ne se le permet guère que dans le particulier. On ne l'oserait sur la place publique. Je dois convenir que toutes les danses qui se succédèrent étaient relativement fort décentes, quoique la volupté, sinon la passion, soit l'âme de presque toutes, et que, à peu d'exceptions près, elles n'aient d'autre but que d'éveiller les sens.

Dans les entr'actes, les almées allaient s'asseoir familièrement auprès des spectateurs dont elles désiraient capter la faveur ou piquer la générosité. Elles n'ont point l'humeur farouche et, semblable aux Aspasies de la Grèce, cette race de femmes à jamais perdue et regrettable à plus d'un titre, le chant et la danse ne sont pas, ainsi que je l'ai dit, leur unique industrie, quoiqu'on se cache de leur commerce. Comme la plupart ont de l'esprit et toutes beaucoup d'entrain, la conversation ne languit pas avec elles, et les propos galants, si j'ose employer un mot si peu oriental et qui sent si fort son XVIIIe siècle, circulent publiquement avec une naïveté tout à fait primitive. Les Turcs sont lourds à la réplique

et toujours grossiers. Les Arabes, plus spirituels et plus vifs, ont la repartie plus prompte et le langage plus raffiné. Ajoutons à la gloire des almées d'Égypte qu'elles parlent en général un excellent arabe. Un étranger ne saurait avoir de meilleurs professeurs, ni surtout de plus agréables.

Deux de ces femmes libres m'avaient particulièrement frappé par leur grâce et leur gentillesse : l'une était une Égyptienne, nommée Fatma, fort à la mode en ce moment; l'autre une Abyssinienne très-belle, une Cypris noire, dont le nom quelque peu barbare d'Atanienho n'est que la traduction littérale du mot français Dieudonnée. Je les revis plusieurs fois, et toujours avec un nouveau plaisir, suivant la formule constitutionnelle ; je les revis notamment et de plus près chez l'excellent docteur Peney, qui me donna dans sa maison une fantasia charmante, beaucoup moins cohue, et partant plus agréable, plus intime que celles de la place publique.

Le consul me donna, lui aussi, une fantasia particulière qui était une variété dans l'espèce. Je n'avais jusqu'alors entendu chanter ni vu danser que des Égyptiennes ou des Abyssiniennes instruites dans l'art des premières, toutes almées de profession, qu'à la rigueur on peut voir et entendre au Caire aussi bien qu'à Khartoum. Il me restait à faire connaissance avec les danseuses du Soudan, et c'est la sur-

prise que M. Heuglin m'avait ménagée. On commença par dîner dans son jardin, et l'on dîna fort gaiement; après quoi, la nuit étant venue, on alluma des torches, et je vis arriver une troupe de femmes enveloppées de la tête aux pieds dans leur *ferdah*, large pièce de toile blanche bordée de franges aux deux bouts. J'ai dit des femmes, parce que je savais que c'en était en effet, car on les eût prises pour des fantômes. Elles vinrent nous baiser la main respectueusement l'une après l'autre, puis s'accroupirent en groupe sur des nattes qu'on leur avait préparées.

La première à se dévoiler fut une grande femme d'un certain âge, quelque chose comme trente ans, dont le visage assez régulier était d'un beau noir, et dont la coiffure tout isiaque me frappa singulièrement pour en avoir vu de semblables dans des figures de l'Égypte ou de l'Éthiopie anciennes. Ses cheveux tressés, gommés, étaient relevés en trois touffes énormes, deux latérales et une par derrière, retenues par un large cercle d'or en manière de diadème. Cette femme, nommée Fakebaro, était une entrepreneuse de musique et de danse indigènes, pis que cela, une *impresaria*, comme disent les Italiens; les jeunes filles qui lui servaient à défrayer son industrie étaient des esclaves achetées par elle, sa propriété par conséquent, et dont les talents l'enrichissaient sans les enrichir

jamais elles-mêmes, car les malheureuses ne possédaient rien: leur corps n'était pas même à elles.

Enfin le ballet commença ; ballet étrange, je vous assure, et qui n'a rien de commun avec tout ce que j'avais vu jusqu'alors. Sur un signe de la maîtresse, qui resta accroupie à l'écart et enveloppée dans son ferdah, les esclaves, au nombre de six ou sept, se levèrent, et, se dépouillant du leur, demeurèrent absolument nues, au *raat* près, qui leur ceignait le bas des reins. Toutes étaient de la première jeunesse, faites à ravir, et, quoique parfaitement noires, elles avaient le nez aussi droit, les lèvres aussi minces et l'ovale du visage aussi pur que les plus jolies femmes de Paris. Elles n'avaient ni tambours de basque, ni castagnettes : elles dansent à la voix, l'une après l'autre, et celles dont ce n'est pas le tour battent la mesure dans leurs mains. Fakebaro faisait naturellement l'office de chef d'orchestre, chantait et battait plus fort. A mesure que la danse s'anime, le chant s'anime aussi et dégénère en hurlements.

Pendant ce temps, la danseuse, seule au milieu du cercle comme une statue d'ébène, paraît plongée dans une profonde extase. La tête renversée en arrière, la poitrine tendue, les bras roidis, elle paraît soutenir une lutte intérieure et combattre une force invincible qui l'entraîne où elle ne veut pas aller.

Puis bientôt sa poitrine s'enfle, tout son corps est agité de frémissements nerveux, elle s'avance à petits pas, mais en cadence, et comme poussée toujours malgré elle, vers un des spectateurs qu'elle a choisi ou qu'on lui a désigné, celui d'ordinaire à qui la fête est destinée; elle arrive enfin devant lui, elle s'arrête en palpitant, elle tombe, et, pour peu qu'il soit poli, il la reçoit dans ses bras.

Voilà toute la danse des Soudaniennes, et le drame qu'elles figurent est assez clair, assez diaphane pour être compris, même à la lecture, sans avoir besoin de commentaire. Quand l'une a fini, l'autre commence, et c'est toujours la même chose. Les poses, les gestes, toutes les gradations, toutes les péripéties de cette passion si naïvement jouée et toujours suivie de la même défaite, tout cela, dis-je, est invariablement répété dix fois, vingt fois de suite, et semble stéréotypé d'avance, comme un programme dont il n'est pas permis de s'écarter. Cette danse, cette mimique, si vous voulez, est commune à toutes les femmes du Fleuve-Blanc. Un touriste américain, qui en 1853 y fit un voyage d'agrément, raconte une fantasia célébrée en son honneur par les femmes d'une tribu dont j'ai oublié le nom, et où les choses se passèrent absolument comme chez le consul. Les danseuses réputées les plus habiles sont celles qui mettent le plus de vérité

dans l'illusion, et, représentant la nature avec la fidélité la plus provocante, élèvent la fiction jusqu'à la réalité. A quoi je pourrais ajouter, sans vouloir médire de personne, que la réalité suit bien souvent la fiction.

Le chant remplissait l'intervalle des danses, et celui-là est encore plus primitif, plus monotone que celui des almées. Il se compose de deux ou trois notes tout au plus, qui reviennent toujours les mêmes, avec la même intonation; et, non moins élémentaire, l'accompagnement de ces cantilènes traînantes consiste, comme pour la danse, à frapper les mains l'une dans l'autre. Les chanteuses improvisent d'ordinaire les paroles qui leur servent de libretto, et ne font pas pour cela de grands frais d'imagination. Ce soir-là, le libretto était naturellement en l'honneur du consul, qui donnait, qui payait la fête, et se composait d'une phrase unique où sa générosité était portée aux nues. Il finit lui-même, toute modestie à part, par se fatiguer d'un éloge si peu varié, quoique si bien mérité.

Pour en finir avec les danseuses en robe de soie et les danseuses en raat de cuir, je dirai que les premières, c'est-à-dire les almées, sont tout à fait libres, vivent où elles veulent et comme elles veulent, seules ordinairement, et que leurs profits sont bien à elles; tandis que leurs rivales du Soudan

étant esclaves, ainsi que je l'ai dit, vivent en commun dans la maison et sous la règle, que dis-je? sous la verge d'une maîtresse qui les loue, les vend, les exploite de toute façon, et s'enrichit de leurs veilles, de leurs fatigues, de leurs talents. Je fus curieux, pour tout voir, de visiter quelques-unes de ces étranges communautés. Nous fîmes donc, janissaire en tête et à la clarté des falots, plusieurs expéditions nocturnes dans ces noirs sérails, noirs dans toutes les acceptions du mot, autant par celles qui les peuplent que par les bouges qu'elles habitent. Je renonce à peindre ces intérieurs sans nom dans aucune langue. La volupté expire à la porte de ces tristes lieux, qui soi-disant lui sont destinés, mais où il n'y a de place que pour la dégradation, la misère, la pitié.

Il règne à Khartoum une liberté de mœurs qui sent fort la vie sauvage. Les Européens s'en accommodent parfaitement, et l'exagèrent encore, bien loin de la réprimer. On peut donc dire avec raison que la vie sauvage déteint ici sur la civilisation, bien plus que la civilisation sur la vie sauvage. En bonne humanité, c'est le contraire qui devrait avoir lieu. Les Turcs et les Arabes cachent et clôturent leurs femmes au fond des harems, et les eunuques commis à leur garde répondent de leur fidélité. Quant aux indigènes, c'est pis encore : ils croient si peu à la vertu féminine, qu'ils ont adopté l'infibula-

tion, usage barbare que le gouvernement égyptien essaye en vain de combattre, et qui résiste à toutes ses prescriptions. A cette industrie, qui est l'apanage des matrones du pays, celles-ci en joignent beaucoup d'autres. Ce sont des puissances occultes, mais de véritables puissances, qui, pour agir dans l'ombre et le mystère, n'en sont que plus redoutées et plus redoutables. Elles sont en communication continuelle avec toutes les classes de la population, depuis le harem du pacha jusqu'à la tente du Bédouin, et les deux sexes les consultent avec une égale confiance pour tous les maux du corps et de l'esprit : car pour tous elles ont des recettes merveilleuses, des secrets infaillibles.

Ces Canidies africaines sont les sorcières du moyen âge, d'autant plus sorcières qu'elles pratiquent des incantations destinées à conjurer les maléfices des mauvais esprits et l'influence du mauvais œil. La profonde ignorance et la superstition non moins profonde où sont plongées les populations du Soudan donnent un grand crédit à ces impostures. L'empire de ces filles d'Éblis ne se borne pas au Soudan, il s'étend dans toute la Nubie et jusqu'en Égypte. Une d'elles s'était fait au Caire un grand renom. Entre autres sortiléges, elle faisait apparaître des bras, absolument comme M. Home, le grand spiritiste du jour, et bien avant lui. Méhémet-Ali, dont l'athéisme n'était pas cré-

dule, voulut en avoir le cœur net : il assista à une expérience, et ayant découvert la fraude, il fit coudre incontinent dans un sac et jeter au fin fond du Nil la pauvre enchanteresse. Tout n'est pas profit dans le métier.



III

MISSION DU NIL BLANC.

Dès mon arrivée à Khartoum, je m'étais rendu à la Mission autrichienne établie dans cette ville pour la conversion des sauvages du Nil Blanc. J'en avais connu le chef, le docteur Ignace Knoblecher, au vieux Caire, au moment où il s'y embarquait, l'année précédente, pour regagner Khartoum après un voyage en Europe. Il y avait conduit en manière d'échantillon, et promenait avec lui de ville en ville un de ces sauvages de la tribu des Bari, située à quatre ou cinq degrés de l'équateur; il l'avait converti, ou du moins apprivoisé. C'était un grand noir, fort laid, vêtu d'une robe rouge, coiffé d'une plume, et qui portait toujours sous le bras l'oreiller de bois dont les Soudaniens, comme les Abyssins, ne se séparent jamais; usage bien ancien, car on retrouve des momies dont la tête repose sur un oreiller semblable. L'aplomb de cet homme était surprenant. Il ne s'é-

tonnait de rien, et rien ne l'embarrassait. Orgueilleux jusqu'à la puérilité, il se disait, se croyait prince, et il exigeait des égards qui allaient jusqu'au respect. Dînant avec son protecteur chez les consuls et dans les premières maisons de l'aristocratie autrichienne, je crois même à la cour, il réclamait partout la place d'honneur, et sa susceptibilité donnait partout la comédie.

Dès cette époque, c'est-à-dire au mois d'octobre 1853, j'avais eu la velléité de m'embarquer avec le docteur Ignace et de remonter le Nil dans sa compagnie jusqu'à sa destination. Ce projet n'eut pas alors de suite. J'étais prédestiné à aborder le Soudan par un autre côté et à descendre le Nil au lieu de le remonter. J'avais espéré retrouver le docteur à Khartoum; il n'en fut rien. Le docteur missionnaire était alors sur le Fleuve-Blanc et n'était pas près d'en revenir. Je fus reçu à sa place par son procureur, un prêtre lombard nommé dom Joseph, et qui, en l'absence du chef, gouvernait la maison. Occupé en ce moment de bâtisse, sa grande affaire était de fabriquer des briques, opération pour laquelle il se plaignait de rencontrer beaucoup de difficultés. Ce fut la première chose, la seule d'abord dont il m'entretint.

La Mission occupe un assez grand bâtiment ou plutôt un groupe de bâtiments construits avec une solidité relative, mais dont l'architecte n'a pas fait

grands frais d'imagination. Plusieurs cours irrégulières, hantées par des chats-tigres soi-disant privés, et dont une est ombragée d'un beau sycomore, séparent les uns des autres les divers corps de logis. Un immense jardin tient à la maison et, clos d'un mur en terre, s'étend jusqu'au Fleuve-Bleu. Pour dire la vérité, rien que la vérité, mais toute la vérité, cette mission, étrangement surfaite par quelques voyageurs, est loin de mériter les éloges qu'ils lui ont décernés, et sa réputation est quelque peu usurpée. Cette institution, due exclusivement à l'Autriche, est une affaire, je dirais presque un caprice de cour, si le but en était moins sérieux; elle est sous la protection spéciale de la famille impériale, y compris l'empereur lui-même. Sa mère, l'archiduchesse Sophie, se montre, à ce qu'on dit, très-zélée pour l'œuvre, et les archiducs, quand l'argent manque, contribuent de leur bourse et font contribuer autrui. Le docteur, véritable missionnaire aulique, et laïque d'ailleurs, vient faire de temps en temps acte de présence en Autriche, et n'en revient jamais les mains vides. Sa dernière collecte s'était élevée, disait-on, à plusieurs centaines de mille francs.

Il avait ramené avec lui, non des prêtres, mais un certain nombre d'artisans européens, tous Allemands ou Italiens, et engagés pour un temps déterminé, sans compter une grosse cargaison d'outils, de vivres, de vin, d'approvisionnements de

toute espèce. Les émigrants n'en sont pas mieux nourris, ils le sont même fort mal : une parcimonie toute monacale, et hors de saison vu la circonstance, préside à la distribution de leurs repas; le vin n'y paraît jamais, quoique les médecins européens établis au Soudan en recommandent l'usage comme très-salutaire et presque indispensable à faible dose, aux Européens dépaysés, pour lutter contre la nouveauté, l'insalubrité du climat : aussi ces pauvres gens ne tardent-ils pas à regretter le pays natal et à se repentir des engagements qu'ils ont contractés, engagements inflexibles; car une fois dans ces déserts lointains, il faut qu'ils y meurent s'ils n'y peuvent vivre. C'est la destinée de beaucoup d'entre eux : la mort les décime d'une manière effrayante. Ceux qui survivent sont presque tous minés par la fièvre : on croirait voir des spectres sortis du sépulcre pour y rentrer bientôt.

Pendant ce temps, le chef de cette armée dolente, je veux dire, le docteur Ignace, confortablement installé dans sa cange, faisait bonne chère et ne se refusait rien. Coiffé d'un turban et vêtu d'une longue robe à l'orientale, il porte dans le pays un nom arabe, quelque chose comme Abou-Suleyman, et ne se pique nullement, tout missionnaire qu'il est, de donner aux idolâtres l'exemple de l'austérité chrétienne. Cet amour du bien-être est commun à presque tous les missionnaires envoyés dans ces

contrées, notamment en Abyssinie; et des personnes établies pendant de longues années dans ce dernier pays m'ont affirmé que cette recherche des commodités de la vie ne compromet pas peu, aux yeux des indigènes, l'œuvre pie des apôtres européens, bien différents en cela de leurs modèles des premiers temps.

J'ignore si les affaires de la Mission ont jamais été florissantes; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'alors elles étaient en fort mauvais état. Un établissement a été fondé par elle sous le quatrième degré. C'est une sorte de fort en maçonnerie, défendu par une pièce d'artillerie de petit calibre. La garnison se composait de cinq ou six ecclésiastiques chargés de répandre la religion catholique dans les tribus d'alentour. Or ces tribus, livrées à l'idolâtrie la plus grossière, avaient prêté docilement l'oreille aux prédications des missionnaires, tant que ceux-ci leur avaient donné à boire et à manger. Mais quand l'épuisement des provisions ne permit plus ces distributions quotidiennes, les nouveaux convertis retournèrent à leurs idoles et se mirent à bâtonner les prédicateurs pour leur arracher ce qu'ils n'avaient plus. Tous avaient succombé, à l'exception de deux, dont l'existence était bien précaire au milieu d'un pareil troupeau. Le canon destiné à les protéger n'avait jamais été déchargé, ni même chargé sans doute. Muet sur son

affût, ce n'était qu'un vain simulacre. « Nous sommes des hommes de paix, disaient les missionnaires; il nous est interdit de répandre le sang humain. »

Je ne dois pas oublier d'ajouter que la Mission tient à Khartoum une école fréquentée par de petits moricauds à qui l'on apprend l'italien, le catéchisme, je ne sais quoi encore, mais dont on ne fait assurément ni de grands savants ni de bons chrétiens.

L'expérience a démontré que les missions pacifiques sont toujours stériles; c'est triste à dire, mais c'est ainsi. Le cimeterre a seul converti à l'islamisme l'Afrique et l'Asie, comme plus tard l'arquebuse des Espagnols a converti l'Amérique au catholicisme. Il en fut de même en Europe, et, pour n'en citer qu'un exemple, ne fallut-il pas l'épée de Charlemagne pour renverser les idoles des Saxons? On ne doit donc pas s'étonner que la mission aulique de Khartoum n'ait produit aucun résultat, et, durât-elle cent ans, dans cent ans les choses n'en seront pas plus avancées. J'ai bien peur que le chef actuel de la pieuse entreprise ne partage à cet égard mon opinion, et que ses vues ne soient pas tout à fait désintéressées[1].

1. Depuis que ceci a été écrit, la Mission de Khartoum a été supprimée, et, indépendamment de la dépense qui s'élevait à deux cent cinquante mille francs par an, les motifs de cette suppression justifient pleinement l'idée que l'auteur avait conçue de cette institution.

Un seul des nombreux missionnaires qui se sont succédé sur ces terres ingrates a paru exercer une sorte d'action sur les indigènes et a laissé parmi eux un souvenir : c'était un prêtre italien nommé dom Angelo Vinco, un homme de Dieu qu'animait l'amour du prochain et qui a payé de la vie sa charité. On le prenait pour magicien : ses cheveux blancs et les lunettes qu'il portait ne contribuaient pas peu à accréditer cette opinion. Quelques connaissances qu'il avait en médecine ne servaient qu'à la fortifier davantage encore, et, s'il ne faisait pas toujours tomber la pluie au gré des habitants, ils ne l'en croyaient pas moins doué du pouvoir de la faire tomber. Quant aux conversions, je n'ai pas ouï dire qu'il en eût opéré beaucoup ; mais sa bonté l'avait fait chérir. Il maintenait en paix les unes avec les autres les tribus ennemies, par le seul ascendant de sa parole ; et quand il mourut, il y a de cela quatre ou cinq ans, les hommes et surtout les femmes accompagnèrent son corps, en improvisant en son honneur un chant mélancolique qui est resté dans la mémoire de plus d'un Européen, et que je regrette de n'avoir pas noté lorsqu'on me l'a répété.

Les sauvages du Fleuve-Blanc, comme d'ailleurs tous les sauvages, paraissent fort sensibles à la musique qui produit sur eux, comme sur tout le monde, un effet purement physique. Le docteur

Ignace m'a raconté que se trouvant, lors de son premier voyage exécuté de 1849 à 1850, dans un villagedes Bari nommé Tokiman, vers le quatrième ou le cinquième degré, un missionnaire qui l'accompagnait, plongea les habitants dans l'extase en jouant de l'harmonica, à ce point que le chef de la tribu offrit tout ce qu'il possédait, et sa tribu elle-même, en échange de cet instrument merveilleux. Et dites, après cela, que les chanteurs de l'Opéra sont trop payés!

Les rives du Nil Blanc, Bar-el-Abiad, sont habitées par un grand nombre de tribus, dont la première, en venant de Khartoum, est celle des Hassanieh, issus des premières émigrations du Hedjaz. Ce sont les derniers peuples d'origine arabe qu'on rencontre dans cette direction, et c'est là aussi que finit la domination égyptienne. Les Hassanieh n'ont pas de chameaux; les ânes en tiennent lieu. La condition des femmes, fort belles d'ailleurs, a cela de particulier dans cette tribu, qu'elles se réservent, en se mariant, un jour sur quatre pour en disposer comme bon leur semble : un homme leur plaît-il plus que leur mari, elles ont le droit de l'introduire librement dans leur tente, et leur seigneur et maître est obligé de lui céder la place. Cette étrange coutume en rappelle une non moins étrange, encore en vigueur dans le Cordofan, et qui m'a été racontée par des personnes dignes de toute croyance. Un voya-

geur traverse-t-il dans la campagne une réunion de filles ou femmes occupées à la récolte, il se voit entouré par elles et demeure leur prisonnier jusqu'à ce qu'il en ait choisi une, laquelle s'éloigne avec lui, et retourne ensuite à ses compagnes, très-honorée de la préférence.

Après les Hassanieh viennent, en remontant le fleuve, les Chellouks, race nègre très-belliqueuse, turbulente, pillarde surtout, et partant fort redoutée de ses voisins. Des voyageurs versés dans l'ethnographie africaine ont prétendu que les Fundgi étaient des Chellouks, et la chose n'est pas invraisemblable. L'islamisme est peu répandu parmi eux, et ils vivent sous l'autorité d'un cheik indépendant, qui de mon temps était un certain Abd-el-Nour, Esclave de la Lumière, nom bien prétentieux pour un noir. J'ai trouvé au Maroc une tribu du même nom établie dans les montagnes de l'Atlas.

Aux frontières des Chellouks commence une série de royaumes nègres, s'il est permis de donner ce nom à des peuplades toutes encore à l'état sauvage. La première qu'on trouve en quittant le territoire des Chellouks est celle des Dynkas, où les Turcs firent une reconnaissance militaire en 1822, lors de la conquête du Sennâr; et la dernière au sud qui ait été visitée, est celle des Bari, vers le 4e degré. Toutes ces tribus, sur un espace de sept à huit degrés, sont gouvernées par des roitelets ré-

putés magiciens, et dont le pouvoir est en raison directe de la confiance qu'inspirent leurs enchantements. Une idolâtrie plus ou moins grossière règne parmi ces sauvages, dont quelques-uns vont jusqu'à adorer les arbres. La plupart croient à l'existence d'esprits invisibles répandus dans l'air, et qu'ils combattent souvent à grands coups de lance portés dans le vide, lorsqu'ils ont à se plaindre de leurs mauvais offices. Pour se les concilier ils leur offrent de la *merissa*, bière du pays, fabriquée avec du dourah fermenté. Ils ont de petites idôles en bois grossièrement taillées, où les deux sexes sont représentés.

Leurs prêtres sont des espèces de jongleurs, enchanteurs, imposteurs, nommés *kodjours*, qu'ils ont en grande vénération et qu'ils comblent de présents, c'est-à-dire de bœufs, ou de zébus, parce qu'ils les supposent en rapport avec les esprits et pouvant à leur gré appeler ou arrêter la pluie. Le métier n'est pas toujours bon : car, si la pluie tarde trop à tomber quand elle est nécessaire, on ouvre le ventre au sorcier, comme les Lestrygons auraient fait des outres d'Éole.

Ces hommes primitifs ont quelques superstitions singulières ; ainsi, par exemple, s'ils tuent un lion, ils s'empressent de le brûler et jettent sa cendre au vent, s'imaginant que sans cette précaution les hommes qu'il a dévorés ressusciteraient non sous leur propre forme, mais sous celle du lion lui-

même. Ce qu'ils pratiquent pour le lion, ils le pratiquent également pour toutes les bêtes féroces très-communes sur les deux rives du fleuve. On voit par là que ces peuples croient à la métempsycose, et cette croyance n'est peut-être chez eux qu'un reste des anciennes traditions éthiopiennes: car il est impossible que le puissant empire de Méroé n'ait pas poussé des reconnaissances et créé des relations quelconques sur les bords d'un fleuve si accessible à la navigation. Les sacrifices y sont encore en vigueur : on immole des bœufs sur le tombeau des morts; on en immole aux noces et dans d'autres solennités.

Quelques tribus cependant ont des idées religieuses un peu plus saines. Plusieurs admettent l'existence d'un Grand Esprit unique. Les Nouers, entre autres, qui, avec les Elliabs, sont les moins barbares de tous ces peuples, croient en Dieu dans toute l'acception du mot, et l'appellent Nav. Ils jeûnent pendant un mois au solstice d'hiver. Ils ont une sorte de pape, ou Lama, nommé Douà, qui est censé ne pas manger, ne pas dormir, ne pas mourir, être exempt, en un mot, de toutes les infirmités, de toutes les servitudes humaines. Leur vénération pour lui est sans bornes: inaccessible à tous les yeux, il vit dans un lieu consacré et ne se manifeste que par ses adeptes au commun des mortels. Le roi seul a le droit de communiquer directement avec lui.

En beaucoup d'endroits les affaires de la communauté se traitent en plein air, et les délibérations sont publiques. Tous les hommes de la tribu sans exception se réunissent à l'ombre des arbres, et chacun prend la parole à son tour. Les plus éloquents ont toujours raison et prennent une influence personnelle sur tous les autres. Comme l'amour des distinctions est inhérent à la nature humaine à tous ses degrés de développement, cette égalité de droit est soumise à des restrictions de fait : plus un homme possède de bœufs ou de zébus, ce qui constitue la richesse du pays, plus il est honoré, et il entre dans la caste des *moniès* ou bourgeois : car, hélas ! il y a des bourgeois jusqu'au Nil Blanc. Ceux qui ne possèdent rien ne sont pas comptés pour grand'chose, absolument comme en Europe. Même en certains lieux les forgerons, les charpentiers, les artisans en général, et il en existe dans toutes les tribus, sont fort peu estimés, et désignés sous le nom de *toumouits*, appellation méprisante donnée aussi aux petits pêcheurs qui vivent de leur pêche.

La polygamie est partout en usage. Un homme, particulièrement chez les Bari, prend autant d'épouses qu'il en peut acheter : car c'est le mari qui paye une dot aux père et mère, et cette dot se compose de bétail. Pourquoi pas ? En Moldavie elle se compose bien de cochons. Une femme vaut de dix

à cinquante vaches. Plus on en a, je veux dire d'épouses, plus on est considéré, et plus aussi l'on a d'influence, parce qu'on est allié à plus de familles. Occupées aux travaux des champs ou de la maison, les femmes sont généralement bien traitées par leur mari, qui craindrait, en les maltraitant, de s'aliéner leurs parents. Ces femmes sont d'une fécondité effrayante, et les couches doubles sont presque la loi commune dans plusieurs localités, notamment chez les Dynkas. A la mort du mari, ses femmes font partie de la succession et passent aux fils qui en jouissent à leur tour, leur mère exceptée. On dit même que, de leur vivant, les maris trop vieux se font suppléer par leur fils. Tout séducteur est contraint d'épouser sa victime : s'il est pauvre et qu'il n'ait pas de bœufs pour la payer, il est chassé du village et tué même quelquefois. Dans d'autres tribus, c'est la fille séduite qui est chassée, mais les enfants sont adoptés par sa famille. Les exécutions, les meurtres, les combats, ont toujours lieu loin des villages, parce que la vue du sang rend, dit-on, les femmes stériles. Le meurtrier appartient à la famille du mort, et rachète ordinairement sa vie par autant de bœufs qu'il a de doigts aux pieds et aux mains.

La danse est un goût inné chez tous les sauvages : ceux-ci ne font point exception et s'y livrent avec fureur, surtout la nuit, au son du tambour. Il se

célèbre au retour des pluies de grandes fantasias publiques, sortes de kermès nommées *leri*, où l'on invite les voisins plusieurs jours à l'avance, et qui sont de véritables saturnales. Les hommes vont nus. Leurs armes se composent de lances, de casse-têtes en bois de fer, d'arcs et de flèches dont les pointes sont en fer, ou en dards de porc-épic. Leurs carquois sont en peau de bœuf avec le poil en dehors; leurs boucliers en peau de crocodile ou d'hippopotame. Ils sont généralement de grande taille et fortement charpentés; mais ils ont l'étrange habitude de s'arracher les dents de devant, ce qui ne les embellit pas. Les femmes sont belles et n'ont guère d'autre vêtement qu'un pagne autour des reins. Elles portent des bracelets de fer et d'ivoire. Leurs cheveux sont longs, souples, d'un noir de jais, et seraient bien plus beaux encore si elles y mettaient moins de beurre. Les deux sexes s'en oignent le corps avec volupté.

Aucun de ces peuples n'est anthropophage; tous au contraire sont pythagoriciens, c'est-à-dire que leur nourriture est végétale. Comme ils ont de nombreux troupeaux, les Kiks surtout, établis au 6e degré, ils font une grande consommation de lait, et fabriquent le beurre dans de petits paniers longs très-artistement tressés. Leurs chèvres sont recherchées jusque dans la Nubie. Ils ont beaucoup de miel, des racines bonnes à manger,

différentes espèces de légumes, notamment des courges; plusieurs, comme les Lotophages des Grecs, se nourrissent de lotus, plante très-commune dans quelques districts. Ils font une grande consommation de maïs, soit en grains rôtis au feu, soit en bouillie. Ils mangent très-rarement de la viande, et seulement dans les grandes circonstances, ou à l'occasion des sacrifices. Ce régime patriarcal leur réussit, car leur santé est généralement excellente, leur sang très-beau, et les exemples de longévité sont communs chez eux. Nonobstant leur frugalité, un voyageur m'a raconté que, lorsqu'ils tuent un hippopotame, ils le laissent faisander au grand soleil et vivent dessus tant qu'il dure, quelquefois des semaines entières, lorsqu'il est déjà dans un état de putréfaction très-avancé. De peur de rien perdre, ils mangent jusqu'à la peau, après l'avoir découpée en lanières très-minces, sinon très-tendres. Quelles dents et quels estomacs!

Les premiers Turcs et les premiers Européens qui parurent sur le Fleuve-Blanc furent pris par les riverains pour des magiciens, à cause de leur peau blanche, et accueillis comme des êtres supérieurs. Il y a un siècle environ qu'une caravane de blancs partis du Zanzibar, des Portugais sans doute, venaient par terre tous les deux ou trois ans acheter de l'ivoire chez les tribus supérieures du Nil Blanc.

Une nuit, les naturels massacrèrent ces étrangers : or, à l'apparition des premiers Européens chez ces mêmes tribus, les fils des meurtriers s'imaginèrent que c'étaient les victimes de leurs pères qui revenaient pour se venger, et ils furent frappés à leur vue d'une terreur superstitieuse. Ils étaient d'autant plus autorisés à le croire, que les premières expéditions turques et même européennes furent de véritables tueries, et ceux qu'on ne tuait pas étaient, hommes, femmes et enfants, traînés en esclavage. A la campagne suivante, quand les blancs reparaissaient sur ces bords ensanglantés par eux, les indigènes les croyant tout-puissants, venaient les supplier de ressusciter ceux qu'ils avaient tués l'année précédente.

Les naturels, si cruellement traités au début, et si souvent trompés depuis par les marchands, sont devenus très-défiants à leur égard, très-soupçonneux, beaucoup plus exigeants en fait de conterie et plus prompts à mettre les armes à la main. Un de leurs kodjours, errant dans les forêts du pays de Dim, ne cesse de leur répéter encore à cette heure, et en cela certes il n'a pas tort, que c'en est fait à jamais de leur liberté s'ils entrent en communication avec les blancs; que les blancs, de quelque côté qu'ils viennent, ne sont que des messagers de servitude et de mort. Le prophète est vraiment prophète en cette circonstance ; l'ave-

nir qu'il prédit à son peuple est infaillible : les naturels du Fleuve-Blanc ne peuvent manquer d'avoir quelque jour le sort des Indiens du Nouveau Monde.

Le Nil Blanc doit son nom à la couleur de ses eaux, et ses eaux doivent leur couleur à la qualité argileuse des terres où leur lit est creusé. Ses deux rives sont peu accidentées et presque entièrement plates jusqu'à la hauteur du 5e ou 6e degré. En quelques endroits elles sont très-peuplées, couvertes d'innombrables villages, et relativement assez bien cultivées. Jusque-là les palmiers sont très-communs. Ailleurs s'étendent d'immenses pâturages dont l'herbe, de l'espèce du jonc, est peu nourrissante. Viennent ensuite de magnifiques forêts : les plus belles se trouvent vers le 7e degré, et sont composées de tamarins, d'ébéniers, de mimosas de la plus grande espèce, et de lauriers-roses, toujours en fleur, qui atteignent les dimensions de nos cerisiers. Un peu plus bas, entre les 6e et 8e parallèles, le sol est marécageux et si peu solide qu'on n'y saurait prendre pied. Des nuées de moustiques remplissent l'air en toute saison, et les indigènes ne se préservent de leur piqûre qu'en s'enduisant le visage, le corps tout entier, d'une sorte d'argile rougeâtre qui, une fois sèche, défie, comme une cuirasse, l'aiguillon de ces redoutables insectes.

Les mois les plus chauds sont mars et avril ; alors tout est brûlé, et les troupeaux, ne trouvant plus rien dans les pâturages, ne donnent plus de lait. Les pluies, qui sont la bénédiction du pays, commencent en mai et se prolongent jusqu'en novembre, annoncées et accompagnées par d'effroyables orages. Surprises par ces tourmentes, les barques en reçoivent de grands dommages, quand elles ne périssent pas entièrement. Aux premières gouttes d'eau tout reverdit comme par enchantement, tout refleurit, tout revit, et des chants, des danses, des sacrifices, célèbrent la résurrection de la nature et la faveur des Esprits.

Malgré les allégations contraires, je ne crois pas que le fleuve ait été remonté au delà du 4e degré, si même il a été atteint. Des marchands m'ont affirmé qu'ils avaient poussé jusqu'au 3e ; mais il est plus facile de le dire que de le prouver, et quant à moi je n'en crois rien. Tous ces marchands ne m'inspirent qu'une très-médiocre confiance. Entre le 4e et le 5e parallèle, se trouve un rapide, semblable aux cataractes du grand Nil et très-difficile, pour ne pas dire impossible, à franchir. C'est le premier d'ailleurs qu'on rencontre depuis Khartoum, et c'est à cette latitude que les montagnes commencent à apparaître, énormes masses granitiques qui recèlent dans leurs flancs des mines de fer, de cuivre, des cristaux, et qui, selon toute

probabilité, ne sont que les premiers échelons de la vaste chaîne de l'équateur. La population ne s'arrête pas là et ne cesse pas parce qu'on cesse de la connaître. On sait, à n'en pas douter, qu'il existe au sud des tribus nombreuses, les Berri, par exemple, et les Kouendas, voisins de la ligne équatoriale, et chez lesquels les marchands de Zanzibar viennent faire des échanges. Les riverains du 4e et du 5e degré, qui sont les Bari, parlent même d'une tribu blanche; mais ces blancs ne peuvent être que les Portugais, qui ont des comptoirs sur les côtes de l'océan Indien.

Dès ce point, c'est-à-dire au 4e degré, on perd la trace du fleuve, qui disparaît à travers des montagnes rocheuses, et, là déjà a des dimensions considérables, 650 pieds de largeur sur une profondeur moyenne de 8 pieds, au temps des plus basses eaux. En 1850, un voyageur allemand découvrit, en se rendant de Mombas à la côte de Zanzibar, l'immense montagne de Kilimandjaro, couverte de neiges éternelles, et située, suivant ses calculs, au 3e degré sud, à 7 degrés par conséquent du dernier point exploré du Nil Blanc, qui, selon toute probabilité, prend sa source dans cette montagne. S'il en est ainsi, sa longueur jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée serait de 34 degrés, soit 850 lieues en ligne droite, chiffre que l'on peut hardiment porter à 1200, eu égard aux sinuosités de son cours. Heu-

reux le voyageur qui boira le premier à la source du roi des fleuves[1] !

Mais le Nil Blanc est-il bien le vrai Nil ? ou n'en serait-il qu'un affluent, comme le Sobat ou Sabat, le Nil Bleu et l'Atbara, qui tous les trois lui arrivent à l'est, le premier du pays des Gallas et les deux autres du cœur de l'Abyssinie ? Telle est la question que se pose aujourd'hui la géographie et qui n'est pas près d'être résolue. Les anciens Égyptiens affirmaient, au rapport d'Hérodote, que le Nil venait de l'occident. Ce ne serait donc pas le Fleuve-Blanc, puisqu'il vient du midi. Ce serait bien plutôt le Keilak, ou Misselad, qui vient de l'ouest et se réunit à lui au 9e degré sous le nom de Bar-el-Ghazal, Rivière des Gazelles, ainsi nommé du grand nombre de ces animaux qui viennent s'abreuver à ses ondes.

Le Misselad n'a jamais été remonté, et les cartes d'Afrique, celle même de Kiepert, publiée à Weimar en 1852, le font naître fort arbitrairement, selon moi, dans l'intérieur du Darfour. Il est plus que probable qu'il vient de beaucoup plus loin à

1. Une expédition destinée à remonter le Fleuve-Blanc avait été préparée par un voyageur français, sous les auspices de Saïd-Pacha, le vice-roi régnant ; mais à peine était-elle partie qu'elle était déjà dissoute, et l'on peut prédire le même sort à toutes celles qui s'organiseront de la même manière. Les explorateurs solitaires, tels que Caillé, Barth, Livingston, sont les seuls qui, jusqu'à présent, aient réussi à faire en Afrique des découvertes.

l'ouest, et qu'il communique avec le lac Fittré et par lui avec le lac Tschad, situés au 12, 30 de latitude nord, et entre les 31, 30 et 38, 30 de longitude est. Ainsi, dans l'hypothèse très-plausible que c'est là le vrai Nil, son cours se trouverait augmenté de plusieurs centaines de lieues. Encore est-il difficile d'admettre qu'il sorte du lac Fittré, ou même du lac Tschad; il est bien plus vraisemblable que sa source est plus à l'ouest et qu'il ne fait que traverser ces deux lacs, comme le Rhin traverse celui de Constance, et le Rhône celui de Genève. Il en résulterait que le Nil à sa naissance se rapprocherait du Niger, ce Nil de l'Afrique occidentale dont les sources, longtemps ignorées aussi, sont du moins connues aujourd'hui.

Le problème est plus facile à poser qu'à résoudre. Le lac Fittré et le lac Tschad ont été reconnus tous les deux; on sait même qu'ils communiquent de l'ouest à l'est par deux grandes rivières dont l'une porte sur les cartes le nom de Bar-el-Ghazal, le même que le Misselad à son embouchure dans le Fleuve-Blanc; mais du lac Fittré, qui est le plus oriental, on ne sait plus rien de positif sur la division et la direction des eaux.

Un voyageur français de mes amis a été en relation, pendant son séjour à Khartoum, il y a quatre ou cinq ans, avec un riche musulman du Sénégal, venu de son pays par terre, à travers toute l'Afri-

que, jusqu'à cette dernière ville, afin d'exécuter de là, comme la princesse darfourienne, Sitteh-Souakin, le pèlerinage de la Mekke, que tout bon croyant doit avoir fait une fois dans sa vie pour entrer au paradis. Certes, s'il est dû à un fils du Prophète, c'est bien à celui-là : il l'a payé assez cher, et n'a pas, comme tant d'autres musulmans, sans parler des chrétiens, fait son salut en sybarite. Le lecteur en va juger.

Notre ville de Saint-Louis, capitale du Sénégal, est située à la même latitude à peu près que Khartoum ; mais elle se trouve sous le méridien de Paris, tandis que la métropole du Soudan est au 50e est, ce qui fait à vol d'oiseau, d'une ville à l'autre, une distance de 1250 lieues, chiffre énorme qu'il faut au moins doubler, tripler peut-être, quand on songe aux détours que le pieux pèlerin avait dû faire. Aussi avait-il employé trois ans et plus à ce monstrueux voyage, sans compter le chemin qui lui restait encore à faire de Khartoum à la Mekke. Sorti des limites du Sénégal, il avait dû laisser au nord la ville de Tombouctou ; il avait ensuite traversé le dangereux pays des Touariks, côtoyé le lac Tschad, qui a cent lieues de long, puis le lac Fittré, plus petit de deux tiers, et, laissant au sud le Wadaï et le Darfour, il était arrivé sain et sauf à Khartoum, avec une grande suite d'esclaves et de domestiques.

D'après les renseignements fournis par cet intrépide croyant au voyageur français dont j'ai parlé plus haut et de qui je les tiens, il demeurerait constant qu'un immense cours d'eau, sorti du lac Fittré, prendrait la direction du sud-est, et comme, dans cette direction, on n'en connaît aucun autre que le Misselad, il est permis de croire que c'est le Misselad lui-même. Je ne garantis, cela va sans dire, ni la compétence géographique du pieux voyageur, ni la certitude de ses informations. Je n'accepte le tout que sous bénéfice d'inventaire. Mais, dans ces limites mêmes, le fait m'a paru curieux et digne d'être consigné. Tel il avait paru à l'ami de qui je le tiens, lequel en a fait l'objet d'un mémoire qu'il a adressé d'Égypte à Paris, au ministère des affaires étrangères. Il eût mieux fait de l'adresser au public, qui en aurait au moins profité, tandis que, noyé dans les cartons du ministère, il n'a été lu par personne, ni par les bureaux, parce qu'ils ne lisent rien, ni par les ministres, parce qu'ils n'ont besoin de rien lire: n'ont-ils pas tous, ministres et bureaux, la science infuse?

Or donc, pour en revenir à la Mission, j'avais demandé et obtenu de dom Joseph l'autorisation de dresser nos tentes dans le jardin, préférant, par la chaleur qu'il faisait, l'air libre et frais à l'air étouffé des appartements, sans parler de certains

ennemis que j'y redoutais. Une dame américaine y avait aussi campé l'année précédente avec son fils, attaqué de la poitrine, et dont l'air salubre du Soudan prolongeait la vie. Nous choisîmes pour notre petit camp l'extrémité des jardins la plus éloignée des habitations. Un mur de terre nous séparait seul du Nil Bleu, dont plusieurs sakies gémissantes faisaient monter l'eau, dispersée ensuite dans l'intérieur par un réseau d'innombrables rigoles. Dans une autre partie du jardin se trouve le tombeau du P. Rillo, mort assez récemment à Khartoum, et qui fut, à ce qu'on m'a dit, l'un des membres les plus actifs de la Mission.

Les arbres les plus nombreux autour de nous étaient les palmiers et les limoniers. Le cactus opuntia, ou figuier d'Inde, y dressait çà et là ses raquettes épineuses. De longues treilles chargées de raisin (on était au mois d'avril) serpentaient autour de nous. Attirés par les grappes tentatrices, des oiseaux de toute espèce et de toute couleur s'abattaient par nuées sur les treilles, au grand désespoir des jardiniers et surtout des patrons. D'innocents colibris étincelaient en tremblotant dans chaque rayon de soleil comme autant de pierres précieuses. Pendant ce temps, le léopard privé, avec lequel les lecteurs du précédent volume ont fait ample connaissance, prenait ses ébats en toute liberté, et nos dromadaires, couchés à la porte ex-

térieure, ruminaient tranquillement au bord du fleuve.

C'est là, sous la large ombre des feuilles de vigne, que je passais les heures chaudes de la journée étendu sur un angareb. Nous y prenions nos repas, que partageaient d'ordinaire quelques-uns de nos amis de Khartoum, et dom Joseph lui-même, un gros bon vivant dont la forte constitution défiait tous les dangers du climat africain. L'aimable Abd-el-Kader-Bey nous y rendait quelquefois visite, et après le café et la pipe, dont il n'usait guère, nous lui faisions servir des pastèques dans lesquelles on avait soin de verser un flacon d'eau-de-vie qui ne lui faisait pas peur, tout musulman qu'il était. Ce procédé culinaire dont je dois la recette au docteur Peney, et que je recommande moi-même, a l'avantage de neutraliser la crudité de la pastèque sans lui ôter sa fraîcheur, et en fait quelque chose de délicieux. Les soirées que je ne passais pas en ville s'écoulaient dans ce lieu charmant à causer, à rêver, à ne rien faire, et je ne le quittais que fort avant dans la nuit pour aller dormir sous ma tente, ombragée elle-même par de beaux palmiers et rafraîchie par un fossé d'eau courante creusé tout auprès.

Tous les matins des femmes arabes nous apportaient du lait tout frais et du lait caillé dont on fait un grand usage dans le pays, et qui passe pour très-

salutaire. Le docteur Peney m'a assuré qu'il l'employait avec succès contre la dyssenterie[1]. Nous avions aussi quelquefois, dans la matinée, la visite des almées dont nous avions la veille au soir admiré la danse. Leurs riches habits et leur brillante coiffure étaient couverts, pour circuler dans les rues, d'une espèce de haïk blanc qui les enveloppait tout entières à la façon des femmes du Maroc. Leurs grands yeux noirs étaient seuls visibles, et toute leur âme, toute leur vie y semblait concentrée. Elles partagaient notre déjeuner patriarcal, je veux dire le lait pur qui le composait; mais elles préféraient de beaucoup le vin de Samos dont nous avions fait provision chez un marchand grec pour remplacer le marsalla du Caire, dès longtemps épuisé jusqu'à la dernière bouteille. Quoique musulmanes, elles en buvaient sans scrupule, et avec peu de modération, soit dit sans les offenser.

J'ajoute que le marché de la ville nous fournissait en quantité et en qualité suffisantes les vivres de première nécessité, et même un peu plus. Notre cuisinier Gasparo en tirait assez bon parti, et sa cuisine était fort du goût de nos convives. Il est vrai qu'ils n'étaient pas très-difficiles. Nous mangions d'ailleurs chez les autres plus que chez nous.

1. On emploie beaucoup à Khartoum le kousso d'Abyssinie, spécifique infaillible contre le ténia.

Chacun voulait à son tour remplir à notre égard les devoirs de l'hospitalité, et, pour y faire honneur complétement, il nous aurait fallu être à table toute la journée, manger et surtout boire au delà de toute raison. On boit beaucoup à Khartoum, et, à défaut du vin qui est rare, on se rabat sur l'araki. Il semblerait que, sous un climat si brûlant, la santé des Européens devrait souffrir d'un tel régime ; elle s'en trouve au contraire fort bien, et la mienne ne s'en est pas trouvée plus mal.

Je n'ai pas encore parlé dans ce volume de mon compagnon de voyage, l'Anglais, dont j'ai fait quelquefois mention dans les deux précédents. Je n'en dirai qu'un mot ici. D'abord, s'étant une nuit trouvé légèrement indisposé, il nous donna la comédie, au docteur Peney et à moi, par ses terreurs paniques et ses lamentations. Ce n'est pas tout ; il se figura qu'il avait été empoisonné. Mais par qui?... Vous ne le devineriez jamais.... par le gouvernement égyptien lui-même. Ce petit homme, d'une fort médiocre importance, s'en donnait une exorbitante ; il croyait sérieusement faire peur à Abbas-Pacha, dont l'unique préoccupation était de se défaire de lui d'une manière ou de l'autre. Déjà auparavant, lorsque le cuisinier emmené par nous du Caire nous avait quittés à Suez, mon Anglais s'était persuadé que c'était un tour d'Abbas, dont les agents avaient débauché par son ordre notre Vatel lors de

notre passage à sa résidence de Der-el-Beyda. *Risum teneatis, amici.*

M. Burton, qui voyageait alors avec nous, avait été le premier à se moquer des prétentions burlesques de son compatriote, qui était pourtant son ami. « Que voulez-vous? me disait-il en riant; tous les petits hommes s'en font accroire. » Et, quant à moi, je ne pouvais m'empêcher de songer bien souvent à la fable de la grenouille qui se voulait faire aussi grosse que le bœuf. Si je cite ces deux faits, et j'en pourrais citer d'autres, ce n'est point par esprit de médisance; c'est comme échantillon de cette vanité anglaise dont l'imperturbable aplomb dépasse toute proportion et laisse bien loin derrière elle jusqu'à la vanité française :

.... Or fu giammai
Gente si vana?...
Certo non la Francesca sì d'assai[1],

comme dit le Dante à propos des Siennois, dont l'exubérante vanité le choquait plus même que la nôtre.

Un fait encore, puisque nous voici sur le chapitre de l'Anglais. Il s'était procuré à Djeddah une somme assez ronde, plus forte du moins que celle prise par moi dans la maison Sawa, ainsi que je

1. *Inferno*, c. XXIX.

l'ai raconté dans mon premier volume; or mon compagnon de voyage avait si mal administré ses finances qu'il n'avait plus d'argent même avant d'atteindre Khartoum, bien qu'il m'en restât assez pour payer ma quote-part jusques au Caire, où nous devions cesser de faire bourse commune. Il essaya en vain de battre monnaie à Khartoum chez des Grecs et je crois aussi chez des juifs, au moyen de traites fournies sur Londres; personne ne lui en voulut donner à cette condition. Ne pouvant, malgré tout, le laisser en plan, force me fut de venir à son aide. N'ayant pas en espèces toute la somme nécessaire, je lui prêtai cinquante guinées en une lettre de change sur M. Husson, mon correspondant, mon ami et le dépositaire de mes fonds au Caire. Il trouva aussitôt à négocier cette valeur, et me remit en échange un papier dont j'aurai l'occasion de parler plus tard: car, si je mentionne ce petit détail d'intérieur, c'est qu'il faillit avoir pour moi dans la suite des conséquences fâcheuses.

La veille de notre départ, nous dînâmes à la Mission avec mon excellent ami, le docteur Peney, mais sans le consul d'Autriche, qui, à ce qu'il paraît, n'était pas en odeur de sainteté, du moins dans ce moment-là, auprès de dom Joseph, le procureur du docteur Ignace Knoblecher. La chère fut copieuse, sinon fine, et j'eus au dessert une surprise

des plus agréables : les ouvriers allemands de la Mission, presque tous musiciens comme le sont la plupart de leurs compatriotes, nous donnèrent une sérénade d'instruments à vent qui avait été préparée d'avance. Je ne saurais trouver des mots pour dire l'impression que produisit sur moi cette musique allemande si grave, si sérieuse, si mélancolique, exécutée si loin de son berceau, dans un pays si différent, et par de pauvres exilés qui retrouvaient la patrie en elle. Il y avait des larmes dans chaque note, un regret désolé dans chaque accord. Je n'avais de ma vie éprouvé une émotion musicale aussi profonde, aussi vraie, et le souvenir en est encore vivant en moi. Les fibres de mon cœur vibraient toutes à l'unisson, et j'étais emporté malgré moi en d'ineffables rêves.

Le morceau du concert qui agit sur moi le plus puissamment fut le *Chant d'Einsidlein*, car c'était pour moi aussi la patrie : Einsidlein est un sanctuaire suisse fréquenté par de nombreux pèlerins, et dont le nom seul me reportait tout d'un coup aux premières années de ma jeunesse. Et que j'étais loin, hélas! de ces jours dorés de la jeunesse où tout n'est qu'espérance, ivresse, enchantement! que j'étais loin de mes montagnes! que j'étais loin de mes glaciers, de mes lacs, de mes forêts, de mes prairies! que j'étais loin des trois clochers étincelants de ma ville natale! que j'étais loin des

miens ! que j'étais loin surtout des illusions, des rêves qui me berçaient alors, de ces frémissements de la vie qui naît, qui déborde, de ces amours infinis, de ces inépuisables tendresses qui embrassent la nature entière, l'univers dans son immensité ! On croit au bien parce qu'on en sent fermenter en soi tous les germes; on croit à la beauté morale comme à la beauté matérielle, parce que, les supposant inséparables, on éprouve à leur vue des ravissements indicibles ; on croit à la justice, au dévouement ; on croit les hommes bons parce qu'on est bon soi-même, les femmes pures parce qu'on les voit belles ; on aime l'humanité, que dis-je ? on la porte dans ses entrailles ; on donnerait son sang, sa vie, pour son bonheur et pour sa gloire.

Mais vient l'heure où la foi s'ébranle au rude contact des réalités : une première illusion s'évanouit au souffle glacé de l'expérience, puis une seconde, puis toutes, comme les feuilles des bois tombent aux vents d'automne ; et bientôt on ne marche plus qu'à travers des ruines. Il se fait alors dans l'âme un vide immense, une nuit profonde ; un regret âpre et morne succède à l'enthousiasme et jette un crêpe funèbre jusque sur la nature ; le doute se glisse au cœur comme un ver qui ronge les convictions les plus solides : on croit toujours aux principes, car ils sont immuables comme Dieu, éternels comme lui ; mais on cesse de croire aux

hommes, du moins à ceux de son temps, et l'on est réduit, pour ne pas tomber dans les abîmes de l'ironie ou du blasphème, à ajourner aux âges futurs, même par delà les âges, l'accomplissement de ses rêves les plus chers.

C'est alors que cherchant hors de soi des diversions, des refuges, les uns vont s'étourdir dans le tumulte du monde; les autres vont tromper leur tristesse, épuiser leurs forces dans de lointains voyages; d'autres encore se flattent de cicatriser leurs blessures dans la solitude, ne demandant, comme Alceste,

> .... qu'un endroit écarté
> Où d'être homme de bien on ait la liberté.



IV

UN PACHA.

Une barque ou dahabiah appartenant à M. Rollet, négociant savoyard établi à Khartoum et alors absent, partait pour Berber, chargée de dents d'éléphant. M. Bouvaret, de Marseille, fondé de pouvoir du propriétaire, nous invita à y prendre passage moyennant un prix modique; et, pliant, non sans regret, nos tentes, nous nous embarquâmes le 9 mai, nous, nos gens et nos bagages. Nos provisions étaient fort diminuées et aussi beaucoup moins nécessaires, vu qu'on rencontre tout le long du Nil des villages, voire des villes, où l'on se procure sans peine les vivres de première nécessité, du pain, du lait, des moutons. Du vin de Samos avait, comme je l'ai dit précédemment, remplacé le marsalla dont la source était depuis longtemps tarie. Je serais un ingrat si j'omettais d'ajouter que le docteur Peney m'avait fait cadeau de douze bou-

teilles de bourgogne, les dernières qui lui restassent.

Nos dromadaires prirent la voie de terre sous la conduite d'un saïs chargé d'en avoir soin, et accompagnés de Hassan, notre soldat de Kassala, sur la surveillance duquel nous pensions pouvoir compter. Nous devions les retrouver à Berber, où leurs services pouvaient nous redevenir nécessaires.

Les dahabiahs du Nil, qu'on appelle aussi canges, ressemblent aux sambouks de la mer Rouge, avec cette différence qu'elles sont plus élégantes et plus commodes. La nôtre avait à l'arrière un salon pourvu de divans et séparé d'une chambre à coucher par une galerie assez large pour que, au besoin, on y pût aussi coucher. Le dessus de cette double ou triple cabine formait une spacieuse dunette où l'on pouvait se promener. La barque portait deux voiles latines et, de plus, quatorze rameurs assis sur deux rangs au centre, comme la chiourme des anciennes galères. Sauf un pagne étroit, tous ces hommes, grands et vigoureux, étaient nus et d'un noir de suie très-prononcé. Le reïs ou patron, aussi noir qu'eux, était coiffé d'un turban de mousseline et vêtu d'une robe blanche comme son turban.

On devait partir dès le matin; le départ fut retardé par je ne sais quelle difficulté survenue entre M. Bouvaret et le reïs, difficulté résolue en fin de

compte, et sans appel, par une bastonnade en règle administrée au dernier par ordre du gouverneur. L'argument parut concluant au patient, qui fit à l'instant ses préparatifs de départ et n'en parut pas de plus mauvaise humeur. Nous fûmes encore retardés au dernier moment par un de nos domestiques européens, qui, après s'être enivré chez un marchand de vin grec, s'était pris de querelle avec lui et voulait absolument le tuer avant de partir. On eut grand'peine à contenir ce furieux et à le faire embarquer. Le Soudan, et Khartoum en particulier, sont une déplorable école pour tout le monde, surtout pour les subalternes. Il est bien difficile de résister à la contagion des mauvaises mœurs qui y règnent et des mauvais exemples qu'y donnent, tout les premiers, les Européens, sans parler des Turcs, qui ne s'en font pas faute.

Enfin l'on partit. Le docteur Peney et le consul d'Autriche, ayant voulu nous faire la conduite, étaient à bord avec nous, et je jouis de leur société encore plusieurs jours.

Il se faisait tard : le jour baissait; la soirée était fraîche; le ciel avait la limpidité des tropiques. On voguait rapidement sur ce beau Fleuve-Bleu plus que jamais digne de son nom, et dont les bords sont en cet endroit couverts de jardins qui fuyaient derrière nous. Le silence du soir n'était troublé que par le gémissement des sakies. Le soleil se couchait

quand on atteignit le grand Nil formé par la réunion des deux fleuves qui, avant leur mariage, en portent déjà le nom tous les deux : Nil Bleu, *el-Azrek*, et Nil Blanc, *el-Abiad*. Le dernier, quoique de beaucoup plus considérable, plus rapide et venant de beaucoup plus loin, est cependant le plus étroit des deux à son embouchure : il n'a guère que 440 mètres, tandis que l'autre en a près de 820. Le grand Nil, après leur jonction, en a 1000; sa profondeur moyenne est de 14 à 15 pieds, et son volume d'eau de 9 526 700 par minute. La moyenne du courant est estimée à 2 nœuds. Il est à remarquer que ces mesures sont en pieds anglais et ont été prises à la fin d'octobre, époque des plus grandes eaux. On comprend qu'elles doivent varier suivant que la crue est plus ou moins forte.

La rive du Fleuve-Blanc est couverte sur quelques points de grands acacias à fleurs blanches. Un peu au-dessus du point de jonction est une petite île nommée Touti, où l'on prétend voir des ruines chrétiennes. L'Abiad conserve sa couleur laiteuse, et l'Azrek son bel azur, longtemps encore après leur union, et ils coulent côte à côte sans se mêler, comme l'Arve et le Rhône sous les murs de Genève. Quoique moins limpide et moins brillant à l'œil, le premier éveillait en moi plus de curiosité, plus d'intérêt, car c'était l'inconnu. Que de secrets ne recèle-t-il pas dans son sein! D'où viennent ces

ondes mystérieuses? quelles régions ont-elles baignées? quels cieux ont-elles réfléchis? Elles emportent dans l'Océan le mot de toutes ces énigmes. On les contemple avec envie; on les étudie, on les sonde avec ardeur; mais on les interroge en vain : elles passent, passent toujours, muettes, inflexibles dans leur silence; l'homme ici est vaincu par la matière, et l'esprit en sait moins qu'elle.

Tandis que je me livrais à cette stérile contemplation et à ces réflexions humiliantes, deux hippopotames sortirent leur énorme tête du fond des eaux, et ces deux masses monstrueuses se mirent à jouer ensemble comme auraient pu faire deux poulains dans une prairie, comparaison d'autant plus juste que leur nom, dérivé du grec, veut dire, comme on le sait, cheval de rivière, et leur nom arabe, *Farass-el-Bahr*, a le même sens absolument. Ils paraissaient, disparaissaient, reparaissaient tour à tour, montrant tantôt la tête seulement, tantôt le corps tout entier, et l'onde écumeuse rejaillissait à grand bruit autour d'eux. On leur envoya de la barque, car la première pensée de l'homme est toujours une pensée de destruction, une balle conique à pointe d'acier qui les toucha, mais rebondit dans le fleuve sans même qu'ils s'en aperçussent ni que leurs ébats en fussent le moins du monde troublés. La nuit bientôt nous les fit perdre de vue et voilà pour nous les deux rives. Nous avions laissé sur

notre droite Halfaya, ancienne résidence du grand cheik des arabes Djiâalinn, tribu fière et jalouse qui ne s'alliait à nulle autre, et dont, soigneux de leur personne, les hommes et les femmes portaient et portent encore, pour se préserver du soleil, de larges chapeaux de feuillage. Halfaya est habité aujourd'hui par des Chakieh, et un corps de cavalerie turque y tient garnison.

La lune se leva. Elle était si radieuse que nous aurions pu continuer notre voyage comme en plein jour; mais les marins du Nil ne naviguent pas plus de nuit que ceux de la mer Rouge. La barque fut prudemment amarrée sur une côte basse et sablonneuse, près de Karari, gros village à trois lieues de Khartoum et appartenant à la tribu sédentaire des Hassanieh, dont j'ai eu l'occasion de parler plus haut. Le voisinage n'avait rien d'inquiétant, vu que les mœurs de ces Arabes sont pacifiques, contrairement à celles de leurs voisins les Chellouks, qui sont, eux, d'infatigables pillards. La nuit se passa donc fort tranquillement, et l'air était si doux que nous dormîmes tous à la belle étoile.

Le lendemain, nous étions de bonne heure en vue de Sourourab, village situé à huit lieues de Khartoum. En face, sur la rive opposée, est le village de Tamaniat, où l'on cultive, mais dans des proportions insignifiantes, la canne à sucre et l'indigo. Sourourab, où nous devions faire une halte de quelques jours, est

assez loin du fleuve, et, comme il n'était pas décent que nous y fissions notre entrée à pied, nous allâmes attendre, à l'ombre de très-beaux gommiers qui croissaient près de là, les chevaux qu'on devait nous envoyer. On découvrait, à travers les troncs, des champs de maïs et des huttes en chaume. Autour de nous broutaient de jolies chèvres noires, alertes, pimpantes, très-habiles à grimper aux arbres pour manger les feuilles. Leurs gardiens, aussi noirs qu'elles, et entièrement nus, nous apportèrent d'eux-mêmes du lait en abondance dans des garah.

Les chevaux arrivés, nons fûmes bientôt rendus à notre destination, et nous mîmes pied à terre devant une vaste tente verte qui avait été préparée à l'extrémité du village pour nous recevoir tous les quatre, le consul, le docteur, l'Anglais et moi. Quelques autres étaient disséminées alentour. Ces tentes sont quelquefois très-riches : certains pachas et autres grands personnages affichent à cet égard un luxe extraordinaire. J'en ai vu en étoffe de soie, avec des torsades en fil d'or. Ce sont des appartements complets, pourvus de cuisines, de bains, de toutes les commodités, de toutes les recherches de la vie orientale. Telle n'était pas la nôtre; mais enfin, meublée d'angarebs et de tapis, elle était assez spacieuse pour que nous y fussions tous les quatre à l'aise, la nuit comme le jour.

Un escadron de cavalerie irrégulière, composé

en grande partie de Kurdes, était caserné à Sourourab, sous les ordres d'un sandjiak ou commandant, kurde lui-même, et nommé Mohammed-Aga-Vendi. Ses écuries étaient remplies de chevaux dont il se montrait très-fier; j'en comptai jusqu'à soixante, et quelques-uns étaient de fort belle race. Nous étions les hôtes du sandjiak; c'est donc lui qui nous traitait. Nous mangions à sa table, et comment! Un énorme repas matin et soir, sans compter les collations et le reste. J'ai dit précédemment que le nouveau gouverneur général du Soudan était en route pour se rendre à son poste; on l'attendait d'un jour à l'autre, et, comme il devait faire une étape à Sourourab, les autorités de Khartoum, y compris le gouverneur par intérim, notre aimable Abd-el-Kader-Bey, y étaient venues pour le recevoir. Nous y venions dans le même but, non par déférence, mais pour régler avec lui l'affaire du mudir de Kassala. Elle nous tenait si fort à cœur que nous l'attendîmes quatre jours entiers.

Le temps ne me parut pas trop long. Ma bonne étoile avait voulu que je tombasse en pleine fantasia: voici à quel propos. Mohammed-Aga n'était pas marié. Sa maison était tenue par une sœur qui demeurait avec lui et qui n'était pas non plus mariée, quoique ce fût une très-belle fille, un glorieux échantillon des femmes du Kurdistan, transplanté du centre de l'Asie au centre de l'Afrique. Je parle

sur ouï-dire, bien entendu, vu qu'ensevelie, en bonne musulmane, au fond du harem avec ses femmes et ses esclaves, elle ne se montra point à nous et laissa son frère remplir seul les devoirs de l'hospitalité. Sa présence ne nous était révélée que par d'excellents sorbets préparés de ses propres mains, et par une chère très-visiblement soignée. Les moutons, servis entiers et, suivant l'usage, farcis de riz, étaient tendres comme du poulet, les foutirs délicats, et je me rappelle certaines polpettes qu'un cuisinier italien, Gasparo lui-même, n'aurait pas dédaignées. Or, en ce temps-là précisément tombait je ne sais quel anniversaire de famille, et, pour le célébrer dignement, l'aga avait fait venir des almées de Khartoum. J'eus donc à Sourourab la répétition des chants et des danses que j'avais vues et entendus dans la capitale.

Cela dura quatre fois vingt-quatre heures, si bien que mon séjour dans ce méchant village africain fut une fête perpétuelle. Ce n'étaient du matin au soir, et presque du soir au matin, que des réjouissances dont les almées faisaient tous les frais. Parfois, il est vrai, mais c'était rare, elles fonctionnaient dans l'intérieur du harem, et pour les femmes seulement. On n'entendait alors que le retentissement lointain des tambours de basque, mêlé au cliquetis des castagnettes. Mais le reste du temps, c'est-à-dire la plus grande partie de la journée, et fort avant

dans la soirée, tout se passait en plein air. Il y avait devant la maison une place unie dont on avait fait la salle de bal et qu'on avait entourée, pour la commodité des spectateurs, d'un grand nombre d'angarebs recouverts de tapis. La musique était composée d'une guzla, sorte de mandoline à long manche et à quatre cordes métalliques ; une flûte kurde, c'est-à-dire le bout d'un canon de fusil percé de cinq ou six trous, complétait l'orchestre, sans préjudice du tambour de basque et des castagnettes des danseuses.

Je n'avais vu aucune de celles-ci à Khartoum, où j'en avais vu pourtant beaucoup, ce qui prouve qu'elles y sont fort nombreuses. Toutes étaient égyptiennes et avaient la peau du brun le plus accentué. Leur coiffure et leur costume étaient les mêmes absolument que ceux que j'ai décrits plus haut. Fregia, l'une des plus jolies et des plus délurées, portait une robe de soie or et vert qui lui donnait l'air d'une sauterelle. Mais la reine de cet essaim brillant était Chama. Vêtue de bleu et les cheveux inondés de pièces d'or dont le nombre attestait ses triomphes, elle éclipsait autant ses compagnes que Calypso ses nymphes. Elle était dans la première jeunesse, svelte, élégante et d'une régularité de traits accomplie, nonobstant la teinte foncée de son visage. Ses pieds étaient petits, ses mains fines, toutes les attaches de son corps souples et

délicates. L'harmonie de sa personne était parfaite. Mais ce qu'il y avait de plus charmant en elle, c'était la grâce pudique de sa danse : pas un mouvement, pas un geste ne dépassait les bornes de la décence la plus réservée et pourtant la plus séduisante.

La plupart des spectateurs étaient des Turcs, militaires ou administrateurs, moins sensibles, à ce qu'il me parut, au charme incomparable de cette Taglioni du désert qu'à l'araki dont ils s'enivraient tout le long du jour. Après chaque danse, les almées leur en versaient elles-mêmes à la ronde dans une tasse d'argent, qui passait d'un buveur à l'autre et servait à tout le monde. Je faisais comme les autres, mais seulement du bout des lèvres, et pour voir de plus près cette ravissante Chama, quand c'était son tour de m'offrir le brûlant nectar. Debout devant moi, dans la pose la plus gracieuse, elle me représentait une Hébé noire dont la blanche eût été jalouse.

Un détail de mœurs que je ne saurais passer sous silence peint bien la dévotion musulmane. Une fête du calendrier mahométan, celle précisément de l'arbre sacré du paradis dont j'ai fait mention dans le premier volume de cette relation[1], tomba au milieu de ces fantasias mondaines, sans toutefois

1. Voy. le *Séjour chez le Grand-Chérif de la Mekke*, ch. I, p. 17.

les interrompre. Les dévots ne quittaient pas même la salle de bal ; ils se contentaient d'étendre leur tapis dans un coin, et là, agenouillés dans la direction de la Mekke, ils faisaient leurs ablutions et leurs prières au son de la guzla, tandis qu'on dansait, qu'on chantait, qu'on buvait autour d'eux. Leurs dévotions accomplies, ils revenaient tranquillement prendre leur part de tous ces plaisirs. La chose paraissait si naturelle que personne ne songeait à s'en scandaliser; on n'y faisait pas même attention.

Les almées ont des gosiers et des muscles d'acier. Elles chantaient et dansaient une grande partie du jour et toute la soirée, pour recommencer le lendemain sans paraître et sans être plus fatiguées que si elles n'avaient pas quitté leur divan. Elles ne furent relevées qu'une seule fois par les femmes du pays, plus noires qu'elles, mais tout aussi belles, et qui vinrent exécuter dans la même enceinte les danses dont j'avais été spectateur quelques jours auparavant chez le consul d'Autriche. Sauf le raat à lanières de cuir qui leur ceignait la taille, ces femmes étaient entièrement nues, et, quoique en présence d'un public composé d'étrangers, ne semblaient nullement embarrassées de leur déshabillé : c'est l'usage du pays. Leur danse me parut tout aussi rudimentaire, et les cris dont elles l'accompagnaient tout aussi sauvages que la pre-

mière fois. On comprend d'ailleurs qu'elles avaient dans Chama une redoutable rivale : après elle on ne pouvait rien regarder. Elle-même ayant, par forme de plaisanterie, imité la danse indigène, s'en acquitta à merveille et comme si elle n'avait fait que cela toute sa vie.

Il y eut aussi diverses représentations du djérid, jeu fort goûté des Turcs, et qui consiste à se poursuivre à cheval avec des javelots qu'il faut savoir éviter. On les lance de plus ou moins loin, suivant la distance où l'on se trouve de son adversaire, et, si la pointe n'en était émoussée, ils perceraient leur homme de part en part. Un tel exercice ne peut convenir qu'à d'excellents écuyers, car il faut faire exécuter à son cheval les évolutions les plus brusques et les plus compliquées, tantôt l'arrêter court au grand galop, tantôt le jeter de côté ou tourner bride avec la rapidité de l'éclair. Je remarquai que les chevaux s'animent autant que les cavaliers, et font leur partie avec un instinct qui touche à l'intelligence.

La présence d'un bouffon est pour les Turcs la condition obligée de tout divertissement; aussi s'en trouvait-il un ici comme partout : c'était un soldat, nommé Hassan, dont les facéties excitaient parmi les assistants l'inextinguible rire des dieux d'Homère. Le sel n'en était pourtant pas des plus attiques; mais l'eût-il été, il n'aurait point trouvé d'amateurs :

on ne jette pas de perles aux pourceaux. Ces bouffonneries consacrées sont le plus souvent d'une obscénité révoltante, et, plus elles sont grossières, plus elles sont goûtées. Les almées n'étaient pas les moins rieuses; elles se plaisaient à exciter Hassan, et, comme elles avaient de l'esprit (presque toutes ces femmes en ont), elles lui disaient les choses les plus drôles, et c'étaient à chacune de leurs provocations des redoublements d'hilarité.

Je n'ai rien dit de Sourourab, n'ayant rien à en dire. C'est un assez grand village disséminé sur un terrain sablonneux tout hérissé de buissons. La maison du sandjiak et ses écuries étaient construites en pierres ou en pisé, ainsi qu'une ou deux autres; tout le reste n'était qu'un ramassis de tougouls en paille, de forme conique, et semblables à ceux de Souk-Aboussine et des autres villes et villages du pays de Taka. Chacun sert d'habitation à une famille, quel que soit le nombre de ses membres, y compris les poules et même parfois les ânes. De petites cigognes noires particulières au Soudan, et nommées *abou-gouldsches*, nichent sur quelques-uns pour leur porter bonheur. Le kraale des Hottentots ne saurait être ni plus primitif, ni plus dénué de toute espèce de commodités. Une natte pour dormir, et quelques grossiers ustensiles de bois en composent tout le mobilier. Une circonstance me frappa, c'est le peu d'hommes que je rencontrai : soit qu'ils

fussent occupés au loin, soit plutôt qu'ils évitassent les autorités turques et leur suite toujours prêtes à les maltraiter, il est de fait qu'à très-peu d'exceptions près, je ne vis que des femmes; car dans le Soudan elles ne sont point clôturées, quoique musulmanes, et ne sont pas non plus voilées.

J'entrai avec le consul dans un de ces tougouls situé à l'écart et habité par une femme seule, je veux dire une jeune fille d'une condition plus qu'équivoque et que le consul, honni soit qui mal y pense! ne me parut pas trouver trop mal. Rien pourtant dans cet intérieur n'était fait pour éveiller certaines idées. Une natte malpropre gisait dans un coin, et un escabeau de bois à trois pieds était l'unique siége de ce boudoir suspect. Je remarque, à propos de ce meuble tout à fait inconnu dans les pays orientaux et en usage seulement dans cette partie du Soudan, qu'il doit venir directement des anciens Égyptiens, ou Éthiopiens, vu qu'il se retrouve absolument le même dans les peintures des hypogées antiques. Le seul ornement du lieu était une sorte de canevas brodé en petites coquilles de la mer Rouge, étendu en manière de tapisserie au fond du tougoul. Cette singulière tenture, nommée *ouda*, et qui peut avoir cinq ou six pieds en tous sens, compose la seule richesse des filles et constitue leur dot.

Voilà pour ce qui est du temple. Quant à la divinité, elle était assez belle, grande, d'une charpente

un peu trop matérielle, et d'un noir fortement prononcé. Ses yeux étaient aussi bien fendus que ceux de n'importe quelle blanche, ses lèvres tout aussi minces, son nez aussi droit, et de plus orné d'un grand anneau d'argent. Toutes les formes de sa personne étaient très-accusées, et, quoiqu'elle ne fût plus de la première jeunesse, ayant sans doute une vingtaine d'années, elle était suffisamment conservée. Mais voici l'ombre du tableau. Ses cheveux très-longs et d'un très-beau noir étaient enduits de beurre, et son corps n'était pas vierge, je le crains, de ce cosmétique un peu rance. Elle ne portait chez elle pour tout vêtement que le raat de cuir dont j'ai déjà souvent parlé. Pour sortir, elle s'enveloppait d'un ferdah qui avait pu quelque jour être blanc, mais qui, imprégné de graisse et de poussière, était d'une saleté hideuse. Le vieux roi de Naples Ferdinand, de grossière mémoire, était seul capable, à cette vue, de dire son mot bien connu ; *Ha più sapor*.

Nous fîmes une visite de politesse au Cheik-el-Beled, un homme fort bien d'apparence, Arabe d'origine, qui portait une robe blanche avec le turban, et dont la maison, construite en pierre, annonçait une certaine aisance. Dès notre arrivée, des esclaves nous apportèrent, en guise de café, l'*abri* national, relevé cette fois de sucre et d'épices.

De là nous passâmes dans un tougoul qui avait

été disposé pour les almées : c'est là qu'elles demeuraient, et leur repas leur était apporté deux fois par jour de chez le sandjiak. Nous les trouvâmes à dîner, accroupies en rond sur une natte autour d'un mouton farci que leurs belles dents blanches n'épargnaient pas. Elles nous firent l'accueil le plus aimable, se levèrent toutes pour nous recevoir, et nous baisèrent la main suivant l'usage des femmes en Orient. Sur ma demande, Chama nous chanta un air que je trouvai charmant, sans doute parce qu'il sortait d'une si jolie bouche. Mais c'était le chant du cygne. Des ânes étaient tout bridés, tout sellés à la porte du tougoul; les almées repartirent pour Khartoum immédiatement après leur repas. Je suivis des yeux la robe bleue de Chama aussi longtemps que je pus l'apercevoir, et je ne la vis pas disparaître sans un regret dont ma barbe blanche aurait dû quelque peu rougir.

Plus d'almées, plus de fantasias; mais la chose m'était indifférente : je n'avais plus qu'une nuit à passer à Sourourab, le gouverneur étant attendu le soir même. Il arrivait du Caire par le Nil. A la nouvelle de son approche, une brillante cavalcade se mit en route aussitôt pour le recevoir au débarqué. Elle était composée d'officiers en grand uniforme, et de fonctionnaires civils dans leurs plus beaux habits; les vestes écarlates brodées d'or et de soie, les cafetans verts, bleus, de toutes les cou-

leurs de l'arc-en-ciel, produisaient un grand effet. Le scintillement des armes ajoutait à la beauté du spectacle, et les chevaux couverts de selles magnifiques n'en étaient pas la partie la moins pittoresque.

Le consul s'était réuni aux autorités civiles et militaires, coiffé d'un chapeau à plumes blanches; mais, soit dit sans l'offenser, sa redingote officielle, verte à passementeries jaunes, avait tout à fait l'air de la livrée d'un chasseur de bonne maison. Je n'en fais pas compliment au maître des cérémonies de la cour d'Autriche. Elle n'est, à ce qu'il paraît, ni difficile ni inventive en fait de costume. Marie-Thérèse, voulant changer l'uniforme de ses troupes, s'adressa à son amie, la marquise de Pompadour, pour résoudre cette grave question. La favorite désigna comme une couleur fort galante le gris-perle pour les généraux et, comme plus sévère, le brun chocolat pour l'artillerie. Le conseil fut suivi et fait loi encore aujourd'hui dans l'armée autrichienne.

Ali-Pacha, le nouveau gouverneur général du Soudan, nommé par Abbas quelques mois avant sa mort, était digne en tout du maître qui l'avait choisi : tel maître, tel valet. C'était un Turc de la plus grossière espèce, un homme du genre de Khosref-Bey, le mudir de Kassala. Il existe un proverbe turc qui, peignant au vif l'état moral de la

race ottomane au point où elle est tombée, est la déification la plus brutalement naïve de la matière; quoique absolument intraduisible en français, il me revenait bien souvent en mémoire au milieu des Turcs; je dus au favori d'Abbas l'occasion d'en faire encore ce jour-là une application nouvelle.

Il arriva ivre dans la soirée, et j'entendis de ma tente, comme il passait auprès, ses gros éclats de rire et ses gros éclats de voix. Il invita à souper tout le monde, excepté mon compagnon de voyage et moi. Nous fûmes tous deux fort choqués de cette impolitesse. Le pacha savait que nous l'attendions depuis quatre jours dans ce méchant village, et la civilité la plus stricte lui commandait plus d'égards à notre endroit, ayant affaire à un Anglais et à un Français, deux nations à qui sa patrie devait tant alors. Comme les Turcs ne font rien sans calcul, surtout dans leurs rapports avec les Européens, l'exception dont nous étions l'objet était une exclusion préméditée, une grossièreté parfaitement qualifiée. Aussi nous promîmes-nous bien de lui faire sentir, expier même, à la première visite, son mauvais procédé.

Le lendemain matin, 14 mai, nous fîmes annoncer notre visite au pacha, qui recevait dans le Divan du sandjiak. A l'heure fixée nous nous y rendîmes, bien résolus, l'Anglais et moi, à nous venger de l'affront de la veille. L'occasion s'en offrit bientôt. Dès notre

arrivée le gouverneur général commanda le café et des cigares. Quand le café vint, nous le refusâmes, ce qui en Orient passe pour un affront; affront d'autant plus sanglant dans la circonstance actuelle, qu'il était public, le Divan étant plein de monde. Le rouge monta au front du pacha, et il y monta bien plus encore quand, les cigares venus, nous les refusâmes également. Nous les aurions refusés dans tous les cas, vu que substituer des cigares à la pipe était, suivant les lois du cérémonial oriental, un manque de tact et une familiarité que nous ne devions pas souffrir. La pipe, et non le cigare, constitue l'honneur qu'on fait à son hôte.

Notre vengeance accomplie et ressentie comme nous désirions qu'elle le fût, nous entrâmes en matière et abordâmes l'affaire qui nous amenait. Il s'agissait, ainsi que je l'ai dit plus haut, du mudir de Kassala. Les personnes qui ont lu le second volume de cette relation[1], se rappellent sans doute tous les griefs tant personnels qu'étrangers à nous dont nous avions à nous plaindre de la part de ce fonctionnaire inique et violent, toutes les mauvaises actions dont il s'était rendu coupable. Des lettres de M. Plawden, consul d'Angleterre à Massaoua, et d'Yanni Cozzika, notre hôte de Kassala, arrivées à Khartoum le jour même de notre départ, nous

1. *Cinquante jours au Désert*, ch. III, p. 176.

avaient remis en mémoire tous ses méfaits et nous en avaient appris de nouveaux. Nous ne demandions point au pacha, son supérieur direct, la révocation du coupable, mesure qui dépassait ses pouvoirs; nous lui demandions seulement de le suspendre de ses fonctions et de le rappeler à Khartoum pendant qu'on lui ferait son procès au Caire.

J'ai dit ailleurs quelle issue eut cette affaire, et je n'y reviendrai pas ici. Je ne répéterai pas non plus combien nous trouvâmes Ali-Pacha peu disposé à faire droit à nos réclamations; comment nous triomphâmes de sa résistance et obtînmes enfin satisfaction. Mais cette scène, assez vive des deux côtés, fut signalée par un trait de mœurs trop caractéristique pour être passé sous silence.

L'Anglais, sachant l'arabe, se chargea naturellement de porter la parole, tant en mon nom qu'au sien; qu'il s'en acquittât bien ou mal, toujours est-il que le pacha le comprenait parfaitement, et il répondit très-exactement aux premières ouvertures. Mais, dès qu'on entra dans le vif de la question, il fit semblant de ne plus comprendre, et objecta qu'il ne savait pas l'arabe. Ce n'était là qu'un stratagème à l'usage des Turcs, et imaginé pour nous embarrasser autant que pour compliquer l'affaire, en faisant passer les demandes et les réponses par la bouche plus ou moins fidèle d'un interprète. De

cette façon le pacha était moins exposé à se compromettre et n'entendrait que ce qu'il voudrait entendre. Ajoutez à cela que, par respect et encore plus par crainte, les interprètes, étant d'ordinaire des subalternes, ont grand soin d'adoucir, en les traduisant à leurs supérieurs, les paroles qui pourraient blesser leurs oreilles ; on reste ainsi de part et d'autre dans les à peu près. Ne voulant pas, quant à moi, être mystifié par le pacha, j'imitai son exemple, et déclarai qu'ignorant la langue turque, je désirais m'expliquer dans une langue européenne. Il se trouva là juste à point un Arnaute qui parlait turc et italien, et qui remplit *hic et nunc* les fonctions de trucheman. Tous les subterfuges, toutes les roueries de notre homme ne lui servirent à rien; il lui fallut en fin de compte céder à notre insistance et à notre résolution. Le consul d'Autriche, présent à la conférence, se chargea du reste.

A peine sortis du Divan, nous montâmes à cheval et partîmes immédiatement pour rejoindre notre cange, amarrée depuis quatre jours à la grève. Quelques minutes après, le Nil nous emportait vers Berber.



V

HAUTE NUBIE.

Nous voguions depuis Khartoum entre deux rives basses qui permettent de découvrir dans leur immensité les plaines déroulées à perte de vue des deux côtés. J'eus le même spectacle toute la journée du 14. De grands troupeaux de chameaux venaient boire au fleuve. Vers la fin du jour, la nature changea et prit un grand caractère. Le Nil incline brusquement du sud au nord-est, et s'engouffre plutôt qu'il ne se resserre entre deux chaînes de montagnes granitiques entièrement nues et de l'aspect le plus sauvage. Surgissant tout à coup du sein des plaines, ces montagnes sont moins hautes en réalité qu'elles ne le paraissent par comparaison : le pic principal, Djebel-Rayan, n'à pas 700 pieds de haut; mais son isolement double et triple ses dimensions véritables. Seul entre tous les autres, il est boisé, couvert d'une riche végétation, et son som-

met offre un belvédère dont rien n'égale la mélancolique grandeur : car de là, panorama sublime, l'œil voit fuir le Nil à travers les rochers, et plane aussi loin qu'il peut porter sur cette Ile de Méroé, qui réveille tant de souvenirs.

On a devant soi le désert de Naga jusqu'au Djebel-Ardan, où florissait jadis une ville dont le nom même est perdu, mais dont quelques tronçons de colonnes, quelques pans de murs écroulés, des sculptures aux trois quarts effacées, des bas-reliefs mutilés, des statues enterrées dans les sables, attestent encore l'existence ; plus loin sont les temples presque entièrement disparus de Messaourat, qui furent le collége, le Vatican de ces prêtres redoutables, sous l'empire desquels tremblait l'antique Éthiopie. La tradition musulmane, conforme sur ce point à l'histoire, dit que de saints et puissants fakihs faisaient leur résidence dans ce lieu vénéré et lui ont laissé leur nom. Les hyènes et les chacals l'habitent seuls aujourd'hui. Plus loin encore sont d'autres ruines, d'autres temples renversés, d'autres cités évanouies comme celle de Naga, des portiques à moitié tombés, des autels sans dieux, sans idoles, des fondations méconnaissables, des puits creusés dans le roc par la main de générations inconnues et desséchés depuis des siècles, mille vestiges enfin d'une civilisation mystérieuse, descendue, pour

n'en jamais sortir, dans les abîmes du silence et de l'oubli.

Ce site austère se nomme Gherri, et les montagnes qui en font la beauté forment la limite entre le Soudan et la Nubie. Il doit son nom à un village en paille épars sur le rivage et habité par la tribu des Hassanieh. Des mines de sel gemme exploitées par eux se trouvent dans le voisinage, et des porphyres répandus çà et là prouvent que ce sol illustre et déshérité est de première création. De loin en loin croissent quelques dattiers, arbre fort rare dans ces latitudes. C'est là encore qu'est la septième cataracte à partir d'Assouan, où se trouve la première, vu qu'allant du connu à l'inconnu, on les compte en remontant le fleuve, non en le descendant, puisque sa source est ignorée. Nous franchîmes ce rapide sans trop de peine, quoiqu'on fût alors dans la saison des plus basses eaux, époque où les rochers sont à nu et le passage par conséquent plus difficile. J'ai oublié de dire que les crocodiles nous tinrent compagnie toute la journée.

Nous passâmes cette nuit fort paisiblement amarrés à une petite île de verdure habitée par quelques familles arabes. Comme il faisait encore jour quand on y relâcha, j'y mis pied à terre et me vis entouré presque aussitôt par quelques-uns de ses habitants, qu'attirait la curiosité. C'étaient des pasteurs nomades de la tribu des Hassanieh. Ils me

saluèrent avec cette courtoisie qui est dans le sang pour ainsi dire du dernier Arabe, et m'invitèrent à me reposer sous leurs tentes. N'ayant sans doute jamais vu d'Européens, ils me prenaient pour un Turc, erreur justifiée par ma peau blanche, par mon tarbousch et par le cafetan de soie que je portais par-dessus un large pantalon blanc; mais, comme leur erreur me flattait peu et que je n'aurais pas voulu passer même pour un pacha, je m'efforçai de leur faire comprendre que j'étais chrétien et français. J'y parvins enfin, et, si leur surprise s'en accrut, leur hospitalité ne s'en refroidit pas. Ils m'offrirent un garah de lait de chamelle; c'est tout ce qu'ils pouvaient offrir.

Parmi les curieux se trouvait une jeune fille, ni trop ni trop peu timide, et dont le visage découvert me permit d'admirer des yeux de houri fixés sur moi avec un naïf étonnement, et des dents éblouissantes que sa peau foncée faisait paraître encore plus blanches. Les jeunes Arabes sont fières de leurs cheveux et en ont un soin tout particulier : celle-ci les avait magnifiques et ornés, ainsi que ses bras et son cou, de perles de corail ou de quelque chose qui y ressemblait. Son costume se composait d'une chemise bleue sans manches, très-courte par devant, et qui ne montait guère plus haut qu'une tunique, en sorte que le buste était presque entièrement à nu. La voyant si jolie,

je voulus lui laisser un souvenir de moi : je retournai donc à la barque, et j'en rapportai un miroir de voyage dont je lui fis cadeau. Qui n'a pas vu sa joie ne sait pas ce que c'est que la joie. Elle eut d'abord un moment de stupeur; puis elle se mit à bondir comme une gazelle, et me vint baiser la main avec transport. Il n'y avait certainement pas en ce moment sous le ciel africain une créature plus heureuse qu'elle.

Les Arabes sont pleins d'égards pour les jeunes filles, et traitent non moins bien leurs femmes. Ceux du Soudan ont sur ce point, comme sur tant d'autres, conservé intactes, après tant de siècles et si loin de leur berceau, les traditions de la mère-patrie. Cette persistance, cette pérennité des mœurs, est un phénomène historique des plus rares et des plus attachants. Nous comptons, nous, par siècles ; eux comptent par milliers d'années. Ce qu'Hérodote dit des Arabes de son temps s'applique exactement à ceux d'aujourd'hui. Eh ! que parlé-je d'Hérodote ? c'est à Moïse qu'il faut remonter : il est leur premier historien, et la Bible est leur première histoire. Depuis les patriarches, et même avant, leurs coutumes n'ont point changé. L'islamisme lui-même ne les a pas modifiés; ils sont au XIXe siècle ce qu'ils étaient à l'aurore du monde. Partout où ils vont, et si loin qu'ils aillent, ils restent eux-mêmes, et rien, ni le climat, ni l'exemple, ni les lois, ni la

conquête, rien ne peut altérer l'indélébilité de leur caractère. Conquérants eux-mêmes, ils retournent à leurs habitudes de prédilection en posant les armes, et continuent chez les peuples conquis par eux leur existence errante et pastorale.

On m'a reproché d'avoir un faible pour les Arabes. Oui, je l'avoue, ce peuple a mes sympathies, et bien des choses me plaisent en lui. J'aime son mépris des villes, son détachement des superfluités, sa sobriété, son amour de la nature, de la solitude, de la liberté. Sa maison est une tente, la plus simple, la plus primitive de toutes les tentes, un pan d'étoffe tendu sur quatre pieux ; il ne lui en faut pas davantage. Un sac de cuir renferme tout son mobilier et le peu d'ustensiles nécessaires à sa vie frugale, des garahs pour son lait, des assiettes de bois pour son dourah ; que ferait-il de plus ? Monté sur son dromadaire comme sur un vaisseau vivant, il navigue à travers l'immensité des mers sablonneuses, et chasse devant lui, de pâturage en pâturage, les troupeaux qui font sa richesse. Ses femmes sont belles, il les aime, les respecte et trouve en elles des compagnes fidèles dont il fait ses égales. L'adultère, cette lèpre impure qui ronge au cœur la famille européenne, cette trahison latente et toujours active, cet opprobre indélébile aussi honteux dans ses causes qu'irréparable dans ses conséquences, cet affreux partage, d'autant plus af-

freux qu'il est occulte et couvert du manteau de la fidélité, ce crime plus bas qu'un vice et qui engendre les plus vils : la lâcheté, l'astuce, le mensonge, la perfidie, souvent l'homicide et toujours le vol, car, outre les détournements domestiques presque inséparables des liens clandestins, est-il un vol plus effronté que d'introduire subrepticement l'enfant étranger, au préjudice de l'enfant légitime, dans l'héritage de l'époux, du père qu'on trompe, qu'on déshonore? l'adultère, en un mot, est inconnu sous la tente de l'Arabe; or, quand la famille est pure, la société est bien près de la perfection.

La matinée du lendemain, 15, n'offrit aucun incident et qu'un médiocre intérêt. La rive, redevenue plate des deux côtés, est sablonneuse, déboisée et déserte. Le ciel avait été jusqu'alors d'une inaltérable sérénité. Vers trois heures, il se couvrit de quelques nuages qui s'épaissirent en un instant et prirent une teinte jaunâtre du plus sinistre augure. Un vent impétueux se leva subitement, et, chassée par lui des profondeurs du désert, une immense colonne de sable arriva sur nous comme une trombe prête à nous engloutir ; mais elle se brisa par la violence même du vent, et se dispersa dans l'espace avant de nous avoir atteints. Mille éclairs déchiraient sans interruption les sombres nuées, qui semblaient plus sombres encore après chacune de ces illuminations fugitives. Un grand coup de ton-

nerre, puis un second, puis dix, à la suite les uns des autres, ouvrirent les écluses du ciel, qui, sans figure, se fondit en eau. Ce n'était pas de la pluie qui tombait: c'étaient des cataractes qui se précipitaient sur la terre et la menaçaient d'un nouveau déluge.

En quelques minutes la barque fut pleine d'eau, et, si elle ne chavira pas sous l'effort de la tourmente, elle ne dut son salut qu'à la promptitude du reïs, qui la fit amarrer solidement au rivage au moment où elle allait s'y briser. Toutefois l'air était chaud et tout imprégné d'essences balsamiques; chaque rafale en apportait de nouvelles et toujours plus fragrantes, dont le vent se chargeait sans doute en passant sur les oasis embaumées du désert. C'était à la lettre un ouragan de parfums, et les aromes en étaient si pénétrants, qu'on n'aurait pu sans vertige les respirer longtemps.

La tempête se dissipa aussi vite qu'elle s'était formée. A voir le désordre, le bouleversement des éléments, on aurait pu croire que le monde touchait à sa fin et qu'il allait rentrer dans le chaos. Une heure après, il n'y paraissait plus : l'air était aussi calme, le ciel aussi pur, le soleil aussi radieux qu'auparavant. Ces brusques orages, fréquents dans cette saison, sont les précurseurs des pluies périodiques qui du mois de mai se prolongent jusqu'en juillet, quelquefois plus tard, et, par un phénomène

difficile à expliquer, ne dépassent jamais le 17e degré de latitude nord, si bien qu'au pays de Langay, par exemple, que nous avons traversé pour nous rendre de Souakin à Kassala, il existe une chaîne de montagnes dont un revers reste toujours sec, tandis que l'autre est inondé chaque année par les pluies.

Cette bourrasque fut l'événement de la journée. Je ne cite que pour mémoire la sixième cataracte, que nous franchîmes sans difficulté et sans presque nous en apercevoir. On passa la nuit non loin du village de Metamma, je devrais dire la ville, car c'en est une en effet, mais tellement déchue depuis la conquête des Turcs, qu'elle n'a plus aucune importance, et que sa population est réduite à un ramassis de noirs abrutis et d'Arabes dégénérés. Capitale autrefois d'un royaume nègre, cette ville est ruinée aux trois quarts, et le peu qui en reste est bâti sur un monticule de sable rouge, à l'occident du fleuve. On y fait encore un assez grand commerce d'esclaves, amenés là du Darfour, des montagnes du Cordofan et de l'Abyssinie.

Nous arrivâmes le lendemain, 16, à Chendi. Cette ville, située à quarante lieues de Khartoum et presque en face de Metamma, sur la rive opposée, est encore plus déchue que cette dernière ville, car elle est tombée de plus haut. Elle fut, pendant deux siècles et demi, le siége d'un gouvernement

indépendant, au tribut près qu'il payait aux rois fundgi du Sennâr pour vivre en paix avec eux. Ses méleks, de race arabe et de la tribu des Djiâlinn, régnaient de père en fils. Ils entretenaient une garde de deux à trois cents cavaliers, avaient des fusils qu'ils distribuaient, en temps de guerre, à l'élite de leurs sujets, et se réservaient le monopole de tout. Bruce, à son retour d'Abyssinie, en 1772, trouva le pays gouverné par une femme qu'on nommait Sittina, c'est-à-dire *la Dame*, et qui le traita fort bien. Le dernier des meks de Chendi fut, comme on l'a vu plus haut, Nimir ou Nim'r, mot qui signifie *tigre;* ayant fait sa soumission à Ismaïl-Pacha, et dépossédé par lui de son pouvoir, il lui avait juré une haine, qu'il assouvit, ainsi qu'on va le voir, avec une férocité digne de son nom.

Comme le vainqueur de Sennâr retournait au Caire pour y recueillir le fruit de sa victoire, il s'arrêta quelques jours à Chendi, tant pour s'y reposer que pour s'y divertir. Une nuit qu'il s'était enfermé dans une maison écartée, avec ses familiers et des femmes du pays, livrées de gré ou de force à sa merci, Nimir jugea l'occasion favorable; à la tête de quelques cavaliers dévoués à sa fortune, il entassa autour de la maison, où son ennemi faisait l'orgie, des matières enflammées, qui y mirent le feu instantanément. Les secours arrivèrent trop tard : l'incendie avait tout dévoré, et les soldats

accourus pour délivrer leur général ne trouvèrent plus qu'un tronçon carbonisé. Tous ses compagnons de débauche, hommes et femmes, subirent le même sort, à l'exception d'un médecin grec, qui l'avait accompagné dans son expédition. Mais, pour être différée, sa mort n'en fut que plus cruelle. Emmené vivant par les compagnons du melek, ils lui arrachèrent, une à une, avant de l'égorger, toutes les dents, pour s'en faire des amulettes, convaincus qu'un pareil talisman les mettrait à l'abri de toutes les maladies. Sa vengeance assouvie, Nimir se réfugia dans le Darfour, d'autres disent en Abyssinie.

Justement irrité de la mort de son fils, Méhémet-Ali chargea son gendre, le Defterdar, du soin de la venger, et il savait bien à quel homme il s'adressait. Jamais il n'en exista de plus cruel. Un maréchal ayant blessé, en le ferrant, son cheval favori, il fit ferrer le maréchal lui-même, pour le punir de sa maladresse. Une femme ayant accusé un soldat de lui avoir volé du lait, le Defterdar fit ouvrir l'estomac du prévenu pour s'assurer de la vérité. Le lait s'y trouva, et ce fut un grand bonheur pour l'accusatrice, qui, dans le cas contraire, eût péri sous le bâton. Un jardinier lui ayant apporté une pastèque trop dure à son gré, il lui fit casser sur la tête toutes celles du marché. Tel était l'exécuteur des hautes-œuvres de Méhé-

met-Ali. Ses pleins pouvoirs étaient en bonnes mains.

Le Defterdar vint du Cordofan à Chendi comme à une fête : le sang allait couler bientôt; il coula par torrents; d'innombrables victimes furent immolées aux mânes d'Ismaïl-Pacha. Les coupables s'étant échappés, les innocents payèrent pour eux. La ville fut presque entièrement détruite par le fer et par le feu. Hommes, femmes, enfants étaient impitoyablement noyés, massacrés, et la plupart périssaient dans d'épouvantables supplices. Le pal était le plus doux. On en pendait beaucoup aux arbres, en ayant soin de placer sous leurs pieds des planches hérissées de pointes aiguës, qui leur entraient dans les chairs à chaque tressaillement de l'agonie. Tant d'atrocités soulevèrent la province, qui courut aux armes : ce fut un nouveau prétexte pour inventer de nouveaux supplices. Après chaque rencontre avec les insurgés, le Defterdar se promenait sur le champ de bataille accompagné de bourreaux et, quand il ne s'amusait pas à achever les blessés de sa propre main, il les faisait torturer sous ses yeux jusqu'au dernier souffle. On les tenaillait avec des fers rouges; on leur arrachait les dents, les yeux, les ongles; on leur coupait les lèvres, le nez, les oreilles; on les mutilait enfin avec des raffinements de barbarie impossibles à raconter.

Chendi ne s'est jamais relevé d'une si sanglante

catastrophe. C'est à peine si cette population, si abominablement décimée, atteint aujourd'hui deux mille âmes. Les Turcs laissent partout après eux la dépopulation, mais nulle part elle n'a été si grande que dans cette partie de la haute Nubie. Les mœurs de Chendi étaient, dans ses beaux jours, très-dissolues, et ne passent pas pour être meilleures aujourd'hui. Les femmes, je ne dis pas les esclaves, mais les femmes libres, et même les dames les mieux placées, trafiquaient d'elles-mêmes sans vergogne : c'était une marchandise tarifée qui avait cours dans les bazars, et dont on traitait publiquement par l'intermédiaire de courtiers *ad hoc*. Voilà des sauvages bien civilisés! Il pouvait arriver ainsi qu'un mari marchandât sa propre femme, et que, une fois le marché conclu, il se trouvât en face d'elle au rendez-vous.

Qui retrouvâmes-nous à Chendi? Hassan, qui devait accompagner nos dromadaires jusqu'à Berber, et qui, ayant repris du service dans un corps irrégulier, leur avait faussé compagnie. Il vint s'en excuser dans notre cange, et nous raconta son histoire avec tant de naturel, que son éloquence lui valut sa grâce, et qu'il nous soutira, par-dessus le marché, quelques talaris.

Nous fîmes ce jour-là, et fort peu de temps après avoir quitté Chendi, une nouvelle halte au village de Bedschouaniah : c'est ainsi du moins que je crus

entendre prononcer son nom, et je l'écris de mon mieux, sans garantir l'orthographe. Pourquoi cette nouvelle halte? Pour visiter les *Tarabils*. Mais qu'est-ce que c'est que les Tarabils? Ce sont des pyramides, et l'on va voir tout à l'heure quelles sont ces pyramides.

A peine eûmes-nous mis le pied sur la grève, que nous fûmes entourés d'ânes amenés là pour la circonstance. L'un d'eux fut chargé d'outres pleines d'eau, car on ne s'aventure jamais en Afrique sans cette précaution; nous et quelques-uns de nos gens nous enfourchâmes les autres, et nous voilà partis pour les Tarabils sous la conduite d'une demi-douzaine d'enfants nus qui couraient et criaient à qui mieux mieux. Je rentrais ici dans l'île sacrée de Méroé, dont j'étais sorti une vingtaine de jours auparavant, en passant le Nil Bleu devant Khartoum. Le voyage ne fut pas long. En moins d'une heure, passée moitié à l'ombre des acacias et le reste en plein soleil, dans une plaine absolument découverte, nous atteignîmes le but de notre expédition.

Arrivé là, je vis se dresser devant moi, au milieu du désert, plusieurs groupes de pyramides séparés les uns des autres par de grands espaces vides. Celles-ci sont en plaine, celles-là sur de petits monticules qui du Nil courent au nord-est. J'en comptai une cinquantaine, mais il y en a davantage. Élevées

sans ordre, sans plan et comme au hasard, leurs dimensions sont fort inégales : la plupart n'ont que vingt, quinze ou même douze pieds; plusieurs, cependant, en ont quarante, soixante, quatre-vingts, et même jusqu'à cent; mais ces dernières sont rares. Construites en maçonnerie avec des revêtements de pierres carrées de sept à huit centimètres seulement, elles reposent sur des assises en grès taillés. Des gradins en saillie avaient été ménagés aux angles pour monter au faîte. Aucune n'est intacte; toutes sont tronquées et ont cruellement souffert, soit par la main des hommes, soit par les intempéries du climat : se trouvant dans la limite des pluies, sous le 17e parallèle, elles n'ont pu se conserver aussi bien que les monuments de l'Égypte, où il ne pleut jamais. Un grand nombre a même entièrement disparu.

Chaque pyramide était précédée d'un pylône et d'un sanctuaire, que n'avaient pas celles d'Égypte, et dont l'entrée était tournée à l'orient, comme chez tous les peuples qui adoraient et qui adorent encore le soleil. Quelques-uns de ces sanctuaires sont restés debout, et se font remarquer par le plein-cintre de leur plafond. On y peut voir encore, quoique fort dégradées, et quelques-unes seulement ébauchées, des sculptures dont tous les sujets attestent que ces pyramides n'étaient autre chose que des monuments funéraires élevés sur des

puits de momies : aussi le sol d'alentour a-t-il été fouillé, creusé, retourné en tous sens, tant par les indigènes, pour y chercher des trésors, que par les voyageurs, qui en cherchent, eux aussi, mais d'une nature différente. Les Européens se distinguent particulièrement dans ces investigations sacriléges, témoin lord Elgin à Athènes; leurs profanations ne respectent rien, et les musées de tous les pays sont pleins de leurs rapines. Un médecin italien qui exécuta des fouilles aux environs, il y a quelques années, a fait d'excellentes affaires. On m'a parlé d'un bœuf Apis en or massif de petite dimension, exhumé par lui dans le voisinage.

Non loin des pyramides sont les vestiges de plusieurs temples : des colonnes et des piliers à fleur de terre permettraient au besoin d'en relever le plan. On reconnaît encore qu'une avenue de béliers en pierre donnait accès à l'un de ces temples, situé vers le Nil; un autre, plus avant dans les terres, en avait une de lions. Les représentations d'animaux se reproduisent dans toutes les sculptures, tous les bas-reliefs, d'ailleurs très-grossièrement exécutés, que leur vétusté et leur dégradation ne rendent pas tout à fait méconnaissables : on y distingue des serpents entrelacés, des bœufs conduits au sacrifice, des chacals, symbole de la vigilance, des éperviers, emblème de la force, et, pour cette raison, placés toujours sur la tête des rois. Plusieurs idoles de la

mythologie éthiopienne portaient, sur des corps humains, la tête de ces deux derniers, le chacal et l'épervier. Seul de tant d'animaux, le chameau n'est jamais représenté, pas plus ici qu'en Égypte, par la raison qu'importé plus tard de l'Asie, il était inconnu à l'Afrique ancienne.

Outre les sujets mortuaires dont j'ai parlé plus haut, tels que cérémonies et convois funèbres, passage des morts sur la barque infernale, pesée des actions terrestres dans la balance des divins juges, il y en a de moins lugubres, et d'un intérêt historique qui les rend plus précieux : on y voit, par exemple, des femmes accomplir des actes civils et politiques qui ailleurs étaient le privilége exclusif des hommes; et cela prouve une chose, que du reste on savait déjà, c'est qu'en Éthiopie les femmes n'étaient point exclues de la vie publique, et qu'elles y jouaient au contraire un rôle considérable : des quarante-cinq souverains de Méroé connus des Romains, une bonne partie était du sexe féminin; une reine y régnait du temps d'Auguste; une autre, nommée Candace, du temps de Néron, qui fit explorer le pays par des centurions dont les rapports étaient venus à la connaissance de Pline l'Ancien. Le souvenir de cette reine est resté dans la tradition locale sous le nom de Handaké, qui n'est que Candace écrit en lettres grecques. Ce respect et cette autorité des femmes remontent aux siècles les plus reculés :

la reine de Saba, qui vint rendre hommage à la sagesse de Salomon, était une reine d'Éthiopie. En Égypte aussi plusieurs femmes régnèrent de leur chef : on cite entre autres une princesse du nom d'Amensé, qui régna vingt et un ans.

On ne voit pas une femme voilée sur les monuments d'Éthiopie ni d'Égypte, preuve que, loin d'être ancien, l'usage du voile est de création musulmane. Autre particularité relative au costume : les reines, ainsi que les rois, portent des manteaux qu'on ne retrouve dans aucune figure égyptienne, et les sandales qui chaussent plusieurs hommes, notamment des captifs, sont absolument les mêmes dont les indigènes font usage encore aujourd'hui. Les personnes de marque, les femmes surtout, en portent de brodées, qui sont le signe distinctif de leur rang.

Pour en revenir aux pyramides, dont quelques-unes portent aussi des hiéroglyphes, mais indéchiffrables, leur destination est évidente : c'est ici, à n'en pas douter, le cimetière de quelque grande cité dont on retrouve à peu de distance, vers l'est, la trace incontestable, des murs dont l'enceinte est visible et quelques pans encore sur pied, des monceaux de briques, comme à Soba, d'immenses décombres sans forme, car la mort survit à la vie : édifices publics et privés, les temples mêmes, tout a disparu ; les mausolées seuls sont restés debout. Mais quelle était cette ville ensevelie dans les sables,

et dont le spectre se dresse au milieu du désert? Cette ville était la métropole du noir empire d'Éthiopie; c'était Méroé; Méroé, qui ne fut jamais conquise par les Romains, et qui elle-même avait conquis l'Égypte sous un de ses rois nommé Sabacon; Méroé, qui mettait sur pied des armées de deux cent cinquante mille hommes, et qui comptait dans son sein, ce qui prouve bien mieux encore le haut degré de civilisation atteint par elle, quatre cent mille artisans. Que reste-t-il de tout cela? Des tombeaux.

Cadono le città, cadono i regni,
E l' uom d'esser mortal par che si sdegni.

Remarquons, avant de quitter ces lieux classiques, que l'Éthiopie, terre haute et granitique, fut peuplée, exista même bien avant l'Égypte, terre basse et d'alluvion, l'une des dernières-nées du globe et l'une des plus maltraitées, puisqu'elle ne doit son alimentation qu'aux débordements, réguliers il est vrai, mais enfin précaires, d'un fleuve. L'Éthiopie fut donc la mère de l'Égypte, et constituée en nation bien avant elle. Les rois pasteurs ou kusites[1], ses premiers envahisseurs, étaient des Éthiopiens. La civilisation remonte d'ordinaire les fleuves; elle suivit ici une route opposée, sans en excepter la

1. On retrouve ce nom de *Kusites* dans l'*Hycsos* des Grecs.

religion. Les premiers objets du culte égyptien furent des animaux inconnus à l'Égypte, et répandus en grand nombre dans toute l'Éthiopie, preuve incontestable que celle-ci importa ses dieux dans les régions inférieures du Nil. Si, revenant sur ses pas, la civilisation égyptienne remonta le fleuve ensuite et reflua sur l'Éthiopie, ce fut beaucoup plus tard, et quand ses progrès l'avaient rendue forte. La fille devenue riche et puissante ne faisait ainsi que rendre, et rendre avec usure à sa mère, devenue, elle, pauvre et faible, ce qu'elle en avait reçu dans l'origine. Ce va-et-vient providentiel et ces restitutions ultérieures ne sont pas rares dans l'histoire de l'humanité.

Méroé a perdu jusqu'à son nom. Assour, un village arabe du voisinage, lui a donné le sien : ce site illustre est connu dans la contrée sous le nom de Tarabils d'Assour. On a tout dit depuis Salomon, et même avant lui, sur le néant des empires et sur l'instabilité des choses humaines ; mais, à chaque nouvelle révélation de cette instabilité, de ce néant, on est saisi malgré soi d'une nouvelle émotion. Le spectacle des grandes catastrophes inspire à l'âme, quelles qu'en soient les victimes, une tristesse involontaire, et cette tristesse s'attache aux lieux qui en furent le théâtre. Ici le paysage est empreint lui-même, indépendamment du prestige des noms et des monuments, d'une mélancolie sévère, parfaite-

ment appropriée à la majesté morne des souvenirs. C'est une double désolation. Le Nil, qu'on ne voit pas, mais qu'on sait être là, coule d'un côté; une étroite zone de terre végétale, formée par ses inondations, se déroule sur ses bords; mais le fertile humus fait bientôt place au sable aride qui s'étend dans l'est à perte de vue : c'est partout, de ce côté, la stérilité et la mort. Quelques acacias maigres et rabougris croissent au milieu des ruines. Des plantes herbacées, des asclépias à larges feuilles, envahissent peu à peu les décombres, et les animaux du désert, uniques habitants de ces solitudes, les traversent le jour et la nuit pour aller boire au fleuve, et en font retentir les échos funèbres de leurs rugissements.

Notre expédition à Méroé avait pris du temps, et nous ne fîmes plus beaucoup de chemin ce jour-là. Un nouvel orage éclata dans la nuit, accompagné d'une pluie torrentielle qui envahit la barque entièrement. Ce fut un second déluge : l'eau ruisselait de tous les côtés à la fois, et, jusqu'aux matelas sur lesquels nous étions couchés, tout fut submergé en quelques instants. Mais le soleil du lendemain eut bientôt tout séché. La journée fut fraîche cependant, et je la passai tout entière sur la dunette, sans mettre pied à terre une seule fois. Personne non plus ne descendit, si ce n'est pourtant que, le combustible ayant manqué à Gasparo pour faire sa cui-

sine, il alla ramasser du bois sec dans une île déserte couverte des plus beaux ombrages. Le vent était favorable, et, ses deux voiles déployées, la dahabiah filait rapidement, sans que les rameurs eussent à s'en mêler; aussi se donnaient-ils du bon temps, dormant, fumant, chantant tout le long du jour.

Les deux rives, toujours plates et sablonneuses, n'offraient à l'œil aucun accident, aucune distraction; à peine remarquai-je Zeïdab, un village de la rive gauche où l'on cultive beaucoup de tabac. La vue plongeait à droite et à gauche et se perdait dans les profondeurs d'un désert uniforme et sans limites. Des nuées d'oies sauvages le traversaient de temps en temps et venaient s'abattre au bord du fleuve; des ibis noirs et blancs voltigeaient à la surface des eaux; des pélicans au bec énorme faisaient la chasse au poisson, et quelque héron solitaire, perché sur ses longues échasses dans une immobilité stupide, nous regardait passer de loin d'un air idiot.

De temps en temps l'eau violemment agitée s'ouvrait avec bruit, et un hippopotame montrait son large mufle, puis sa tête, puis son corps, pour se replonger bientôt dans les abîmes et reparaître un peu plus loin. Je n'en ai vu qu'un seul sortir des flots et gagner la terre afin d'y chercher sa pâture, car ce monstrueux animal est amphibie et se nour-

rit de substances végétales, comme le rhinocéros et l'éléphant. Sa chair n'est point mauvaise, du moins quand il est jeune; mais on n'en use guère, vu qu'il est très-difficile à tuer, et encore plus à prendre vivant. Les riverains lui tendent des filets, mais il s'en joue d'ordinaire; et de quels filets, je le demande, à moins que ce ne fussent des câbles de navire, ne se jouerait pas un animal de cette force et de cette dimension? Ses dents, expédiées en Europe, y sont converties en râteliers humains et suppléent l'ivoire avec avantage. On fait avec sa peau des boucliers et des cravaches, nommées *courbaches*, qui servent à conduire les dromadaires, les chevaux, et sont la terreur des esclaves. Telle est la superstition des naturels, qu'ils s'imaginent de bonne foi que les sorciers prennent souvent la forme d'hippopotames, tant pour se divertir que pour jouer de mauvais tours au pauvre monde. Les hyènes jouissent du même privilége et inspirent, à ce titre de loups-garous, une extrême épouvante. Kourchut-Pacha, l'un des premiers gouverneurs du Soudan, succomba à une mort prématurée pour avoir méprisé le pouvoir surnaturel de ces hyènes ensorcelées, et s'être aliéné par là tous les sorciers de la contrée.

D'autres fois, c'étaient des crocodiles qui nageaient à fleur d'eau, ou, plus souvent, entre deux eaux, et dont on n'apercevait que l'effroyable

gueule prête à nous engloutir. Il n'est pas sans exemple que ce formidable reptile s'élance sur les barques : peu de temps avant moi, un voyageur avait eu le bras emporté de cette manière, et la mort avait suivi cette affreuse blessure. Pour que le crocodile aille respirer à terre, car il est amphibie comme l'hippopotame, il faut que la plage soit d'un facile accès, sablonneuse et solitaire. Alors il s'y vient étendre au soleil et s'endort sans défiance; mais ce sommeil lui est parfois funeste : embusqués derrière des murs construits par eux à cet effet, les indigènes lui lancent dans la gueule ou au défaut du cou un javelot recourbé en forme d'hameçon. Si l'animal n'est pas tué du coup, il s'enfuit dans le fleuve; mais dans ce cas on lui file une corde attachée au bout du harpon et au moyen de laquelle on le retire du fond des eaux quand la perte de son sang a épuisé sa vie. Les naturels mangent sa chair, qui est blanchâtre, imprégnée d'une forte odeur de marée, et les écailles leur servent également à faire des boucliers. Je n'ai pas ouï dire que le crocodile fût l'objet d'aucune superstition parmi eux; mais on sait quel rôle important il jouait dans la mythologie des anciens Égyptiens.

Puisque nous voici sur le chapitre des bêtes, qu'il me soit permis de donner un souvenir au léopard privé qui nous tenait si fidèle compagnie depuis Kassala. Il s'était embarqué avec nous à

Khartoum et se comportait fort bien à bord. Les rameurs et le reïs lui-même en avaient eu d'abord grand'peur; mais son humeur douce les avait peu à peu rassurés et avait fini par lui concilier leurs bonnes grâces. Toutefois il ne se familiarisait point avec eux; il se montrait aristocrate même avec nos propres gens, et ne faisait exception que pour le cuisinier Gasparo, qu'il fréquentait volontiers et auquel il témoignait une bienveillance marquée; il est vrai que c'est Gasparo qui lui donnait tous les deux jours sa nourriture. Toujours est-il que l'enfant du désert avait la mémoire et la reconnaissance de l'estomac. Ajoutez à cela qu'il avait le préjugé de la couleur, et préférait visiblement, ainsi que je l'ai déjà dit, les blancs aux noirs. Il passait à dormir une grande partie du jour; puis il arpentait la barque dans toute sa longueur, allant et venant, pour faire de l'exercice. Quand l'espace lui semblait trop étroit, il manifestait son désir d'en sortir par une inquiétude dont j'avais la clef. Tantôt, mettant ses deux pattes de devant sur le bord de la barque, il regardait couler l'eau d'un air sombre; tantôt son œil fauve se fixait alternativement sur les deux rives, qui fuyaient devant lui, et un rugissement étouffé semblait dire : « Rendez-moi l'espace et la liberté. » Alors on le mettait à terre, on le lâchait sans crainte : car, après avoir pris quelque

temps ses ébats, il revenait de lui-même à l'embarcation.

On passa la nuit devant Damer, une ville de la rive droite qui eut ses beaux jours comme Chendi et, comme elle, fut saccagée par les Turcs au point de n'être plus aujourd'hui qu'un village d'un millier d'habitants. La nuit était calme et tiède; je la passai presque tout entière couché sur les tapis de la dunette. Un silence profond régnait sur les deux rives, interrompu seulement par le clapotement des eaux et par le cri métallique des cigales qui, sous ces climats bienheureux, chantent la nuit comme le jour. Parfois, mais à de longs intervalles, on entendait sur le fleuve le mugissement d'un hippopotame, quelquefois aussi le hurlement lointain d'une hyène, ou l'aboiement d'un chacal. Puis tout se taisait bientôt, et les cigales chantaient toujours dans les mimosas. Rien n'égale le charme et la douceur de ces nuits tropicales, la limpidité de l'air, le bleu sombre et profond du ciel, la splendeur du firmament. Une constellation radieuse, admirable, que nous ne connaissons point en Europe, la Croix du Sud, resplendissait sur l'horizon dans la région occidentale du ciel, et son éclat faisait tout pâlir autour d'elle. Je ne pouvais contempler sans émotion, et je ne puis me rappeler sans un regret mélancolique ces magnifiques étoiles que je voyais en ce temps-là pour la première fois, et

que je ne devais plus, hélas! jamais voir, puisque mes yeux éteints n'en voient désormais aucune.

Il y eut encore un orage dans la journée du 18, précisément au point où s'arrêtent les pluies équatoriales, c'est-à-dire entre les 17e et 18e degrés, juste sous le parallèle de Tombouctou. Nous avions passé le matin devant l'Atbara, que j'avais traversé et retraversé tant de fois un mois auparavant, dans le pays des Soukrias. C'est le dernier cours d'eau que reçoive le Nil, où il se jette par une large embouchure, à huit lieues environ de Berber, et les bords en sont couverts, surtout du côté du nord et en le remontant un peu, de bouquets de palmiers-doums et de très-beaux acacias. Cette rivière était connue des géographes anciens sous le nom d'Astaboras, et formait, comme on le sait, avec l'Astapus, aujourd'hui Fleuve-Bleu, cette fameuse île de Méroé, presque aussi mystérieuse pour l'antiquité savante qu'elle l'est encore pour la science moderne.

Peu de temps après avoir dépassé l'Atbara, on atteignit la cinquième cataracte. Le fleuve est très-large en cet endroit et perd en profondeur ce qu'il gagne en étendue; on était de plus dans la saison des eaux les plus basses, si bien que ce cinquième rapide, très-impétueux en tout temps, était alors hérissé de rochers saillants où les flots se brisaient en écume. La dahabiah, fortement chargée d'ivoire,

avait un tirant d'eau considérable, et son passage à travers ces écueils n'en était que plus difficile; la moindre déviation l'eût infailliblement mise en pièces. Ajoutez à cela que le vent s'était levé, et, quoique favorable, gênait beaucoup la manœuvre. Toutes ces circonstances réunies constituaient un véritable danger. Nos quatorze rameurs et leurs quatorze rames étaient parfaitement inutiles pour nous tirer de ce mauvais pas.

Le reïs était inquiet et nous consultait pour rejeter sur nous, au besoin, la responsabilité d'un sinistre. Mon opinion fut qu'il fallait attendre que le vent tombât, afin de tenter le passage avec des chances moins défavorables. On stationna donc quelque temps au-dessus de la cataracte; mais le vent ne tombait pas, et, l'impatience s'emparant de tout le monde, on risqua bravement l'aventure. Un silence solennel se fit à bord; l'émotion était générale. Tous les yeux étaient ardemment fixés sur les écueils menaçants qui nous environnaient de toutes parts, et dont plus d'un écorcha les flancs de la cange. Cette anxiété dura plusieurs minutes, plusieurs siècles; mais enfin, grâce à l'adresse du pilote et avec l'aide de Dieu, nous sortîmes sains et saufs de ce dangereux défilé, et, dès qu'il fut franchi, un cri de joie éclata parmi l'équipage.

Ce péril passé, la fin du voyage n'était plus qu'une promenade. Nous approchions de Berber,

et rien d'intéressant ne s'offrait plus à mes yeux. Le vent nous emportait rapidement, et les rames étaient oisives, comme elles l'avaient été pendant presque tout le voyage. Jamais navigation ne fut plus heureuse; elle avait dépassé toutes nos espérances. Déduction faite de notre séjour à Sourourab et de notre excursion aux Tarabils d'Assour, nous avions fait, en moins de cinq jours, et en stationnant toutes les nuits, un trajet qui exige souvent plusieurs semaines, même au temps de la crue, beaucoup plus favorable que la saison des basses eaux où nous nous trouvions. Mais nous avions eu le vent constamment propice, et pas le moindre accident n'avait ralenti notre marche.

L'équipage était dans la joie; n'ayant autre chose à faire qu'à se divertir, il se livra, aux approches de Berber, à une fantasia qui dura jusqu'au soir. C'étaient des chants sans fin, mais toujours les mêmes, car la variété est un besoin de la civilisation tout à fait inconnu des sauvages : rien n'est blasé en eux, et leur oreille moins que tout le reste. Une note unique, mille et mille fois répétée, suffit à leur plaisir, que dis-je? à leur bonheur, et finit par les jeter dans l'extase. D'ordinaire l'un des rameurs commençait tout seul; après quoi les autres reprenaient en chœur, sinon en partie, et le final se terminait toujours par des cris d'allégresse que l'écho des deux rives répétait longtemps.

Le reïs, entraîné par l'exemple, ne dédaignait pas de prendre part à la fête : il chantait comme les autres, battait la mesure dans ses mains, et, accroupi sur les talons, remplissait les fonctions de chef d'orchestre. Il y mettait tant d'ardeur, qu'il me rappelait le vieil Habeneck à son pupitre du Conservatoire. Je n'ai d'ailleurs que peu de chose à dire de lui. Nonobstant sa bastonnade de Khartoum, dont, il est vrai, nous étions parfaitement innocents, il se montra complaisant pour nous pendant tout le voyage, et d'une humeur très-égale. La barque dont le commandement lui était confié était tenue suffisamment bien; il y régnait un certain ordre et une certaine discipline : seulement, mais il n'en pouvait mais, elle était pleine de cancrelas, ce hideux scarabée qui s'empare des navires sous les latitudes chaudes, et que le froid seul parvient à détruire. Nous en trouvions partout, dans notre linge, dans nos habits, dans nos lits, dans nos provisions, et jusque dans l'eau des gouleh. Mais on s'habitue à tout, et nous avions fini par n'y plus faire aucune attention. Je passe sous silence les rats, dont toutes ces barques sont infestées, et qui rongèrent ma tente pendant la traversée. Quelques-uns laissaient après eux une forte odeur de musc.

Il était dix heures du soir quand nous abordâmes à Berber; on compte, de Khartoum à cette

ville, une soixantaine de lieues. L'heure était trop avancée pour qu'il nous fût possible de débarquer, et nous passâmes cette nuit encore dans la dahabiah. C'était la sixième que nous y passions.



VI

BERBER.

M. Lafargue, un négociant français établi dans le pays, nous donna l'hospitalité à Berber, et nous abandonna, pour nous et nos gens, dans sa propre maison, tout un corps de logis qu'il n'habitait pas. Il en occupait un autre avec sa famille à l'extrémité d'un jardin qui nous séparait. Tout en étant chez lui, nous étions donc parfaitement chez nous.

Sa famille se composait d'une jeune et très-noire Abyssinienne nommée Marie, qu'il avait épousée dans toutes les règles, bien que plus âgé qu'elle de quelque trente ans, et qui lui avait donné en légitime mariage un petit mulâtre aux trois quarts idiot; le croisement des deux couleurs, des deux races, et le mélange du sang français avec le sang africain, n'avaient pas cette fois produit un heureux résultat. Aussitôt mariée, Mme Lafargue, puisqu'il faut l'ap-

peler par son nom, s'était habillée à l'européenne, sans oublier le chapeau ; mais elle avait oublié la chaussure, et ne portait ni bas ni souliers. Elle aurait mieux fait de ne rien porter du tout, je veux dire rien d'européen : jolie et faite à ravir, elle l'eût paru davantage encore dans son premier costume. Elle soignait son mari, malade alors de la fièvre, avec sollicitude, ou du moins avec assiduité. Elle comprenait le français, le parlait au besoin ; mais la présence d'étrangers lui imposait, et, quoique je la visse plusieurs fois par jour, c'était tout au plus si nous échangions de temps en temps quelques mots, tant la timidité paralysait sa langue.

Nous trouvâmes à Berber un autre Européen à peine âgé de quinze à seize ans, qui avait déjà fait une expédition commerciale sur le Fleuve-Blanc. Savoyard de naissance, et neveu de M. Vaudey, consul de Sardaigne à Khartoum, il attendait ici le retour de son oncle, au moment même où celui-ci périssait misérablement, comme je l'ai dit plus haut, sous les flèches des sauvages. M. Jules, c'était le nom de ce jeune homme, nous servit de cicerone et nous fit les honneurs de l'endroit en lieu et place de notre hôte, que sa maladie empêchait de sortir. M. Jules était naturellement l'ami de la maison Lafargue.

La province de Berber formait alors une mudirie

qui dépendait administrativement de Khartoum et qui, depuis la réorganisation du Soudan, relève directement du Caire. Je vis plusieurs fois le mudir. Il vint chez nous et me fit toute sorte d'offres de services dont je n'acceptai qu'une seule. J'étais sans nouvelles d'Europe depuis cinq mois; mes parents et mes amis ignoraient de leur côté ce que j'étais devenu. J'avais bien écrit de Djeddah; mais mes lettres étaient-elles parvenues? J'écrivis de Berber, et, expédiées au Caire par le mudir lui-même, ces nouvelles lettres arrivèrent très-exactement à leur destination.

J'eus des rapports de politesse avec les autres autorités de la ville. Un de ces fonctionnaires, Arabe d'origine, et dont je regrette d'avoir oublié le nom, se montra particulièrement poli; il nous visitait tous les jours, plutôt deux fois qu'une. S'étant aperçu que ma vue était gravement affectée, il me raconta qu'un de ses amis, frappé d'une cécité complète, avait été guéri par un *hakim*, ou médecin, qui habitait le village de Déraoua, dans la Haute-Égypte. On m'avait également signalé un vieux médecin syrien qui habitait le mont Liban et qui, adonné spécialement aux maladies des yeux, avait fait des cures merveilleuses. Comme je devais, à un mois de là, traverser la Haute-Égypte, et que la suite de mon voyage me conduirait plus tard au Liban, je me promis de consulter en passant, ne

fût-ce que pour l'acquit de ma conscience, ces deux fameux Esculapes.

Le pays de Berber ou Barbar, car en arabe l'*a* et l'*e* se confondent, n'est séparé de la province de Chendi, d'où nous venions, que par un monticule calcaire appelé Hadjar-el-Assal, au pied duquel nous avions passé. Il confine à l'est avec la grande tribu des Bichari, établie entre le Nil et la mer Rouge. De l'autre côté du fleuve, mais plus à l'ouest, sont les Kababiches, Arabes pasteurs et cultivateurs, issus des premières migrations du Hedjaz. Dans la même direction se trouvent les Mahassy, peuplade indigène dont le pays, Dar-el-Mahass, est séparé de Dongola par la province de Sokott.

Ces diverses tribus, y compris le peuple de Berber, ainsi que les Danagla qui habitent Dongola, et les Knouz, les Kalabcha, les Chellali, échelonnés le long du Nil dans la Nubie inférieure, paraissent toutes originaires des pays qu'elles occupent, et sont un rameau sans doute de l'ancienne race éthiopienne, dont elles ont conservé, avec plusieurs coutumes, le type originel. Les idiomes en usage parmi elles et dont on n'a, jusqu'à présent, retrouvé aucune trace dans l'égyptien antique, procèdent, selon toute apparence, d'une langue commune, celle probablement de l'ancienne Éthiopie. Plusieurs de ces idiomes, ceux entre autres des Knouz,

des Mahassy, des Danagla, et des Barabras ou Berbers, ont une grande similitude non-seulement avec l'idiome des Bichari, mais avec celui des tribus de Taka et des bords de la mer Rouge qui sont d'origine africaine.

Pour en revenir aux Berbers[1] ou Barabras, car c'est le même peuple, nommés plus communément en Égypte Berbérins ou Barbarins, ils étaient gouvernés, avant la conquête des Turcs, par des méleks héréditaires qui prélevaient la dîme sur tous les produits, et dont le dernier régnant, Nâser-Adyn, fut le premier à faire sa soumission à Ismaïl-Pacha. Le gouvernement de ces roitelets était assez paterne, et l'usage du bâton était alors inconnu. Sous ce rapport les Berbérins n'ont pas gagné au change, car on sait que le bâton est le premier et le dernier argument des Osmanlis. Ces méleks étaient doués en général d'une haute stature, condition indispensable pour inspirer du respect aux naturels, qui regardent une petite taille comme incompatible avec le courage et la force, seules vertus qu'ils vénèrent. Cette opinion, ce préjugé, si l'on veut, était partagé par les anciens Égyptiens, à en juger par les peinures et les sculptures restées d'eux, où sont représentés des conquérants et des rois.

Les Berbérins sont, comme on vient de le voir,

1. J'ai dit que j'avais trouvé des Chellouks au Maroc; j'y ai trouvé également un peuple du nom de Berbers.

de race indigène. Leur humeur est pacifique, leurs mœurs fort douces. Ils se livrent volontiers au commerce, ont le goût des spéculations, et beaucoup s'assurent par ce moyen une certaine aisance. Leurs habitations sont moins misérables que celles des autres Nubiens, en terre plus souvent qu'en chaume, pourvues d'angarebs en grand nombre et de nattes fines artistement tressées avec des pailles de diverses couleurs. On retrouve dans presque toutes l'antique et primitif escabeau à trois pieds dont j'ai parlé précédemment. Les Berbérins sont communément d'assez beaux hommes, sauf qu'ils ont les jambes un peu grêles. Beaucoup d'entre eux tressent leurs cheveux comme les femmes ; d'autres les ramènent en avant, de manière à former une huppe au-dessus du front. Leur accueil est cordial, leur salut poli quoique bref, leur langage laconique, et, moins cérémonieux que leurs voisins, ils sont plus hospitaliers qu'eux. L'usage du tabac est général parmi les hommes ; mais ils le mâchent plutôt qu'ils ne le fument. Bien moins fiers, moins indépendants que les Arabes, ils aliènent volontairement leur liberté : les grandes villes d'Égypte, surtout le Caire, regorgent de Berbérins qui viennent y chercher du service ; comme ils sont dociles et relativement propres, que tous ou presque tous lisent et écrivent l'arabe, qu'ils savent compter et passent pour fidèles, on les préfère à tous les autres domestiques.

Les parties cultivées du sol donnent du froment, de l'orge, du dourah en abondance, du coton en quantité médiocre. Les dattiers sont rares à cette latitude. Les arbres les plus répandus, presque les seuls, sont les acacias, dont les branches ploient sous les nids d'oiseaux. Le bétail se compose de bœufs à bosse. Les chameaux sont une des richesses du pays. Les chevaux dits de Dongola, dont la race est si recherchée en Égypte, sont aussi communs au Berber qu'à Dongola même : ils méritent leur réputation, sont hauts de taille, ramassés plutôt qu'allongés, ont la tête busquée et beaucoup de feu. La plupart sont noirs avec les quatre pieds blancs. Les déserts environnants sont peuplés d'autruches et d'une espèce de gazelle nommée *arial*, et plus grande que celle du Soudan supérieur ; la chair en est bonne, et leur peau sert à faire des outres très-estimées. On y rencontre aussi à l'état sauvage l'âne ou onagre, qui est tout à fait indomptable, le bœuf, la chèvre et le mouton, qui ne le sont pas moins ; ils se défendent victorieusement contre l'homme, et l'on ne réussit à les prendre vivants qu'au moyen du lacet, comme les gauchos s'emparent des chevaux libres dans les pampas de l'Amérique méridionale.

La ville de Berber, étant sous le 18e degré, se trouve hors de la limite des pluies régulières, et la construction des maisons l'atteste suffisamment : car toutes ou presque toutes sont en terre, et quelques

jours de pluie continue les convertiraient en boue. Il y pleut cependant, mais ce sont des averses passagères, semblables à celles que nous avions essuyées sur le Nil : le soleil a bientôt tout séché. Ces courtes ondées n'en contribuent pas moins à la fertilité du sol, plus même que les débordements du fleuve nourricier qui, roulant ici dans un lit profond, entre des berges élevées, n'épand ses ondes dans la campagne, au temps de la crue, qu'en quantité insuffisante. Peuplée de six à sept mille habitants dispersés sur un vaste espace, la ville est très-irrégulière, mal bâtie, encore plus mal percée, sale, poudreuse, sans ombre, sans caractère, sans intérêt en un mot, et formée de la réunion de plusieurs villages dont le plus grand, El-Mekheïr, était la résidence des anciens méleks. Le nom de Berber est moderne et de création égyptienne, comme celui de Kassala, substitué par la conquête ottomane à celui de Taka.

Il me reste à parler de la plus belle partie du genre humain, fort belle en effet à Berber. Ne portant dans leur intérieur d'autre costume que celui de leur mère commune au paradis terrestre, les femmes vaquent aux soins domestiques, triturent le grain entre deux pierres, en guise de moulin, et pétrissent avec la farine ainsi obtenue des pains plats ou galettes, qu'elles font cuire, comme les Bédouins du désert, sur les pierres chauffées du foyer, et qui

s'appellent *kisr* dans l'idiome du pays. Ce sont elles qui fabriquent également la mérisse ou *bouza*, sorte de bière tirée du dourah en fermentation, et que les naturels boivent immodérément jusqu'à ce qu'ivresse s'ensuive. Les plus adroites tressent les jolies nattes bariolées qui tapissent leurs maisons, et font d'autres ouvrages en paille, des couvre-plats, des paniers à beurre d'un goût parfait.

Les maris s'absentant souvent pour leurs spéculations, leurs affaires, les femmes jouissent d'une grande liberté ; elles sont maîtresses au logis et reçoivent qui bon leur semble pour charmer leur solitude. Soit par cette cause, soit par toute autre, le divorce est d'un fréquent usage au pays des Barabras ; j'allais presque dire qu'il y était en honneur. Toutefois, si le mari divorcé se repent, il peut, quoique remarié, reprendre sa première femme ; il n'a pour cela qu'à répudier la seconde. Mais voici un trait de mœurs bien singulier et unique, je crois, dans le monde entier : pendant les quelques jours qu'exigent les formalités légales, la première femme a le droit de se choisir un mari provisoire. L'intérim lui plaît-il, elle s'y fixe, si bien que l'époux volage qui, la veille avait deux femmes, n'en a pas même une le lendemain.

Les Barbarines renchérissent sur l'humeur accorte des Barbarins, et ne sont pas du tout farouches ; il est vrai que leurs maris ne sont pas jaloux. Elles

furent les premières, au temps de la conquête, à se familiariser avec les Turcs, tandis que leurs voisines les fuyaient avec épouvante du plus loin qu'elles les apercevaient. Les étrangers ne leur font donc pas peur, et j'eus moi-même, plus d'une fois, l'occasion de m'en convaincre. Lorsqu'en me promenant dans les rues j'en voyais d'accroupies au seuil de leur porte, j'ai dit dans quel costume, elles se levaient avec courtoisie, me baisaient la main, et m'invitaient à entrer chez elles, quoiqu'elles fussent seules ou peut être parce qu'elles étaient seules. Quand je me rendais à leur invitation, elles me faisaient les honneurs de la maison avec toute sorte d'empressements et m'offraient avec bonne grâce tout ce qu'elle renfermait. Leur hospitalité va quelquefois, dit-on, et certes elle ne saurait aller plus loin, jusqu'au don d'elles-mêmes. Mais la vérité me force à convenir que dans ce cas le beurre fort dont leurs cheveux sont graissés doit gâter quelque peu l'aventure.

Le *doulka* ou *telka* est fort à la mode à Berber : c'est un onguent ou baume composé de moelle de bœuf et de diverses plantes aromatiques, où le sandal m'a paru dominer, et dont on s'oint le corps comme les athlètes anciens se le frottaient d'huile fine. Ces frictions odoriférantes ont le triple avantage d'assouplir les membres, de détendre les muscles et d'adoucir la peau, en même temps qu'elles

reposent des plus grandes fatigues. Comme j'aime, en ma qualité de voyageur, à me rendre compte des choses par moi-même, je voulus expérimenter sur place cette bienheureuse onction. M. Jules nous conduisit à cet effet, l'Anglais et moi, dans une maison écartée, à l'une des extrémités de la ville et sur la lisière du désert. Ce bouge, c'en était un dans toute la force du mot, était une brasserie du cru, c'est-à-dire qu'il était fréquenté par les buveurs de bouza. Ce breuvage, si fort goûté des Éthiopiens modernes, et qui, légèrement acidulé, n'est pas trop désagréable quand il est frais et qu'il fait chaud, attendait les chalands dans de grandes jarres fort peu appétissantes. La sibylle de l'antre était une vieille indescriptible : « Grands dieux ! m'écriai-je *in petto*, le dictame réparateur doit-il passer par de telles mains! »

J'allais quitter la place incontinent, lorsqu'apparurent trois statues d'ébène d'une beauté accomplie, et vêtues d'un anneau d'or passé dans le nez. Elles nous abordèrent en chantant, dansant, battant des mains. La position était changée : mon projet de retraite fut abandonné. L'une de ces Grâces africaines s'appelait Amna ; une autre Aoua, c'est-à-dire Vent, nom qu'elle méritait par sa légèreté; la troisième en portait un que j'ai oublié, mais dont la traduction littérale était : *J'entends, j'obéis*. On ne saurait exprimer d'une façon plus pittoresque et

plus rapide la docilité féminine. Ces préliminaires se passaient dans la cour fermée à tous les yeux par de hautes murailles, et munie d'angarebs. Nous fûmes invités à pénétrer dans la maison ; je ne pus m'y résoudre, tant l'atmosphère y était étouffée, et je préférai demeurer en plein air : la nuit était fraîche, les étoiles scintillantes. Mes deux compagnons se montrèrent moins difficiles et disparurent dans les ténèbres intérieures. Resté seul dans la cour, je m'établis sur un angareb et la cérémonie commença.

Aoua m'était échue en partage. Ses petites mains de velours noir remplirent leur office avec une dextérité, une insouciance qui décelait une grande habitude et une expérience consommée. La séance ne fut pas courte, car il faut frictionner longtemps pour obtenir le résultat voulu. J'avoue qu'il fut manqué pour moi : l'opération terminée, je n'éprouvai point le bien-être qu'on m'avait promis et, rentré chez moi, mon premier soin fut de détruire l'ouvrage d'Aoua en me lavant à grande eau de la tête aux pieds.

Le passage de la haute à la basse Nubie peut s'opérer par le Nil, mais c'est une voie très-longue : à une cinquantaine de lieues au-dessous de Berber, qui occupe la rive orientale, le fleuve revient sur lui-même presque en plein sud jusqu'à Amboukol, et fait un coude de deux cents lieues au moins. On ren-

contre de plus, dans cet immense circuit, deux nouvelles cataractes, la quatrième et la troisième; or, dans la saison où nous nous trouvions, il est presque impossible à une barque d'un tirant d'eau quelque peu fort de franchir ces deux rapides. A quoi il faut ajouter que la deuxième cataracte, celle d'Ouadi-Halpha, la plus grande de toutes, puisqu'elle a quinze pieds au moins de pente, est tout à fait infranchissable à l'époque des basses eaux. La voie de terre est donc en tout temps la plus courte, et elle était alors la seule praticable. C'est dans cette vue que nous nous étions fait suivre de nos dromadaires. Ils nous avaient rejoint à Berber en fort bon état, nonobstant la désertion de Hassan resté à Chendi, comme on l'a vu plus haut, et nous fîmes sans retard nos préparatifs de voyage.

Il nous fallait traverser l'Atmour-Belâ-Ma, le Désert sans Eau. Un désert de plus ou de moins n'était pas une grande affaire après en avoir tant franchi. Celui-là pourtant n'est pas commode; il n'a pas moins de cent lieues, avec un seul puits à moitié chemin. Aussi est-il indispensable d'y marcher très-vite: car, si aguerris que les chameaux soient contre la soif, il faut pourtant qu'ils la satisfassent, et cinquante lieues sans boire sont une abstinence déjà fort dure. Il nous fallait de plus emporter toute l'eau nécessaire à nos besoins et à ceux de la caravane pendant ce long trajet. Nous achetâmes donc

à *Berber* une cinquantaine d'outres ou *ghirbeh*, que nous devions, ainsi que les deux barils dont nous nous étions munis au Caire, remplir d'eau du Nil en quittant les bords de ce fleuve. Nous fîmes fabriquer cent livres de biscuit. Nous renouvelâmes nos provisions épuisées. M. Lafargue les accrut d'un sac de haricots de Soissons transplantés par lui à Berber, où ils réussissent fort bien. Il me força de plus à accepter, présent inappréciable, vingt-cinq bouteilles de bourgogne, et, joignant l'agréable à l'utile, sa femme ajouta pour son compte un panier d'*abri* destiné à rafraîchir l'eau et à nous la faire trouver meilleure. Ma tente me redevenant nécessaire, mais ayant été à demi dévorée par les rats du Nil, il me la fallut faire réparer par un tailleur du pays, qui demandait modestement, pour la réparation, dix fois plus que la tente n'avait coûté.

Cette route est fort redoutée à cause des fatigues, des dangers qu'elle présente, et elle l'était bien plus autrefois, car les Bédouins l'infestaient et détroussaient les caravanes. On a gardé dans le pays le souvenir d'un fameux brigand nommé Naïm, qui rançonnait impitoyablement les voyageurs ; les pauvres seuls trouvaient grâce devant lui : bien loin de leur rien prendre, il leur donnait ordinairement un chameau avec une outre pleine d'eau, et les laissait continuer leur voyage en toute liberté. Les choses sont bien changées. L'Atmour-Belà-Ma est aussi sûr

aujourd'hui que les rues de Paris, plus même : car, si quelque chameau s'abat et succombe à la soif, à la fatigue, on abandonne sa charge au milieu du désert sans craindre que personne y touche, et elle demeure là, souvent fort longtemps, sous la garde de Dieu, jusqu'à ce que le propriétaire la fasse chercher par des chameaux frais.

Un fonctionnaire spécial et responsable est chargé de la police de ce long parcours, de Berber où il réside, à Korosko où il a un représentant. Son titre, *Cheik-el-Atmour*, Cheik du Désert, indique la nature de ses fonctions. Nous le fîmes appeler quand nos apprêts furent terminés, afin qu'il nous procurât, comme c'était son devoir, les chameaux dont nous avions besoin. Il nous en fit prendre quatorze, ce qui était beaucoup trop, la moitié nous eût suffi ; et nous les payâmes très-cher : car cette route étant constamment fréquentée par les caravanes, et presque tout le commerce du Soudan en Égypte et de l'Égypte au Soudan passant par là, il en résulte naturellement une grande hausse dans tous les prix. Enfin, après avoir bataillé longtemps et beaucoup marchandé, on tomba d'accord, et notre départ fut fixé au 23 mai, à l'Asr, c'est-à-dire après la prière de trois heures, quoique ce fût un mardi, jour réputé néfaste chez les musulmans.

Avant de quitter Berber, disons deux mots de notre ami le léopard. Le corps de logis habité par

nous avait une cour où il prenait ses ébats, et une galerie couverte où, couché à nos pieds, il se tenait à l'abri du grand soleil. Sa présence avait mis en révolution la basse-cour de Mme Lafargue, quoique séparée de lui par un grand mur. Les paons se montraient les plus agités, les plus turbulents, et, perchés sur le mur de séparation, comme pour défier leur ennemi, poussaient tout le long du jour des cris de paon, c'est-à-dire affreux. Mais voici, pour rendre hommage à la vérité, un épisode qui fit peu d'honneur à l'enfant du désert. Un âne étant entré dans la cour chargé de je ne sais plus quoi, le léopard courut à lui pour jouer bien plus qu'avec des intentions hostiles. Maître Aliboron ne le comprit pas ainsi : à la vue du terrible animal il lança une ruade si désespérée et accompagnée d'un si formidable braiment, que le léopard interdit battit en retraite au plus vite et, j'ai honte de l'avouer, vint se réfugier entre mes jambes. Le respect de la vérité peut seul, je le répète, m'arracher un si pénible aveu. Soyez cléments, ô lecteurs! les courages les plus éprouvés sont sujets à des défaillances : Ajax et Roland n'étaient pas toujours eux-mêmes.



VII

LE PAYS DE ROBATÂT.

Nous partîmes de Berber au jour dit et presque à l'heure fixée, chose rare dans ces pays indolents où le temps a si peu de valeur. M. Jules nous fit la conduite à cheval jusqu'à la première couchée. Nous avions compté avoir M. Lafargue pour compagnon de voyage, ses affaires l'appelant en Égypte; mais son état de santé ne lui permit pas de partir avec nous. Il ne put se mettre en route que beaucoup plus tard, et je ne le revis au Caire qu'au mois d'août suivant. A peine sortis de la ville, nous fûmes régalés d'une odeur de cadavre abominable : nous étions près d'un cimetière, et les hyènes sans doute en avaient déterré quelques habitants, dont l'incurie africaine ne s'était pas donné la peine de refermer les tombeaux. Partis tard, nous fîmes ce soir-là peu de chemin, et nous dressâmes nos tentes en rase campagne, non loin

d'un village nommé Khor. La nuit était fraîche, quasi froide, et un grand feu de bois allumé près des tentes nous parut fort doux. Le lendemain matin, on nous apporta du village autant de lait que nous en voulûmes. Une conserve d'eau se trouvait dans le voisinage ; nous y déjeunâmes avec M. Jules, qui, après, nous fit ses adieux ; et nous repartîmes aussitôt, lui pour Berber, nous pour Korosko.

La descente du Nil de Khartoum à Berber ne m'avait point déplu : cette navigation est commode et sans fatigue ; mais à la longue elle devient monotone, et je lui préfère, pour ma part, le voyage par terre, toutes les fois qu'il est possible. J'étais ravi de me retrouver en selle sur mon dromadaire, excellent animal que j'avais monté si longtemps et dont j'étais séparé depuis près d'un mois. Je dois confesser qu'il ne partageait point, quant à lui, ma satisfaction : il m'avait revu sans même me reconnaître ; car, ainsi que je l'ai dit précédemment, le chameau ne fait aucune différence entre son maître et le premier venu. S'il avait pu savoir quelle épreuve l'attendait, il se fût certainement montré plus froid encore à mon égard. L'Atmour-Belâ-Ma est la ruine des chameaux. Un nombre énorme y périt. Ceux qui en reviennent sont réputés de bonne race ; mais ceux-là même ont besoin, pour se refaire, d'un long repos. On m'avait annoncé à Berber que mon hedjin

ne supporterait pas l'épreuve; mais j'avais de lui meilleure opinion, et ma confiance ne fut point trompée.

On n'aborde pas immédiatement ce redoutable désert; on débute par suivre la rive orientale du Nil pendant une cinquantaine de lieues, jusqu'au point où il commence à revenir sur lui-même. Cette première partie du voyage n'est nullement pénible; elle est même, en somme, assez agréable, quoiqu'elle manque de variété. A gauche on a constamment le fleuve ombragé partout de magnifiques doums, et semé d'îles vertes dont plusieurs sont cultivées, même habitées, et qui toutes ont un nom particulier: ce sont d'abord Drekeh et Kandeissi; viennent ensuite Yanghé, Artol, Kourkos; puis enfin la grande île de Mokrat, qui a huit lieues de long et d'un seul Nil en fait deux. Les bords du fleuve sont cultivés en beaucoup d'endroits sur une largeur de deux à trois cents pas, tantôt plus, tantôt moins, selon que la nature du terrain s'y prête; puis la culture expire faute de terre végétale, et le sable reprend son empire, empire immense qui s'étend jusqu'à la mer Rouge.

Ce pays a beaucoup de ressemblance avec les rives du Fleuve-Bleu, que j'avais précédemment suivies d'Aboukhara à Khartoum. Comme dans cette partie du Soudan, les villages se succèdent ici d'assez près pour qu'on en rencontrât tous les jours

plutôt deux qu'un. Quoiqu'ils ne payent pas de mine, les huttes de chaume y sont pourtant rares. Les maisons, bâties en terre, forment des cubes parfaits, comme toutes celles de ces contrées, et, terminées en terrasses, n'ont pour la plupart qu'une pièce unique. Le premier de ces villages après Khor est Abeydyeh, d'assez bonne apparence, et dispersé sur un espace considérable. Comme nous y faisions une pose à l'ombre des doums, un habitant du voisinage nous envoya des angarebs pour nous reposer ; un autre nous apporta du lait; un troisième deux moutons gras, dont Gasparo s'empressa de faire l'acquisition pour les besoins du voyage, mais qu'il paya bien; cette route étant, comme je l'ai déjà dit, fréquentée toute l'année par les caravanes, les objets de consommation y doublent, y triplent de prix. Non loin de ce village, vers le sud-est, est une grande masse de décombres, qui doit être, à en juger par la quantité de briques qui s'y trouvent, l'emplacement d'une ville ancienne. Mais quelle ville? L'histoire et la tradition sont muettes à son endroit.

Keneyneyteh, qui vient ensuite, est le dernier village de la province de Berber, et Nédi, qui lui succède, est le premier du Dar ou Pays de Robatât, qui se développe le long du Nil et semble avoir été encore plus maltraité par la nature que ses voisins. La terre végétale lui a été départie d'une main plus avare; aussi le froment y est-il rare, et le

dourah peu abondant. Pourtant les villages continuent sans interruption, à plus ou moins de distance les uns des autres : les principaux par lesquels ou près desquels nous passâmes sont Aba-Hachim, Abou-Hachim, Egheg, Koueïb et Koudrouab, tous endroits insignifiants que je ne cite que pour l'acquit de ma conscience de voyageur, et pour servir, au besoin, d'itinéraire à ceux qui viendront après moi. Vu la proximité de ces villages, on campait tous les soirs dans un nouveau. Des khans ou caravansérails ont été construits à chaque station pour la commodité des caravanes. Ce sont des maisons plus ou moins spacieuses, suivant l'importance ou l'hospitalité du lieu, ouvertes à tous les vents, comme à tous venants, et meublées de leur quatre murs. Je me donnai bien garde de mettre jamais le pied dans ces refuges banals, suspects à mes yeux sous plus d'un rapport : leur malpropreté seule aurait suffi pour m'en tenir à une distance respectueuse. J'aimais beaucoup mieux ma tente, où je dormais toutes les nuits en paix et en sûreté.

Une fois cependant, le soir nous ayant surpris loin de tout village, de toute habitation, il nous fallut camper en plein désert, et c'est précisément cette soirée, cette couchée, dont le souvenir m'est le plus présent encore aujourd'hui. J'avais l'habitude de faire tous les jours, pendant le gros de la chaleur, une longue halte au bord du fleuve, sous l'ombrage

épais des doums. Du café, une pastèque, quelquefois du lait, me composaient là une collation quotidienne et bien frugale, qui, toujours la même, ne me lassait pourtant jamais. Mon dromadaire, marchant beaucoup plus vite que les chameaux de la caravane, avait en peu de temps sur elle une avance considérable, et quand elle m'avait dépassé pendant ma halte du milieu du jour, je la laissais prendre à son tour sur moi autant d'avance qu'elle voulait, sachant bien qu'une fois en selle je l'aurais promptement atteinte. J'avais ainsi tous les jours plusieurs heures de solitude complète, de repos, de liberté.

Or donc, ce jour-là, je m'étais oublié plus que de coutume, et, lorsque enfin je songeai à m'arracher de ma fraîche retraite pour rejoindre la caravane, elle était déjà bien loin. Sa trace était visible, et cette route est d'ailleurs tellement battue que je ne courais, quoique seul, aucun risque de m'égarer. Et puis, en cas d'incertitude, le flair de mon hedjin eût suppléé à mon ignorance et m'aurait maintenu dans la bonne voie. Le lançant donc au grand trot, je m'abandonnai à son instinct sans aucune inquiétude; j'atteignis ainsi le bord du Nil, dont je m'étais écarté quelque temps.

Jusque-là l'horizon avait été ouvert de tous les côtés, et le chemin parfaitement plat. Ici tout changea. Le pays se resserre brusquement : une colline rocailleuse court à droite et intercepte la vue

du désert. En face, la perspective est bornée par des hauteurs pittoresquement découpées, mais dépouillées de toute végétation. A gauche, le Nil coule à travers des rochers qui semblent vouloir arrêter sa course et où il se brise en cataractes. Par delà le fleuve, loin, bien loin dans l'ouest, le regard se perd dans d'incommensurables plaines; un étroit sentier est l'unique passage ménagé par la nature entre le fleuve et la colline. Ce sentier, d'abord en pente douce, s'élève graduellement, bordé des deux côtés de vigoureux arbustes, parmi lesquels le henné se distingue par ses baies rouges, et le tamarinier par son noir feuillage.

Rien n'est plus simple assurément qu'un tel paysage, et quelques coups de crayon en rendraient l'aspect matériel; mais rien, non, rien, ni le pinceau ni la parole, n'en pourrait peindre l'ineffable charme. Je ne sais quelle mélancolie calme était répandue sur cette nature primitive, agreste, solitaire, et dont le silence n'était alors troublé que par la grande voix du roi des fleuves. Le soleil couchant vint lui prêter encore sa magie : les rochers s'empourprèrent, le Nil roulait des flots d'or, et, déjà plus pâle à l'Orient, le ciel passait par des gradations insensibles du rouge le plus vif au plus sombre azur. Comme si mon dromadaire eût été en communication avec moi, qu'il eût compris ou partagé mon ravissement, il avait de lui-même

ralenti son allure et gravissait au pas ce sentier charmant. Loin de le presser, j'aurais bien plutôt encore retardé sa marche, tant je craignais de voir fuir derrière moi ce site enchanté. Plongé, abîmé dans une de ces douces rêveries qui sont la joie, le prix du voyage, et que le mouvement continu, cadencé du hedjin rendait de plus en plus profonde, je ne voyais pas s'allonger autour de moi l'ombre des collines, ni s'éteindre par degrés l'illumination du couchant. En quelques instants les teintes grises du crépuscule eurent tout envahi, la terre d'abord, et bientôt après l'espace entier du ciel. La nuit s'avançait à grands pas; elle arriva, et, quand je rejoignis enfin la caravane, elle était tout à fait venue.

Notre petite armée était campée loin de tout lieu habité, sur un plateau sablonneux qui dominait le fleuve et qu'ombrageaient quelques bouquets de palmiers-doums d'une admirable végétation. Autant la soirée avait été calme, autant la nuit fut terrible; un simoun brûlant se leva aux premières étoiles, et souffla, dès qu'il fut levé, avec une violence effrayante. Ployés, tordus par la tourmente, les doums exhalaient dans l'ombre des gémissements éplorés : la pauvre âme enchaînée qui les anime était visiblement en détresse. Celle des chameaux ne l'était pas moins; la tête cachée entre les jambes, ils poussaient, eux aussi, de sourds mugissements, et, bouleversé jusque dans ses abî-

mes par la fureur du vent, le fleuve mêlait d'en bas ses lamentations à tous ces cris désespérés. Mais le plus à plaindre était, sans contredit, l'honnête Gasparo : sa cuisine en plein air fut submergée en quelques minutes par le sable qui arrivait sur nous du désert en épais tourbillons ; voilà notre marmite renversée, et le souper de tout le monde cruellement compromis. J'en excepte les chameliers. Couchés derrière leurs bêtes dont ils se faisaient un rempart, ils mangeaient avec une stoïque insouciance le biscuit dont nous leur faisions matin et soir une libérale distribution ; après quoi ils burent à pleine outre l'eau du Nil, la meilleure du monde, puis s'endormirent du sommeil des bienheureux, comme s'ils eussent été déjà sur les vertes pelouses du paradis de Mahomet.

J'imitai de mon mieux le sage exemple qu'ils nous donnaient. Quoique ma tente fût fixée par des cordes à des piquets enfoncés en terre profondément, je n'osai pourtant me confier à sa solidité ; craignant que, renversée, emportée par la rafale, elle ne m'étouffât sous son poids pendant la nuit, je la désertai pour dormir et me couchai à la belle étoile sur un tapis, en m'abritant le mieux possible derrière le tronc des palmiers. A mon réveil, j'étais couvert de sable, au point que mon corps enterré tout vivant ne formait qu'une légère rugosité du sol. La première chose que j'aperçus en ouvrant les yeux fut

ma tente, qui avait vaillamment résisté aux efforts de l'ouragan et s'était maintenue triomphalement debout. Le simoun continua à souffler toute la matinée. L'air était nébuleux, le soleil rougeâtre, la chaleur écrasante; on tint conseil pour savoir si l'on partirait. Considérant que, n'étant point abrités contre le vent, nous n'en souffririons pas plus en marche qu'au repos, et que nous avions au contraire la chance d'en souffrir moins ou de trouver plus loin quelque refuge, je fus d'avis qu'il valait mieux partir que rester, et l'on partit effectivement.

Les premiers milles furent très-pénibles. Le vent, que nous avions en face, nous fouettait au visage de petits graviers tranchants qui nous blessaient les yeux; des torrents de poussière nous inondaient; nous étions suffoqués par la chaleur de plus en plus étouffante. Une sueur moite, énervante, effet habituel du simoun, couvrait, relâchait tous nos membres. Aussi incommodés que nous, les chameaux refusaient souvent d'avancer; inquiets, agités, ils tournaient sans cesse la tête, tantôt à droite, tantôt à gauche, et aspiraient bruyamment des bouffées d'air chaud. Mon hedjin lui-même, si docile ordinairement, d'un caractère si égal, avait des accès de mauvaise humeur et ne voulait aller qu'au pas. Quelques gazelles effarées passaient tout près de nous en fuyant la tourmente. Enfin notre

supplice eut un terme, et ce terme ne fut pas la mort, comme cela n'arrive que trop souvent en pareille circonstance, mais la délivrance. Le simoun tomba aussi brusquement qu'il s'était levé, et, redevenu paisible comme par enchantement, l'air tempéra sur la fin du jour ces ardeurs débilitantes. On campa le soir, en manière de consolation et de dédommagement, dans un gros village, où l'on trouva tout ce qu'il fallait pour réparer convenablement le jeûne forcé de la soirée précédente : du lait, des pastèques, des œufs, et jusqu'à des poulets. Les doums, très-abondants partout et partout d'une vigueur extraordinaire, étaient entremêlés de mimosas superbes, à l'ombre desquels le camp fut dressé, et je m'endormis cette nuit au souffle amoureux des brises dans l'épais feuillage.

A quelque distance de ce village et tout près du Nil, je remarquai un vaste espace de terre découpé comme un damier : c'étaient des briques quadrangulaires, taillées par les habitants dans l'épaisseur du sol, argileux en cet endroit, et qui séchaient au soleil. La constitution géologique du district de Robatât est formée de calcaire de première création, de schiste feuilleté et de quartz primitif. Le feldspath nacré et autre y est très-commun. On trouve plus loin dans le désert une pierre tendre qu'on peut tailler au couteau et percer avec une aiguille ; elle durcit ensuite, et les Bédouins en font des pi-

pes. Le sol est accidenté, sans atteindre jamais de grandes hauteurs. Le mont Berk-el-Anak, qui court à l'est et s'enfonce dans le désert, est une colline plutôt qu'une montagne, et ne doit ce dernier nom qu'à son isolement qui, ainsi que le Djebel-Rayan, dans la Haute-Nubie, le fait paraître beaucoup plus élevé qu'il ne l'est en effet au milieu des vastes plaines dont il est environné.

Tantôt on marche parmi les rocailles, tantôt sur des bancs calcaires à fleur de terre; mais le plus habituellement dans un sable mouvant que le vent amoncelle en dunes parfois très-élevées. Le Nil, qui est très-souvent caché derrière un épais rideau de palmiers, se fraye un passage sur plusieurs points, à travers des rochers de toutes dimensions, de toutes formes, qui coupent son lit transversalement, et qui, sans former précisément des cataractes, n'en gênent pas moins la navigation. Des bouquets d'acacias, d'une médiocre venue, végètent çà et là au milieu des sables; mais l'arbre le plus commun, sans aucune comparaison, est le palmier. Le mimosa de la grande espèce est presque rare. Les dattiers le sont encore plus, et ils sont d'un rapport insignifiant. Quelques îles, cependant, en sont couronnées, et, réfléchi dans le miroir du fleuve, leur gracieux éventail agité par tous les vents n'est pas le moindre ornement de ces paysages africains.

Je ne fus pas peu frappé de la solitude qui régnait partout sur notre passage. Nous ne rencontrâmes, dans toute une semaine, que deux caravanes; encore toutes les deux étaient-elles fort peu considérables. L'une se composait d'officiers turcs qui suivaient la même direction que nous et qui nous témoignèrent le désir de faire route ensemble. Le nôtre était absolument contraire : nous connaissions par expérience l'indiscrétion de cette race de voyageurs; nous doublâmes le pas pour les laisser derrière nous. La seconde caravane, composée d'Arabes, venait dans le sens opposé, et nous nous croisâmes avec elle par une chaleur affreuse; on se salua poliment de part et d'autre en se donnant du *salamaleïk*, et l'on s'offrit de l'eau fraîche fort précieuse, je vous assure, sous ce soleil dévorant.

Voilà pour les rencontres étrangères. Quant aux naturels, on n'en voyait presque nulle part, malgré la proximité des villages; on eût dit un pays dépeuplé par la peste ou par la guerre. Traversant, au milieu du jour, un de ces villages, et même un des plus grands, je n'y découvris pas un seul habitant. En vain le parcourus-je dans tous les sens; toutes les portes étaient closes, et je dus renoncer à l'espoir de m'y procurer le lait quotidien sur lequel j'avais compté. Force fut donc de me rabattre sur l'eau fraîche de la *zimzimie* que je portais toujours accrochée à l'arçon de ma selle, et sur l'*abri* de

Mme Lafargue, dont je bénis une fois de plus la prévoyance hospitalière.

Nos chameaux étaient fort peu chargés; plusieurs même ne l'étaient pas du tout, et cela, grâce au nombre exagéré que nous en avait fait prendre à Berber le Cheik-el-Atmour. Nous aurions, par conséquent, pu marcher très-vite. Nous marchions, au contraire, très-lentement, et à toutes petites journées, sous prétexte qu'il fallait ménager les forces des animaux et les nôtres pour le passage de ce fameux Désert-sans-Eau, qu'on faisait miroiter à nos yeux comme quelque chose de formidable. On partait tard, on campait tôt, on se donnait du bon temps. Comme je n'étais nullement pressé, que rien ne me rappelait au Caire à jour fixe, cette manière paresseuse de voyager ne me déplaisait pas trop, et je la trouvais en somme fort agréable. Elle me permettait de prolonger tout à mon aise mes chères haltes de l'après-midi, à l'ombre des doums. On n'atteignit Abou-Hamed qu'à la fin du septième jour, tandis qu'on aurait pu commodément y arriver le quatrième. En mettant pied à terre, je m'aperçus que le nègre Saïd, que j'ai nommé précédemment et qui était attaché à mon service particulier, avait oublié à la dernière station un petit sac de voyage qu'il portait en bandoulière, et qui renfermait sous clef divers objets à mon usage impossibles à remplacer dans le pays;

plus, avec d'autres papiers de quelque prix, le reçu des cinquante guinées par moi prêtées à mon compagnon de voyage à notre départ de Khartoum. Saïd se rappelait avoir laissé le sac en question pendu aux branches d'un palmier. Les passants étant rares dans ces solitudes, il y avait grande chance de retrouver l'objet égaré en l'allant chercher immédiatement; l'oublieux serviteur, étant reparti sur-le-champ, le rapporta, en effet, au milieu de la nuit, à ma grande satisfaction : car la perte du reçu plus haut mentionné m'eût jeté dans un grand embarras, comme on le verra par la suite.



VIII

LE KABIR.

Abou-Hamed est sous l'invocation d'un saint musulman qui y est enterré et lui donne son nom. Les vrais croyants ne manquent jamais de se recommander à lui avant d'entreprendre la redoutable traversée de l'Atmour-Belâ-Ma, et les marchands déposent sur son tombeau, où ils les retrouvent à leur retour, les objets qu'ils ne peuvent emporter. Fort insignifiant par lui-même, ce village doit une certaine importance à sa position. Comme il est situé au point où le Nil revient sur lui-même au sud-ouest pour décrire la grande courbe d'Amboucol, c'est ici que les caravanes quittent le Nil, et font leurs derniers préparatifs pour le passage du désert. Il est pourvu à cet effet d'un khan beaucoup plus spacieux que tous les autres, même assez commode, et dont nous prîmes possession dès notre arrivée, en vertu du droit de pre-

mier occupant. Nous y installâmes tout notre monde ainsi que nos bagages, et Gasparo s'établit avec ses fourneaux dans une cuisine qui s'y trouvait; mais je persistai pour ma part à coucher sous ma tente, ne trouvant que là solitude et liberté.

Les environs d'Abou-Hamed, en descendant le Nil, sont couverts d'une immense quantité de doums, et ces doums sont peuplés de singes dont on s'empare par le procédé suivant : on met le feu aux arbres où ils gambadent joyeusement, et, dès qu'ils sont à terre, chassés par les flammes, on leur lance des chiens qui les poursuivent, les harcèlent, les épuisent et finissent par les happer. Ces chiens, dont je n'ai pas encore eu l'occasion de parler, sont des lévriers jaunes dressés à chasser la gazelle, et dont la race est très-estimée. Ce sont des animaux de prix, et, malgré la répugnance des mahométans pour l'espèce canine, ils se payent très-cher. L'antiquité n'en faisait pas moins de cas : la preuve en est dans un bas-relief de l'un des quatre temples pharaoniques d'Ibrim en Basse-Nubie : un prince nommé Osorsaté, gouverneur de cette province, offre au roi Aménophis II, successeur de Mœris, des présents parmi lesquels se trouvent des lévriers tout pareils à ceux d'aujourd'hui.

En continuant à suivre le Nil on atteint, après un jour ou deux, les confins du Pays de Robatât, et l'on entre dans celui de Monassir, où se voient

encore, à ce qu'on affirme, les vestiges d'églises chrétiennes : car la Nubie reconnaissait la loi de l'Évangile avant que Mahomet y eût détrôné le Christ. On y rencontre aussi les restes de plusieurs forts bâtis en pierre par les cheiks du pays, pour leur défense personnelle plus encore que pour celle de leur tribu. En suivant toujours le Nil, on arrive, après huit autres journées de marche, au mont Barkal, situé au 19e degré, et célèbre par les immenses ruines semées alentour. Celles-là sont d'une tout autre nature et d'une époque bien antérieure : ce sont d'abord des pyramides semblables à celles d'Assour, et peu différentes de celles de Sakara, des portiques, des autels sculptés, des hypogées, des pylônes, plusieurs temples, et dans le nombre un Typhonium monumental, où les attributs du dieu malfaisant auquel il est consacré (on sait que Typhon était le Satan des Égyptiens) sont visibles encore après tant de siècles.

A proximité de ces ruines se trouvent une montagne, une île et un village qui tous les trois portent le nom de Méraoui. Des voyageurs, trompés par la ressemblance de ce nom avec celui de Méroé, ont vu dans ces ruines celles de l'illustre capitale de l'Éthiopie. C'est une erreur. Le site de Méroé est parfaitement déterminé par les anciens, notamment par Strabon. L'île sacrée où elle était bâtie et à qui elle avait donné son nom n'a aucun rapport avec

le site du mont Barkal, puisque, au dire unanime de l'antiquité, cette île était formée par l'Astaboras et l'Astapus, l'Atbara et le Fleuve-Bleu des modernes. Des chapiteaux grecs et romains, reconnaissables parmi les ruines du mont Barkal, prouveraient seuls par leur présence que Méroé n'était point là, puisque les Grecs ni les Romains n'ont jamais occupé cette invincible cité. Il est à peu près certain que c'était ici l'emplacement de Napata, une colonie de Méroé où pénétrèrent en effet les armées romaines commandées par Petronius, et qui n'allèrent jamais au delà. Des antiquaires de bonne volonté ont vu même dans Robatât une corruption de Napata.

Et quant au nom de Méraoui, qui a égaré des voyageurs mal informés, ce nom, et d'autres semblables, tels que Méré, Méri, Mérouk, où le radical Méroé est évident, se retrouvent sur plusieurs points de la Nubie fort éloignés les uns des autres. J'ai vu moi-même sur la route d'Abou-Hamed, et à peu de distance de ce village, un vaste bloc isolé de quartz blanc, qui a reçu des indigènes le nom d'Adjar-Méroueh. Que prouve la similitude ou l'analogie de ces diverses appellations appliquées à des objets de nature si différente? Que le grand nom de Méroé, transmis de génération en génération, s'est perpétué dans la mémoire des hommes, même des sauvages, et que, représentant à leurs yeux par tradition quelque chose d'extraordinaire,

ils l'appliquent indistinctement à tous les objets qui frappent fortement leurs sens, quelle qu'en soit la nature, rocher, île ou montagne, rendant hommage ainsi, sans le savoir, à une civilisation dont ils ignorent jusqu'à l'existence.

Revenons à Abou-Hamed.

Le caravansérail de ce village est bâti à l'extrême bord du Nil, qui dans les grandes crues doit en baigner le pied. Quoique nos gens l'eussent approprié autant qu'il pouvait l'être, je ne m'y tenais guère, excepté aux heures de la forte chaleur. Je passais tout le reste du temps en plein air, et, couché sur un angareb, j'aimais à suivre du regard le fleuve qui fuyait à mes pieds. Il n'est pas très-large en cet endroit, parce que la longue île de Mokrat le divise en deux; mais la riche végétation de cette île ajoute à la beauté de la perspective. Les eaux courantes ont un attrait si puissant que je restais là des heures entières à les contempler, et ces longues contemplations jetaient mon âme dans d'ineffables rêveries. Je n'avais jamais si bien compris la ballade allemande du Roi des Aunes, et la ballade plus charmante encore des Grecs :

Jadis Glaucus, épris de l'onde,
A son appel mélodieux
Disparut dans la mer profonde
Où l'attendaient l'oubli du monde
Et la félicité des dieux.

Et puis la vue du fleuve-roi n'a rien de monotone: son aspect change à chaque heure du jour; réfléchissant toutes les teintes, toutes les phases de la lumière, il varie comme elle, revêt successivement toutes les couleurs du prisme. Noir la nuit, comme l'abîme, et tout scintillant des étoiles du firmament, il se déroule comme un long drap mortuaire semé de larmes d'argent. A l'aube, il sort peu à peu des ténèbres: d'abord d'un gris perlé, il prend bientôt les tons rosés de l'aurore; puis embrasé tout d'un coup par le soleil levant, il s'éteint par degrés et passe insensiblement, à mesure que le soleil s'élève, du rouge à l'azur. Mais cet azur, tantôt plus foncé, tantôt plus pâle, suivant la réfraction de la lumière, n'est point toujours le même, et représente tour à tour l'indigo, le saphir, la turquoise. A midi, c'est l'opale mate et laiteuse, sans chatoiements, sans reflets. Plus tard le bleu reparaît avec toutes ses nuances. Puis enfin, quand l'horizon est incendié par le couchant, le fleuve s'incendie comme le ciel, et, au lieu d'eau, roule du feu.

On demeura deux jours et plus à Abou-Hamed, tant pour laisser reposer les chameaux, qui cependant n'étaient guère fatigués, que pour leur donner le temps de boire tout leur soûl dans le Nil, où ils passaient des heures entières; ils s'en donnaient pour trois jours, les pauvres bêtes devant marcher tout ce temps sans voir seulement une goutte d'eau.

On m'a demandé quelquefois pourquoi l'on n'en portait pas pour eux comme pour les hommes. Ceux qui m'ont fait cette question ne se figurent pas la prodigieuse quantité d'eau que les chameaux engloutissent en une fois ; ce n'est pas une outre, dix outres, vingt outres qu'il faudrait emporter, mais un fleuve tout entier; en sorte que dix chameaux suffiraient à peine pour transporter la ration d'un seul : or ces dix chameaux devant boire aussi, et la proportion décuplant en raison du nombre des têtes, on aurait pour résultat un chiffre impossible.

Le Cheik-du-Désert nous avait fait prendre à Berber, ainsi que je l'ai déjà dit, quatorze chameaux, qui, avec les deux dromadaires à nous appartenant, plus un dont l'Anglais avait, je ne sais trop pourquoi, fait l'acquisition à Kassala, portaient notre caravane à dix-sept bêtes, nombre exorbitant, vu notre peu de bagages et de provisions. Le cheik d'Abou-Hamed, mandataire et subordonné de celui de Berber, jugea dans sa sagesse qu'il était indispensable d'augmenter encore ce nombre, et parla de l'élever à vingt-deux. Il en fallait, à l'entendre, au moins deux pour le transport du dourah destiné à nourrir les animaux pendant la traversée du désert, puisqu'on n'y trouve absolument rien; mais cela ne nous regardait point : c'est aux chameliers à nourrir leurs chameaux, et le transport de leur

nourriture est leur affaire. En second lieu, disait-il, ce n'était pas trop de deux chameaux de plus pour l'énorme quantité d'eau nécessaire à la caravane jusqu'à Korosko, c'est-à-dire pendant huit jours. On trouve bien, ajoutait-il, un puits à moitié chemin; mais l'eau en est saumâtre et ne peut servir qu'aux animaux. Enfin chaque chameau ne devait être que très-peu chargé, attendu qu'ils doivent aller grand train, qu'il en meurt toujours en route, et que dans ce cas la charge des morts se répartit entre les survivants : or il fallait tout prévoir, et un chameau de rechange était une bonne précaution.

Nous répondîmes au cheik que toutes ces questions avaient été déjà discutées, débattues, résolues à Berber avec son supérieur, et que le nombre de chameaux jugé par lui nécessaire ne devait pas être dépassé. A quoi le cheik répliqua que sa responsabilité était engagée; que, s'il nous arrivait malheur on s'en prendrait à lui, et qu'après tout, ce qu'il en disait n'était que dans l'intérêt de notre propre sûreté. Une altercation assez vive éclata à ce propos, et, de guerre lasse, on transigea : il fut convenu que nous prendrions trois chameaux de plus; ce qui, indépendamment de l'abus, constituait pour le cheik une somme assez ronde; car vous pensez bien que ni lui ni son collègue de Berber ne sont désintéressés dans la question. Décidément on

approchait des pays civilisés, et l'art d'exploiter les voyageurs a fait de grands progrès en Nubie, sous l'administration turco-égyptienne.

Cet incident m'avait fort mécontenté; mais en voici un plus désagréable encore. Le Cheik-el-Atmour nous avait donné deux guides, ou kabirs, dont l'un, d'un ordre subalterne, était commis à la conduite spéciale de la caravane, tandis que l'autre, un personnage, un monsieur, comme on dirait en Europe, était particulièrement attaché à notre personne, dont il ne devait jamais s'éloigner, surtout pendant la traversée du désert. Il portait un beau turban de mousseline blanche, une robe bleu de ciel, et voyageait sur son propre dromadaire, dont nous avions naturellement payé le loyer comme celui de son maître, lequel répondait au nom de Beschir. Or, ce monsieur Beschir s'était montré dès le début peu complaisant, pour ne pas dire maussade. Rogue, infatué de lui-même et de son importance de kabir, il malmenait nos gens et nous contrariait nous-mêmes en toutes choses. Une fois entre autres il eut une violente prise avec l'Anglais, qui, j'en dois convenir, avait le talent de se faire des affaires avec tout le monde; mais dans l'espèce il avait raison quant au fond : le kabir était dans son tort; il l'aggrava encore par son emportement, et s'oublia jusqu'à nous traiter de race de chrétiens, absolument comme s'il avait dit race de chiens.

Une telle insolence n'était pas tolérable. Nous résolûmes de nous défaire de ce drôle, tout grand seigneur qu'il était, dès notre arrivée à Abou-Hamed, et en effet nous portâmes plainte au cheik contre lui, déclarant que nous n'en voulions plus, et qu'il nous en fallait un autre. Le cheik nous promit satisfaction et nous assura qu'il allait nous trouver, à la place du délinquant, un guide dont nous n'aurions qu'à nous louer. Là-dessus monsieur Beschir repartit immédiatement pour Berber. Comme il était payé d'avance, lui et sa bête, et qu'il ne rendit pas l'argent, bien entendu, c'était tout profit pour lui. Néanmoins, craignant qu'une fois au Caire nous ne lui fissions expier sa conduite par l'intermédiaire des consuls, il circonvint si adroitement l'Anglais, l'enjôla si bien, qu'il se fit donner par lui un certificat qui nous désarmait complétement. L'Anglais, qui parlait l'arabe, qui l'écrivait un peu et qui de plus aimait fort à se faire valoir, aura voulu, j'imagine, faire parade de son savoir en cette circonstance; le rusé kabir avait sans doute flairé son faible, et, le flattant au dernier moment, en avait habilement tiré parti. Il dut bien rire dans sa barbe, qu'il avait d'ailleurs fort belle, de ces vaniteux Européens dont on a si bon marché.

La profession de kabir prend ici une certaine importance, en raison des difficultés, des dangers du voyage, et de la responsabilité qu'elle impose. Tout

le monde n'y est pas propre. Un bon kabir doit être consommé dans la science des traces et des étoiles, lire, pour ainsi dire, le désert comme un livre, avoir assez de caractère, de résolution, pour se faire obéir des caravanes, assez de sang-froid pour ne s'émouvoir de rien, assez de courage et d'habileté pour juger les obstacles et pour en triompher. Leur autorité est absolue, et le salut commun, autant que la responsabilité assumée par eux, le veut ainsi. Qu'un membre de la caravane, un voyageur, se refuse à marcher, ils le font lier sur un chameau, c'est leur droit, et l'obligent à marcher malgré lui.

En cas de simoun, la position du kabir devient parfois terrible. S'il n'a pas le cœur à l'épreuve de ce redoutable fléau et la tête solide, il la perd au moment critique, et, démoralisées par son exemple, privées de toute direction, sans pilote sur une mer bouleversée, dont les vagues, je veux dire les sables, menacent de les engloutir, les caravanes périssent avec lui et par lui. Que si du coin de son feu quelque lecteur bien clos, bien abrité, criait à l'exagération, je lui répondrais par un fait, une catastrophe effroyable arrivée au mois de septembre 1855, dans un désert moins redoutable que l'Atmour-Belâ-Ma. Une caravane d'Ispahan, composée de cent soixante-quatorze chameaux, cent dix chevaux, et qui comptait cent vingt-un individus, hommes,

femmes et enfants, fut assaillie un soir par le simoun ; le matin il ne restait de cette nombreuse armée que dix-neuf personnes et vingt-huit chameaux. Tout le reste avait péri dans la nuit. *Allah kérim !* s'écria à la vue du désastre un vieil Arabe échappé à la mort ; et ce cri de résignation fut l'unique oraison funèbre de tant de victimes endormies là dans les sables jusqu'au grand réveil des trépassés.

Les conversations d'Abou-Hamed roulaient toutes sur des tragédies de cette nature, et dont le désert avait été le théâtre. C'étaient des marchands égarés succombant à la fatigue, à la soif, et mourant faute d'une goutte d'eau. C'étaient de pauvres enfants des deux sexes traînés en esclavage par les jellabs, et qui, épuisés de misère, abandonnés par leurs maîtres, laissés pour morts, avaient été dévorés par les hyènes. On parlait aussi d'une jeune fille enlevée par un ravisseur dont elle avait dédaigné l'amour, et qui l'avait poignardée au fond du désert. On parlait encore d'un jeune Européen qui, s'étant écarté de la caravane, n'avait plus retrouvé sa route et avait disparu pour jamais dans l'immensité des sables. Ce dernier sinistre ne remontait qu'à quelques jours et donnait lieu à de nombreux commentaires. On disait tout bas que la disparition de ce malheureux cachait un crime : une vengeance, selon les uns ; un vol, selon les autres.

Ces récits de mauvais augure sont évidemment calculés pour effrayer le voyageur, pour enfler l'importance des chameliers, des guides, et pour lui arracher des bakschischs. Ce double résultat était manqué totalement en ce qui me concernait. Je n'en reconnaissais pas moins la nécessité d'un bon kabir; or, l'heure du départ approchait, et le kabir promis ne paraissait pas. Le cheik était très-affairé : il allait et venait continuellement, comme un homme qui cherche sans trouver; il avait avec tout le monde, et dans un argot qui nous les rendait à dessein inintelligibles, des colloques animés, violents parfois, et dont l'un se termina même par une grêle de coups de poing octroyés par lui à son interlocuteur. Il était visiblement perplexe; sa colère prouvait son embarras. Le nôtre, quoique moins apparent, n'en était pas moins réel. Nous avions signifié au cheik que nous ne partirions pas sans qu'il eût rempli sa promesse, dussions-nous demeurer quinze jours dans son village, sauf à le rendre responsable pécuniairement de chaque jour de retard. Pourtant nous voulions partir, et rien ne m'eût été plus désagréable que d'exécuter notre menace. Quinze jours à Abou-Hamed!... quelle extrémité! quel supplice! Il y avait de quoi mourir d'ennui. Mieux valait courir toutes les chances et tous les dangers du désert. L'Anglais parlait de retourner seul à Berber et d'en ramener un nouveau guide.

J'ai dit que nous en avions deux en quittant cette ville, le kabir en chef dont je viens de narrer l'histoire, et un kabir en sous-ordre avec lequel nous n'avions eu aucun rapport direct, mais qui s'était montré avec nos gens aussi poli, aussi doux, que Beschir avait été arrogant et grossier. Le départ du numéro un avait fait monter d'un cran le numéro deux, et de doublure le guide supplémentaire était devenu chef d'emploi. L'ayant fait venir, nous nous convainquîmes, en causant avec lui, qu'il connaissait fort bien le désert, et l'avait traversé bien des fois. Il eût donc parfaitement suffi, et le cheik nous l'affirmait lui-même; mais c'était pour nous une question d'amour-propre autant que de droit; nous étions partis avec deux guides, nous en avions payé deux, et deux nous en voulions avoir. Notre déclaration au cheik nous liait, à mon grand regret, je l'avoue, et j'étais prêt à adopter avec empressement toute combinaison qui, en sauvant l'honneur, eût levé nos arrêts volontaires.

Le cheik, avec sa finesse arabe, c'était un Arabe pur sang, se rendit nettement compte de la position; il vit du premier coup d'œil que notre envie de partir l'emportait sur celle d'obtenir satisfaction, et que, s'il parvenait à nous faire démarrer, n'importe par quel moyen, nous en serions si aises au fond, que nous nous garderions bien de revenir sur nos pas, quoi qu'il pût arriver. C'était la vérité. Il par-

tit de là pour nous jouer un tour de passe-passe dont le succès fut complet. Il vint nous dire que, malgré toutes ses recherches, il lui avait été impossible de trouver un kabir ; personne ne voulait partir. « Mais, continua-t-il, j'ai tellement à cœur de tenir mes engagements vis-à-vis de vous, et j'ai pour vous d'ailleurs une si haute considération, que je me décide à abandonner mon poste, afin de vous accompagner moi-même en qualité de kabir. » Là-dessus il nous quitta pour aller chez lui faire ses préparatifs. Bientôt après il revint monté sur son dromadaire, avec une outre d'eau pour lui et un sac de dourah pour sa bête. Nous n'avions à faire aucune objection, et, nos chameaux chargés, ce qui ne fut pas long, nous partîmes immédiatement.

A peine avions-nous fait un mille, qu'un débat s'engagea ou parut s'engager entre le cheik, qui marchait en tête de la caravane, et son dromadaire. La lutte continua quelque temps et prenait un caractère de plus en plus vif. Tout à coup l'animal partit comme un trait en emportant son cavalier, et, au bout de quelques minutes, tous deux disparurent à nos yeux. Alors seulement je devinai la ruse, et je me trouvais bien simple de ne l'avoir pas soupçonnée plus tôt. Le cheik avait atteint, par son stratagème, le double but qu'il s'était proposé : d'abord, il nous avait fait partir, premier point ; ensuite, il avait mis à couvert sa responsabi-

lité : en cas de plainte de notre part, il pouvait répondre pour sa justification qu'il avait fait acte de bonne volonté, et qu'emporté malgré lui par son dromadaire, il n'avait cédé qu'à une force majeure. Scapin n'aurait pas mieux fait.

« Il reviendra au mogreb, » disait d'un air sournois le guide en second, qui était certainement de connivence avec le cheik. Le mogreb arriva, et le cheik ne reparut point. Mais enfin nous étions partis, et nous en étions si contents, en effet, que l'idée de retourner en arrière ne nous vint pas même à l'esprit. Monté en grade par la force des choses, le kabir suppléant devint kabir en titre, kabir unique, et prit, dès ce moment, avec beaucoup d'aplomb et plein d'une confiance qu'il nous inspira, la conduite de la caravane. Elle était au grand complet : nous avions, y compris nos trois dromadaires, vingt chameaux, dont six étaient chargés d'eau. Nous portions, tant pour nous et nos gens que pour les chameliers, auxquels pourtant nous ne devions rien, mais que par charité chrétienne nous avions l'habitude de nourrir, des vivres pour huit jours, notamment plusieurs moutons, sans compter les poulets. Tout cela réuni, et nos bagages par-dessus le marché, aurait fait à peine la charge de trois chameaux du Caire, lesquels portent jusqu'à huit quintaux, le double au moins de ce que portent ceux du haut Nil. J'ajoute que l'Anglais s'était

pourvu d'un *chebrié*, longue cage en osier portée en travers par un chameau, et au fond de laquelle on étend un matelas pour dormir tout en marchant. Quand ces cages sont pour deux personnes, elles s'appellent *chekdof*. Couché pacifiquement dans la sienne, notre ami le léopard dormait tout le long du jour, comme un enfant dans son berceau.



IX

ATMOUR-BELÂ-MA.

Le désert n'avait rien de nouveau pour moi ; je l'avais, soit en Afrique, soit en Asie, déjà beaucoup pratiqué. Mais jusqu'alors j'avais joui de toute mon indépendance dans cet empire de la liberté, partant à mon heure, marchant à mon aise, m'arrêtant à mon gré, campant tous les soirs, prenant mon temps, en un mot, et suivant mon caprice sans que personne me pressât ni m'imposât sa volonté. Ce n'est plus le cas ici. Il faut aller vite, car les minutes sont comptées, marcher jour et nuit pour arriver à l'heure dite, sous peine de voir les chameaux décimés par la soif : or, comme les chameliers sont propriétaires des animaux qu'ils accompagnent, l'intérêt est un aiguillon qui les pousse et leur donne des ailes. Si indolents d'ordinaire, si paresseux, si prêts toujours à s'arrêter, à dormir, c'est à peine maintenant s'ils laissent au voyageur et s'ils

prennent eux-mêmes le temps de respirer. Plus de haltes sous les palmiers, plus de rêveries au soleil couchant ou à la clarté des étoiles; plus de contemplations nonchalantes; plus de repos; plus de loisirs; il faut aller, aller toujours, sans trêve et sans merci. Cette hâte a quelque chose de fébrile. Il semble qu'on soit, comme Ahasverus, sous le coup d'une fatalité implacable qui vous crie aux oreilles du matin au soir et du soir au matin : « Marche, marche, marche! »

On n'est pas sorti d'Abou-Hamed qu'on est déjà en plein désert; et quel désert! Soit préoccupation d'esprit, soit divination instinctive, on sent en y posant le pied qu'on entre dans le séjour de la mort. Dès le seuil de ce formidable empire, toute vie cesse, et je ne sais quelle vague inquiétude vous serre le cœur dès les premiers pas. Les chameliers eux-mêmes, tout aguerris qu'ils sont par l'habitude, ne sont pas inaccessibles à cette morne impression : s'ils chantent, leur voix s'éteint par degrés; les conversations tombent; le silence, un silence solennel, s'établit comme par enchantement, et cette longue file d'hommes et d'animaux, qu'on appelle une caravane, s'avance à pas muets, comme si elle voulait passer inaperçue en dissimulant sa présence, et qu'elle craignît d'éveiller par le bruit de sa marche les redoutables génies qui règnent dans ces solitudes.

Partis le premier juin, à une heure après midi, on marcha d'une traite jusqu'après le coucher du soleil; alors seulement on s'arrêta, non pour camper, mais pour distribuer aux chameaux leur ration de dourah. Nos dromadaires prenaient la leur sur une natte, mais non pas au même tas; chacun avait sa part devant lui. Le mien était si vorace, qu'il empiétait toujours sur celle des autres, si bien qu'on fut obligé de le faire manger seul. Les animaux avaient à peine soupé, qu'on se remit en route, et l'on marcha d'une seconde traite jusqu'à deux heures après minuit. On dormit par terre jusqu'à l'aube, une heure tout au plus, car on était dans les plus grands jours, et l'aube est matinale dans cette saison.

Après six heures de marche, c'est-à-dire à neuf heures, on s'arrêta de nouveau, mais cette fois pour plus longtemps; quelque repos était indispensable aux animaux; la chaleur était terrible: j'ignore quel degré le thermomètre aurait marqué à l'ombre, vu qu'il n'y avait d'ombre nulle part; mais au soleil il en marquait cinquante-sept centigrades. Je fis dresser ma tente, dans l'espérance d'y trouver un peu de fraîcheur; vain espoir : il y faisait encore plus chaud qu'à l'air libre. Les chameaux étaient haletants; les chameliers dormaient dans le sable brûlant, et l'infortuné Gasparo, courbé sur ses fourneaux ardents, procédait au dîner : car on ne devait plus s'arrêter de la journée, et il fallait manger en ce moment

sous peine de ne pas manger du tout. Une telle halte était une fatigue bien plutôt qu'un repos.

Elle se prolongea jusqu'à midi, heure à laquelle la caravane se remit en marche pour ne s'arrêter qu'à minuit. On dormit par terre ce soir-là, comme la veille, jusqu'au point du jour; mais cette nuit fut signalée par un accident qui pouvait avoir des suites mortelles. Un vent chaud, véritable simoun, s'était levé pendant notre bien court sommeil et avait tari nos outres. Quelle fut, au réveil, notre consternation! Des cinquante que nous avions emportées d'Abou-Hamed, et dont cinq ou six seulement avaient été bues, il n'en restait que sept pleines; toutes les autres, c'est-à-dire trente-sept, avaient été presque entièrement desséchées par l'évaporation, et nous n'étions guère qu'au début du voyage. Heureusement que nos deux barils étaient intacts; et combien ne dûmes-nous pas nous féliciter de nous en être munis au Caire! Ainsi furent déjoués tous les calculs de notre prévoyance. Il ne nous restait plus qu'à rationner tout le monde et à nous rationner nous-mêmes tout les premiers, pour donner l'exemple. Mais comme ici-bas le malheur des uns fait le bonheur des autres, les chameaux qui portaient l'eau furent allégés d'autant, et se congratulèrent sans doute mutuellement de ce funeste incident.

La journée suivante fut la répétition de la précé-

dente, si ce n'est que la chaleur était encore plus intense, si c'est possible, le soleil plus dévorant : et n'avoir pas d'eau pour boire à sa soif! Les malheureux chameliers, qui, selon leur invariable coutume, allaient à pied devant leurs bêtes, étaient les plus à plaindre. La sueur ruisselait de leur visage, de tous leurs membres; leur corps, entièrement nu, semblait fondre au soleil. Habitués à boire presque autant que leurs chameaux, ils étaient réduits à la part congrue ; ce qui était pour eux la plus dure de toutes les privations. Telle est l'imprévoyance de ces enfants de la nature, et ils ont sur eux-mêmes si peu d'empire, que, pour peu qu'on les eût laissés faire, ils auraient consommé en un jourle peu d'eau qui nous restait pour six. Ils tentèrent bien de nous en voler; mais nos deux barils étaient soigneusement fermés à clef, et l'on faisait bonne garde autour des outres. Les pistolets et les carabines dont nos gens étaient armés ne furent pas inutiles en cette circonstance, ne fût-ce qu'à titre de porte-respect.

A neuf heures, on s'arrêta. Je fis dresser ma tente pour essayer d'y dormir; mais ne dormant jamais le jour, je n'y pus réussir, quoique je ne fusse assurément pas saturé de sommeil. Cette station fut très-pénible, et le souvenir en est tel encore pour moi après plus de trois ans. J'ai chaud rien qu'en y pensant. Certes, je ne crains pas la chaleur, je la

recherche au contraire, je l'aime, et mes preuves étaient faites à cet égard. Cette fois, pourtant, la dose était un peu forte : la veille le thermomètre avait marqué 57 degrés ; il en marquait alors 60, et cette chaleur excessive était encore augmentée par la réverbération d'un sable incandescent, qui, en pénétrant dans mes chaussures, me brûlait les pieds à travers mes bas. Tout ce qu'on touchait brûlait les doigts comme du fer chauffé au feu, et, si loin que pût s'étendre la vue, on ne découvrait pas un arbre, pas un rocher où chercher un abri. Il fallait, bon gré mal gré, rôtir au soleil; car l'air étouffé des tentes était encore plus asphyxiant que l'air extérieur.

Le supplice du pauvre Gasparo commença ; c'en était vraiment un que de faire la cuisine sous une pareille température, et Dante aurait pu le placer dans son Enfer. Si j'avais été seul, je ne me serais pas montré bien exigeant ; mais l'Anglais n'entendait pas de cette oreille-là. Si on ne lui avait pas servi tous les jours un dîner dans les règles, il se fût regardé comme un voyageur déshonoré. On dîna donc à midi comme dînaient nos pères, et l'on but une bouteille de bourgogne rafraîchie au moyen d'une serviette mouillée. Après le dessert on repartit. Il pouvait être une heure. Je ne dis rien, parce que je n'ai rien à en dire, de la fin de cette journée torride. La chaleur augmentait d'heure en heure,

bien loin de diminuer ; au soleil couchant elle était écrasante, et les malheureux chameaux n'avaient pas bu depuis trois jours et deux nuits. Mais enfin leur épreuve touchait à son terme. Après une nuit passée comme les deux précédentes, on arriva, le lendemain 4, à dix heures du matin, au puits Bir-Mourrad, creusé par la nature juste à moitié chemin d'Abou-Hamed à Korosko.

Nous avions donc accompli la moitié du voyage, et cela en trois jours et trois nuits, sur lesquels nous avions marché cinquante-deux heures ; ce qui faisait pour chaque vingt-quatre heures cinq à six heures de repos, si l'on peut donner ce nom aux haltes plus fatigantes que réparatrices dont on vient de lire la description. J'avais eu peur, au départ, d'être pris en route par un de ces sommeils irrésistibles dont rien ne peut triompher, et je comptais, dans ce cas, me faire attacher sur mon dromadaire. Mais j'en fus quitte pour la peur : je restai fort éveillé et j'arrivai très-peu las. L'Anglais, qui avait eu la même appréhension que moi, s'était, comme je l'ai dit plus haut, muni d'un chébrié, pour dormir en route. Mais cette précaution lui fut inutile : l'allure du chameau imprime à ce grossier palanquin un tangage insupportable, qui, combiné avec un roulis non moins violent, chasse le sommeil bien loin. Chameaux et chameliers se précipitèrent au puits avec l'impétuosité, la fureur d'une soif inex-

tinguible. Tandis qu'ils boivent à long traits cette eau réputée cependant saumâtre, et que nos gens dressent les tentes, retournons-nous un instant et jetons un regard rétrospectif sur les cinquante lieues que nous venons de parcourir si lestement.

Ce magnifique désert est l'Atmour africain dans toute la force du mot : du sable, encore du sable, toujours du sable; pas un arbre, pas un arbuste, pas une herbe; aucune trace de végétation; c'est la stérilité dans ce qu'elle a de plus nu, de plus aride, la désolation de la désolation. En vain l'on avance, rien ne change autour de soi ; la nature est toujours, est partout la même, inflexiblement la même ; il semble qu'on demeure immobile, cloué par un charme à la même place durant des jours entiers. Cette mer sablonneuse n'a, comme la vraie mer, d'autres limites que le ciel avec lequel elle s'unit et se confond à l'horizon. Sauf quelques ondulations, quelques rugosités du sol, on marche constamment en plaine, et cette plaine éternelle, qui semble toujours promettre autre chose, s'étend, s'étend sans cesse à mesure qu'on avance, et déroule à l'infini sa nappe argentée. De loin en loin cependant apparaissent quelques montagnes comme des îles au sein de l'Océan, mais dans un si grand éloignement qu'on se demande, à la vue de ces formes bleuâtres et vaporeuses, si ce ne sont pas des nuages qu'un coup de vent va dissiper.

Chaque soir, avant de se plonger dans les sables d'où il a surgi le matin, le soleil les embrase de ses laves ardentes, et l'on marche alors dans un champ de feu. Mais ces flammes s'éteignent vite. Le crépuscule est plus court encore, et la nuit vient bientôt changer la scène du ciel et la face du désert. Au globe ardent, implacable, qui incendie la terre, à cet azur du jour non moins implacable, et que l'excès de la chaleur fait souvent pâlir, succède ce bleu sombre, émaillé d'étoiles dont l'éclat incomparable est le privilége, la gloire des tropiques. On le contemple chaque nuit, et chaque nuit sa splendeur étonne et ravit comme un spectacle nouveau. Le regard ni l'esprit ne peuvent s'en lasser. Les œuvres de Dieu sont seules capables d'inspirer cette admiration toujours renaissante, parce qu'elles sont infinies et parfaites; les œuvres de l'homme, au contraire, sont si limitées, si incomplètes, qu'elles n'inspirent à la longue qu'indifférence et satiété.

Le désert prend la nuit un aspect plus solennel: je ne sais quel mystère et quel vague effroi planent sur lui avec l'obscurité; elle est partout sinistre, mais nulle part autant que dans ces solitudes où règne l'inconnu. On s'y livre alors malgré soi à un calcul de probabilités qui n'offre que des chances contraires. On rêve des piéges à chaque pas; on crée des dangers qui n'existent point; mille ennemis fantastiques se dressent dans l'ombre

comme des spectres, et une anxiété sans cause succède à la plus complète sécurité : car l'imagination est bien plus émue de ce qu'on ne fait que craindre ou pressentir, que de ce qu'on touche et qu'on voit. On comprend à cette heure funèbre que le superstitieux Africain peuple le désert d'esprits invisibles, et l'on se surprend à partager sa superstition. Il n'est pas jusqu'aux animaux qui n'éprouvent eux-mêmes, en l'absence du jour, une sourde inquiétude. Aussi la caravane, dont je ne me séparais guère, marchait-elle, la nuit, à rangs plus serrés, d'un pas plus rapide, et avec une sorte de recueillement. La lune, alors à son premier croissant, versait sur nous ses clartés douteuses. Le silence était profond et troublé seulement, à de longs intervalles, par le rugissement des bêtes féroces qui rôdaient dans les ténèbres.

L'innombrable quantité de chameaux morts dont la route est littéralement jonchée dans tout son parcours, prouve à quel point elle est pénible et funeste à ces patients martyrs du désert : quand leurs forces sont tout à fait épuisées, ils s'abattent pour ne plus se relever, et, aussitôt abandonnés que tombés, la faim achève ce que la fatigue et la soif ont commencé. Leurs misérables dépouilles à demi dévorées par les carnassiers, les unes de la veille ou du jour même, les autres déjà blanchies par le soleil, gisent sur le sable qui les recouvre peu à peu comme un linceul,

et forment une voie mortuaire dont chaque étape et presque chaque pas sont marqués par un cadavre. On n'aurait, en cas d'incertitude, qu'à suivre ces tristes jalons pour ne pas s'égarer. Ainsi l'on peut dire sans figure que ces doux et précieux animaux dévoués au service de l'homme, qui s'en montre trop peu reconnaissant, le servent encore après leur mort et par leur mort.

On ne fit, dans les cinquante lieues qui séparent Abou-Hamed du Bir-Mourrad, qu'une seule rencontre : ce fut une caravane de déportés arrachés violemment à leurs foyers, et que la cruelle politique d'Abbas envoyait vivre, je veux dire mourir, aux mines du Fazogl. Tous étaient Égyptiens, et la plupart cheiks de villages ou même de tribus. Leur crime était sans doute d'avoir inspiré des soupçons à ce Turc ombrageux. Le nombre des chameaux étant insuffisant, plusieurs de ces malheureux allaient à pied, et tous avaient les fers aux mains. Usés, déchirés par le voyage, leurs habits tombaient en lambeaux et couvraient à peine leur nudité. Il y en avait de tout âge : ceux-ci dans toute la force de la jeunesse; ceux-là déjà courbés sous le poids des années; l'un de ces derniers, patriarche à barbe blanche, était si débile, si exténué, qu'il semblait prêt à rendre le dernier soupir, et il l'aura certainement rendu avant la fin du trajet. L'extrême vieillesse de la victime

aurait dû désarmer son bourreau; mais Abbas était sans pitié.

Ce lamentable troupeau était conduit par des Arnautes, soldatesque effrénée qui avait seule la confiance d'Abbas, et la méritait par son impudent mépris de toutes les lois divines et humaines. Exécuteurs impitoyables des cruautés du maître et les raffinant par les leurs, ces cupides sbires commençaient par dépouiller les patients du dernier para; puis, spéculant en route sur leur misère, ils ne leur donnaient, pour s'en attribuer le prix, qu'une nourriture insuffisante, tout juste ce qu'il fallait pour qu'ils ne périssent pas de faim : encore n'avaient-ils pas grand souci de leur vie et s'inquiétaient-ils peu que les privations les décimassent. Il en restait toujours assez. Qu'on juge du sort de ces infortunés, livrés durant un pareil voyage à la merci de pareils mercenaires. Deux de ces bachi-bouzouks, bien dignes de leur mauvaise renommée, ayant été chargés par le vice-roi de conduire du Caire à Khartoum un proscrit de quelque importance, avec ordre exprès de ne le quitter ni mort ni vif, et ce malheureux étant tombé malade en route, ils l'achevèrent pour n'avoir pas la peine de le soigner; après quoi ils lui coupèrent la tête, la salèrent pour la conserver, et, revenant sur leurs pas, la portèrent au moderne Pharaon, qui les récompensa de leur ponctualité.

Cette lugubre caravane marchait dans un silence profond, comme un convoi funèbre. Pas un murmure, pas une plainte ne s'échappait des lèvres des condamnés. Cette résignation stoïque, particulière aux orientaux, aux musulmans surtout, a fait sur moi toujours une grande impression, et je n'en ai jamais été témoin sans en être touché. Non-seulement ils ne blasphèment pas contre leurs persécuteurs, leurs bourreaux; c'est à peine s'ils leur en veulent, car ils ne sont à leurs yeux que les instruments d'une volonté supérieure, le bras de la fatalité. C'était écrit !... ce mot, qui est tout un dogme, les apaise, les désarme, leur fait prendre en patience la destinée la plus cruelle. Il y a une force d'âme incontestable dans cette résignation, de quelque source qu'elle émane, et les mahométans sont en cela beaucoup plus chrétiens que les chrétiens : leur soumission aux décrets de la Providence peut servir de leçon aux disciples du Nazaréen, qui, sur ce point, imitent peu l'exemple des infidèles. J'eus donc, en cette triste circonstance, une nouvelle occasion d'admirer le stoïcisme oriental. J'adressai, en passant, un salut sympathique à ces martyrs silencieux et résignés; ils me le rendirent tous avec une extrême politesse, et je gardai de cette morne rencontre une impression pénible tout le reste du jour.

Le Bir-Mourrad, où il est temps enfin de revenir, est situé dans une large vallée, bordée des deux côtés

de montagnes absolument nues et d'une aridité effrayante. Je n'ai pas besoin d'ajouter que le fond de la vallée n'est pas moins aride, et que le sable la couvre entièrement. J'ai eu déjà l'occasion de dire que, pour abreuver les troupeaux, on creuse autour des puits des espèces d'auges qu'on remplit d'eau tirée à force de bras des entrailles de la terre. Ainsi firent les chameliers pour étancher la soif ardente de leurs chameaux. Ce puits est évidemment calomnié : j'ai bu de cette eau qu'on dit imbuvable, et ne l'ai trouvée désagréable ni au goût ni à l'œil; elle est parfaitement claire, et sa saveur n'a rien de suspect. Je recommandai à Gasparo, établi avec ses fourneaux sous la saillie d'un rocher, de s'en servir pour faire la cuisine afin de ménager nos barils, pleins encore de l'excellente eau du Nil; sur quoi les chameliers et l'Anglais après eux déclarèrent qu'étant saumâtre elle ne bouillirait pas; l'événement prouva le contraire, et je compris alors que la mauvaise réputation faite à ce puits était une rouerie des cheiks et des chameliers, intéressés à ce qu'on emporte le plus d'eau possible, afin de louer aux voyageurs un nombre de chameaux plus considérable.

Près du puits est un hangar en paille où sont remisés deux ou trois dromadaires de rechange, destinés au courrier qui porte les lettres de Khartoum au Caire, une ou deux fois par semaine. Nos

tentes furent dressées à quelque distance, assez loin du puits pour que nous ne fussions incommodés ni par les chameaux ni par les chameliers. Elles étaient en plein soleil, car où trouver de l'ombre ? et la journée était aussi chaude que les précédentes. Nous n'en avions pas moins demandé au kabir un repos de vingt-quatre heures, plus nécessaire encore aux animaux qu'à nous-mêmes. Beschir, de maussade mémoire, l'eût certainement refusé, ne fût-ce que pour nous contrarier, et force eût été sans doute de le prendre d'autorité. Son remplaçant, devenu à son tour un personnage, mais dont l'humeur était beaucoup plus maniable, s'empressa de condescendre à notre désir : ainsi en avait-il agi durant le voyage, toujours prêt à nous être agréable, à faire preuve de zèle et d'obligeance; ce qui ne l'avait pas empêché, soit dit à sa louange, de remplir fort bien ses fonctions et de conduire parfaitement la caravane. Je lui en témoignai ma satisfaction, et il ne s'en montra dans la suite que plus attentif et plus complaisant. La plupart des hommes se mettent vite à la hauteur de leur position, et plus ils assument de responsabilité, plus aussi ils déploient d'ordinaire d'énergie et de capacité. Que de commis médiocres feraient d'excellents chefs !

Les vingt-quatre heures passées au Puits-Mourrad ne furent signalées par aucun événement, et

aucune caravane ne vint peupler en même temps que nous cette austère solitude. Je n'ai donc rien à raconter. Je dirai seulement, puisque la relation d'un voyage du genre de celui-ci est presque une confession, que nous commîmes là le péché de gourmandise. Nous fîmes aussi bonne chère que le lieu le comportait; Gasparo développa tous ses talents, et je lui sus particulièrement gré d'une soupe au kari très-accentuée, et que je recommande comme un spécifique excellent contre les langueurs de l'appétit dans ces climats brûlants. Nos gens ne furent pas moins bien traités, et nous donnâmes aux chameliers un des moutons qui nous accompagnaient. Le léopard, dont ce n'était pas le jour (j'ai dit plus haut qu'il ne mangeait que de deux jours l'un), resta seul en dehors de la fête : insensible à nos festins de Balthazar et aux prodigalités de cette journée sardanapalesque, il jouit, en revanche, et par forme de compensation, d'une liberté complète. Il en usa en faisant une longue promenade aux environs, mais, soit qu'il trouvât peu de plaisir dans la solitude, soit que le soleil lui parût trop chaud, il revint bientôt se coucher à l'ombre des tentes pour ne les plus quitter.

La nuit vint jeter enfin son voile sur les excès de la journée; et je pus cette fois dormir tout mon content, ce que je n'avais pas fait depuis trois nuits. Mon sommeil fut pourtant troublé. Les hyènes

qui, le jour, n'avaient point fait acte de présence, sortirent de leurs tanières à l'heure des ténèbres, et se donnèrent rendez-vous autour du camp. Nous devions à nos moutons et à nos poulets cette visite incommode : c'étaient eux qui attiraient de toutes parts ces faméliques convives. Déçues dans leur espoir et tenues à distance par les sentinelles qui se relevaient d'heure en heure, ces horribles bêtes poussèrent toute la nuit autour de nous des hurlements épouvantables. L'une même, plus affamée que les autres ou plus audacieuse, poussa l'impudence jusqu'à passer son museau sous ma tente. Je sentis tout près de mon visage son souffle haletant. Je n'eus qu'à me lever brusquement et à me montrer à la porte pour mettre en fuite ce lâche et insolent ennemi. La nuit se passa sans autre aventure. Le matin, on remplit autant d'outres qu'il en fallait pour la fin du voyage : car, nonobstant la qualité prétendue saumâtre de l'eau du cru, mon exemple avait encouragé tout le monde, et personne ne fit plus aucune difficulté pour en boire. Il était midi quand on partit. On avait fait cinquante lieues; il en restait à faire autant, et il fallait exécuter la seconde partie du voyage aussi lestement que la première.

Le Bir-Mourrad est situé sous le même parallèle que Ouadi-Halfa, et marque de ce côté la limite entre la haute Nubie et la Nubie inférieure : c'est

également là que finissait le gouvernement général du Soudan, dont Khartoum, à cette époque, était encore la capitale. Le désert est après le puits ce qu'il est avant : même stérilité, mêmes sables à perte de vue, même désolation. Le pays pourtant change un peu d'aspect : quelques pics isolés, entièrement séparés les uns des autres, surgissent çà et là du sein de la plaine, absolument semblables aux pyramides de granit si communes dans le désert de Taka. Plusieurs chaînes de montagnes s'élèvent dans le lointain. Le sol est aussi plus accidenté, hérissé en plusicurs endroits de rochers calcaires dont beaucoup forment des grottes relativement fraîches, et, à ce titre, bien chères au voyageur. Elles nous dispensèrent de dresser nos tentes, et nous y fîmes commodément le 6 et le 7 notre station du milieu du jour. C'était la première ombre que nous trouvions depuis notre départ d'Abou-Hamed.

J'ai dit qu'aux approches de ce village nous avions devancé volontairement une caravane de Turcs dont la compagnie nous eût offert peu d'agrément. Elle nous avait dépassés ensuite, et nous la retrouvâmes faisant la sieste dans une de ces cavernes. C'étaient des officiers de l'armée égyptienne qui avaient escorté, du Caire à Khartoum, un convoi de poudre destinée à la guerre alors en projet, et même déjà commencée sur la frontière,

contre Oubié. Leur mission accomplie, ils retournaient à leur régiment. On pouvait leur appliquer à la lettre le proverbe : « Qui dort dîne. » Le rhamadan, qui est le carême des Musulmans, et qui dure un mois, avait commencé le 27 mai, jour de la nouvelle lune, et devait se prolonger jusqu'au premier jour de la lune suivante. Il n'est permis, tant qu'il dure, de manger et même de fumer qu'après le coucher du soleil; il faut jeûner tout le reste du jour. Nos officiers jeûnaient donc, et ils dormaient pour tromper la faim. Ils s'abstenaient même de fumer. Ce n'est pas que les Turcs d'aujourd'hui soient en général très-stricts observateurs des préceptes du koran, et d'ailleurs le voyage a ses priviléges, et permet d'enfreindre le jeûne sacramentel; mais Abbas-Pacha étant très-dévot, on lui faisait sa cour en imitant son exemple, et les officiers dont il est question renchérissaient encore sur les rigueurs du carême, de peur, s'ils y manquaient, d'être dénoncés au maître les uns par les autres.

A propos du rhamadan, je dois dire que nos chameliers n'en avaient aucun souci; ils mangeaient à toute heure du jour, témoin le mouton qu'ils avaient dévoré au Puits-Mourrad. Ils étaient pourtant mahométans; mais le mahométisme des Nubiens, comme celui des Soudaniens leurs voisins, est à peu près nominal. Quand ils ont accompli

quelques pratiques, celles dont l'observation leur coûte le moins, ils croient en avoir assez fait pour leur salut, et se dispensent volontiers de toutes les autres. Leur religion n'est, quant au fond, qu'une superstition grossière : ils croient aux esprits beaucoup plus qu'à Dieu, aux sorciers plus qu'aux ulémas, et, si quelques fakihs prennent sur eux de l'autorité, ce n'est pas parce qu'ils sont les ministres d'Allah, c'est parce qu'ils les supposent en communication directe avec les bons et les mauvais génies, parce qu'ils jettent des sorts et les conjurent, qu'ils évoquent les morts, font apparaître et disparaître à leur gré les revenants; parce que, en un mot, ils disposent des forces occultes de la création. Aussi les indigènes font-ils grand cas des amulettes qu'ils obtiennent de ces redoutables et redoutés personnages, et les portent-ils toujours sur eux : or ces amulettes ne sont autre chose que des versets du koran soigneusement serrés dans des étuis de cuir. Les Turcs ont passé sur ces folles croyances une couche de mahométisme, et voilà comme ils civilisent leurs conquêtes.

Quoique le hasard du voyage nous eût de nouveau rapprochés des officiers turcs, nous ne fûmes pas plus jaloux de leur société que la première fois; partis à dessein longtemps avant eux, et mieux montés qu'ils ne l'étaient, nous les eûmes en peu d'heures laissés bien loin derrière nous. On ne fit

pas d'autre rencontre. Cette seconde traite fut aussi rapide, aussi heureuse que la première, et s'exécuta de la même façon. On s'arrêtait au gros de la chaleur, ordinairement vers neuf heures; on repartait vers une heure ou deux, pour marcher d'une seule étape jusqu'après minuit. On dormait par terre jusqu'au point du jour, c'est-à-dire bien peu; on se remettait alors en route, et cette vie active recommençait tous les jours.

Aucun événement heureux ou malheureux ne signala cette partie du trajet, si ce n'est que le dromadaire acheté par l'Anglais à Kassala, et qui jusqu'alors avait très-bien marché, succomba le septième jour de la traversée. Il fut attaqué de cette maladie étrange dont j'ai parlé précédemment, et qui fait couler la bosse des chameaux jusqu'à sa complète disparition. La mort s'ensuit presque toujours. On avait en vain cautérisé la plaie, suivant l'usage, avec un fer rouge; la pauvre bête s'abattit le lendemain pour ne se plus relever; il fallut l'abandonner au milieu du désert. J'aurais préféré par humanité qu'on lui brûlât la cervelle d'un coup de pistolet: cette mort violente, mais instantanée, eût été moins cruelle que celle qui l'attendait. Ce fut le seul animal dont on eut à déplorer la perte; tous les autres se tirèrent avec honneur de cette rude épreuve, même un pauvre âne gris monté par un Arabe qui s'était joint à la caravane; tous

arrivèrent sains et saufs. Mon hedjin, qu'on avait déclaré à Berber incapable de faire le voyage, s'en tira mieux que tous les autres. Il supporta la soif héroïquement, et ne laissait paraître aucune fatigue. Cette glorieuse campagne ne lui avait donné que plus de prix, et il avait certainement bien gagné ses éperons, pour ne pas dire ses invalides.

J'ai dit que nul autre événement n'avait fixé notre attention; je me trompe : en voici un bien plus extraordinaire. Un matin, que découvris-je devant moi? Trois palmiers!... Oui, lecteur, trois palmiers égarés au sein du désert comme des enfants perdus; c'est l'unique végétation qu'on rencontre dans un espace de cent lieues.

Je marchais toujours avec la caravane ou ne m'écartais d'elle, quand je m'en séparais, qu'à une très-petite distance, jamais assez pour la perdre de vue. Le 7, vers la fin du jour, j'étais, contre ma coutume, resté fort en arrière. Pourquoi? Je l'ignore. Avais-je besoin de solitude? Mon dromadaire ou moi étions-nous un peu las? C'est ce que je ne saurais dire; je ne m'en souviens pas. Toujours est-il que j'étais seul, bien seul, et cette fois trop éloigné de la caravane pour l'apercevoir ou être aperçu par elle; mais la route était suffisamment battue pour qu'il me fût impossible de m'égarer. Jusqu'alors unie et couverte d'un sable mouvant, elle commençait à s'accidenter, et, chargée de détritus schisteux tritu-

rés par le temps, elle devenait de plus en plus solide. Tout annonçait les approches d'une région montagneuse. Mon hedjin cheminait tranquillement et avec autant de facilité que dans les allées sablées d'un parc. Non-seulement je n'avais pas la pensée de presser sa marche, mais je l'oubliais lui-même tout à fait. Il s'accommodait parfaitement de mon oubli, et en profitait pour ralentir toujours plus son pas.

Je pénétrai ainsi dans une étroite vallée resserrée entre deux lignes de rochers nus et fracturés. Pas un cri, pas un souffle n'en troublait le silence; la solitude n'y était pas moins profonde; l'œil eût en vain cherché par terre un insecte, un oiseau dans l'air; je n'avais aperçu ni l'un ni l'autre depuis que j'avais mis le pied dans ce désert vraiment désert. Le lieu n'était pas beau, mais il avait par cela même peut-être un aspect mélancolique dont j'étais singulièrement impressionné. La soirée était charmante, le ciel d'un azur doux et caressant. Un air frais succédait aux embrasements de la journée. Je me baignais avec volupté dans cette atmosphère pure et légère; mes poumons épanouis se dilataient à cette brise inespérée; mon sang circulait plus joyeusement dans mes veines; tous les organes de la vie fonctionnaient en moi plus librement, et toutes mes humeurs nomades étaient en fermentation. J'aurais été jusqu'aux extrémités de

la terre. J'allais en attendant atteindre celle de la vallée triste et solitaire où je marchais depuis une grande heure, lorsqu'un objet, d'abord peu distinct, attira de loin mon attention. J'approche, et qu'est-ce que je vois? Un chameau paisiblement accroupi, et à côté de lui Gasparo endormi profondément. Obligé par état d'employer aux soins de la cuisine tout le temps que les autres donnaient au repos, le pauvre garçon avait succombé au sommeil, et dormirait encore si je ne l'avais réveillé.

Nous sortîmes ensemble de cette vallée, qui avait pensé être pour lui la vallée de Josaphat, où les Juifs de Jérusalem s'endorment pour ne se réveiller qu'au jugement dernier, et nous nous trouvâmes face à face avec une haute montagne qui nous fermait le passage hermétiquement. Nous n'en étions séparés que par un large et profond ravin creusé par quelque torrent dès longtemps disparu. Ici, je le confesse, j'eus un moment d'inquiétude. Le soleil était couché; seules encore les cimes les plus élevées étaient rougies de ses derniers rayons, et brillaient sur le fond déjà gris du ciel, comme des phares aériens; le crépuscule, puis bientôt la nuit, allaient en peu d'instants m'envelopper de leurs ombres. Que faire alors, si je ne rejoignais pas immédiatement la caravane? Comment traverser sans guide, et au milieu des ténèbres, cette montagne inconnue qui se dressait devant moi comme un

obstacle infranchissable, et qu'il fallait pourtant franchir, car évidemment le chemin passait par là? Gasparo n'en savait pas plus que moi, et son embarras, pour ne pas dire sa peur, était plus grand encore que le mien. Je fis prendre le grand trot à nos montures, et mon anxiété ne tarda pas à se dissiper. Inquiet de mon long attardement, le kabir était revenu sur ses pas pour me chercher, et je le rencontrai, à ma grande satisfaction, au pied de la montagne.

Le Djebel-Akoba ou Akaba, c'est le nom de cette montagne, court, autant que j'en pus juger, du nord au sud, et suit par conséquent la même direction que le Nil; il fallait donc, ce qui ne paraissait point aisé, le couper transversalement dans toute sa longueur. Une énorme crevasse violemment pratiquée, soit par les eaux diluviennes, soit par un tremblement de terre, facilite le passage et le rend seule possible. Il était nuit close lorsqu'on s'engagea dans ce redoutable défilé, rendu plus effrayant encore par l'obscurité. Ce n'est partout que rochers tombés et fracassés : la route elle-même, ou du moins l'étroit espace qui en tient lieu, est tantôt encombrée de cailloux roulants, tantôt pavée de larges pierres lisses où le sabot plat des chameaux ne peut mordre. J'ai dit ailleurs combien cet animal est peu propre aux montagnes et mal conformé pour cela. Le mien, quoique son pied

fût très-sûr en plaine, faisait là des glissades épouvantables. J'avais bien du mal à garder mon équilibre, et je me voyais à chaque pas désarçonné, lancé dans les précipices. C'était la répétition du mont Atabayah, avec la circonstance aggravante des ténèbres, qui doublent tous les dangers. Le kabir marchait devant moi en cherchant les meilleurs pas; mais les meilleurs étaient bien mauvais. Gasparo, en véritable Florentin, trouvait l'épreuve un peu sévère, et regrettait les belles routes de sa chère Toscane. Pourtant il se résignait, et ne se permettait ni plainte ni murmure. Outre qu'il avait un excellent naturel et qu'il s'arrangeait de tout, il avait ce soir-là bien autre chose à faire : ce n'était pas trop de tout son temps, de toute son attention, de toutes ses forces, pour se maintenir d'aplomb sur son chameau.

Les montagnes, quelle qu'en soit la nature, sont toujours chères à ceux qui les ont beaucoup fréquentées, et bien plus encore à ceux qui, comme moi, y sont nés. Celle-ci, d'ailleurs, a un grand caractère; et, tout préoccupé que j'étais de ma sûreté, je n'en admirais cependant pas moins les sites terribles qui se succédaient autour de moi. La lune s'était levée; mais de rapides nuages la voilant par intervalles, ces alternatives de lumière et d'ombre ajoutaient encore à l'effet du tableau, et semblaient lui donner le mouvement, presque la vie. On ne

voyait rien devant soi, et l'on ne regardait pas en arrière; mais à droite et à gauche s'élevaient des pics de toutes formes, ceux-ci pointus comme des pyramides, ceux-là arrondis comme des dômes, d'autres équarris, à pans vifs et tronqués brusquement, comme si la faux d'un géant leur eût coupé la tête. Plusieurs prenaient des figures bizarres, fantastiques, qui échappent à toute description. Éclairés ou sombres, selon que la lune découvrait ou voilait sa face pâle, tous ces pics apparaissaient et disparaissaient tour à tour pour reparaître de nouveau, semblables à des spectres évoqués de la nuit des tombeaux, et n'y rentrant un instant que pour en sortir encore. Les régions basses, où tombait la grande ombre des hauts sommets, et où les rayons de la lune ne pouvaient pénétrer, étaient noires comme l'abîme; le regard ne plongeait pas sans une frayeur secrète dans ces profondeurs ténébreuses.

Le silence de ces imposantes et mornes solitudes n'était troublé par rien, pas même par notre marche : le pas bruyant et métallique du cheval tient compagnie à son cavalier, et, à défaut d'autre distraction, en est une pour lui; il n'en est pas ainsi du chameau : son pas est muet; même sur un chemin pierreux, les caravanes les plus nombreuses font moins de bruit en marchant qu'un troupeau de moutons. La montée fut horrible, et la descente plus

horrible encore. Une bonne partie de la nuit fut employée à ce périlleux passage, et lorsque enfin, grâce à Dieu, on atteignit, sans bras ni jambes cassés, le pied de la montagne, le jour était bien près de paraître. Quand nous rejoignîmes la caravane, elle était déjà couchée. Une nuit si laborieuse méritait bien quelque repos. On n'en prit guère cependant. Je dormis une heure ou deux à la belle étoile, étendu sur mon tapis. Au soleil levant j'étais en selle.

Je m'étais si bien trouvé, la veille, des quelques heures de solitude dont je m'étais donné la jouissance, que je voulus m'en donner autant le lendemain. Seulement je pris les devants sur la caravane, au lieu de rester derrière. Frugal, ce matin-là, comme un Bédouin, je déjeunai, tout en marchant, avec du biscuit trempé dans l'eau de ma zimzimie. J'aurais préféré l'*abri* de Mme Lafargue; mais toutes choses ont une fin, surtout les bonnes, et, si copieuse que fût la provision, elle avait fini par s'épuiser. Le garah suspendu à ma selle me servait à la fois de tasse et de verre pour ces petites collations solitaires.

Je commençai par raser, d'assez près pour la toucher, une montagne à pic qui n'est qu'un rameau du Djebel-Akaba, le tronc principal de cette chaîne assez étendue. La route était ferme, parfaitement unie et fort commode. Mais bientôt j'entrai dans

une région tourmentée, profondément bouleversée, hérissée de rochers à perte de vue, les uns à fleur de terre, les autres en saillie, et à travers lesquels il n'était pas du tout facile de se frayer un chemin. Sans être très-élevées, les hauteurs d'alentour le sont assez cependant pour fermer l'horizon de tous les côtés. J'avais en face, mais à une grande distance, une ligne de montagnes qu'à leur teinte rougeâtre je jugeai devoir être granitiques et de première formation. Le Djebel-Akaba est calcaire et schisteux.

Tout à coup les doums reparaissent : isolés d'abord, puis clair-semés, ils se multiplient; le Nil approche. A neuf heures du matin j'étais en effet rendu à Korosko, où j'entrai le premier de toute la caravane, sans en excepter le kabir. C'était le 8 juin. Étant partis le 5, à midi, du Puits-Mourrad, nous avions exécuté cette seconde partie du trajet en soixante-neuf heures, dont cinquante de marche; ce qui, déduction faite de la journée passée au puits, donnait, pour l'ensemble du voyage, un total de sept jours et une marche effective de cent heures. C'était aller très-vite. Ceci paraît une plaisanterie, aujourd'hui qu'on peut faire en sept heures les cent lieues que nous avions faites en sept jours. Mais chaque pays a sa manière de voyager, et la nôtre, je veux dire la manière européenne, n'est pas assurément celle que je préfère, ni que préfèrent les voyageurs

vraiment dignes de ce nom. Les chemins de fer sont bons pour les faiseurs d'affaires et les commis-voyageurs; lorsqu'on n'est ni l'un ni l'autre, on les subit comme une nécessité, mais on les évite toutes les fois qu'on le peut. Quand il y en aura dans le désert, il n'y aura plus de désert, et ce ne sera pas la peine d'aller si loin; on n'y trouvera plus ce qui plaît en lui, ce qui attache, ce qui fait prendre en patience, même en plaisir, les privations, les fatigues, et jusqu'aux dangers. Ce qu'on aime du désert, et ce qui en aura disparu, c'est la caravane, le dromadaire, la tente, les longues rêveries, les contemplations infinies, les doux loisirs, la solitude, le silence, la liberté.



X

BASSE NUBIE.

Partis du Nil, nous étions revenus au Nil en évitant l'immense coude qu'il décrit d'Abou-Hamed à Ouadi-Halfa. Mais en suivant cette route et en ne reprenant le fleuve qu'à Korosko, j'avais manqué plusieurs temples dont les ruines en couvrent les deux rives, de ce dernier village à la seconde cataracte. De ce nombre, et l'un des plus curieux, est celui d'Amada, consacré à Phré, le dieu à tête d'épervier, qui n'était autre que le Soleil; ce temple, ainsi que beaucoup d'autres, fut converti en église chrétienne au temps où la loi du Crucifié régnait au bord du Nil; on y voit encore les restes d'un clocher, et des images d'apôtres, de saints, confondues, étrange union! avec les divinités de l'antique Égypte. Plus haut est le temple de Derr, capitale des Knouz et de la Basse Nubie, fondé par Sésostris; ceux d'Ibrim, l'ancienne Primis, lesquels sont

au nombre de quatre, tous de l'époque pharaonique; et enfin celui de Djebel-Addah, tout près de la deuxième cataracte.

Mais les temples que je regrettais le plus d'avoir laissés derrière moi étaient ceux d'Abou-Zembil (Père de l'Épervier), dont on a fait par corruption Ebsambol, Ipsamboul ou Ibsamboul. Ces deux vastes temples, creusés dans le roc et envahis par les sables, sont les plus grands de toute la Nubie, et remontent à la meilleure époque de l'art égyptien. La figure de Rhamsès le Grand, le Sésostris des Occidentaux, y est reproduite sous toutes les formes, d'abord dans quatre colosses assis, hauts de soixante pieds, et placés à la façade du plus grand des deux monuments; puis dans des bas-reliefs exécutés à l'intérieur, et où les actions du conquérant sont représentées avec une vérité historique infiniment précieuse pour l'intelligence de ces temps reculés. J'eus un moment l'idée de revenir sur mes pas jusque-là; mais ce voyage assez long offrait alors tant de difficultés, et je devais d'ailleurs, sans compter Thèbes, rencontrer sur ma route tant d'autres temples, que je renonçai à mon projet.

Korosko est, comme Berber, sur la rive droite du Nil, à égale distance, ou peu s'en faut, de la deuxième et de la première cataracte. Une chaîne de montagnes rocheuses et rougeâtres, celle-là même qui m'avait frappé le matin, borde la rive opposée et

attriste la vue par son aridité. Korosko est un méchant village qui, étant de ce côté la tête de l'Atmour-Belâ-Ma, comme Abou-Hamed l'est de l'autre, doit aussi quelque importance à sa position et au concours des caravanes. Les maisons sont en terre, carrées, basses, séparées les unes des autres, et ombragées de palmiers pour la plupart. Le khan des voyageurs est bâti au bord du fleuve, pourvu de dépendances assez commodes, et devant la porte s'élèvent de magnifiques sycomores. Je m'y reposai une grande partie du jour, en bénissant les mains hospitalières qui les ont plantés.

Nous devions reprendre ici notre navigation interrompue à Berber, et l'on nous avait dit, renseignement arabe, que nous y trouverions autant de barques que nous en voudrions pour nous conduire à Assouan. Nous n'en trouvâmes qu'une seule. Le reïs profita, abusa naturellement de la circonstance pour nous faire des conditions fort dures : il exigea deux cents piastres ; la moitié eût suffi. Mais il en fallait bien passer par là, sous peine de demeurer dans ce lieu perdu, Dieu sait combien de jours. Les officiers turcs que nous avions rencontrés deux fois et deux fois évités, arrivèrent dans la journée et nous demandèrent, avec une indiscrétion poussée jusqu'à la naïveté, le passage gratuit sur la barque que nous venions de fréter. Outre que leur compagnie nous agréait peu, cette barque était si exiguë,

si incommode, qu'elle était à peine suffisante pour nous et nos gens. Par ces considérations et par d'autres encore, la requête des pétitionnaires n'eut aucun succès et fut repoussée à l'unanimité.

Je remarquai, non sans quelque surprise, qu'à l'exception de deux ou trois marins étendus sur le rivage, je ne vis pas un seul habitant, homme ou femme, pendant les douze heures que je passai à Korosko. Il part de leur village et il y arrive tant de caravanes de toute espèce, que la présence des étrangers n'a plus rien qui les étonne; sans compter que le fleuve est sillonné tout l'hiver par des touristes des deux sexes : on fait aujourd'hui le voyage des cataractes comme on faisait autrefois son tour d'Italie. Maintenant que j'y pense, je suppose que notre vieil ami le léopard, délivré de sa cage de voyage et couché à la porte du caravansérail, était un épouvantail pour la population et tenait tout le monde à distance. Ignorant son humeur bénévole, personne n'osait sans doute affronter, même de loin, ses formidables mâchoires. Le soir, en revanche, nous eûmes la visite des autorités, celle du cheik-en particulier, lequel remplit dans son village les mêmes fonctions que son collègue d'Abou-Hamed exerce dans le sien; mais, grâce à Dieu, nous n'avions pas besoin de ses services intéressés, et nous en avions fini avec les cheiks du désert. Nous reçûmes nos visiteurs en plein air, à l'ombre des sy-

comores, et fîmes servir à tous, sur notre propre tapis, la pipe et le café : car, bien qu'en plein rhamadan, le soleil étant couché, le jeûne et l'abstinence étaient levés pour les plus rigoureux observateurs de la loi du Prophète. Nous délivrâmes au kabir, qui l'avait bien mérité, un certificat de bonne vie et mœurs accompagné d'un bakschisch tant pour lui que pour les chameliers, dont nous n'avions eu qu'à nous louer durant tout le voyage. Le cheik nous procura un homme sûr pour mener à petites journées nos deux dromadaires jusqu'à Assouan, et à neuf heures du soir, toutes choses étant réglées, nous nous embarquâmes nous-mêmes pour cette ville.

Adieu la belle et bonne dahabia de M. Rollet, et son reïs obligeant, et son joyeux équipage! Au lieu de quatorze rameurs, nous n'en avions que six, et le reïs, outre qu'il nous avait surfaits sans pudeur, avait l'air quelque peu sournois. Sa barque, quoique nolisée si cher, ne valait pas grand'chose : elle n'avait à l'arrière qu'un bout de pont ouvert par devant, et couvert d'une tente en toile à voiles, sous laquelle on ne pouvait se tenir debout. Ce nonobstant nous y installâmes nos deux matelas, résolus à ne les quitter que pour descendre à terre, quand la curiosité nous y inviterait. Le voyage au surplus n'était pas long : il ne devait être que de deux ou trois jours ; on va voir comment il en dura six.

On passa de nuit devant le temple de Sebou ou Sebouah; mais, si l'on en croit Champollion, la perte n'était pas grande : il n'offre, selon lui, que peu d'intérêt. A demi creusé dans le roc comme ceux d'Isamboul, il est pourtant de la même époque, mais d'un travail bien inférieur et qui sent déjà la décadence. Les bas-reliefs intérieurs, médiocrement exécutés, sont dégradés au point d'être méconnaissables, et l'édifice tout entier est en grande partie enfoui sous les sables. Une avenue de sphinx aux trois quarts enterrés a fait donner à ce lieu, par les naturels, le nom de Vallée des Lions. Je manquai le lendemain, par la faute du reïs, le temple de Maharakkah, d'ailleurs peu intéressant, et celui de Dakkeh, l'ancienne Pselcis, qui l'est beaucoup plus.

Le premier est des bas temps et, comme Amada, fut converti en église chrétienne; quant au second, celui de Dakkeh, il ressort des inscriptions déchiffrées par Champollion qu'il fut originairement érigé par Ergamènes, le roi d'Éthiopie qui détruisit par le fer le pouvoir sacerdotal : ce qui ne l'empêcha pas, comme on le voit, d'élever des temples, pour racheter sans doute son sacrilége. Ce prince gibelin régnait donc alors sur la Nubie. Après les ravages de Cambyse, l'édifice fut relevé par les Ptolémées. Plus tard, l'empereur Auguste y mit aussi la main. Les trois époques sont distinctes et parfaitement

reconnaissables dans les travaux exécutés à chacune d'elles. Il est à remarquer que Dakkeh est le dernier point méridional de la Nubie où l'art grec et romain ait laissé des monuments. Plus bas on en rencontre à chaque pas, et c'est le style pharaonique pur qui devient rare. Ce temple était consacré à Thoth, incarnation terrestre de l'Hermès céleste, Har-hat, et dont les attributs étaient la bonté, l'harmonie, la suprême raison. Les divers insignes de ses divers attributs sont représentés dans une série de bas-reliefs passablement conservés. On y retrouve, entre autres, le caducée, et Thoth en effet était le Mercure égyptien.

Pour réparer sa faute de la veille, qu'elle fût volontaire ou non, le reïs voulut nous conduire lui-même au temple de Ghirf-Housseïn ou Kircheh, le premier qu'on trouve après Dakkeh. Celui-là était sous l'invocation du dieu Phtha, le Vulcain égyptien. La partie extérieure du monument a presque entièrement disparu, mais la partie creusée au ciseau dans les entrailles de la montagne a résisté au vandalisme des hommes et aux ravages du temps. On entre dans une grande salle soutenue par six piliers énormes, dans lesquels on a taillé six colosses d'un travail barbare. Le peu qu'on voit encore des bas-reliefs contraste par la pureté de l'exécution avec ces masses grossières. Huit niches pratiquées dans

les parois latérales renferment chacune trois figures sculptées en ronde-bosse, et assises dans la bénigne attitude des divinités égyptiennes. Rhamsès ou le dieu Soleil, patron de Sésostris, occupe invariablement le milieu de toutes ces chapelles ; le temple de Kircheh était donc un Rhamseïon, comme Isamboul, Derr et Sebouah.

Cet antre sacré ne reçoit de jour que par l'entrée, et la lumière y va s'affaiblissant par degrés, à mesure qu'on s'enfonce dans les profondeurs du souterrain. Quelques salles, entièrement obscures, s'ouvrent de temps en temps sur la principale artère. Le culte se célébrait donc dans les ténèbres ou à la clarté des torches, afin sans doute de frapper l'imagination des assistants et de rendre plus saisissants, plus terribles, les divins mystères. Il règne un froid glacial dans ces lugubres sanctuaires, pleins aujourd'hui de chauves-souris, d'insectes venimeux, et souvent aussi probablement d'animaux carnassiers. Le site est entièrement désert, et assez élevé pour dominer un vaste horizon. Non loin est le village qui baptise le temple et qui se cache à demi sous les palmiers; coupé en deux par une île verte, le Nil décrit, en s'éloignant, de larges méandres.

Pour nous rendre de la barque au temple, il nous avait fallu marcher une grande heure dans un sable épais; il en fallut autant pour la rejoindre. Il était midi ; nous étions à pied, et la chaleur n'avait jamais

été plus ardente. Le soleil dardait d'aplomb sur nos têtes, et le sable échauffé par lui me brûlait à travers mes chaussures au point qu'à chaque pas je retirais brusquement les pieds comme s'ils eussent été plongés dans l'eau bouillante. Au sable près, c'était pis encore sur la barque : la tente de grosse toile qui couvrait l'arrière-pont, l'unique place où l'on pût se tenir, était, comme je l'ai déjà dit, si basse, qu'on ne pouvait s'y tenir qu'assis ou couché; le peu d'air respirable qui circulait dans cet étroit espace était étouffant, et la chaleur intolérable; on se trouvait là tout le jour dans une véritable étuve. « Que ne changiez-vous d'élément, me dira-t-on, et, puisque l'air vous était si peu clément, que ne cherchiez-vous un refuge dans l'eau ? Le Nil était sous vos pieds. » Oui, sans doute; mais les crocodiles y étaient aussi, et leur présence n'eût pas laissé de gâter un peu le plaisir du bain. Il en apparaissait de temps en temps à fleur d'eau, ou couchés sur le sable dans les lieux solitaires. Accoutumés à leur vue, les marins ne s'en effrayaient pas le moins du monde, et se baignaient à leur barbe avec l'audace ou plutôt l'indifférence de l'habitude.

Encore si l'on eût marché! mais on n'avançait pas du tout. Le vent contraire soufflait depuis Korosko, et, comme il était beaucoup plus fort que le courant, nous avions le crève-cœur d'être constamment croisés par des barques qui remontaient le fleuve,

toutes voiles déployées, avec la rapidité de l'oiseau, tandis que les nôtres étant éternellement carguées, nous le descendions, nous, comme des tortues. On ne pouvait aller qu'à la rame ou à la corde, et je ne saurais dire lequel de ces deux procédés était le plus lent. Ce n'est pas que l'équipage ménageât sa peine; non certes, et je lui dois la justice de dire qu'il fatiguait excessivement. Mais six hommes ne faisaient pas beaucoup de besogne; le double même eût été insuffisant.

Ces six hommes, Nubiens pur-sang, étaient entièrement nus. Le reïs seul portait robe et turban : c'était un monsieur. Lui, comme les autres, était d'un noir déjà moins foncé que les Soudaniens. La dégradation des teintes est sensible, et la peau de plus en plus claire à mesure qu'on s'éloigne du Sud et qu'on se rapproche de la Méditerranée; si bien qu'on passe du noir au blanc sans presque s'en apercevoir. Sauf le reïs, toujours morose et silencieux, tout ce monde était jovial, bavard, d'une imprévoyance dont rien ne peut donner l'idée, pas même celle des enfants; indifférent à tout, excepté à la mangeaille, son seul intérêt, son seul plaisir. Une poignée de biscuit le ravissait; le don d'un mouton le jetait dans l'extase. Il ramait ensuite avec plus de courage, ce qui n'était pas un petit travail sous une pareille température, et, quand le terrain le permettait, il s'attelait à la barque et tirait

la corde en chantant, ce qui certes n'était pas non plus un exercice des plus commodes.

Ils s'en dédommageaient en faisant main basse sans scrupule sur tous les fruits, tous les légumes qui se trouvaient sur leur chemin, et avaient une prédilection toute particulière pour les pastèques, nous offrant même d'en dérober pour nous les vendre. Leurs notions de la propriété ne sont pas, comme on voit, très-épurées; non-seulement ils volent les Européens toutes les fois qu'ils le peuvent impunément, mais ils se volent entre eux avec une impartialité tout à fait édifiante. Aussi le passage de ces maraudeurs est-il un objet d'effroi pour les riverains, surtout pour ceux qui ont des jardins. Un jour qu'ils avaient pris je ne sais quel légume dans un champ, la propriétaire, qui était une vieille femme, les suivit une grande demi-heure en revendiquant sa chose et en accablant les larrons des injures les plus horribles. Nos malandrins ne faisaient qu'en rire, tout en croquant le légume en litige au nez, sinon à la barbe de la légitime propriétaire. Les glapissements de l'opiniâtre vieille ayant fini par m'agacer, je lui fis donner quelques paras qui arrêtèrent court sa langue et sa course; elle fit volte-face aussitôt et, s'en retourna chez elle en chantant.

On passa, ramant ou halant, sous le petit temple de Dandour, qui, élevé au-dessus du fleuve, produit dans le paysage un effet charmant. C'est tout ce qu'il

a pour lui. Je me contentai de le saluer de loin et ne daignai pas même descendre à terre pour le voir de plus près. C'est un ouvrage du siècle d'Auguste, et il n'est pas même achevé ; or, je vous le demande, qu'est-ce qu'Auguste quand on vient de visiter Sésostris ? Ce temple était dédié à Osiris, et je remarque, à ce propos, que ni les Romains, ni les Grecs avant eux, n'avaient imposé leurs dieux à l'Égypte, et qu'ils ont respecté toutes ses croyances.

Partout où les Ptolémées et les Césars ont bâti des temples, ils les ont consacrés aux divinités du pays, et n'ont fait même presque toujours qu'agrandir ou restaurer ceux qui existaient déjà : car en Égypte l'emplacement des sanctuaires était à jamais consacré comme les sanctuaires eux-mêmes, lesquels ne pouvaient pas plus changer de place que de dieux. Si cette tolérance des conquérants grecs et romains avait été pratiquée avant eux par Cambyse et imitée après eux par les chrétiens et par les Arabes, l'Égypte, au lieu d'être couverte de ruines, le serait encore aujourd'hui de monuments intacts ; le temps seul n'aurait pu renverser les œuvres indestructibles des Pharaons : il a fallu pour cela la fureur des hommes.

Il y a en face de Dandour un écho merveilleux qui répète distinctement jusqu'à onze syllabes, tout un vers du Tasse, et qui, pour un coup de pistolet, rend un coup de canon. Là je repassai le Tropique

du Cancer, que j'avais, quatre mois auparavant et presque jour pour jour, passé sur la mer Rouge. Je sortais par conséquent de la zone torride, dont je m'étais fort bien trouvé, pour rentrer dans la zone tempérée, longtemps encore aussi torride, nonobstant son nom, que la précédente. Le passage de l'une à l'autre est une affaire d'imagination, d'autant plus que la ligne qui le marque est elle-même idéale et n'a de réalité que sur le papier et dans le concept des astronomes.

La descente du Nil à partir de Korosko n'offre pas, quant aux sites, une bien grande variété. La verdure y est la chose la plus rare; le sable et les rochers composent le fond du paysage. Le fleuve est le plus souvent resserré entre deux lignes de montagnes d'une élévation moyenne, d'une coupe arrondie plutôt qu'anguleuse, et d'une teinte rosacée presque partout la même; quelques-unes pourtant sont d'un gris sombre, notamment celles du défilé nommé pour cette raison Montagnes Noires. De végétation, pas l'ombre; un arbuste y fait événement. Ces rochers nus sont de formations diverses : c'est tantôt du grès, tantôt du granit; puis d'immenses blocs de syénite, pierre quartzeuse particulière à l'Égypte, comme l'indique son nom dérivé de Syène, et dont l'art ancien a fait un si grand, un si noble usage. Le basalte y est commun, et sa présence atteste l'action du feu d'un bout à l'autre de la Nubie.

Les montagnes s'ouvrent-elles, le désert apparaît des deux côtés, et le sable reprend son empire. Tout ce paysage est triste et sévère. Partout règne un morne silence; partout règne la solitude. Plus même d'oiseaux aquatiques; çà et là seulement quelques buffles dans l'eau et quelques chameaux sur le rivage. Les hippopotames ont depuis longtemps disparu; il ne reste plus que les crocodiles.

Sur beaucoup de points cependant, et toujours à l'extrême lisière du Nil, dont la crue les féconde, il y a des terrains cultivés où des sakies, tournées par des bœufs, font monter l'eau du fleuve quand il est bas. L'eau et le soleil, voilà, sous ces climats, les deux grands agents, les seuls de l'agriculture. Du blé, de l'orge, beaucoup de dourah, sont, avec quelques fruits et des légumes assez variés, pois, lupins, etc., les principales productions du pays. Les dattiers commencent à succéder aux doums et deviennent de plus en plus nombreux à mesure qu'on s'éloigne des latitudes trop chaudes pour eux. Il se trouve des villages partout où la terre est cultivable; mais leur aspect est misérable et médiocrement pittoresque. Les huttes en terre glaise qui les composent, et qui ont toutes la forme de dés à jouer, s'élèvent pour la plupart si peu au-dessus du sol qu'elles se confondent avec lui; un buisson suffit pour les masquer. De beaux mimosas végètent alentour. Avec de bons yeux on peut voir

de temps en temps chatoyer dans les arbres des caméléons.

Les populations sont pacifiques, serviables même, mais quelque peu mendiantes. Le concours des touristes qui chaque année fréquentent ces parages a déjà beaucoup altéré le caractère primitif des indigènes, en leur apprenant qu'on peut se procurer de l'argent sans l'avoir gagné, et vivre par conséquent sans travailler. Voilà tout ce qu'ils apprennent et tout ce qu'ils retiennent de la civilisation, qui, six mois de l'année, passe devant eux sous la forme de gentlemen en veste de piqué blanc et de miss bien gantées. Ils ont pour nous, du reste, une fort petite considération, et, tout en nous honorant du même salut grave et poli qu'ils échangent entre eux, ils se regardent comme bien supérieurs à nous, et quelques-uns dissimulent fort peu le dédain que nous leur inspirons. Ils nous tiennent pour idolâtres, et nos visites si souvent répétées à tous ces temples bâtis, suivant eux, deux ou trois cent mille ans avant l'islamisme, sont à leurs yeux de véritables pèlerinages imposés et accomplis en expiation de nos péchés; les idoles enfouies dans ces noirs sanctuaires sont évidemment nos dieux, et Mahomet ayant proscrit les images, ces idoles leur font horreur, en leur qualité de bons mahométans.

J'ai déjà dit que les habitants de la Basse Nubie

n'étaient point de race arabe ; ils sont aborigènes, et, par conséquent, les descendants directs, quoique dégénérés, des premiers envahisseurs de l'Égypte, qui, refluant sur eux, les a conquis à son tour. Leur langue doit être l'ancien nouba, altéré par le temps et mêlé de beaucoup d'arabe. Ils sont généralement grands, bien faits, hardiment découplés et d'une vigueur peu commune, nonobstant une nourriture presque entièrement végétale et souvent insuffisante. Si peu coûteuse que soit chez eux la vie, ils sont tellement pauvres que bien peu mangent à leur faim. Ils sont vêtus d'un sarrau de toile qu'ils échangent, pour travailler, contre le costume qu'avaient à bord nos marins, c'est-à-dire qu'ils n'en portent aucun. Moins primitives en fait de toilette, ou peut-être déjà plus corrompues que leurs voisines du Soudan, lesquelles se montrent, au moins jusqu'à leur mariage, telles que la nature les a faites, les Nubiennes s'enveloppent le corps d'une longue draperie blanche, une variété de ferdah qui traîne gracieusement par derrière ; mais, quoique musulmanes, elles ont le visage découvert. Des coquilles de la mer Rouge, enfilées en bracelets et en colliers, composent tout leur écrin.

Le premier temple qu'on rencontre après Dandour est celui de Kalabcheh, l'antique Talmis, le plus grand de la Nubie après Isamboul, mais d'une époque bien plus récente, et, partant, d'un bien

moindre intérêt. Construit sur un plan trop vaste eu égard à la petitesse des matériaux mis en œuvre, il a dû céder au premier choc, et il est entièrement écroulé, probablement par l'effet d'un tremblement de terre : car les murs et les colonnes sont couchés dans la même direction, comme si une seule et même secousse les eût renversés. Il étonne plus par sa masse qu'il ne plaît par la pureté du style, et la richesse y tenait lieu de goût. Le sanctuaire était doré. Ses immenses décombres couvrent au loin le sol, comme les ruines d'une ville. Tout ce qui est encore visible est l'ouvrage des Romains. Commencé sous Auguste, continué sous Caligula, puis sous Trajan, l'édifice n'avait jamais été terminé, et il a péri avant d'avoir atteint la plénitude de son existence, du moins de sa troisième, car il en avait eu déjà deux avant les Romains, qui n'avaient fait, pour ainsi dire, qu'en donner une troisième édition. La seconde était due aux Ptolémées ; la première remontait aux Pharaons, et avait eu pour auteur Aménophis II, successeur de Mœris.

Mais sous toutes ses formes, sous les empereurs romains comme sous les Lagides et les Pharaons, le sanctuaire de Talmis fut invariablement et sans la moindre innovation (tout en Égypte était immuable) consacré au même dieu, dont cinquante bas-reliefs assez médiocres représentent la généalogie et les attributs ; or ce dieu était

Malouli, fils et petit-fils à la fois d'Isis, qui l'avait eu de son premier fils Horus. Malouli, seconde génération céleste, complétait la grande triade théogonique des Égyptiens. La triade initiale et primordiale se composait d'Ammon, le principe mâle et générateur, de Mouth[1], sa femme, le principe féminin, de Khons, leur fils, lesquels prenaient dans leur incarnation terrestre les noms d'Osiris, d'Isis et d'Horus. Tel est le point de départ de toute la mythologie égyptienne; les autres dieux ne sont que des émanations de la trinité suprême, des manifestations partielles, chacun selon ses fonctions, et comme des attributs en action de l'Être absolu, du grand Être, l'A et l'Ω d'où partent et où retournent toutes les essences divines. Ces dieux intermédiaires, engendrés par la force créatrice qui est seule éternelle, établissaient de forme en forme, et en se matérialisant jusqu'à la figure humaine, une chaîne non interrompue qui liait le ciel à la terre et la terre au ciel. Ces différents dieux s'étaient partagé l'Égypte et la Nubie, qui formaient ainsi une espèce de féodalité religieuse. Chaque nome ou district, chaque ville avait son dieu propre, localisé pour ainsi dire et immuablement fixé dans son département particulier. Les temples consacrés à l'un ne l'é-

1. Qui ne reconnaît dans *Mouth*, *mère* du genre humain, le radical de *mère* dans toutes langues de l'Occident : *mêtêr*, *mater*, *madre*, *mutter*, *mother*, *mère*, etc.?

taient jamais à un autre, quelles que fussent leurs vicissitudes, et cela depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'au dernier jour de leur existence. C'est ainsi que les villes et même les villages des nations catholiques se sont choisi pour patrons les saints et les saintes du calendrier : Paris, sainte Geneviève; Naples, saint Janvier; Madrid, saint Isidore; Palerme, sainte Rosalie; et ainsi des autres.

Près de Kalabcheh est un second temple beaucoup plus petit, mais de la meilleure époque; c'est celui de Bet-Oualli, dédié à Ammon, le dieu suprême, par le père de Sésostris. Il est excavé dans le roc, comme celui de Kircheh, et les campagnes de Sésostris, encore prince royal, tant en Arabie qu'en Éthiopie, y sont racontées, bien mieux que ne l'a fait Diodore de Sicile, dans une série de bas-reliefs du plus beau travail. Le jeune conquérant présente à son père des captifs, même des captives, et des échantillons parfaitement dessinés des richesses animales, végétales et minérales de l'Afrique intérieure : lions, panthères, singes, autruches, girafes, dents d'éléphants, fruits inconnus, bois d'ébène, poudre d'or, et de plus des arcs, des faisceaux de flèches, des meubles précieux, toutes sortes d'objets conquis par la victoire. Tous les prisonniers portent le nom de leur nation, et le type de chacun, celui des nègres en particulier, est fidèlement observé. On remarque au nombre des vaincus deux Schari, un

homme, et une femme portant deux enfants sur son dos ; c'étaient, selon toute apparence, les Bischari d'aujourd'hui. Cette grande tribu nomade, établie de la mer Rouge au Nil, serait donc une des plus anciennes et des plus anciennement connues de l'Afrique orientale.

Les conquêtes du monde ancien avaient des proportions grandioses que n'ont plus les nôtres. Celles de Sésostris, en particulier, effrayent l'imagination, lorsqu'on songe qu'il les porta, par terre, jusque dans l'Inde, à travers toute l'Asie. Ces grandes expéditions militaires avaient aussi un caractère de férocité qu'elles ont, grâce à Dieu, également perdu. Les peuples, en revanche, se défendaient mieux, sachant qu'ils jouaient tout, leur religion, leur nationalité, leur famille, leurs biens, leur liberté, leur vie. Ces terribles conquérants ne respectaient rien : temples, villes, et jusqu'aux villages, ils détruisaient tout. Voyez les Perses en Égypte : ils n'y ont laissé debout que ce qu'ils n'ont pu renverser.

Pour en revenir à Bet-Oualli, on voit dans l'intérieur du sanctuaire le Pharaon père de Sésostris, suçant le lait de la déesse Anouké, qui régnait à Éléphantine, et d'Isis, patronne de la Nubie. « Moi qui suis ta mère, lui dit la première, je te reçois sur mes genoux et je te présente mon sein pour que tu y prennes ta nourriture. — Et moi, ta mère Isis, lui dit l'autre, moi patronne de la Nubie, je t'accorde

les panégyries (périodes de trente ans) que tu suces avec mon lait, et qui s'écouleront pour toi dans une vie pure. » Admirez la philosophie, la logique des symboles. Le fondateur de Rome boit, enfant, le lait d'une louve, et les Romains, véritables loups ravisseurs, font la conquête du monde par la violence; tandis que le Pharaon des Égyptiens, peuple essentiellement religieux et sacerdotal, est nourri dans un temple par le lait des déesses; et ces déesses, à quoi l'exhortent-elles? à une vie pure.

Pour en finir avec tous ces temples qui saisiraient plus l'imagination s'ils étaient moins nombreux, je veux dire tout de suite un mot du dernier qu'on trouve avant l'île de Philæ, celui de Debode, Daboud, Debouah, Debout ou Deboudé, car telle est la difficulté de l'orthographe arabe, que le mot s'écrit et se prononce de toutes ces manières. Le nom ancien était Tébot. Encore un monument de trois époques, fondé par Atharramon, roi d'Éthiopie, prédécesseur ou successeur immédiat d'Ergamène, retouché par les Lagides, continué enfin, mais non achevé, sous les empereurs Auguste et Tibère. Séparé du Nil par un vaste champ de sable mouvant, il n'a de remarquable qu'un triple propylône encore debout, lequel donne à croire que l'édifice avait trois enceintes, et produit dans le désert qui l'entoure un grand effet.

Le temple de Kalabcheh est beaucoup plus près

du Nil, et n'en est séparé que par une terrasse en pierre, construite sans doute pour lui servir de digue. Un groupe de sycomores admirables s'élève entre le fleuve et le monument, et projette au loin une ombre épaisse. Des naturels accourus pour nous voir se tenaient là, accroupis sur les talons. L'aspect des ruines est grandiose et plus pittoresque qu'aucune de celles que j'eusse encore vues : la majesté de l'ensemble sauve l'imperfection des détails. Quelques triades nubiennes, père, mère et enfant, sont tapies comme des animaux au milieu des décombres, et remplacent, jusque dans son sanctuaire, le feu dieu Malouli. Il en sortait des enfants nus, des vieillards à barbe blanche, des femmes en chemise bleue; un beau jeune homme drapé dans un ferdah blanc et fièrement campé sur ses hanches nous contemplait d'un air hautain; appuyé contre un tronçon de colonne et plongé dans une profonde immobilité, il avait l'air d'une statue coulée en bronze. Le fils d'Horus lui-même n'était ni plus beau ni plus fier. Lui seul excepté, hommes et femmes, jeunes et vieux, tout le monde nous adressait en chœur, et sur tous les tons, un mot, toujours le même, un mot unique, cet affreux mot *bakschich*, qui, semblable à l'*atra cura* du poëte, poursuit le voyageur d'un bout à l'autre de l'Orient.

Voulant échapper à cette persécution fastidieuse et toujours renaissante, je m'étais enfoncé dans la

partie la plus reculée des ruines, à l'abri des importuns. Je commençais à jouir de ma solitude, lorsque je crus entendre derrière moi un léger bruit de pas. Je me retourne, et j'aperçois, dans l'ombre d'une porte écroulée, une figure humaine. J'approche : c'était une femme, une jeune fille. Son corps, svelte et souple, était enveloppé d'une draperie blanche portée avec un goût naturel, et qui, s'entr'ouvrant par calcul ou par hasard en quelques endroits, laissait voir des contours parfaits. Ses épaules tombantes, son cou dégagé, donnaient autant d'aisance à ses mouvements que de grâce, de noblesse à toute sa personne. Sa peau de velours avait la chaude nuance et le brillant du vieil acajou. Courts sur le front, plus longs par derrière, ses cheveux aile de corbeau étaient relevés sur la tête en tresses artistement combinées, et il n'y avait dans tout cela qu'une dose de beurre très-modérée. Son visage découvert offrait les traits les plus réguliers : la statuaire grecque n'a pas de lignes plus pures. Ses yeux étincelaient comme deux diamants noirs, ses petites dents blanches comme des perles enchâssées dans l'ébène. J'avais devant moi le type accompli de la Nubienne à quinze ans. La plus jolie Européenne eût été jalouse de cette belle Africaine; et, quant à sa couleur, c'était un attrait de plus, attrait, il est vrai, un peu matériel et qu'il serait trop long d'expliquer

ici. Pour moi, d'ailleurs, j'y étais accoutumé au point d'oublier quelquefois qu'il existât des blanches.

Cette jeune fille se trouvait-elle là fortuitement? C'était douteux. M'avait-elle suivi? C'était plus probable ; mais dans quel but? Ne parlant pas plus nouba qu'elle ne parlait français, il m'était difficile de me renseigner à cet égard en liant conversation avec elle. Je recourus à la langue universelle des signes, et posai comme préliminaire la question suivante: « Que faites-vous ici? » En attendant la réponse, j'examinai de plus près, et avec plus d'attention, ma muette interlocutrice. La hardiesse de son regard, son maintien très-peu timide, sa liberté d'allure, tout en elle semblait prouver que, pour une sauvage, elle était fort apprivoisée, civilisée si vous voulez. Je lui pris la main pour m'en convaincre, et je fus convaincu. Loin de la retirer, elle me la tendit avec empressement, s'imaginant, ô mécompte ! que j'allais y mettre un cadeau. Le terrible mot *bakschich* sortit, hélas! de ses jolies lèvres.

Voici un nouveau mécompte, mais d'un autre genre. On m'avait signalé une inscription grecque gravée dans le temple et relative à la ville antique; or, savez-vous ce que porte cette inscription? Une ordonnance d'un stratége d'Ombos, nommé Aurélius Bésarion, dit Ammonius, lequel, sur les représenta-

tions de l'archiprêtre Éléphantoucrates, fils de Myron, fait savoir à tous les propriétaires de porcs qu'ils aient à les expulser, dans le délai de quinze jours, de la ville sacrée de Talmis, afin que les cérémonies religieuses y puissent être célébrées selon le rit établi.

Nous ne quittâmes Kalabcheh qu'après nous être ravitaillés, ce qui nous fut bien facile, vu qu'on nous apporta de toutes parts du lait, des œufs, des poulets, des galettes de maïs, et jusqu'à des moutons. Après quelques heures d'une navigation toujours aussi pénible, aussi lente, nous atteignîmes les grands rochers, nommés aussi Kalabcheh, et qui ont donné leur nom à la tribu qui habite alentour, à moins qu'ils ne l'aient reçu d'elle, ce qui est beaucoup plus probable, vu que ce sont les hommes qui baptisent les lieux, et non les lieux qui baptisent les hommes. Je n'avais rencontré jusqu'alors rien d'aussi sauvage, d'aussi terrible. Qu'on se figure d'énormes amas de granit rouge entassés pêle-mêle sur les deux rives, un vaste chaos de pierre et d'eau. Quelle puissance n'a-t-il pas fallu au Nil pour s'ouvrir un passage à travers ces masses prodigieuses qu'il ronge sans les entamer depuis la création du monde! Étreint, resserré par elles, réduit à un espace insuffisant, contraint, pour se frayer sa route, à de brusques et nombreux détours, il s'irrite contre l'obstacle, il s'enfle, il

écume, il gronde, et l'impassible écho lui renvoie ses mugissements.

Ce passage fut très-difficile : le vent, toujours contraire, soufflait avec violence, et les changements de direction que les fréquents circuits du fleuve nous forçaient d'opérer à chaque instant le rendaient encore plus incommode, quelquefois même périlleux. Comme on rasait de très-près le roc vif, les rames ne servaient guère, et, le roc tombant à pic, il était impossible d'aller à la corde. Le plus mauvais pas fut un promontoire jeté en éperon au travers du fleuve, et qu'il fallut doubler. La chose n'était point aisée, car le courant est très-fort en cet endroit, et le vent soulevait les flots en sens contraire. L'équipage fut obligé de se mettre à l'eau, et ceux-ci nageant, ceux-là cramponnés au rocher comme des crabes, on parvint, sans toucher, à franchir l'écueil. Le plus gros était fait, et tout danger passé. Tant qu'il avait duré, les marins s'étaient encouragés les uns les autres, et chacun aussi pour son propre compte, par une cantilène d'abord lente, monotone, et qui devenait plus vive, plus expressive quand il fallait donner un coup de collier ; ensuite, elle reprenait sa monotonie et sa lenteur. Le reïs tenait la barre, et nos destinées étaient dans ses mains : une fausse manœuvre nous eût inévitablement brisés contre les rochers ; mais, comme il jouait sa vie avec les nô-

tres, nous pouvions compter sur lui. On vous dira au Caire que la navigation du Nil est sans danger; croyez à cela comme à tous les renseignements arabes, et, si vous voulez vous édifier à cet égard, vous n'avez qu'à compter les barques englouties dont les mâts seuls sortent du fond des eaux.

J'ai déjà dit que les mariniers du Nil ne marchent point la nuit; ils s'embossent au crépuscule dans quelque crique abritée, et autant que possible à proximité d'un village. Seulement, quand il fait clair de lune, comme alors c'était le cas, ils prolongent la journée, ou la commencent de plus grand matin; mais celle-ci avait été si laborieuse que notre équipage avait besoin de repos, et certes il l'avait bien gagné. On s'arrêta donc de fort bonne heure, et l'on s'ancra pour la nuit dans une petite anse solitaire, dont la surface immobile n'avait pas une ride. Chaque soir, dès que le soleil était couché, j'avais l'habitude de quitter la tente où tout le jour j'avais pâti et, passant de l'intérieur, à l'extérieur, je me couchais dessus comme dans un hamac. Là je prenais le frais en plein air, quelquefois bien avant dans la nuit, et ces longues heures de délassement me reposaient des suffocantes ardeurs du jour.

Autant l'après-midi avait été agitée, autant la soirée était calme. Le vent était tombé tout à fait. Le Nil, d'un bleu admirable et d'une lenteur

majestueuse, se dédommageait d'avoir été si longtemps à l'étroit, en élargissant démesurément son lit et en envahissant un espace immense. Il était magnifique à contempler. La rive occidentale était couverte encore d'une ligne de granits roses, derrière lesquels le soleil, à son déclin, était près de disparaître. La rive opposée, celle où nous étions stationnés, allait en se redressant par degrés; mais elle était couverte, au lieu de rochers, d'innombrables palmiers. La brise balançait à peine leur mobile et gracieux éventail; l'eau paisible les réfléchissait comme une glace. La fraîcheur du site s'harmonisait avec la fraîcheur de l'heure, en se prêtant l'une à l'autre un charme encore plus doux. La coupole blanche d'un santon caché dans la verdure apparaissait à demi à travers les arbres. Des ramiers, des tourterelles, roucoulaient dans les branches, et, quand le soleil eut disparu, un rossignol invisible lança dans l'air ses fusées mélodieuses. Une fantasia lointaine vint unir sa voix mélancolique à ces concerts du crépuscule expirant. D'où partaient ces chants mystérieux? On ne découvrait sur les deux rives ni habitations, ni habitants. Étaient-ce les génies du fleuve qui saluaient la fin du jour?

Les rochers reparurent le lendemain, aussi âpres, aussi grandioses que la veille; mais ils couraient parallèlement au Nil, sans s'opposer cette fois à sa

marche, et semblaient former respectueusement la haie sur le passage du roi des fleuves. Avant d'aller plus loin et de découvrir l'île sacrée de Philæ dont nous approchons, il faut que je raconte une catastrophe domestique arrivée quelques jours auparavant, et dont la victime fut notre vieil ami le léopard. Il avait fort bien supporté depuis Korosko les ennuis de cette longue traversée, quoique la barque, fort petite, comme je l'ai dit, lui offrît peu d'espace pour prendre ses ébats. Pourtant, si à l'étroit qu'il y fût, il y était plus au large que dans sa cage de voyage. C'était donc pour lui une liberté relative. De plus, il descendait chaque soir à terre pour s'étirer les membres, et, après une promenade plus ou moins longue, il revenait de lui-même passer la nuit près de nous.

Quelle fut ma surprise, ma douleur, en le trouvant un matin étendu sans vie sur la grève, la tête horriblement fracassée! Une enquête fut ouverte à l'instant. Pressés de questions, les mariniers nous déclarèrent qu'il s'était échappé de la barque pendant la nuit, et que, s'étant jeté, sans doute sans mauvais dessein, au milieu d'un troupeau de moutons, les bergers réunis contre lui l'avaient assommé à coups de pierres. Cette histoire avait tout l'air d'un conte. Pas un berger n'eût osé l'approcher: tous, au contraire, ignorant qu'il fût apprivoisé, et le croyant à l'état sauvage, auraient pris la fuite au

plus tôt, bien loin de s'attaquer à lui. Et ces bergers, d'ailleurs, où étaient-ils? On les chercha sans les trouver. Les marins, qui savaient seuls à quel point il était inoffensif, étaient seuls capables d'avoir fait le coup. En vain se récrièrent-ils contre cette accusation et soutinrent-ils leur dire avec énergie. J'ai toujours soupçonné le reïs de cette mauvaise action. Son air sournois m'était suspect. Il aura, j'en suis persuadé, ordonné ce meurtre par peur, par méchanceté, pour jouer un mauvais tour à des chrétiens. Il eut beau nier; ses dénégations ne l'innocentèrent nullement à mes yeux. Jamais il ne m'avait plu; de ce jour-là il me devint odieux, et je ne pus me décider à lui adresser depuis une parole ni même un regard. J'étais bien plutôt disposé à lui appliquer la loi du talion, et, si j'avais pu le convaincre de ce lâche assassinat, il n'en eût certainement pas été quitte à si bon marché.

Ainsi périt ce terrible enfant du Soudan, devenu si doux, si privé. Plus féroces que lui, les hommes avaient abusé de son humeur pacifique pour commettre un acte cruel autant qu'inepte, et leur stupidité sanguinaire les avait fait descendre plus bas que lui. Je regrettai longtemps ce compagnon fidèle, et longtemps il me manqua. Je m'étais attaché à lui comme on s'attache à tout être, homme ou animal, qui joint la bonté à la force, d'autant meilleur qu'il a les moyens d'être plus nuisible.

Mon intention était de l'amener en Europe, où il m'aurait rappelé sa patrie, ce désert que j'ai tant aimé; et peut-être un jour, le tenant en laisse du haut de mon dromadaire, me fussé-je donné l'innocent plaisir d'étonner le Paris du bois de Boulogne par un spectacle si nouveau pour lui. Cette idée folle m'avait quelquefois traversé l'esprit, et je riais tout seul de l'effet qu'aurait produit sur les boulevards, ou dans la grande avenue des Champs-Élysées, cette singulière apparition.



XI

ILE DE PHILÆ.

Quoique située au-dessus de la première cataracte, l'île de Philæ était réputée autrefois terre égyptienne. C'était la clef de la Nubie au point de vue militaire, et, au point de vue religieux, un lieu saint très-vénéré. J'y abordai le 14 juin d'assez bonne heure, et j'y passai le reste de la journée. J'eus là une grande surprise, un véritable saisissement : je m'étais attendu à quelque chose d'imposant; mon attente fut dépassée, bonne fortune bien rare en voyage, surtout en fait de monuments : l'imprévu est le privilége de la nature bien plus que des œuvres d'art; mais je reçus l'impression de celles de Philæ dans toute sa puissance, et l'émotion que j'en éprouvai à première vue vit encore dans mes souvenirs. Les ébranlements de l'imagination sont comme ceux de l'airain : ils vibrent longtemps après le coup qui les a produits.

Plusieurs temples occupaient l'île sainte de Philæ, exclusivement consacrée au service des dieux. Le plus ancien, celui du sud, était dédié à la déesse Hathôr, et fut fondé par Nectanèbe, le dernier pharaon de race égyptienne, détrôné par la seconde invasion des Perses. Le plus grand, celui d'Isis, est d'une époque plus récente, au moins dans sa forme actuelle, et ne remonte qu'à la dynastie grecque des Lagides; mais il est hors de doute qu'il en existait à la même place un beaucoup plus ancien, qui fut probablement détruit par les Perses et rétabli ensuite par les Ptolémées : Philadelphe, qui passe pour l'avoir fondé, n'en fut ainsi que le restaurateur, et l'édifice ne fut jamais terminé. Un portique couvert, construit du temps des empereurs, conduisait d'un temple à l'autre; les sculptures extérieures du monument tout entier sont du même temps, et furent exécutées sous Auguste, Tibère et Claude. Ici encore les trois époques pharaonique, grecque et romaine, sont visibles, et superposées, pour ainsi dire, les unes sur les autres. On remarque, en y regardant de près, que la symétrie manquait à l'ensemble de ces constructions : les pylônes et les propylées ne sont pas en face les uns des autres, et le dromos du grand temple va de travers; preuve évidente que ces monuments n'ont pas été bâtis tout d'un jet, mais que les différentes parties en ont été raccordées. Ces irrégula-

rités disparaissent aujourd'hui dans la confusion des ruines.

Ce qui frappe tout d'abord en débarquant, est un pylône grec, ou du moins ptolémaïque, d'une élégance inimitable, et qui en renferme dans son sein, comme un joyau précieux dans un riche écrin, un beaucoup plus ancien, celui précisément du pharaon Nectanèbe. On ne saurait imaginer rien de plus noble et de plus gracieux en même temps que ces colonnes sveltes, élancées, revêtues par le temps d'une teinte chaude et dorée. Un bouquet de palmiers s'élève auprès, tout juste pour ajouter à la beauté du coup d'œil, et des touffes de henné croissent çà et là parmi les ruines. Ce majestueux péristyle est digne du monument qu'il annonce, et prépare l'œil aux magnificences architecturales qui l'attendent dans le grand temple d'Isis. L'intérieur, ou cour du sanctuaire, est un vaste parallélogramme dont chacun des grands côtés est décoré de trente-deux colonnes, et les petits de seize. Presque toutes, notamment celles de l'aile septentrionale, sont encore debout. Elles ont bien près de soixante pieds, et leur épaisseur est si exactement proportionnée à leur hauteur, qu'elles paraissent légères malgré leur masse. Les chapiteaux sont du plus riche travail et d'une grande variété : le lotus divin s'y arrondit en coupe à côté de la palme, tantôt renversée la cime en bas, tantôt épanouie en éventail. Tous étaient

émaillés de ces vives couleurs qui, surtout l'azur, ont résisté aux siècles, et dont l'Égypte ancienne a emporté le secret, comme tant d'autres, avec elle.

L'aire immense enfermée dans cette somptueuse colonnade est jonchée d'une prodigieuse quantité de décombres qu'on n'a jamais songé à déblayer : ici un lion mutilé ; là un sphinx sans tête ; ailleurs des bas-reliefs brisés ; partout des pierres taillées, de toute grandeur, de toute forme, jetées pêle-mêle les unes sur les autres ; mille débris, en un mot, accumulés par les siècles, et la plupart méconnaissables. Une galerie couverte, comme les cloîtres des anciens monastères, court au nord, et a vue sur le Nil par de larges ouvertures carrées pratiquées dans la muraille extérieure. Les blocs employés ici, comme dans tout le reste de l'édifice, travail formidable! sont énormes et posés sans ciment les uns sur les autres. La galerie aboutit des deux côtés à un escalier qui descend au fleuve, et au pied duquel abordaient sans doute les pèlerins, car l'île sacrée était le lieu de pèlerinage le plus fréquenté de l'Égypte entière. Une petite île voisine, nommée autrefois Snem et maintenant Beghé, le fut longtemps avant elle, comme l'attestent les inscriptions votives qu'on y lit encore en grand nombre, et l'on y découvre les vestiges d'un temple pharaonique consacré au Dieu Knouphis et à la déesse Hathôr, par

Aménophis II, dont les restes d'une statue colossale ont conservé jusqu'à nous l'image.

La partie est du temple n'est qu'un dédale de salles basses, irrégulières, de corridors sombres, d'étroits passages ménagés dans l'épaisseur des murs, de niches obscures et de cachettes mystérieuses où l'on prend sur le fait, pour ainsi dire, les rites les plus secrets du sacerdoce égyptien. On devine ici que tout chez lui était occulte, calculé pour parler aux sens des multitudes, pour frapper leur imagination, et qu'il enveloppait ses pratiques de voiles impénétrables. Plusieurs escaliers sont encore visibles : les uns semblent descendre dans les entrailles de la terre ; d'autres conduisaient au faîte de l'édifice. Un de ces derniers est encore assez praticable pour qu'il soit possible d'en atteindre le sommet, et, passant de là sur les frises du temple, on peut d'un regard en mesurer l'immensité. Le fleuve, encaissé profondément, l'enlace de ses deux bras de saphir, comme aux jours de ses splendeurs sacrées. De grands rochers nus se dressent à l'autre rive ; leur aspect est morne, et la désolation de la nature ajoute à celle du monument.

Je demeurai là une grande partie de la journée, abîmé dans une contemplation muette, et pénétré d'une admiration de plus en plus profonde. Le silence de la mort planait sur ces lieux divins. Le même soleil qui éclaira leurs augustes cérémonies,

leur peuple de prêtres et de rois, éclairait leur s
litude, leur misère, leur dévastation. Les dieu
même ont péri, et leurs temples sont devenus leu
mausolées. Le secret de leur culte est mort av
eux, et ces pierres inertes, ces sphinx muets co
chés dans la poussière, se refusent à le révéler. O
sait qu'Isis régnait ici; mais cette Isis, qu'était-el
réellement? que représentait-elle, et qui nous dir
le sens caché de ses mystères?

Si de la forme matérielle et vulgaire on remont
à l'essence spirituelle et mystique, on reconnaî
dans la mythologie égyptienne quelque chose d
plus épuré, de plus vraiment divin et de plus hu-
main tout à la fois, que dans celles des Grecs et de
Romains. Jupiter armé de la foudre règne sur le
hommes par la terreur; Osiris les civilise par *l'har-*
monie et par les arts. Nées toutes les deux de
l'Égypte, les mythologies grecque et romaine ont
dégénéré de leur mère, et, tournant vite à la sen-
sualité, comme des filles dépravées, se sont matéria-
lisées de plus en plus. On admire ici la vérité du
beau mot de Cicéron, que le plus ancien est le
plus pur : *antiquissimum purissimum.* Sénèque a dit
de même, dans son langage pittoresque, que les
hommes les plus anciens avaient été les plus sages,
parce qu'ils étaient plus récemment sortis de la
main des dieux : *recentiores a diis;* et Leibnitz ajoute
dans le même sens : *inventa nova, antiqua.*

Aristote avait dit avant eux, et avec non moins de gesse, que, pour trouver la vérité, il faut reculer plus haut possible dans l'humanité[1]. Les livres crés de l'Inde et le Chou-King des Chinois affir- ent la même chose. Il paraît hors de doute qu'une évélation primitive, sous quelque forme qu'on la onçoive, a éclairé l'homme au berceau, et l'on en oit briller comme un reflet dans les livres les plus nciens de l'Asie orientale. Altérée de siècle en siè- le, corrompue à mesure qu'elle s'éloignait de sa ource, elle a fini par s'éteindre tout à fait dans les énèbres du polythéisme expirant, et en a rendu écessaire une nouvelle.

Pour en revenir à l'Égypte, ses dogmes religieux taient bien moins matériels que ceux de la Grèce, t ses dieux bien plus divins. La bonté était leur remier, leur principal attribut; ils étaient vrai- nent, et dans toute la force du mot, les bienfaiteurs les hommes; ce que les dieux de l'Olympe étaient ort peu. L'Olympe, au fond, n'était qu'un lieu mal- onnête; le ciel égyptien était bien plus moral. Cette différence éclate jusque dans la statuaire des deux peuples : celle des Grecs est évidemment plus parfaite, plus belle selon les règles de l'art; mais la matière y joue un plus grand rôle que l'esprit, je

1. *Si quis ipsum solum primum separando accipiat, hoc est paternum dogma, divine profecto dictum putabit.* (Métaph., chap. VIII.)

veux dire que la physionomie est sacrifiée aux lignes, et que le corps subalternise le visage. C'est le contraire dans l'art égyptien : les corps y sont roides, anguleux, gauchement drapés, couronnés de coiffures bizarres, immobilisés dans des attitudes consacrées toujours les mêmes; ainsi l'ordonnait l'inflexible loi sacerdotale. Mais quelle finesse, quelle grâce, quelle exquise délicatesse dans l'expression des figures! Quelle mansuétude, quelle tendresse aimable sur ces lèvres de pierre! Quel sourire idéal! quel regard bienveillant! quelle douce sérénité! Comme tout y respire la sollicitude et l'amour! non cet amour terrestre de Jupiter séduisant les filles des hommes, ou de Cythérée éprise de tant d'heureux mortels; mais cet amour divin qu'on ne retrouve plus que dans les statues mystiques du moyen âge, lesquelles touchent par bien des côtés à celles des divinités égyptiennes.

L'architecture des Pharaons ne se distingue pas moins de celle des Grecs. Celle-ci est plus élégante, plus svelte, plus claire, plus nette, et révèle un peuple éminemment artiste, mais léger, voire même inconsistant. L'architecture égyptienne a un tout autre caractère : elle est confuse, elle est lourde, elle étonne par sa masse plus qu'elle ne séduit par ses proportions; grandiose dans l'ensemble, elle néglige le détail et sacrifie l'élégance à la solidité. On y sent un peuple carré par la base, immuable

dans son aplomb, constant dans ses croyances, stable en toutes choses, et qui, dédaigneux de l'innovation, bâtissait pour l'éternité selon des règles invariables. On a besoin de quelque temps pour se faire à ces colosses d'architecture; mais, une fois qu'on les a compris, ils s'imposent à l'imagination, s'emparent d'elle irrésistiblement, et l'épouvantent par leur grandeur. Tout, auprès d'eux, paraît petit et mesquin.

J'ai passé sous silence, et ne mentionne que pour mémoire deux petits temples situés à droite et à gauche du grand, l'un dédié à Hathôr, l'autre à je ne sais quelle divinité, et qui, tous deux, sont l'œuvre des Ptolémées Épiphane, Évergète II et Philométor. Pour en finir avec l'archéologie, j'ajouterai qu'on a fait dériver le nom de Philæ en écrivant Filæ, du mot *fil*, éléphant. Mais voici une autre étymologie qui ne ressemble pas mal à celles dont se moque Voltaire, n'en déplaise à l'inventeur : le nom égyptien était Manlak, d'où le copte Pilak, l'arabe Bilak et le grec Philai. Je remarque, à ce propos, combien les savants en général, et les érudits en particulier, sont dépourvus de philosophie; et cet esprit fragmentaire est surtout frappant dans la plupart de ceux qui ont traité de l'Égypte : ils manquent presque tous des deux grandes facultés sans lesquelles il n'y a pas de science, la comparaison et la causalité. Ils ramassent des faits comme

les amateurs de bric-à-brac font collection de curiosités, puis les enfilent pêle-mêle à la suite les uns des autres, sans les ordonner, sans les lier, sans même discerner les rapports qui existent entre eux. La science entendue ainsi est morte : l'idée seule transfigure les faits et leur donne la vie. *Mens agitat molem*. On pourrait comparer les savants de cette espèce aux bêtes de somme qui transportent dans un chantier les matériaux destinés à la construction d'un édifice : vient l'architecte, qui seul les met en œuvre, les choisit, les unit, et, assignant à chacun sa place pour en faire un tout, élève un monument avec ces matériaux épars; or, en science, l'architecte n'est pas l'érudit, c'est le penseur.

Je note en passant qu'une inscription tracée sur la muraille extérieure du grand temple rappelle la défaite des Mamelouks, chassés par Desaix au delà des cataractes. Autres temps, autres noms.

Philæ m'avait si fortement frappé dès le premier coup d'œil; j'en avais reçu, en la parcourant, des impressions si vives, et tout en elle, ses monuments, sa solitude, sa tristesse même, tout m'avait si puissamment ému, que l'idée d'une retraite dans cette île sacrée à tant de titres s'était emparée de moi. Quel voyageur n'a connu ces rêves? lequel n'a songé à fixer ses pas errants et désiré terminer sa vie dans quelque lieu de prédilection qu'il n'a fait souvent qu'entrevoir en passant, mais dont la vue fugitive a

charmé son cœur, ébranlé son imagination? Il me semblait qu'il eût été doux de se reposer ici d'une existence agitée, laborieuse, et d'y vivre en solitaire, dans l'oubli d'un passé si plein de vicissitudes, et en présence de ruines si bien faites pour occuper l'esprit. Ce rêve s'est évanoui comme tant d'autres, et c'est à Paris, dans ce désert peuplé, dans cette ville de boue, de bruit et de fumée, au milieu de tant d'autres ruines, que je suis revenu finir tristement mes jours dans le regret de tant de choses, dans le vide affreux de tant d'illusions à jamais perdues, et déjà presque enseveli dans les ténèbres d'une nuit éternelle.

Un étroit défilé, formé de granits roses du plus beau grain et du plus bel effet, conduit de Philæ à la première cataracte. A mesure qu'on s'approche d'elle, ces rochers se couvrent d'inscriptions en vieille langue égyptienne, la plupart en l'honneur de Knouphis et de Saté, sa femme, les deux grandes divinités de la cataracte. Les autres sont des prières adressées à divers dieux pour la santé de divers pharaons malades. Plusieurs rappellent leurs victoires sur les Libyens, les Éthiopiens, et les solennités religieuses présidées par eux à leur retour. On y voit encore sculptés sur le roc des princes d'Éthiopie rendant hommage à Rhamsès le Grand, ou Sésostris, ce Louis XIV de l'antique Égypte. Tous ces rochers sont d'une aridité complète. Pas une

herbe n'y croît. Quelques tombeaux de cheiks en vénération dans le pays s'élèvent çà et là, sur leurs flancs ou sur leurs cimes, et leurs coupoles blanches tranchent fortement sur la teinte uniforme de toutes ces montagnes. Pas une habitation, pas un habitant n'apparaissent; les villages, s'il en existe, sont invisibles; les naturels nous voient passer sans doute, mais ils se cachent derrière leurs rochers. Ces Nubiens, aborigènes, comme tous ceux qui peuplent la Nubie inférieure, appartiennent à la tribu des Chellali, ou habitants des cataractes, *Chellal*, et ce sont les derniers de race nouba qu'on rencontre en allant au nord; nous ne verrons bientôt plus que des Égyptiens.

Vers le soir du sixième jour, et après une navigation de quarante à cinquante lieues, nous abordions au village de Mahatta, petit port où s'arrêtent les barques venant du Midi : car Assouan est au-dessous de la cataracte, et il serait impossible de la franchir dans cette saison; même au temps des plus grandes eaux ce n'est pas chose facile. Un reïs spécial, une manière de cheik de la cataracte, préside à ce périlleux passage, qu'on n'entreprend jamais sans lui. Cette cataracte n'est d'ailleurs pas, ainsi qu'on la représente, la chute du fleuve du haut d'un banc de rochers à pic. C'est un rapide comme les autres, mais long d'une demi-lieue, une suite d'écueils et de brisants qui rompent son cours et à travers les-

quels il se fraye avec peine un bruyant passage. Il nous fallait par conséquent gagner Assouan par terre; mais, quoique cette ville ne soit éloignée que de cinq à six milles, il était trop tard pour nous y rendre ce jour-là. Je couchai donc une fois encore sur la barque.

Je n'eus pas lieu de m'en plaindre, car je n'ai de ma vie passé une soirée si délicieuse. Enveloppé d'énormes rochers roses comme tous ceux des environs, le Nil était d'un calme parfait, et il est si large, en cet endroit, qu'il a tout à fait l'apparence d'un lac. Quelques dattiers ombragent le village où nous étions amarrés, seul point de la côte qui soit ouvert, l'horizon étant fermé de tous les autres côtés par les montagnes. L'onde était si limpide, que les moindres objets du rivage, réfléchis nettement par elle, paraissaient doubles : on avait deux paysages, l'un dessiné sur l'azur du ciel, l'autre renversé et noyé dans l'azur des eaux. Et quelle eau! quel ciel! quelle sérénité! quelle fraîcheur! quelle paix! Le silence n'était troublé que par le roulement lointain de la cataracte, dont le bruit sourd et continu me rappelait les torrents de mes Alpes natales, et me plongeait dans une rêverie mélancolique de plus en plus profonde. J'étais si absorbé en moi-même, que le scintillement des étoiles dans le miroir du lac m'avertit seul que la nuit était venue; mais quelle nuit! Les jours les plus purs de nos climats nébu-

leux ne sont que ténèbres, comparés à ces nuits splendides.

C'est ainsi que je fis mes adieux à la Nubie. Mon voyage était fini. Le lendemain je rentrais en Égypte, pays trop connu, trop fréquenté, trop raconté pour qu'il m'offrît l'intérêt des contrées si peu connues, si nouvelles, que je venais de parcourir. Aussi vais-je, à partir d'ici, être bien plus sobre de détails, me borner à des croquis, à des esquisses, et n'entreprendrai-je point de décrire des sites, des monuments, des populations que tant d'autres, et de plus compétents, ont décrits avant moi. Il m'a toujours répugné de me traîner sur les traces d'autrui, et d'écrire des livres avec des livres : rien n'est plus ingrat à mes yeux que de refaire des ouvrages déjà faits mille et mille fois. De plus, pour dire des choses neuves sur l'Égypte, et pour se faire une opinion à soi sur tant de points controversés, il faudrait des connaissances spéciales que je n'ai point et ne peux plus acquérir. J'ignore la langue des hiéroglyphes et les autres écritures sacrées ou profanes gravées sur les monuments des Pharaons. En eussé-je d'ailleurs fait mon étude, cette connaissance me serait aujourd'hui bien inutile, puisque mes yeux presque éteints ne peuvent ni ne pourront plus jamais rien lire, pas même les caractères enflammés du firmament.



XII

ASSOUAN.

Le lendemain dès le matin, nos bagages furent chargés sur des chameaux, et, monté moi-même sur un âne, je pris la route d'Assouan. La distance est d'une heure ou deux, et le chemin couvert de sable. A mi-route, je rencontrai une nouvelle chaîne de déportés, qu'une escouade d'Arnautes conduisait à leur destination. Ces malheureux avaient les fers aux mains, quelques-uns même aux pieds, et, malgré ce surcroît de barbarie, ils étaient obligés de marcher dans un sable mouvant où l'on enfonçait à chaque pas jusqu'à la cheville. Plusieurs paraissaient débiles et déjà presque exténués; mais ni aux uns, ni aux autres, pas même à ces derniers, leurs gardiens n'avaient fait la charité d'un chameau, d'un baudet. Je n'étais rappelé que par des spectacles de ce genre à la civilisation dont la dynastie des nouveaux Pharaons a doté l'Égypte du XIX[e] siècle.

Les plus riches carrières d'Assouan, la Syène d'autrefois, ces inépuisables mines de granit rose qui ont donné tant de chefs-d'œuvre à l'antique Égypte, étaient sur cette route, et sont telles encore que les ouvriers les ont laissées il y a deux mille ans. On dirait qu'ils les ont quittées la veille, et qu'ils vont reprendre demain leur travail interrompu. Les ouvrages commencés sont là qui attendent la dernière main, comme cela se voit encore en Sicile, dans les carrières de Sélinonte ;mais celles de Syène ont de plus pour la science archéologique l'intérêt des inscriptions hiéroglyphiques gravées en grand nombre sur les rochers, toutes, ou presque toutes, du temps des Pharaons. Aucune époque n'a laissé sur la terre des traces plus profondes, plus ineffaçables. D'immenses cimetières hors d'usage bordent ces chantiers de pierres abandonnés. Désolation sur désolation ! Une mosquée en ruine et la tombe d'un saint musulman, bâties l'une et l'autre sur les hauteurs voisines, dominent ces lieux funèbres.

Arrivés à la ville longtemps avant nos bagages et nos gens, nous mîmes pied à terre sous un magnifique sycomore qui s'élève à la porte du Divan et tout près du Nil. Ne sachant trop où nous loger, nous attendions quelque passant officieux qui nous indiquât un gîte. Notre vœu fut rempli. Deux marchands européens, tous les deux vêtus à l'égyptienne, et israélites tous les deux, nous abordèrent

en italien et nous offrirent poliment leurs services. Établis à Assouan pour leurs affaires, ils faisaient principalement le commerce de la gomme, et la tiraient du Cordofan, où des domestiques barbarins à leur service, et chargés de leurs capitaux, voyageaient pour leur compte; confiance extraordinaire dont les Nubiens en général et les Barbarins en particulier se montrent dignes à tous égards. L'un de ces négociants était de Trieste et se nommait Girolamo Morpurgo, nom éminemment triestin et porté par des notabilités commerciales que j'avais connues dans cette ville. L'autre, dont je ne me rappelle ou n'ai su que le prénom, Giuseppe, c'est à dire Joseph, était Livournais. Ils nous dirent qu'il n'y avait à Assouan ni auberge ni caravansérail, vu que les nombreux touristes qui fréquentent cette ville en hiver habitent leurs canges. Ce que nous avions donc de mieux à faire, nous qui n'en avions pas, était de dresser nos tentes dans un endroit qu'ils nous indiquèrent. C'était un petit bois de palmiers situé à l'entrée de la ville, à cent pas du fleuve. Nous suivîmes leur conseil, et nous voilà campés encore une fois comme en plein désert.

Mais ce lieu, quoique hors de la ville, était loin d'être un désert. D'abord nous avions là des ânes et des âniers loués par nous à la journée pour faire nos courses, comme ailleurs on a des fiacres. Nous avions de plus à notre service une manière de

cicerone indigène qui s'était imposé à nous dès l'arrivée, et, armé d'un énorme parasol en toile blanche, faisait nos commissions, nos emplettes, accompagnait au marché Gasparo, et nous citait avec orgueil les illustres milords-beys qui l'avaient honoré de leur confiance. Les touristes de la blanche Albion règnent, hélas ! en Égypte comme en Italie. Jusqu'ici il n'y a rien à dire ; mais le moins beau de notre affaire était la proximité de deux cafés hantés comme on va le voir, et d'un camp de soldats irréguliers dressé non loin du nôtre, entre le Nil et les palmiers. Ces troupes, arrivées du Caire le soir même, et dirigées sur Khartoum, étaient destinées à cette fameuse campagne d'Abyssinie dont j'ai parlé déjà plusieurs fois et qui n'a point abouti. J'ai dit ailleurs, et chacun sait du reste, ce qu'est cette milice irrégulière, effrénée, ce ramassis d'Arnautes, de Kurdes, ces bachi-bouzouks en un mot,

.... puisqu'il faut l'appeler par son nom.

On comprend dès lors ce qu'un tel voisinage avait d'incommode.

Pour en revenir aux deux cafés ci-dessus, et quels cafés ! ils avaient pour habituées des filles ou femmes de condition libre, qu'Abbas-Pacha avait exilées du Caire et reléguées aux confins de l'Égypte : or ce quartier, sorte de banlieue mal famée, était pré-

cisément celui que la police locale avait assigné aux proscrites. Tapies dans des bouges indignes du nom de maisons et bien plutôt faites pour des animaux que pour des créatures humaines, elles y continuaient la vie qui les avait fait bannir de la capitale. Plusieurs étaient d'une grande beauté; quelques-unes même avait joué un rôle et laissé un nom dans la haute bohème du Caire et d'Alexandrie. Almées déchues, elles avaient, faute de parterre, jeté aux orties les castagnettes et vendu pièce à pièce, pour satisfaire aux premières nécessités de la vie, les rivières de sequins qu'elles devaient à la munificence de leurs admirateurs, et dont leurs longues tresses noires étaient veuves depuis longtemps. On les voyait passer, glisser tristement, comme les réprouvées de la cité dolente, et, pauvrement drapées dans quelque débris de leur ancienne magnificence, honteuses, humiliées de leur décadence, de leur misère, elles regrettaient, avec les beaux ombrages de l'Esbékie, les riches bazars, les splendides mosquées, les palais somptueux où leur première jeunesse avait brillé. Qu'on se représente Laïs ou Phryné exilées d'Athènes dans quelque méchant village de la Thrace ou de la Thessalie.

Assez tranquilles en temps ordinaire, malgré leur clientèle équivoque,

> Je laisse à juger la vie
> Que firent nos deux cafés,

du jour où les bachi-bouzouks furent débarqués et campés dans le voisinage. Ils n'en démarraient ni jour ni nuit, et l'on vient de voir quelle société les y attirait. On les eût peu calomniés en les prenant pour des bandits : leur large ceinture, armée de pistolets, leur en donnait tout à fait l'air, et leur figure bien plus encore. Malheureuses villes, que celles où ils entrent en ennemis, et même en amis ! Ils étaient ici la terreur des bazars, achetaient tout sans payer, et battaient les marchands qui réclamaient leur dû. Quelques-uns de ces routiers sans vergogne jargonnaient l'italien ; l'un même, un grand drôle qu'on eût pendu sur sa mine, et qui sans doute l'avait bien gagné, parlait le français. Dieu sait où il l'avait appris. Peut-être n'était-il qu'un déserteur algérien. Quoi qu'il en soit, il était fier de son savoir, et en faisait volontiers parade. Aussi, à tout propos comme sans propos, me faisait-il l'honneur d'entamer avec moi la conversation. En voyage on cause avec tout le monde ; et pourquoi n'aurais-je pas causé avec lui ? Il avait mérité la corde, c'est possible ; mais enfin il ne l'avait pas encore autour du cou, et je me rendais compte, en l'écoutant, des opinions professées par cette soldatesque sans frein. Ainsi, par exemple, appartenant à la race caucasienne, et blancs comme nous, ils ont pour les noirs un mépris sans bornes : ils les considèrent comme des animaux, les traitent en conséquence,

et les tuent comme du gibier. « Enfin, monsieur, me disait mon nouvel ami, et c'était le dernier trait du tableau, figurez-vous qu'ils mangent les rats. »

Cette honorable intimité me valut une aventure dont je veux faire part au lecteur. Quelle fut ma surprise, en rentrant un jour dans ma tente, d'y trouver une divinité de l'endroit assise sur ses talons et la tête cachée entre ses deux mains! Bien qu'elle eût passé la première jeunesse, j'eus devant moi, lorsqu'elle le découvrit, un visage de bronze florentin, digne, par sa perfection, d'avoir été ciselé par Benvenuto Cellini. Des dents éblouissantes en relevaient les tons bruns, et des yeux brûlants l'illuminaient tout entier. Elle se leva sur-le-champ et vint avec respect me baiser la main. Que faisait-elle là, et que me voulait-elle? Je voyais bien à sa pantomime expressive qu'elle avait quelque chose d'important à me dire. Mais comment la comprendre et me faire comprendre d'elle? Dans quelle langue communiquer? Mon embarras, avec cette belle Égyptienne, était le même qu'avec la jolie Nubienne de Kalabcheh, et plus grand encore, car évidemment il ne s'agissait pas ici d'un backchich. De quoi donc s'agissait-il? Pour le savoir, un interprète était nécessaire Où en trouver un? L'Anglais aurait pu m'en servir : il savait assez l'arabe pour cela; mais je ne recourais pas

volontiers à lui, et moins en pareille circonstance qu'en toute autre. Le hasard vint à mon aide. Les marchands israélites dont j'ai parlé plus haut arrivèrent précisément alors, et fort à point, pour nous rendre visite. Ils étaient déjà dans la tente de mon compagnon. Je priai l'un d'eux de passer dans la mienne et de me rendre le service dont j'avais besoin. Voici ce qu'il me traduisit en italien, après s'être entretenu quelque temps en arabe avec l'inconnue.

Son nom était Safie. Elle avait été l'une des almées du Caire les plus belles, on le voyait, les plus courtisées, c'était probable, les plus riches, hélas! il n'y paraissait plus. Enlevée la nuit par les cawas, et embarquée à Boulak avec un grand nombre de ses compagnes, semées en passant dans les villes de la Haute-Égypte, qui à Kenné, qui à Louqsor, beaucoup à Essené, elle avait été amenée jusqu'à Assouan. Ses antécédents établis, elle commençait par s'excuser, dans les termes les plus soumis, d'avoir osé pénétrer dans ma tente, inconvenance audacieuse dont elle me demandait pardon, et que je lui pardonnerais certainement après l'avoir entendue, car les Francs sont généreux, et un grand bey tel que moi aurait pitié d'une pauvre fille dont la vie était en danger. Elle avait eu le malheur de plaire à Othman (c'était le nom de mon ami le bachi-bouzouk); mais elle savait ce

qu'elle se devait à elle-même : une femme comme elle n'était pas faite pour un homme comme lui. Sur ses refus, il l'avait maltraitée, et menaçait, si elle persistait dans sa résistance, de la tuer partout où il la rencontrerait. C'est dans cette horrible conjoncture qu'elle s'était réfugiée dans ma tente, comme dans un asile inviolable. On lui avait dit, et elle-même avait remarqué qu'Othman professait pour moi une haute considération; elle n'aurait donc plus rien à craindre si je daignais la prendre sous ma protection : je serais son bouclier, son rempart, son sauveur, car Othman respecterait en elle ma cliente, mon esclave.

Pendant qu'on me rapportait ses paroles, la suppliante, immobile comme une statue, avait les yeux ardemment fixés sur les miens, pour y lire l'effet qu'elles produisaient et quel sort l'attendait. A peine le silence se fut-il rétabli, qu'elle se jeta à mes genoux pour appuyer sa requête et la rendre plus éloquente, plus efficace. Ébranlé, mais toujours un peu défiant, je demandai à l'israélite, qui jouait le rôle de trucheman et qui connaissait bien les mœurs du pays, ce qu'il pensait de cette histoire : sur quoi il me répondit qu'il y donnait pleine créance; que ce fait n'était pas le seul de ce genre qui se fût produit depuis l'arrivée des irréguliers; que plusieurs habitantes, et des plus notables, de ce quartier perdu, où elles

avaient tout à craindre, avaient rompu leur ban, s'étaient réfugiées dans l'intérieur de la ville pour y être plus en sûreté, et que l'autorité avait fermé les yeux. Safie était de ce nombre ; elle s'était assuré une retraite dans la maison d'un copte où l'on n'irait pas la chercher, et où d'ailleurs, la cherchât-on, on ne la trouverait pas. Mais elle n'osait s'y rendre seule, dans la crainte de rencontrer Othman, qui ne manquerait pas, en la voyant fuir, de mettre ses menaces à exécution.

Mon parti fut pris sur-le-champ. Faire accompagner Safie par un de nos gens n'eût pas été une précaution suffisante : je résolus de l'accompagner moi-même. J'appelai donc un fiacre, je veux dire un des baudets stationnés là pour notre service. J'y fis monter Safie ; j'en montai un autre, et, suivi à tout hasard d'un domestique armé, je la conduisis en personne, sans fausse honte et sans fâcheuse rencontre, à son nouveau domicile. J'y voulus pénétrer avec elle par curiosité, et afin de me convaincre par mes propres yeux que je n'avais pas été dupe en tout ceci d'un conte ou d'une intrigue. Tout ce qu'elle m'avait dit était vrai, et je trouvai les choses absolument telles qu'elle me les avait annoncées. Le copte, ou plutôt sa femme, l'attendait, et la reçut avec de grandes démonstrations d'intérêt. Quant à Safie, je renonce à peindre sa joie. Elle épuisa en quelques minutes, pour

me témoigner sa gratitude, tout le vocabulaire des exagérations orientales. Peine perdue : je ne comprenais pas un mot de ses bénédictions. Mais ce qui était beaucoup plus clair, c'étaient ses génuflexions et ses baisements de mains passionnés. Un léger bakchich scella mes adieux et ne fit que redoubler ses transports.

Othman sut-il que c'était moi qui lui avais arraché sa proie? Je l'ignore; et s'il l'apprit, il ne m'en garda pas rancune, ne m'en adressa pas moins la parole en toute occasion comme auparavant, et me couvrit même visiblement de sa protection; voici dans quelle circonstance. Il est bon d'avoir des amis partout, même parmi les bachibouzouks. L'un des cafés était si près de ma tente, que j'en étais fort importuné. Tout le jour c'étaient des danses, des chants, des cris, des querelles parfois à rompre la tête d'un sourd, et le vacarme se prolongeait fort avant dans la nuit. Je m'en plaignis à Othman. Le lendemain, la journée fut beaucoup moins bruyante, et les orgies nocturnes, dont ce café était le théâtre, se transportèrent dans l'autre plus éloigné de ma tente, mais plus rapproché de celle de l'Anglais. Quelle ne fut pas son indignation, sa fureur! Il lança contre les perturbateurs, qui ne faisaient qu'en rire, toutes les foudres de l'insomnie, unies à celles de l'amour-propre ulcéré, et dès le matin, enfourchant

maître Aliboron, il courut porter plainte au gouverneur.

Ce gouverneur n'était autre, en l'absence du titulaire, que l'administrateur de la douane, fonction capitale en Égypte, où la première, l'unique pensée du gouvernement, est de remplir ses coffres. C'était un jeune homme du Caire, sociable, aimable, cultivé pour un Égyptien, et qui parlait remarquablement bien le français. Il nous visitait sous nos tentes; nous le visitions dans son Divan, c'est-à-dire sous le beau sycomore qui en ombrageait l'entrée, et sous lequel il prenait le frais toute la journée. Comme on était en plein rhamadan, temps d'abstinence et de repos, les affaires ne s'expédiaient qu'après le coucher du soleil, et ce n'était qu'alors aussi qu'on prenait le café, qu'on fumait, qu'on mangeait. Ne pouvant donc nous faire aucune politesse pendant le jour, il nous en faisait la nuit en nous invitant à souper.

Il prêta, comme Abner, une oreille attentive aux griefs de l'Anglais, dont le réquisitoire ne brilla, par parenthèse, ni par la brièveté, ni par la modération. « Monsieur, lui répondit-il en excellent français et avec beaucoup d'urbanité, vous avez parfaitement raison, et vos plaintes ne sont que trop fondées; mais j'ai le regret de n'y pouvoir faire droit en aucune manière. Je suis si peu en état de punir le tapage nocturne qui vous empêche

de dormir, qu'il m'est même impossible de le faire cesser. Au premier mot que je dirais pour cela aux bachi-bouzouks, ils se moqueraient de moi comme ils se sont moqués de vous. Sachez, monsieur, qu'ils sont quinze cents à Assouan, et je n'ai pas un homme à leur opposer. Vous voyez comme ils se conduisent dans les bazars : je suis obligé de fermer les yeux sur leurs excès, puisque je n'ai aucun moyen de les réprimer. Ils sont littéralement maîtres de la ville, et, s'il leur plaisait de la mettre à sac, rien ne pourrait les en empêcher. Tout ce que je puis faire pour vous en cette circonstance, c'est de vous donner un conseil, et ce conseil, le voici : faites comme moi, monsieur; prenez patience, et, si le voisinage devient par trop incommode, déplacez vos tentes : votre sommeil, ainsi, ne sera plus troublé. »

Là-dessus, le plaignant, qui était d'une taille fort grêle et fort petite, se dressa sur ses ergots et déclara que, puisqu'on ne protégeait pas l'honneur anglais, il saurait bien, lui, le faire respecter; puis, joignant aux foudres de sa parole un geste comminatoire, et enveloppant visiblement dans ses menaces, non-seulement les bachi-bouzouks, mais le gouverneur lui-même, il ajouta fièrement que dès son arrivée au Caire on entendrait parler de lui. Le gouverneur reçut en pleine poitrine cette bordée britannique; pourtant il n'en mourut pas,

et il n'y répondit que par un silence poli. Je me plais à croire qu'il en rit dans sa barbe. Voilà bien du bruit pour quelques heures d'insomnie, et aussi bien du bruit pour rien, car cette grande colère s'évanouit en fumée : à son retour au Caire, l'Anglais eut bien d'autres fils à débrouiller.

Quant à suivre le conseil du gouverneur, c'est-à-dire à déplacer notre camp, notre départ était si prochain, que la chose n'en valait plus la peine. D'ailleurs les inconvénients du lieu n'étaient pas sans compensation. Les palmiers qui couvraient nos tentes étaient magnifiques. Outre l'ombre qu'ils nous donnaient, ombre précieuse en plein été, ils arrêtaient pour ainsi dire au passage la brise la plus légère, et en distillaient sur nous la fraîcheur en agitant leurs grands éventails. Aux heures calmes de la matinée, quand les cafés étaient déserts, les bachi-bouzouks dans leur camp et les nymphes dans leurs retraites, j'aimais à prendre le frais sous ces beaux arbres, et, du haut d'un tertre que j'avais adopté, mes yeux suivaient avec un charme indicible les belles eaux bleues du fleuve, dont je n'étais séparé que par une large grève de sable argenté. Non loin, brillaient au soleil les tentes blanches des irréguliers, et les premières maisons de la ville apparaissaient à demi entre les troncs des palmiers. De l'autre côté et tout près de nous, s'épanouissait un jardin dont le

végétation luxuriante et la sombre verdure me causaient à chaque heure du jour des tentations immodérées; mais c'était pour moi le supplice de Tantale. Ce délicieux Éden était clos de murs, et si par hasard l'étroite porte en était entre-bâillée, elle était défendue par un noir cerbère à deux pieds, dont tous les gâteaux de miel du pieux Énée n'auraient pu apprivoiser la férocité. Il résistait à tout, même à l'irrésistible appât des backchichs.

J'entrais aussi quelquefois dans les cafés, aux rares moments où les bachi-bouzouks en étaient absents, et une natte d'honneur m'y était réservée sur les divans de pierre qui régnaient tout autour; car, ici, plus d'angarebs : ce meuble tout soudanien n'a pas encore franchi les cataractes. La clientèle féminine de ces honorables établissements ne m'effarouchait pas trop; on n'est pas prude en voyage, surtout en Orient; et puis, je l'avoue, ces pauvres filles déclassées, déchues, m'ont toujours inspiré plus de pitié que de mépris. Ne font-elles pas partie de la grande et triste phalange des déshérités? Remontant de l'effet à la cause, je n'imite pas le chien qui mord la pierre, je vais au bras qui l'a lancée; c'est-à-dire, pour parler sans figure, qu'à très-peu d'exceptions près, je vois dans les coupables des victimes : victimes du dénûment, de la faim, *malesuada fames;* victimes de l'abandon physique et moral; victimes des tentations, de

l'exemple ; victimes de la jeunesse même et de
beauté, contre lesquelles tout le monde conspire
l'envi, et qui ne trouvent que des protections int
ressées, des corrupteurs au lieu de gardiens. Q
celui qui n'a point péché leur jette la premiè
pierre ! et combien de femmes réputées honnêt
et recherchées du monde sont plus profondéme
dégradées, et d'autant plus bas devant Dieu qu'ell
sont placées plus haut dans la hiérarchie social
O Jésus ! quelle douce, et tendre leçon d'hum
nité, d'équité, vous nous avez donnée vou
même à cet égard, vous à qui les scribes et l
pharisiens reprochaient trop d'indulgence pour l
pécheresses de Jérusalem !

Celles d'Assouan étaient pour la plupart jeune
jolies, bien faites, dons charmants et funestes qu
joints à la misère, les avaient perdues. Le se
moral était chez elles si obscurci, qu'elles n'avaie
pas même conscience de leur état. Elles riaien
chantaient, dansaient, et leur joyeux babil n
prouvait que trop leur insouciance, leur ignoran
de tout principe. On me dira peut-être que, n'en
tendant pas leur langue, j'étais peu en mesure d
comprendre leurs entretiens ; pourtant j'en compr
nais quelque chose : car, entraînées par cet invincib
instinct de coquetterie inné chez les femmes de to
les rangs, de toutes les conditions, même de l
dernière, elles parlaient visiblement pour moi e

ırlant entre elles, et, afin que je les comprisse ieux, elles avaient soin d'accompagner leurs pales d'une mimique si expressive, si claire, qu'un terprète était inutile. C'est l'éternelle histoire Galathée, qui fuit pour être vue. En retour, je ır faisais servir autant de tasses de café qu'elles voulaient, politesse dont elles se montraient ıgulièrement flattées, et j'y joignais de temps en mps quelques petits backchichs dont elles ne taient pas moins. Aussi chantaient-elles tout le ng du jour les louanges du grand bey français.

L'Anglais honorait également de sa présence les ux cafés, et, en notre absence, nos gens n'y ient que trop assidus. Tous prenaient à crédit; si en qu'au quart d'heure de Rabelais, le maître d'un ces établissements, d'un seul, entendez-vous, nous clama le prix de six cents tasses de café. L'Anglais ıtra en fureur. Pour moi, je ne fis que rire : xagération était si outrée qu'elle en était comique. On paya ce qui parut raisonnable, c'était encore beaucoup, et le cafetier se montra satisfait. fait m'en rappelle un du même genre, qui a ıssi son côté plaisant. J'avais dans ma jeunesse un ofesseur de mathématiques, homme d'un commerce aimable et dont l'esprit était orné des connaissances les plus variées, mais qui avait l'infirmité de boire un peu trop. Il mourut. Après sa ort, un limonadier de la ville présenta à la veuve

un compte de deux mille petits verres consommés dans son établissement par le défunt.

Jusqu'ici, je n'ai rien dit d'Assouan : mais qu'en dire? Cette ville ne vaut pas la peine d'une description. Seulement sa position est assez pittoresque. Baignée d'un côté par le Nil, elle est gardée de l'autre par une chaîne de rochers taillés carrément, et dont elle n'est séparée que par une large ceinture de cimetières. Une aridité complète règne alentour. D'antiquités, point, à moins qu'on ne veuille citer les débris d'un mauvais temple de la décadence, consacré par l'empereur Nerva à Knouphis, qui n'est qu'Osiris sous un autre nom, et à son épouse Saté. Le nom hiéroglyphique et copte de cette ville était Souan, dont les Grecs avaient fait Syène, et qui s'est conservé dans l'Ossuan ou Assuan des Arabes. Ses armes, ou, pour parler plus exactement, son nom symbolique, représentaient un aplomb d'architecte, allusion probable à la position de Syène sous le Tropique du Cancer, et à ce fameux puits où le soleil tombait d'aplomb le jour du solstice d'été. L'antiquité grecque est pleine de cette tradition, qui a dû reposer sur un fait réel. mais à une époque infiniment reculée, puisque le tropique est éloigné de cette ville, à présent, de plus d'un degré.

Je me proposais de visiter la fameuse île d'Éléphantine, située entre la ville et la cataracte. Mais

qu'y aurais-je trouvé ? Un roc nu ombragé de quelques palmiers. Les deux temples pharaoniques qui en faisaient la célébrité et tout l'intérêt ont été démolis récemment pour construire à Assouan des casernes et des magasins. Cet acte de vandalisme n'est pas le seul qu'ait à déplorer la science ; les deux temples d'Élethya et de Contra-Lato, situés plus au nord, ont été également démolis pour construire les quais d'Esné. Champollion, dans un mémoire relatif à la conservation des monuments égyptiens, et présenté par lui à Méhemmet-Ali en 1829, se plaint amèrement de ces démolitions barbares ; il cite jusqu'à quatorze temples qui avaient disparu entièrement, et cela sous le propre règne de Méhemmet-Ali, qui ne s'en souciait guère, assurément, quoique l'Europe l'ait posé en protecteur des sciences. Croyez-moi, un Turc est turc, et sera toujours turc.

Nos dromadaires étaient arrivés de Korosko ; mais ils nous étaient devenus inutiles, attendu que nous devions terminer notre voyage par la voie du Nil. Cependant je répugnais à me défaire du mien ; c'était, on s'en souvient, un présent d'Abd-el-Kerim, le fils du grand-cheik Aboussine, et je m'étais attaché à lui comme à un bon et fidèle serviteur. D'ailleurs je comptais m'en servir plus tard pour aller par terre du Caire à Jérusalem. Nous les expédiâmes donc tous les deux à Kenné, où nous de-

vions les retrouver en passant. Nous nous mîmes pour nous-mêmes en quête d'une barque, et le hasard nous servit bien. Le commandant ou sandjiak des irréguliers venait d'arriver du Caire sur une grande et belle cange qui devait y retourner immédiatement. C'était bien notre affaire. Nous la frétâmes le jour même. Girolamo Morpurgo conclut pour nous le marché avec le reïs, et l'écrivain de la douane vint à notre camp rédiger le contrat dans son meilleur arabe.

Il fut fait en mon nom, Charli Didé, comme écrivaient les Arabes, revêtu par conséquent de ma signature, et le reïs, Omar Aouch de Deraoua, y apposa son sceau, les Arabes ne signant jamais autrement. Le fret était fixé à mille piastres, somme assurément fort modique, puisque d'Assouan au Caire la distance par le Nil est d'au moins trois cents lieues. La cange, ou dahabia, jaugeant deux cents ardebs, environ vingt tonneaux, appartenait à un nommé Nichat, vekhil du Divan maritime de la Bien-Gardée *El-Mahrouça :* c'est ainsi que les Arabes et le gouvernement égyptien lui-même désignent la ville du Caire. L'équipage était composé, outre le reïs, de huit rameurs et d'un petit esclave chargé de leur faire la cuisine, fonction qui n'exigeait pas de grands talents culinaires, comme je pus m'en convaincre en assistant à leurs repas. Il était en outre convenu que le reïs m'attendrait trois jours

partout où je voudrais m'arrêter. La cange était commode, et plus spacieuse que celle qui nous avait conduits de Khartoum à Berber; celle-ci n'avait qu'une chambre à coucher : la nouvelle en avait deux, et le salon était précédé d'un petit boudoir extérieur, fort agréable le soir, quand la grande chaleur était passée. Nos bagages embarqués et nos gens avec eux, nous fîmes nos adieux au signor Girolamo, venu à bord avec son ami Giuseppe pour nous faire les leurs, et le 19 juin à midi nous partîmes par un temps superbe. Hélas! il nous manquait un passager : je ne pus m'empêcher de donner un nouveau regret au doux et bon léopard si cruellement assassiné, une semaine auparavant, sur la côte de Nubie.

J'allais quitter Assouan sans donner un souvenir au poëte, un grand poëte pourtant, et un poëte selon mon cœur, qui y vécut, qui y mourut : or, ce poëte est Juvénal, l'honnête homme le plus éloquemment indigné qui ait exhalé en vers, comme Alceste le fit plus tard,

.... ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.

Et quels vers! Je les appellerai lapidaires, ne trouvant pas un meilleur mot pour peindre leur énergie et leur concision. Ses Satires, composées sous Domitien, ne purent voir le jour que sous Trajan :

mais ce retard ne lui servit à rien ; tout poëte doit tôt ou tard passer par le grand creusèt de la persécution, et Juvénal, le poëte de l'indignation, méritait plus que nul autre la destinée commune. Un histrion en faveur auprès de l'empereur Adrien (il y a toujours des gens de cette espèce dans la faveur des princes) crut se reconnaître dans un passage de la satire sur les gens de lettres. Quel crime abominable! la mort seule était capable d'en faire justice. On voulut bien cependant s'en tenir à l'exil; cet exil, il est vrai, n'était qu'une mort déguisée, car le poëte avait quatre-vingts ans, et le lieu choisi pour sa déportation était Syène, la dernière station des Romains dans l'Afrique méridionale. Il y fut relégué avec le titre de préfet militaire. Combien d'années y vécut-il? On l'ignore. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il n'en revint pas. Nouvelle victime offerte en holocauste, comme le Tasse et tant d'autres, aux rancunes de cour, il mourut sous le ciel africain, et ses mânes errent aux bords du Nil, loin, bien loin de la Campanie, qui fut son pays natal.

La cange, au lieu de descendre le Nil tout d'abord, commença par le remonter pour implorer, avant d'entreprendre son voyage, l'assistance d'un santon dont le tombeau est situé au-dessus d'Assouan, juste en face de l'île d'Éléphantine. Ce bienheureux du paradis de Mahomet joue dans ces parages le même

rôle qu'y jouait Knouphis, et le saint musulman n'y est pas moins en vénération qu'y fut jadis le dieu de la cataracte. Les mariniers du Nil, gens fort superstitieux, lui rendent un véritable culte, et ont une foi absolue dans sa protection. On ne fit donc ce jour-là que bien peu de chemin. Le lendemain on en fit moins encore : Deraoua, le village du reïs, se trouvant sur notre route, celui-ci nous avait demandé la permission d'y passer vingt-quatre heures dans sa famille. Nous les passâmes, nous, en panne, abrités du vent, mais non de la chaleur, dans une petite crique solitaire, où il nous rejoignit le jour suivant.

Ombos, ou Kom-Ombos, le premier temple qu'on rencontre en venant d'Assouan, est à neuf ou dix lieues de cette ville. Rongé d'un côté par le Nil qui en a détruit la partie la plus ancienne, celle qui remontait au pharaon Mœris, il est envahi de tous les autres et à moitié submergé par les avalanches de sable tombées sur lui du désert ; mais tel qu'il est, c'est encore un des monuments les plus imposants de l'Égypte entière. Tout ce qui en reste est l'œuvre des Ptolémées, et d'une fort belle architecture. Consacré à plusieurs divinités, la droite, ou partie noble, l'était à Sevek, le Saturne des Égyptiens, à sa femme et à leur fils qui complète la divine triade, car en Égypte tout procédait par le nombre trois, et, comme pour donner une sanction céleste à la famille hu-

maine, chaque divinité n'était complète qu'autant qu'elle avait ses trois termes : le père, la mère et l'enfant. Sevck, avec sa tête de crocodile, était la manifestation, la forme la plus terrible d'Ammon.

L'édifice était protégé au sud-est par une enceinte en brique encore visible sur beaucoup de points, et les blocs de grès employés à sa construction sont énormes : j'en ai mesuré sur l'architrave qui n'ont pas moins de vingt-deux pieds. Quelle puissance mécanique n'a-t-il pas fallu pour élever si haut de telles masses ! La grandeur ici n'exclut point l'élégance : les colonnes semblent relativement légères, bien que plusieurs aient de quinze à vingt pieds de circonférence ; les chapiteaux, tous différents les uns des autres, et pourtant se ressemblant tous comme les membres d'une même famille, sont d'une coupe très-pure, ornés des détails les plus gracieux. Quelques peintures intérieures et plusieurs bas-reliefs sont encore intacts. De toutes les couleurs, l'azur est celle qui a le mieux résisté et dont l'éclat est encore le plus vif. On reconnaît au premier coup d'œil que ce vaste monument a été détruit de main d'homme, et il règne dans cette immense ruine un désordre effrayant et cependant grandiose. J'y passai plusieurs heures dans la compagnie des oiseaux de proie qui l'habitent seuls aujourd'hui, et qui tournoyaient sur ma tête avec des

cris sinistres, comme s'ils eussent voulu me chasser de leur empire.

On passa de nuit devant les carrières de grès de Silsilis, Djebel-Selseleh, d'où sont sortis les monuments de la Haute-Égypte, et qu'on dit riches d'inscriptions hiératiques, de chapelles dédiées à diverses divinités, au dieu Nil en particulier, et de bas-reliefs historiques du plus haut intérêt. Ces carrières paraissent avoir plus tard servi de tombeaux. La nuit me fit perdre également le temple d'Edfou, l'Apollonopolis-Magna, cité disparue, qu'un méchant village a remplacée. Ce temple est presque intact, quoique à demi noyé aussi dans les sables, orné de propylées magnifiques, et bâti tout entier par les Lagides. Mais les sculptures en sont mauvaises, au dire des juges sévères. Il était dédié à Aroéris, à sa femme Hathôr et à leur fils Harsont-Tho, l'Apollon, la Vénus et l'Érôs des Grecs. On y déterre fréquemment, entre autres objets plus ou moins précieux, des scarabées sacrés, emblèmes de la régénération des êtres et de leurs existences successives[1]. On s'est plu à reconnaître Cléopatre dans une statue d'Hathôr, sur le visage de laquelle rayonne le triple enivrement du pouvoir, de l'intelligence et de la beauté.

1. Le scarabée étant le premier insecte qui reparaisse sur les terres abandonnées par l'inondation du Nil, on en avait fait pour cette raison le symbole de la renaissance de la nature.

Un nouveau temple m'attendait à Esné, la Latopolis de la dynastie grecque; mais le nom actuel est bien plus ancien, puisqu'il se retrouve dans les inscriptions pharaoniques du temple. Celui-ci n'a pas, comme les précédents, le prestige austère et mélancolique de la solitude; il est situé et comme enchâssé au cœur de la ville, entouré de misérables masures et dominé par une mosquée,... Mahomet vainqueur de Knouphis, l'ancien patron du lieu. L'intérieur est en partie déblayé, mais obscur, et l'on y descend par vingt marches où gisaient alors des débris de momies. Quatre rangs de colonnes s'élancent d'un jet, du sol au plafond, et s'épanouissent en chapiteaux gracieux, où, comme à Philæ, le lotus s'unit au palmier. Les parois sont couvertes de bas-reliefs où l'on a représenté des scènes de la vie rurale, la récolte du maïs, la chasse aux oiseaux, la pêche aux filets. Tout cela est loin d'être irréprochable; c'est même assez médiocre; mais c'est curieux comme tableau fidèle des anciens usages. Ce monument, le plus jeune de l'Égypte, est du temps de la décadence romaine, de Claude à Caracalla. Pendant que je le parcourais, un Arabe à genoux sur sa natte et le visage tourné vers la Mekke faisait ses ablutions, ses prières, sans se laisser distraire le moins du monde par ma présence. Où croyait-il être? Dans une antique mosquée peut-être, mais assurément pas dans un temple idolâtre. Son puritanisme musulman en eût été par

trop scandalisé. Quoi qu'il en soit, le contraste était piquant, et l'ombre des anciens dieux devait être encore bien plus scandalisée d'entendre prier en arabe dans leur propre sanctuaire le nouveau dieu du Prophète. Méhémet-Ali, ce grand civilisateur de l'Égypte, avait fait du temple d'Esné un magasin de coton.

Je remarquerai en passant que la dernière pyramide égyptienne qu'on trouve en remontant le Nil est dans un village voisin d'Esné, nommé Mahammerieh : sa base a cinquante-sept pieds, et elle a beaucoup de rapport avec celles de Sakkara. Quant à la ville, célèbre autrefois par le nombre et la richesse de ses monuments, elle est bâtie en pente sur la rive gauche du Nil, et entourée de quelques arbres ; la vue extérieure en est assez pittoresque, mais l'intérieur est sans caractère et n'offre aucun intérêt : c'est une ville égyptienne comme toutes les autres, avec des rues étroites, tortueuses, poudreuses, et des maisons la plupart en terre, sans aucune architecture, sans fenêtres, et peu différentes des tankas de Khartoum. Je courus le bazar sans y rien voir qui éveillât ma curiosité ; néanmoins je ne perdis pas tout à fait mon temps ; car j'y trouvai du lait, et celui-là, j'en réponds, n'était pas frelaté : la chèvre était là, une chèvre noire de la plus grande beauté, et je la fis traire sous mes yeux. Après avoir parcouru la ville en pure perte, j'allai me reposer dans un café ex-

térieur qui domine le Nil et qu'ombrage un beau dattier. Je n'y trouvai ni bachi-bouzouks ni almées. Ces dernières pourtant sont fort nombreuses à Esné, et la plupart des voyageurs s'y donnent en passant le divertissement de quelque fantasia dont elles font les frais. Quant à moi, j'étais blasé à cet égard : les grandes fantasias de Khartoum et de Sourourab étaient encore trop présentes à ma mémoire pour que je songeasse à en gâter le souvenir par une nouvelle édition, et je repartis sans avoir entendu, même de loin, le bruit d'une castagnette, ni entrevu le pied d'une danseuse.

Le paysage, à partir d'Assouan, manque de variété, mais il ne manque pas de grandeur. Les horizons sont vastes; on aperçoit de loin en loin par échappées, le grand désert de l'est, qui s'étend jusqu'à la mer Rouge. Plus près du Nil, le granit, avec ses formes abruptes et ses tons chauds, disparaît pour faire place au grès, dont la teinte grisâtre est beaucoup plus froide et la coupe moins pittoresque. Des plaines vertes reposent de temps en temps le regard de l'aridité du roc et des sables; des bois de palmiers, de plus en plus nombreux et de plus en plus touffus, inspirent, même à distance, un sentiment de bien-être, par la fraîcheur qu'ils répandent autour d'eux. Quelques villages apparaissent çà et là ; mais il vaut mieux les voir de loin que de près, attendu qu'ils respirent la misère la plus profonde. Des fellahs,

roussis par le soleil, puisent l'eau du fleuve en s'accompagnant d'une cantilène mélancolique. Des femmes en chemise bleue sont accroupies comme des sphinx au seuil des chaumières ; des enfants nus jouent à leurs pieds, et de grands vols d'oiseaux sauvages traversent librement l'espace.



XIII

THÈBES.

Arrivé de nuit à Louqsor, j'éprouvai, le matin en me levant, une grande surprise et une non moins grande admiration en touchant presque de la main les premières colonnes de l'immense palais d'Aménophis-Memnon. Un quai de construction antique, partie en briques, partie en grès, défendait l'édifice des attaques du Nil, qui a fini par renverser l'obstacle, et ses vastes débris gisent pêle-mêle sur la rive, semblables à des quartiers de roc brut. La grande colonnade qui règne le long du fleuve est composée de quatorze colonnes de quarante-cinq pieds de haut; on en compte cent cinq, presque toutes intactes, dans les cours et les salles de l'intérieur. Des bas-reliefs représentent le fondateur depuis et même avant sa naissance jusqu'à sa prise de possession du trône. On le voit, dans d'autres, adorer et servir diverses divinités, notamment la

grande triade diospolitaine, Ammon, Mouth et Khons, qui régnait spécialement sur Thèbes. Chose remarquable : le dieu Nil est peint de deux couleurs, en bleu pour les basses eaux, et en rouge pour l'inondation. Un sanctuaire en granit occupe le centre du monument et lui est bien postérieur, puisqu'il est l'œuvre du jeune Alexandre, fils du conquérant. C'en est la seule partie moderne.

La partie nord, quoique liée à la première par une colonnade, forme un édifice particulier, un nouveau palais élevé plus tard par Sésostris, comme il appert de nombreuses inscriptions dédicatoires où le fondateur se donne les titres de dominateur de la terre, d'ami du monde, de roi fils et favori du roi des dieux, d'enfant du Soleil, Soleil lui-même, nouveau point de ressemblance entre ce prince et Louis XIV, qui ne répugnait point à se voir comparer à Phœbus, dont il avait même adopté la devise : *Nec pluribus impar*. C'est de ce Rhamseïon que nous est venu l'obélisque de la place Louis XV. Son frère jumeau, beaucoup moins bien conservé que lui, est seul encore en place à l'entrée principale et en avant de quatre colosses de trente pieds de haut également en granit et enterrés jusqu'à mi-corps. Les sculptures, d'un très-beau travail, retracent, comme celles d'Ibsamboul, les faits militaires du conquérant contre les Bactriens, les Mèdes et les Babyloniens. Une partie de l'édifice,

qui avait souffert, fut restaurée au VIIIe siècle avant Jésus-Christ par le conquérant éthiopien Sabacon, chef de la XXIVe dynastie, qui substitua sa propre image et ses propres actions à celles de Sésostris. Ce sont les seules sculptures de ce règne qui existent en Égypte.

Le village de Louqsor est bâti au milieu des ruines, et tellement confondu avec elles qu'il s'en distingue à peine. Des maisons en terre, pauvres maisons! sont adossées aux granits ouvrés et taillés; d'autres sont enchâssées entre les colonnes et en remplissent le vide. Le magnifique péristyle circulaire du palais de Rhamsès, la partie la mieux conservée, et qui même a été quelque peu déblayée, sert d'écurie aux chameaux, et les chameliers dorment à l'ombre des portiques. Il résulte de ce pêle-mêle sacrilége, que le monument perd beaucoup de sa majesté : une vue d'ensemble est impossible, et c'est pas à pas, pour ainsi dire colonne par colonne, que l'œil en saisit la grandeur. Toute profane qu'elle est, cette confusion de la magnificence antique avec la misère actuelle est singulièrement pittoresque, et produit par le contraste les effets les plus saisissants. Le fellah rampe où trônait Sésostris, et des femmes suspectes, exilées du Caire, comme leurs sœurs d'Assouan, errent en liberté dans ces salles royales où Nofré-Ari, l'épouse de sa jeunesse, et sa fille Bathianti, la benjamine

de ses vieux jours, recevaient l'hommage des rois vaincus.

Le Nil coupait Thèbes en deux. Louqsor, qui en faisait partie, est sur la rive droite; un autre Rhamséion, beaucoup plus vaste, plus imposant que celui qu'on vient de parcourir, s'élevait sur la rive gauche, et porta longtemps à tort le nom de Memnonium, puis, sur une relation faussement appliquée de Diodore de Sicile, celui de tombeau d'Osimandyas. C'était le plus magnifique monument de Thèbes; mais c'en est aujourd'hui le plus dégradé. La main des destructeurs, celle des Perses probablement, l'a dévasté à plaisir et a poussé le vandalisme jusqu'au raffinement. Toutes les colonnes de la grande cour ont été renversées; celles du péristyle et des salles intérieures, chef-d'œuvre de grâce et d'élégance, sont seules debout, et encore pas toutes. Le colosse de Sésostris gît également mutilé au milieu des décombres : chef-d'œuvre de la statuaire monumentale des Égyptiens, et formé d'un seul bloc de granit, il avait, quoique assis, trente-cinq pieds d'élévation, sans compter la base, qui en avait six de haut sur trente-trois de long.

Les murailles et toutes les autres parties de l'édifice étaient et sont encore chargées de bas-reliefs égaux, sinon supérieurs, à tout ce que l'art pharaonique a laissé de plus parfait. Ce sont toujours les mêmes sujets, ceux-ci religieux, ceux-là militaires,

et le héros unique des uns comme des autres est le grand prince qui a porté si haut la civilisation égyptienne et laissé dans l'histoire un nom si vraiment glorieux; glorieux dans la guerre, plus glorieux dans la paix, noble et rare union du génie et de la vertu. En échange des prières et des offrandes qu'il adresse aux dieux, il reçoit de chacun d'eux quelque don particulier : d'abord la déesse à tête de lion, Pascht, l'épouse de Phtha, reine du palais céleste, lui met sur la tête un casque, le vrai diadème d'un conquérant : viennent ensuite les autres divinités de l'Olympe égyptien, qui lui donnent la gloire, la puissance, la justice, la victoire, la vigilance, la joie, l'intelligence. A quoi Ammon, le premier de tous les dieux, et qui l'appelle son fils bien-aimé, ajoute que, réjoui par le spectacle de ses bonnes œuvres et de ses grandes actions, il lui accorde en récompense une vie longue et pure à passer sur le trône du monde, lui promettant de plus que son Rhamséion aura la durée du firmament. Il dure encore, il est vrai ; mais dans quel état !

Les tableaux militaires sont de véritables tableaux d'histoire, des scènes héroïques dignes d'Homère. les combats de l'Iliade n'ont ni plus de mouvement ni plus de vérité. Les exploits du conquérant en font tous les frais : ce sont des veilles d'armes, des batailles, des victoires, des siéges, des villes prises d'assaut, des rois vaincus, des peuples foulés sous

ıs sandales, comme lui dit Thmeï, la Thémis des recs, en lui accordant le don de la puissance. On voit dans un de ces tableaux comptant les morts : l'ennemi, c'est-à-dire les mains qu'on leur couūt et qu'on entasse à ses pieds. Le costume et les mes des anciens Égyptiens, leurs chars de bataille ıi faisaient l'office de cavalerie, leur camp, leurs urgons même, tout est reproduit avec une fidéé scrupuleuse. Un détail non moins digne d'intérêt, sont les statuettes par rang d'âge des vingt-trois s que Rhamsès eut tant de ses femmes légitimes ıe de ses concubines, et qui, suivant l'immémoıl usage oriental, entraient à droit égal dans ıéritage paternel. La loi de primogéniture n'était ıint observée : car le successeur de Rhamsès le :and ne fut point son fils aîné, mais Menephtha, le eizième par ordre de naissance.

La partie la plus somptueuse du monument est grande salle hypostyle, ornée encore de trente ılonnes admirables, où se célébraient, sous la prélence du roi, les panégyries, assemblées religieus ou politiques, comme l'attestent les nombreus inscriptions gravées sur les architraves. Dans s appartements particuliers habités par le prince sa famille, on reconnaît encore la bibliothèque ı salle des livres, comme l'appellent les légendes; porte en était dorée, mais le vase a beaucoup uffert, et n'a conservé que quatre colonnes. C'est

un véritable Panthéon, vu le grand nombre de dieux qui y sont représentés. L'entrée est gardé à gauche par Thoth, à tête d'Ibis, le dieu de sciences et des arts, l'inventeur des lettres ; à droite par sa femme, la déesse Saf, qui porte le titre carac téristique de patronne des lettres et présidente d la bibliothèque. Thoth est accompagné d'un de se parèdres, qui a sur la tête un grand œil pour per sonnifier le sens de la vue ; le sens de l'ouïe es personnifié de l'autre côté par une grande oreill que le parèdre de Saf porte également sur la tête en même temps qu'il tient dans la main tout c qu'il faut pour écrire. Jamais des emblèmes plu clairs et plus ingénieux ont-ils marqué l'entré d'une bibliothèque ?

L'esprit est frappé d'admiration, d'étonnement lorsqu'on songe que toutes ces merveilles remonten à seize ou dix-sept siècles avant l'ère chrétienne. Qu faisait alors l'Europe, la Grèce elle-même, et, san l'Égypte à qui elle dut tout, la terre de Phidias et d Périclès serait-elle jamais sortie des ténèbres de l barbarie ? Mais de qui l'Égypte tenait-elle donc un civilisation si avancée ? Quels furent ses maîtres, se modèles ? Qui l'initia dans tous ces arts qu'elle port si haut ? Problème insoluble qui ramène invincible-ment la pensée à cette révélation primitive dont parle Aristote, et dont la tradition remplit l'antiquité la plus reculée.

J'ai dit que le Rhamséion avait longtemps passé pour le fameux Memnonium ou palais de Memnon, qui en effet n'en était pas loin, mais qui est détruit complétement. Les barbares indigènes en ont fait de la chaux pour bâtir leurs misérables huttes. Le peu qui reste de ce monument à jamais regrettable en atteste l'immense étendue et les proportions gigantesques. Il couvrait un espace de mil huit cents pieds; il s'y élevait dix-huit colosses dont le moindre avait vingt pieds de haut, et dont les membres mutilés, dispersés, *membra disjecta*, apparaissent encore çà et là, confondus avec des fûts de colonnes, des chapiteaux en forme de tulipe ou de convolvulus, des fragments d'architraves et d'énormes bas-reliefs que les limons du Nil n'ont pas entièrement enterrés. Tous ces colosses représentaient des pharaons victorieux, et sur leur base étaient sculptés les vaincus, appartenant presque tous aux nations asiatiques. Deux colosses encore plus monstrueux, ceux-là ont soixante pieds, et tous les deux sont sortis des carrières de la Thébaïde supérieure, Chaamy et Taamy, comme on les appelle aujourd'hui, se dressent du côté du fleuve et, assis les mains sur les genoux dans l'attitude du repos, dominent au loin la plaine. L'un de ces prodigieux monolithes, couvert d'inscriptions égyptiennes, grecques et latines, n'est autre que cette fameuse statue de Memnon qui rendait à l'aurore des ac-

cords mélodieux, que j'ai eu le regret, hélas! de ne point entendre, et que nul voyageur n'entendit jamais avant moi.

O colosse impassible et silencieux, toi qu'on prendrait pour le génie de l'antique Égypte, planant sur la métropole en ruine des Pharaons, si les dieux couchés autour de toi dans la poussière faisaient encore des miracles, je ne leur demanderais pas de te rendre tes mélodies matinales, mais je les prierais de te douer de la parole pour raconter aux générations vivantes tous les événements inconnus, toutes les cérémonies sacrées et profanes, les conquérants de toutes nations, de toutes races, les peuples de toutes couleurs, les multitudes innombrables qui, pendant quarante siècles, ont passé devant toi, comme le Nil y passe encore aujourd'hui.

Ce monstrueux colosse représentait, ainsi que son compagnon, le pharaon Aménophis, et l'édifice, improprement nommé Memnonium était son ouvrage, et par conséquent un Aménophion. Les inscriptions locales ne laissent aucun doute à cet égard, et l'emphase du style prouve l'importance que le fondateur attachait à son œuvre. Quel trésor n'exhumerait-on pas de cette illustre terre, si des fouilles en grand y étaient exécutées! Il y a quelques années qu'au premier coup de pioche ordonné par un fouilleur européen, il en sortit deux

ıgnifiques sphinx à tête humaine et des statues à
e de lion, le premier en granit rose, les autres
granit noir.

Derrière l'Aménophion, et oublié dans un val-
ı solitaire de la chaîne libyque, s'élève un petit
nple très-bien conservé, et dont les colonnes
ıt couvertes de représentations fort curieuses de
menti, l'enfer égyptien. Osiris, le grand juge in-
nal, siége sur son trône, entouré de ses quarante-
ıx assesseurs dont chacun porte sur la tête une
ıme d'autruche, symbole de justice; son fils Anu-
, à tête de chacal, tient la redoutable balance, et
ouomenement, le Cerbère égyptien, à la fois lion,
ıcodile et hippopotame, ouvre sa large gueule prête
lévorer les âmes réprouvées. Ce temple, relati-
nent moderne, puisqu'il fut bâti par Ptolémée
ter, deux siècles seulement avant l'ère chré-
nne, n'était point dédié à Isis, comme l'a pré-
ıdu la commission d'Égypte, mais à Hathôr et à
ımeï, la Beauté unie à la Justice. Quoi de plus
rin sur la terre?

La butte voisine de Medinet-Abou, toujours sur
rive occidentale, offre un intérêt singulier pour
istoire de l'art égyptien. Les monuments qui la
uvrent forment comme un tableau synoptique de
ı phases et de ses vicissitudes pendant l'espace de
ıgt-cinq siècles, depuis l'époque la plus brillante
la dix-huitième dynastie, seize à dix-huit cents

ans avant notre ère, jusqu'à notre ère elle-même et bien après, puisqu'on y voit encore les restes d'une église chrétienne enfermée tout entière dans un palais pharaonique. Les périodes intermédiaires revivent dans divers édifices où ont successivement laissé leur empreinte la grande et florissante époque des pharaons conquérants, l'invasion éthiopienne, le retour à la dynastie indigène après l'expulsion des Perses, la dynastie grecque des Lagides, la domination romaine enfin, représentée par la figure d'Antonin le Pieux adorant la grande trinité thébaine, Ammon, Mouth et Khons, nouvelle preuve de la tolérance, du respect des Romains pour tous les cultes.

Mais la merveille de Médinet-Abou, merveille dans toute la force et toutes les acceptions du mot, est le palais de Rhamsès-Méiamoun, dont les conquêtes ont été confondues par quelques historiens anciens et modernes avec celles de Rhamsès le Grand, qui lui est antérieur de quatre règnes. Il faudrait un volume tout entier pour décrire avec quelque détail ce magnifique édifice, dont les colonnades, les piliers, les salles, les sculptures, toutes les parties en un mot, réunissent le goût le plus pur aux proportions les plus grandioses. J'entreprendrai d'autant moins ce labeur impossible, qu'il me faudrait retomber dans de nouvelles redites. Le morceau capital est le triomphe du fondateur, vain-

ɪur des peuples de l'Asie, notamment des Hin-
ɪs, immense panégyrie où les figures se comptent
centaines ; et quel travail achevé ! La géographie
l'ethnographie des premiers temps historiques
ɔnt un jour ici de précieuses découvertes, et le
émonial tant religieux que militaire de cette
posante solennité offre un puissant intérêt. Le
reau blanc, emblème d'Ammon, y joue un rôle
portant. Des officiers agitent autour du triompha-
r l'éventail ou *flabellum*, symbole du bonheur et
repos célestes, comme cela se pratique encore à
me au couronnement du pape. On avait cru voir
ns une cérémonie assurément fort innocente un
crifice humain ; mais une étude plus approfondie
avé l'antique Égypte de cette sanglante souillure.
tais les combats, les siéges, les victoires du con-
érant ; j'aime mieux signaler un détail tout pa-
arcal, où, pour honorer l'agriculture, il coupe
ıe gerbe de sa main victorieuse avec une faucille
ɔr. Chose surprenante : les couleurs dont tous
s bas-reliefs étaient revêtus sont, après quatre
ille ans, presque aussi vives qu'au premier jour.
ı plafond bleu à étoiles d'or représente le firma-
ent dans toute sa splendeur.

Après les tableaux sacrés ou guerriers, toujours
peu près les mêmes, viennent les tableaux do-
estiques, et ceux-ci sont d'autant plus attachants
l'ils sont plus rares ; d'abord les appartements

particuliers ont, comme au moyen âge, des fenêtres ornées de balcons à cariatides du goût le plus pur. On voit, dans cette portion de l'édifice réservée à la famille, le pharaon servi à table par les dames du palais ; on le voit jouer aux échecs avec sa femme et s'amuser avec ses petits enfants, comme Henri IV avec les siens. Ces scènes de la vie intime reposent l'œil des grandes compositions militaires, dont la répétition finit par fatiguer l'attention et par tomber dans la monotonie. Je dirai en terminant qu'on avait gravé en caractères hiéroglyphiques sur la muraille extérieure du palais, du côté du sud, un calendrier complet, où les fêtes des différents dieux sont indiquées jour par jour, comme les fêtes des saints le sont dans le calendrier catholique.

Pour en finir avec Médinet-Abou, je veux mentionner un petit temple lagide, dont les restes s'élèvent au milieu des longues herbes et des broussailles. Dédié par Ptolémée-Évergète II et sa sœur Cléopatre à Thoth Ho-en-Hib, c'est-à-dire, à tête d'Ibis, l'Hermès protecteur des lettres, inventeur de l'écriture, des sciences, des arts, et par conséquent l'organisateur de la société humaine, il est le seul encore subsistant dans toute l'Égypte, qui eût été consacré à ce grand dieu de l'intelligence. La déesse Nohémouo, coiffée d'un vautour, symbole de la maternité, avait une chapelle dans ce temple. Malheureusement les artistes employés à sa con-

struction se sont bien mal inspirés de leur divin patron, car l'édifice accuse dans toutes ses parties une profonde décadence; nouvelle preuve que les Grecs ont corrompu en Égypte l'art pharaonique, bien loin de l'avoir perfectionné. La décadence est plus sensible encore dans un petit temple d'Isis situé au pied de la chaîne libyque, et dont les vestiges sont tout à fait barbares. C'était, il est vrai, une œuvre des Romains, et l'on y lit encore les noms de Domitien, de Vespasien, d'Adrien, d'Othon même, cet empereur endetté qui, au dire de Suétone, avouait n'avoir aspiré violemment à l'empire que pour échapper aux poursuites de ses créanciers.

Le palais de Kourna, situé lui aussi sur la rive gauche, est, quoique de petite dimension, un des monuments de Thèbes les plus connus et les plus justement admirés des voyageurs. Ouvrage de la dix-huitième dynastie, et construit de matériaux superbes, il est digne par son architecture et son ornementation de cette glorieuse époque de l'art égyptien. Un magnifique portique, long de cent cinquante pieds, haut de trente, et soutenu par dix colonnes, donne entrée dans une salle hypostyle de quarante-huit pieds de longueur sur trente-trois de hauteur, et soutenue elle-même par six colonnes encore intactes; ces colonnes sont composées, ainsi que celles du portique, de faisceaux de lotus tronqués au faîte pour recevoir le dé du chapiteau.

Il est impossible d'imaginer rien de plus svelte et de plus gracieux. C'est là, sans aucun doute, le type primitif de la cannelure adoptée par les Grecs. Cette imitation du lotus, comme ailleurs celle du palmier, prouve sans réplique que le type primordial de la colonne doit être cherché dans le règne végétal : l'homme ne crée rien, il ne fait qu'imiter la nature. Cette salle, destinée aux panégyries, était de celles qu'on appelait *manoskh*, littéralement, lieu de la moisson, et par extension, lieu où l'on mesure les grains, nom que les Égyptiens donnaient aux plus grandes salles de leurs édifices. Qui ne reconnaîtrait, dans cette dénomination rurale appliquée à des objets d'un ordre si différent, un peuple essentiellement agricole ?

Aussi bien l'édifice de Kourna, moitié palais, moitié temple, a-t-il un caractère tout à fait champêtre ; je veux dire qu'on n'y voit ni apothéoses militaires, ni siéges, ni batailles, mais seulement des scènes de la vie des champs : les divinités qui président au Nil dans ses divers états, et celles qui se partagent la protection de l'Égypte à chacun des mois de l'année, présentent à Rhamsès le Grand les produits de la terre et des eaux aux différentes saisons, et lui expliquent dans des légendes correspondantes l'usage qu'il en doit faire. Quoique nous retrouvions ici le grand nom de Sésostris, l'Épervier d'or, comme il s'appelle lui-même, il n'est ce-

pendant pas l'auteur de ce palais rustique, il n'en fut que le restaurateur; la fondation en remonte à son père Menephta, dont il portait le nom, Menephteum, chez les anciens Thébains. D'épais massifs de verdure, quelques bouquets de dattiers répandus alentour, ne contribuent pas peu à la beauté du coup d'œil. Le pauvre village de Kourna, enté sur toutes ces magnificences, est un nouvel et triste exemple de la chute, du néant des empires, et de la décadence des nations.

La chaîne libyque bornait Thèbes à l'ouest; c'est donc là qu'il en faut chercher les sépultures, car tout était symbolique et raisonné chez les anciens Égyptiens, peuple penseur entre tous les peuples. Comparant la vie humaine au soleil qui se couche à l'occident après avoir fourni sa carrière, c'est à l'occident qu'ils devaient, par analogie, placer les tombeaux où l'homme se couche après avoir fourni la sienne. Les vallées solitaires des monts libyques, notamment celle d'El-Assasif, portent en effet les traces d'antiques cimetières : toutes les classes de la population y étaient enterrées, depuis le menu peuple, dont on voit encore les tombes modestes, jusqu'aux grands personnages, y compris les rois. Séparés pendant leur vie, ils se réunissaient après la mort, et dorment du dernier sommeil à l'abri des mêmes rochers.

Derrière le Rhamseïon, et à un mille environ dans

la montagne, se trouvent les tombeaux des reines, dont douze encore sont parfaitement reconnaissables, et dont les peintures, les inscriptions, ne laissent aucun doute sur leur destination véritable. Diodore, qui en parle, donne à ces royales mortes le nom malsonnant de concubines de Jupiter. Leurs légendes hiéroglyphiques, plus polies et plus conformes à l'histoire, les nomment épouses d'Ammon, titre que portaient toutes les reines d'Égypte.

Plus au nord, et pas très-loin de Kourna, est la fameuse vallée de Biban-el-Molouk, dont le nom, dérivé de l'arabe, signifierait Portes des Rois, mais n'est qu'une traduction altérée de l'ancien mot égyptien *Biban-Ouroou*, Hypogées des Rois ; c'est là, en effet, la nécropole des pharaons de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, la grande époque conquérante et monumentale de l'Égypte, la XVIIIe surtout. Une étroite entrée, fermée autrefois par des portes dont la trace est encore visible, donne accès dans une vallée pierreuse, resserrée entre des montagnes sèches, brûlées, calcinées par le soleil, et qui portent en plusieurs endroits les traces non équivoques d'un feu encore plus ardent. Une morne solitude, un silence implacable y règnent, et ne sont troublés l'un et l'autre par aucun être vivant : l'oiseau, l'insecte même, semblent fuir ces funèbres gorges, et l'on n'y découvre, je ne dis pas un arbre,

un arbuste, mais pas un brin d'herbe; c'est la vallée de la mort dans toute sa nudité, dans tout son effroi.

Tel est le lieu préparé par la nature et choisi par l'homme pour inhumer les plus grands princes qui aient régné sur l'Égypte, y compris Sésostris. Leur dernière demeure a été creusée dans le roc vif, et l'imagination s'effraye à la vue d'un travail si prodigieux. On en accomplit aujourd'hui d'aussi grands, on perce aussi les montagnes : mais pour cela on a la poudre, et les anciens, qui ne l'avaient pas, en étaient réduits au pic et au ciseau; or, en bonne justice, les résultats doivent être mesurés et jugés d'après les moyens. Ces catacombes se ressemblent toutes; leur élévation est de quinze à vingt pieds; un immense corridor, bordé de chambres latérales soutenues par des piliers, descend tantôt en pente douce, tantôt par des escaliers taillés dans le massif, à une dernière chambre profondément enfouie dans les entrailles de la terre, et où la momie royale reposait dans un sarcophage de granit. Les parois, les plafonds, et jusqu'aux piliers, sont couverts de sculptures peintes, et quelquefois de simples fresques d'une étonnante conservation. Exécutées aux flambeaux, ce n'est qu'aux flambeaux qu'on peut les voir. L'entrée est taillée carrément, et petite relativement à l'immensité de l'intérieur; aussi a-t-elle été facilement obstruée.

par les détritus et les éboulements des rochers. On n'en a découvert que seize jusqu'à présent, et cela encore grâce à l'avidité des chercheurs de trésors; mais il en doit exister un beaucoup plus grand nombre, que des fouilles régulières livreraient et livreront sans doute un jour aux études et à l'admiration d'une génération plus favorisée.

Isolés les uns des autres, ces tombeaux n'ont entre eux aucune communication, et aucun ordre, aucun plan n'a présidé à l'ensemble de leur construction : chaque prince choisissait le sien où bon lui semblait. C'était son premier soin en montant sur le trône, et, trappiste couronné, il employait tout son règne à le creuser, à l'embellir ; en sorte qu'on devine, au plus ou moins de perfection de ces demeures sépulcrales, le plus ou moins de temps que régnèrent ceux qui les construisirent. Ainsi donc, un tombeau seulement ébauché ou incomplétement décoré constate un règne très-court; tandis que celui de Rhamsès V, par exemple, l'un des plus vastes, des plus somptueux, le plus orné de tous, atteste au contraire un très-long règne. Singulier peuple, peuple souverainement religieux, qui vivait en vue de la mort et l'avait toujours présente, même au faîte du pouvoir !

Celui de tous ces monuments funéraires qu'on étudierait avec le plus d'intérêt, j'allais presque dire de vénération, est précisément le plus dégradé :

je veux parler du mausolée de Sésostris, le troisième à droite en entrant dans la vallée. Les éboulements l'ont rendu inaccessible et comblé presque entièrement. Le rocher, en s'écaillant, en a fait tomber les peintures, et, loin de le préserver des profanations, le grand nom de celui qui l'habita n'a fait que les rendre plus barbares. Beaucoup d'autres ont également souffert, et très-peu sont terminés, la mort sans doute ayant surpris le prince avant l'achèvement de son habitation dernière. De tous ces tombeaux destinés à des hommes, un seul l'était à une femme, la reine Tahoser, qui régna en son propre et privé nom, et dont l'époux, Menephta-Siphtha, placé en sous-ordre, n'était que le mari de la reine, absolument comme dans les États de l'Europe moderne où la loi salique n'est pas en vigueur. Il est à remarquer que le roi Rhamerri s'était approprié le tombeau de cette princesse pour se dispenser sans doute de s'en faire creuser un, et qu'il avait scellé son usurpation en substituant son image à celle de la royale défunte dépossédée par lui.

A très-peu de variantes près, la décoration de ces hypogéès pharaoniques est la même dans toutes, et il n'en pouvait être autrement dans un pays où les symboles avaient toute la rigueur d'un système immuable. Le roi mort est toujours représenté sous la figure du soleil, pour signifier que,

soleil lui-même de l'Égypte, il devait en être l'illuminateur, le vivificateur, titres qu'ils prennent tous dans leurs légendes. Vient ensuite son jugement d'outre-tombe, prononcé par Osiris, le grand juge des âmes, jugement tout négatif, car chacun des génies chargés de faire leur rapport sur la vie du feu roi répond par cette formule : « Non, il n'a pas été gourmand. — Non, il n'a pas été luxurieux. — Non, il n'a pas été colère. » Et ainsi de suite jusqu'à l'entière apuration de ses comptes terrestres. On martelait sur les monuments et jusque dans leurs propres tombeaux le nom des rois dont la mémoire avait été condamnée, et l'on effaçait partout leurs images.

On peut faire ici un cours complet de mythologie égyptienne en ce qui touche l'immortalité de l'âme, l'économie future, les peines et les récompenses. On y trouve sculptés dans le roc le sixième chant de l'Énéide, et même l'Enfer du Dante : les bienheureux se promènent dans la compagnie des dieux, à l'ombre de jardins délicieux chargés de fruits célestes, comme dans l'Élysée de Virgile, et les réprouvés subissent toutes sortes de tortures, et sont même plongés dans des chaudières bouillantes, comme dans la cité dolente du sombre Alighieri, avec accompagnement de dragons et de serpents aux yeux flamboyants. Les uns sont représentés sous la forme de divers animaux à tête

humaine; les autres ont la tête coupée et n'en marchent pas moins à la file, effroyable procession de décapités; d'autres encore, et ce sont les plus hideux, traînent après eux leur cœur tout sanglant: c'est une variété de supplices dont le Defterdar lui-même, le bourreau de la Nubie, eût été jaloux. Hélas! en fait d'inventions, même d'inventions infernales, l'humanité est bien pauvre : sous des noms différents, c'est toujours la même chose depuis quatre mille ans. Il n'est pas jusqu'aux péchés capitaux qui ne soient représentés ici : la Paresse, sous la forme d'une tortue; la Luxure, sous la forme d'un bouc; la Gourmandise, sous celle d'une truie, et ainsi des autres, sans doute; mais, comme le tableau est tronqué, on ne peut savoir si les Égyptiens en admettaient sept comme les chrétiens, ou huit comme les Hindous, qui ont fait un péché de la Mélancolie. Disons, pour clore le chapitre des rapprochements, que l'usage de tirer les barques à la corde est immémorial sur le Nil, car on voit ici les génies tirer de cette manière la *bari* ou barque du Soleil. Ajoutons que la coiffure de beaucoup de femmes rappelle celle des Nubiennes d'aujourd'hui, et que les soldats de Sésostris avaient les cheveux tressés en nattes, comme les portent encore les Barabrah.

Le plafond est ordinairement couvert d'allégories astronomiques où le ciel est représenté par

une femme dont le corps est semé d'étoiles. Il s'y trouve même des tables astrologiques où l'influence des constellations est expliquée dans des légendes correspondantes : ainsi, par exemple, Orion influe sur l'oreille gauche, la Flèche sur l'œil droit, Sirius sur le cœur, le Pied de la Truie sur le bras gauche, etc. Les astrologues du moyen âge avaient donc des maîtres qui n'étaient ni plus ni moins fous qu'eux. D'autres tableaux d'un caractère tout scientifique contiennent, sous des formes emblématiques, la cosmogonie des anciens Égyptiens et les principes de physique générale professés par eux. Il en est de même de leurs connaissances ethnographiques et géographiques, résumées symboliquement dans des bas-reliefs spéciaux, et commentées par des légendes hiéroglyphiques. On y voit représentées par deux figures très-distinctes, de couleurs et de costumes différents, les quatre parties du monde, je dis quatre et non pas trois, parce que les Égyptiens et bien d'autres peuples après eux se considéraient modestement comme en formant une à eux seuls, et la première, bien entendu ; aussi ne manquent-ils pas de se donner, dans le tableau où ils sont figurés, le nom de *Rôt-En-Ne-Rôme*, c'est-à-dire, la Race des Hommes, ou les hommes par excellence. Après l'Égypte viennent l'Afrique et l'Asie ; puis en dernière ligne, l'Europe représentée par des hommes blancs avec les yeux

bleus, les cheveux blonds ou roux, couverts de peaux brutes et le corps tatoué, en un mot, de véritables sauvages. Si, depuis, ces sauvages en ont quelque peu rappelé, au temps des Pharaons ils ne faisaient pas plus de figure dans le monde que n'en font aujourd'hui les naturels de Taïti.

Avant de quitter ces funèbres demeures, il faut signaler encore dans l'une des plus vastes et des plus ornées, celle de Rhamsès-Méiamoun, huit petites salles latérales dont les sculptures offrent un intérêt tout différent : on voit dans l'une les travaux de la cuisine; dans l'autre les meubles usuels les plus somptueux; la troisième est un arsenal complet où l'on peut se faire une idée exacte de toutes les armes et de tous les insignes militaires des vieilles légions de Sésostris; les canges royales y sont également reproduites avec leurs décorations. Les monuments de l'Égypte ont cela de précieux que non-seulement ils éclairent l'histoire nationale, ce qu'on ne saurait dire des nôtres, mais qu'ils font même connaître les usages, les objets les plus familiers, jusqu'aux ustensiles de cuisine, comme ici. Je me figure que ce Méiamoun aimait la table, le confort, et que les assesseurs du grand juge de l'Amenti n'auront pas sans peine lavé sa mémoire du péché de sybaritisme et de gourmandise.

Cette nécropole paraît avoir été abandonnée long-

temps même avant la dynastie des Ptolémées : on allait dès lors la visiter comme un objet de curiosité, absolument comme de nos jours. On y lit encore le nom des cent générations de curieux qui se sont succédé dans ce Saint-Denis des Pharaons : les plus anciens Égyptiens ont écrit le leur en hiératique ; les plus modernes en démotique ; après eux viennent des Grecs ; puis des Romains de la République, qui se décorent fièrement du titre de *Cives romani* ; puis des voyageurs de l'Empire et du Bas-Empire, ces derniers reconnaissables aux superlatifs qui accompagnent leurs noms ; puis des Coptes, ou premiers chrétiens qui font suivre le leur de très-longues prières ; puis enfin des Européens de tous pays, Italiens, Français, Anglais, Allemands ; à quoi il faut ajouter les Américains, ces derniers-nés de la civilisation qui, chaque année plus nombreux, font le voyage des cataractes.

J'ai oublié de dire qu'un lac aujourd'hui desséché conduisait la momie royale au seuil de la funèbre vallée. Un lac semblable se trouve à l'entrée des tombeaux de Memphis, et porte encore le nom de Birket-el-Karoun, Lac de Caron.

Une des tombes que nous venons de visiter, celle de Rhamsès III, fut explorée pour la première fois par Bruce, à son retour d'Abyssinie. Une autre, celle d'Osireï, a été récemment dépouillée par Lipsius, qui en a mutilé les bas-reliefs, cassant un bras

à celui-ci, une tête à celui-là, pour les emporter à Berlin. Les Perses de Cambyse n'avaient pas fait pis en violant les sarcophages des rois, qui tous ont été arrachés du dernier asile qu'ils s'étaient creusé dans le cœur des montagnes. Les chauves-souris y ont remplacé leurs mânes. Effarouchées par l'éclat des flambeaux, elles y viennent brûler leurs ailes en jetant des cris aigus, et ne contribuent pas à rendre agréable le séjour de ces sombres catacombes. L'air d'ailleurs y est si étouffé, si chaud, qu'on y respire difficilement, et qu'on est forcé, sous peine d'asphyxie, de venir respirer de temps en temps l'air extérieur. Mon guide poussait des gémissements lamentables, afin sans doute de donner plus de prix à son service. J'avais apporté une provision de pastèques qui me fut très-utile, et encore plus à lui, sans parler du domestique nègre et des âniers qui m'accompagnaient, car c'est à âne que je fis toutes mes excursions. J'avais trouvé à Louqsor un Suisse du Tessin, le signor Battista, qui m'avait prêté le sien, une excellente bête dont la selle était recouverte d'un drap bleu à franges d'or. Les autres, c'est-à-dire le guide et le nègre, s'en étaient pourvus à Kourna.

De retour dans ce village, après mon expédition de Biban-el-Molouk, j'y fis une longue station à l'ombre d'un petit bois doublement précieux après une journée brûlante. Quoique misérable et for-

mé de cabanes en terre, sans fenêtres et sans toit, ce village, situé près du Nil et abrité par la chaîne libyque, a un aspect frais et champêtre, grâce aux acacias, aux dattiers qui l'ombragent. Des champs de pois, d'orge et de froment, s'étendent alentour. Des troupeaux de chèvres et de brebis broutaient paisiblement à mes côtés, et une partie de la population, hommes et femmes, les femmes surtout, mais voilées, eurent bientôt fait cercle autour de moi. L'un m'apportait de l'eau fraîche, l'autre du lait; celui-ci des galettes de froment, celui-là des dattes; tout ce qu'il fallait, en un mot, pour un festin patriarcal. Comme ce n'était point la saison des touristes, qui ne viennent jamais qu'en hiver, je fus préservé des marchands d'antiquités, qui sont un des fléaux du lieu, et qui, grâces à Dieu, n'étaient pas encore à leur poste. Je cherchai en vain des yeux le Cheik-el-Beled pour lui demander des nouvelles de son père, vieillard de 150 ans, et savoir si ses sourcils blancs lui tombaient toujours au milieu des joues, comme le prétend une tradition locale de 1799.

Je repassai le Nil au soleil couchant, et trouvai sur le bord opposé le signor Battista, qui m'attendait pour me conduire chez lui. Sa maison, située à l'extrémité méridionale du palais d'Aménophis et attenante au palais même, jouissait d'une vue magnifique sur le fleuve, sur la rive occidentale et sur la chaîne libyque alors noyée dans les vapeurs du

soir. Nous soupâmes gaiement ensemble, parlant de la Suisse qu'il avait quittée depuis longtemps pour venir faire en Égypte le commerce des grains et où il comptait bien retourner en quittant les affaires. Comme je regagnais ma cange pour y passer la nuit, je vis errer près de moi dans les ténèbres des ombres muettes et voilées qui passaient et repassaient à travers les colonnes. Étaient-ce les spectres des Pharaons qui revenaient la nuit dans leur palais en ruine ? C'étaient des exilées du Caire qui cherchaient fortune.

Mon intention, en passant sur la rive occidentale du Nil, n'avait point été d'y demeurer si longtemps; mais j'ai été entraîné malgré moi par la grandeur des monuments et par la puissance des souvenirs. Je crains fort que le lecteur n'y ait pas trouvé le même intérêt, et je ne suis pas sans inquiétude sur le séjour par trop prolongé que je viens de lui faire faire dans la Thèbes de la rive gauche. Je regretterai d'autant plus d'avoir épuisé sa patience, que je n'en ai pas fini avec la capitale de Sésostris (en a-t-on jamais fini avec de telles merveilles?), et que la rive droite, sans compter Louqsor, n'est pas moins riche en monuments. Un seul mot les résume tous: c'est là que se trouve Karnak; Karnak, gigantesque amas de palais et de temples des plus belles époques de la monarchie pharaonique, c'est-à-dire de la XVIIIe à la XXIIe dynastie; Karnak, dont les bas-

reliefs surpassent ceux même d'Ibsamboul; Karnak enfin, conception prodigieuse, la plus grande, la plus complète que l'art humain ait jamais réalisée.

La merveille de Karnak, de Thèbes, de l'Égypte entière, est le colossal édifice moitié palais, moitié temple, élevé par Osireï, le père de Sésostris qui, lui aussi, y a mis la main. La salle des panégyries n'a pas moins, à elle seule, de cent quarante colonnes alignées sur sept rangs. De telles proportions dépassent tout ce que l'architecture ancienne a laissé de plus vaste, de plus imposant. Rien ne peut rendre l'effet écrasant de cette forêt de pierre. Chaque arbre, je veux dire chaque colonne, a soixante-cinq pieds de hauteur sur douze de diamètre, et les chapiteaux sont de la meilleure époque. L'une d'elles, à demi-renversée et penchée sur sa voisine, représente en petit, résume pour ainsi dire la destruction du monument, et forme une arcade aiguë sous laquelle on ne saurait passer sans émotion. Les tours du palais, quelques-unes du moins, sont debout, et un escalier presque intact permet d'en atteindre le sommet. On voit encore les trous pratiqués dans les murs pour planter les étendards aux jours où la vie régnait dans ces lieux. On arrive au temple par une majestueuse avenue bordée de sphinx en granit noir et précédée d'un magnifique pylône sculpté du haut en bas. Des statues en granit noir comme les sphinx, et des

obélisques en granit rose, dont l'un avait quatre-vingt-dix pieds, se dressaient du côté opposé; mais ils ont été renversés, brisés par la main des hommes, et leurs débris gisent maintenant dans la poussière.

Cet immense édifice est orné dans toutes ses parties de bas-reliefs d'un admirable travail; et telle était la conscience de ces puissants artistes, que les sculptures placées à quatre-vingts pieds du sol ne sont ni moins soignées ni moins parfaites que celles qui se trouvent à la hauteur de l'œil. Ces bas-reliefs représentent les victoires et conquêtes du fondateur, sa rentrée triomphale dans sa capitale en fête, ses offrandes aux dieux paternels. Ils rappellent à beaucoup d'égards les grandes compositions murales de Medinet-Abou, et dans plusieurs des paysages forment le fond du tableau : on y voit des rochers, des montagnes, des forêts de cèdres, des ponts jetés sur des rivières, et, parmi ces dernières, le Nil est indiqué par des crocodiles. Un de ces tableaux, postérieur de quatre ou cinq siècles aux précédents, est le commentaire en action d'un chapitre du Livre des Rois[1] : c'est la conquête de Jérusalem par Sésonchis, le Sciscak de la Bible, qui monta en Israël l'an 1000 avant Jésus-Christ, sous le règne de Roboam, fils de Salomon, et dépouilla de ses trésors la maison de l'Éternel. Le nom du royaume

1. Rois, III, 14.

des Juifs ou de Juda, Ioudahamalek[1], gravé e caractères hiéroglyphiques au coin du tableau, r laisse aucun doute sur l'expédition qui en forme l sujet. Et d'ailleurs le type juif est si parfaitemer observé sur la figure de trente captifs enchaîn aux pieds du vainqueur, qu'on les reconnaît pou Juifs au premier coup d'œil.

Cette fidélité des types est un des caractères de l sculpture égyptienne et lui prête une grande valeu historique. Elle n'est pas moins remarquable dan la représentation des individus : toutes les figure celles même des colosses, sont des portraits, chaque pharaon est constamment reproduit sou les mêmes traits, Sésostris avec son profil noble Aménophis avec sa lèvre éthiopienne, et ainsi de autres; si bien qu'il est impossible de les confondre Une chambre du palais d'Osireï, appelée Chambr des Rois parce que plusieurs rois y sont sculptés e relief sur les murailles, emprunte son intérêt à cett scrupuleuse observation des formes extérieures c'est une galerie vivante des quatre ou cinq grande dynasties nationales de l'Égypte.

Tout près du grand temple s'en trouve un beau coup plus petit, une simple chapelle construite en granit et à laquelle je donnerai l'épithète de char mante par opposition à l'imposante majesté de son

1. On n'est pas peu surpris de retrouver identiquement le *melek* de l'éthiopien moderne dans le *malek* de l'ancien égyptien.

superbe voisin. A qui était-elle dédiée? Peut-être à Typhon, le dieu malfaisant qui, par une précaution bonne à prendre, avait d'ordinaire une chapelle à côté du temple des dieux bienfaisants. Ceci rappelle ce mot d'un chrétien, à la vérité peu orthodoxe : « A quoi bon prier Dieu? Il sait bien ce dont nous avons besoin, et il ne veut pas nous faire du mal; moi, je prie le diable pour qu'il ne m'en fasse pas. » Ammon, le dieu suprême, était le patron de Thèbes, et, à ce titre, y avait beaucoup de temples. Sabacon lui-même, le conquérant éthiopien, lui en avait érigé un dont les vestiges sont encore visibles près du palais d'Osireï. Un autre s'élevait au sud, fondé par le pharaon Aménophis III, mais il n'en reste presque rien. La prodigieuse quantité de débris dont la plaine est couverte, colonnes, chapiteaux, pylônes écroulés ou encore debout, sphinx à tête humaine ou à tête de bélier, tous ces débris, dis-je, prouvent qu'il exista là bien d'autres temples, et cela devait être, puisque Thèbes était la ville sacrée, la Rome de l'Égypte.

Soit à ce titre, soit à tout autre, elle eut beaucoup à souffrir du vandalisme des Perses, dont la fureur s'acharna sur elle avec une prédilection barbare. Pas un temple ne fut épargné, et ce qui reste en effet des anciens monuments thébains, ce ne sont pas des temples, mais des palais comme ici, comme à Louqsor, à Medinet-Abou, à Kourna. Il est pro-

bable que Cambyse les avait appropriés, quelques-uns du moins, à son usage, et qu'ils durent à cette circonstance leur conservation. Plus tard les Ptolémées rétablirent, il est vrai, les monuments religieux détruits par son fanatisme aveugle et brutal, et l'on reconnaît leur style en beaucoup d'endroits; mais ayant transporté leur cour à Alexandrie, comme plusieurs pharaons avaient établi la leur à Memphis, les Lagides se montrèrent froids à l'égard de Thèbes, qui représentait la vieille Égypte, comme Moscou, par exemple, représente la vieille Russie. Cette comparaison est d'autant plus juste que Saint-Pétersbourg, la moderne capitale de l'empire moscovite, a une singulière analogie avec l'Alexandrie des successeurs d'Alexandre; toutes les deux bâties au bord de la mer, siége et foyer d'un esprit nouveau; tandis que, reléguée au cœur de l'empire, Thèbes était autrefois, comme l'est aujourd'hui Moscou, la gardienne fidèle et jalouse des antiques traditions nationales.

Les nouveaux conquérants de l'Égypte, je veux dire les Turcs, n'ont guère été moins barbares que les Perses eux-mêmes. N'ayant plus à détruire des monuments entiers, ils en ont détruit et laissé détruire les ruines. Pour ne parler que de Karnak, voici un fait, pris entre mille autres, et qui prouve de quelle manière on en use avec ces illustres dépouilles. Un voyageur français, M. Caillaud, arrive

à Karnak avec l'intention d'étudier un mur chargé de curieux hiéroglyphes. Que voit-il en arrivant? Une troupe d'Arabes occupés à abattre ce mur sous la direction d'un Grec qui l'avait vendu à un Anglais. Notre compatriote se récrie; on ne fait que rire de ses représentations, et, abattue sous ses yeux, la précieuse relique est expédiée par le Nil à l'acquéreur qui l'avait payée d'avance. Une colonne avec son soffite eut le même sort devant lui. Qu'on juge par là du reste. Encore tais-je les déprédations des voyageurs, antiquaires ou simples touristes, lesquelles, se renouvelant chaque année, finiront, avec le temps, par dépouiller les monuments égyptiens de leurs plus beaux ornements. Qu'on se hâte donc, si l'on veut en trouver encore quelques-uns, de faire le voyage des cataractes.

Il y avait alors à Karnak, je ne sais à quel propos, une petite garnison d'irréguliers; or je m'y trouvais précisément le jour du Beïram, qui est le mardi-gras des musulmans, avec cette différence qu'il clôt leur carême, au lieu de l'ouvrir comme chez les catholiques. C'est un jour de gala dans tout l'islam, et toutes les classes de la population, même les plus pauvres, festoient à qui mieux mieux, chacune selon ses moyens, pour se dédommager des rigueurs du rhamadan. Les bachi-bouzouks, qui ne l'observent guère, comme j'avais pu m'en convaincre à Assouan, et pour qui le beïram dure toute l'année,

n'en profitaient pas moins de l'occasion pour faire bombance. J'avais le matin rencontré une compagnie de danseuses qui venaient de Louqsor montées sur des ânes, pour prendre part à la fête et la compléter par leur présence. C'étaient encore des exilées du Caire. Celles-ci portaient des robes bleues, celles-là des robes rouges; des bracelets d'argent brillaient à leur poignet, et quelques-unes, moins déchues que les autres, avaient encore des sequins de plus ou moins bon aloi clair-semés dans leurs cheveux noirs, comme des étoiles dans une nuit sombre. Ce joyeux essaim riait, chantait, disait, faisait mille folies, et me salua en passant de toutes sortes d'espiègleries plus provocantes les unes que les autres.

Je les revis dans la journée, ou plutôt je les entendis jouer des castagnettes et du tambour de basque, chanter leurs chansons les plus gaillardes; mais ne faisant ni ne désirant faire partie de la fête (j'avais assez de bachi-bouzouks comme cela), je ne fis qu'apercevoir de loin, à travers les palmiers et les acacias, les danses qui charmaient ces malandrins. Des coups de pistolet tirés de temps en temps par eux marquaient leur satisfaction; c'était leur manière d'applaudir, et l'arak de couler à grands flots. Cette fantasia se passait devant une masure en terre qui servait de poste aux Arnautes, non loin du temple d'Aménophis III, dont je visitais en ce

moment les ruines; étrange accompagnement d'une si mélancolique visite! L'Anglais, qui méprisait profondément les monuments d'Égypte et les honorait à peine d'un regard, avait, en revanche, fait la connaissance des officiers, et en reçut d'autant plus de politesses qu'on l'avait fait ou qu'il s'était fait passer lui-même pour cousin de la reine Victoria.

Voulant faire mes adieux à Thèbes, je montai sur une butte artificielle, visiblement formée par les décombres de quelque monument entièrement détruit; était-ce un palais? était-ce un temple? Je ne saurais le dire; mais c'était à coup sûr un édifice considérable. J'avais derrière moi, mais à une grande distance, la chaîne arabique, qui là s'écarte du Nil pour s'enfoncer dans le désert, et dont les teintes violettes étaient adoucies par l'éloignement. De l'autre côté du fleuve et plus près de lui, se développait, dans toute son aridité, la chaîne libyque où dorment, peuples et rois, toutes les générations thébaines. Le fleuve déroulait paisiblement du sud au nord ses larges ondes couleur d'azur. J'apercevais les monuments dispersés sur la rive occidentale et devinais ceux qui m'étaient cachés par les mouvements du terrain. Le colosse de Memnon dressait sa tête par-dessus un bouquet de palmiers et m'apparaissait comme le génie de la mort assis sur les ruines de la ville aux cent portes.

A mes pieds s'étendait, de Louqsor aux bornes de

l'horizon, la vaste plaine de Karnak, hérissée de ses palais, de ses temples, et partout couverte de montagnes de débris. Quelques arbustes, quelques palmiers semés çà et là, s'élèvent seuls parmi les décombres. Le tombeau d'un cheik apparaît au sud. Une immense porte carrée debout dans le désert, et sous laquelle personne ne passe depuis des siècles, encadre au loin un large pan du ciel et redouble par son aspect mélancolique la désolation répandue sur ce morne tableau.

Je me plaisais à reconstruire par la pensée les édifices dont mon regard embrassait les ruines et la ville elle-même, l'Ophe des pharaons, avec ses larges quais populeux, ses ponts, ses rues bordées de colosses, ses places monumentales, ses cent portes par chacune desquelles sortaient, au dire d'Homère, dix mille cavaliers armés ; je voyais passer et repasser à travers les colonnades le cortége des prêtres de la grande triade diospolitaine ; je voyais rentrer en triomphe dans leur capitale les rois victorieux, puis, bientôt après, leur convoi funèbre s'acheminer lentement vers la vallée de la mort.

Pendant que je m'abandonnais à ces contemplations rétrospectives, deux petits lacs à demi desséchés, peuplés de canards sauvages et bordés de roseaux, brillaient au soleil comme de l'argent liquide. Des nuées d'oies voyageuses traversaient l'espace. Un chacal invisible vagissait dans le loin-

n comme un enfant éploré, et les éperviers
:hés dans les temples lui répondaient par des
s furieux. Quelques huttes en terre sont tapies
milieu des ruines, et, plus faites pour des ani-
ıux que pour des hommes, servent d'habitation
le pauvres fellahs; l'excès de la misère succède
l'excès de la magnificence. De l'une d'elles sortit
e femme voilée et enveloppée d'une longue étoffe
coton bleu : elle portait entre ses deux mains
grand vase en bois rempli de lait, qu'elle vint
'offrir en silence sur la butte où j'étais assis. Une
èvre noire à oreilles pendantes la suivait en bêlant,
un petit enfant nu se traînait à quatre pattes dans
poussière pour essayer d'en faire autant. Elle
arta son voile en m'abordant, car j'étais seul, et
le devinait bien que je n'étais pas musulman. Ses
ux étaient vifs, ses dents belles, et ses petites mains
ıraient pu faire envie à bien des Européennes. Je
'oportionnai mon backchich à sa bonne grâce, à
jolie figure, et elle me baisa la main en signe de
connaissance. Son enfant l'ayant enfin rejointe,
le l'enleva dans ses bras et s'en retourna chez elle
ı chantant.

Quant à moi, je remontai sur mon âne et regagnai
a cange à Louqsor pour partir le soir même. Le
gnor Battista m'y vint faire ses adieux, et, le vent
l'ayant favorisé, j'étais le lendemain à Kenné. Je
mentionnerai que pour mémoire les ruines de

Coptos, devant lesquelles je passai dans la journée. Les temples en avaient été démolis par les chrétiens pour construire une église, elle-même en ruines aujourd'hui, et qui offre encore le singulier spectacle de bas-reliefs idolâtres confondus avec des images chrétiennes.



XIV

SIOUT.

Avant d'entrer Kenné, bâti sur la rive droite du Nil, débarrassons-nous tout de suite du temple de Denderah, situé sur la rive opposée. Une large plaine absolument déserte le sépare du fleuve. Comme il est plus bas que le sol, on ne l'aperçoit qu'en y arrivant. Les abords et l'intérieur en ont été déblayés; on peut donc l'étudier tout à son aise, et l'on y jouit, pendant les heures chaudes de la journée, d'une fraîcheur délicieuse. Il n'y manque pas une pierre; aucun monument d'Égypte n'est mieux conservé. Les proportions en sont admirables : c'est la grâce unie à la majesté. Mais autant l'architecture en est noble et sévère, autant les sculptures en sont médiocres, pour ne pas dire plus. L'architecture, art mathématique, chiffré pour ainsi dire, se conserve plus longtemps dans sa pureté primitive que la sculpture plus libre dans son allure, plus

individuelle, et par conséquent plus accessible au mauvais goût. La décoration intérieure est tout entière de la décadence, commencée sous les derniers Lagides, Cléopatre et son fils Ptolémée-César, continuée sous Auguste et terminée sous Antonin le Pieux, qui paraît avoir mis la dernière main à l'édifice. On y retrouve le nom et l'image de ces divers personnages, femmes et hommes, mêlés et confondus avec ceux de Tibère, Claude, Néron, Domitien, Trajan et Adrien. Les caractères hiéroglyphiques eux-mêmes sont détestables, au dire des juges compétents. Les scribes qui les ont tracés, beaux esprits de province, ont visé au trait et fait même des calembours. Il faut donc se contenter ici de l'ensemble, qui est imposant, grandiose, et laisser les détails aux érudits.

Ce temple était dedié à la déesse Hathôr, la Vénus égyptienne, ainsi que le constatent les légendes et les bas-reliefs religieux dont il est chargé. Les couloirs secrets que j'avais remarqués à Philæ sont ici beaucoup plus visibles : ménagés dans l'épaisseur des murs, ils courent tout autour du monument, et servaient sans doute de passage aux prêtres pour la célébration des divins rites. Peut-être aussi sortait-il de ces sombres cachettes des bruits mystérieux que les assistants prenaient pour la voix de la déesse adorée dans ce magnifique sanctuaire. Parmi les emblèmes gravés sur les parois intérieures, les-

quelles sont sculptées du haut en bas, ainsi que les colonnes, j'ai été frappé d'une aigle à deux têtes portant le globe entre ses serres. Cette image héraldique, qui sent son moyen âge, remonte-t-elle à l'ancienne Égypte, ou n'aurait-elle été ajoutée que postérieurement? C'est ce que je n'ai point suffisamment vérifié.

Maintenant je reviens à Kenné.

La ville est située à quelque distance du Nil, qui y entre par un canal au temps des grandes eaux. J'y débarquai au milieu d'un camp de Mogrébins, ou Barbaresques qui allaient à la Mekke pour le pèlerinage. Des bateaux à vapeur les amènent à Alexandrie. Ils remontent ensuite le Nil jusqu'ici et, gagnant Kosseïr par le désert, ils s'y embarquent pour Djeddah. Sachant que le médecin en chef de la province était français, je me fis conduire directement chez lui. C'était un Français en effet, mais quel Français! Comparé à lui, l'Harpagon de Molière est l'enfant prodigue, et l'on cite de son avarice des traits incroyables. Son pantalon était formé d'une douzaine de morceaux de toile à voiles qu'on lui avait donnés ou qu'il avait ramassés n'importe où. Une vieille négresse en guenilles, qu'il nourrissait à peine et ne payait pas du tout, composait tout son domestique. Il me reçut dans une cuisine basse et malpropre où il ne me fit pas même asseoir.

« Vous ne prenez pas de café, n'est-ce pas? » me

dit-il aussitôt pour se dispenser de m'en offrir ; et sur ma réponse négative, il ajouta avec une vive satisfaction : « C'est bien, monsieur, c'est très-bien. »

Pourtant il poussa la générosité jusqu'à m'apporter lui-même un verre d'eau. Après quoi il me répéta à plusieurs reprises, en me poussant vers la porte, qu'il ne pouvait m'être d'aucune utilité, mais que le pharmacien en chef me donnerait tous les renseignements et me rendrait tous les services dont je pourrais avoir besoin. Là-dessus il me ferma la porte sur les talons, et oncques depuis je ne l'ai revu. Il se tint caché pendant tout mon séjour, de peur que le hasard ne me le fît rencontrer, ce dont je n'avais pas plus envie que lui. Peu de temps après, il intenta un procès au gouvernement égyptien, sous prétexte qu'on lui avait volé chez lui 5000 talaris (25000 francs) et que le gouvernement était responsable. J'ignore le résultat de sa réclamation; mais on disait tout haut au Caire, où il était venu l'appuyer en personne, que nul mieux que lui ne connaissait le voleur, si tant est qu'il y eût un voleur.

Mis de cette manière à la porte par notre hospitalier concitoyen, je me rabattis donc sur le pharmacien en chef, un jeune Italien qui avait alors en visite plusieurs compatriotes et dont je reçus, ainsi que d'eux, toutes sortes de politesses. La femme d'un patron du Nil, jeune et jolie Arabe peu fidèle et peu cruelle, quoique toujours voilée en bonne

musulmane; faisait de furtives mais fréquentes apparitions dans cet intérieur européen, où j'eus l'occasion de faire connaissance avec elle à visage découvert. Je demeurai là quelque temps; voici pourquoi. La vie en commun n'avait jamais été agréable avec mon compagnon de voyage, mais elle était devenue tout à fait désagréable depuis que nous étions resserrés tête à tête dans l'étroit espace d'une cange. Toutefois, l'ayant supportée si longtemps, j'aurais patienté jusqu'au Caire, où nous devions arriver dans une quinzaine de jours. C'est l'Anglais qui parla le premier de séparation, et, en prenant l'initiative à cet égard, il avait une vue secrète que je ne devinai point d'abord, mais que je compris peu de temps après. J'accueillis son ouverture avec empressement : il fut donc résolu que je garderais la cange du reïs Omar, et qu'il en prendrait une autre pour continuer son voyage. On fit deux parts du peu de provisions qui restaient; mais la batterie de cuisine et le service de table étant sa propriété, au terme de nos conventions, je n'en avais que l'usufruit et j'en payais l'entretien. En nous séparant, il emportait naturellement son ménage, et force était de m'en procurer un. Ces soins matériels exigèrent plusieurs jours, car rien ne se fait vite en Orient, et ils échurent à Gasparo, que je gardai avec moi; j'y joignis un Barbarin intelligent et lettré, nommé Mohammed, et qui me fut très-utile. J'avais de plus

dans les huit rameurs autant de domestiques prêts à tout faire pour quelques paras.

Sur ces entrefaites, mon dromadaire était arrivé d'Assouan. Je l'expédiai immédiatement au Caire sous la conduite d'un Bédouin qui, trois semaines après, me le consigna en parfaite santé. Ainsi, indépendamment du trajet de Khartoum à Berber, l'animal avait fait sans moi, de Korosko au Caire, 350 lieues; tel est en Égypte le bas prix des choses et des hommes, qu'en payant bien les uns et les autres, j'en fus quitte pour quelques talaris, et le voyage complet avait duré deux mois.

Pendant qu'on installait ma cange, je n'avais autre chose à faire qu'à muser et à courir la ville. On lui donne vingt-cinq mille âmes; ôtez-en quelques milliers, et vous approcherez de la vérité. Elle fait par Kosseïr un assez grand commerce avec l'Arabie; aussi y règne-t-il un certain mouvement, du moins dans les quartiers mercantiles : le bazar est populeux, bien fourni, et les rues adjacentes très-fréquentées. Les jardins (il y en a beaucoup) sont ombragés d'innombrables et d'admirables dattiers. Un quartier spécial est affecté aux exilées du Caire, qui y sont en fort grand nombre et affichent impunément leur industrie; elles en ont certes bien le droit, puisqu'elles payent patente. En les bannissant de la capitale, Abbas, à ce qu'il paraît, s'inquiétait peu de corrompre les provinces. Voilà bien l'in-

conséquence et l'imprévoyance des Turcs : ils ne se préoccupent, comme les enfants, que de ce qui frappe directement leurs yeux; ce qui se passe loin d'eux n'existe pas pour eux. Kenné cependant a une autre industrie, celle des cruches. La terre du pays surpasse toutes les autres pour cette fabrication, et les habitants la travaillent fort bien. Leurs procédés sont absolument les mêmes qu'on voit représentés dans les anciens hypogées. C'est d'ici que se répandent dans toute l'Égypte, et même plus loin, ces goulehs minces comme du papier, et qui conservent l'eau si admirablement fraîche. Je profitai de l'occasion pour en faire provision, et, grâce à cette emplette, je bus l'eau du Nil en sybarite jusqu'à la fin du voyage, nonobstant une température moyenne de 40 degrés.

Mes préparatifs terminés, je partis — c'était le 30 juin — et, grâce à Dieu, je partis sans compagnon. Plus de gêne, plus de contrainte; plus de froid visage; plus de silence à deux, le pire de tous les silences. Divine solitude, je te retrouvais enfin avec ton indépendance, ta douceur, ta sérénité! J'étais seul, j'étais libre, j'étais roi sur ma cange. Jusqu'alors elle avait toujours été bruyante, turbulente : le désordre y régnait souvent; nos gens brusquaient l'équipage et se querellaient entre eux. Rien de semblable désormais : l'ordre et le calme y renaissaient comme par enchantement. Gasparo, le plus doux des hom-

mes, n'élevait jamais la voix et vivait en paix avec tout le monde. Le Barbarin Mohammed pêchait à la ligne quand il ne dormait pas, et son plus grand bonheur était d'enrichir mon dîner du rare poisson qu'il prenait. Les rameurs, que personne ne gourmandait plus, n'en avaient que plus de cœur à l'ouvrage, et ne songeaient qu'à m'être agréables. Le reïs lui-même me témoignait, à tout propos comme hors de propos, sa satisfaction d'avoir continué le voyage avec moi plutôt qu'avec l'autre, et je n'ai pas eu, pendant les vingt jours qu'a duré cette vie tranquille, un seul reproche à lui adresser non plus qu'à l'équipage.

Ils eurent pourtant beaucoup de mal : car le vent fut constamment contraire, et l'on ne pouvait aller qu'à la rame ou à la corde. Mais je soutenais leur courage et ranimais leurs forces en leur faisant de temps en temps cadeau soit d'un mouton, qu'ils se partageaient consciencieusement, soit d'une bouteille d'araki qu'ils buvaient avec non moins de conscience, tout musulmans qu'ils étaient. Ils avaient pour s'encourager un mot qu'ils répétaient sans cesse : *Aybisa! Aybisa!* dont, bien entendu, je ne garantis pas l'orthographe ; je l'écris comme je l'entendais prononcer. Ai-je besoin d'ajouter qu'ils ramaient en chantant, tiraient la corde en chantant, faisaient tout en chantant? Le reïs donnait le ton et battait la mesure dans ses mains. Cette habitude est

commune à toutes les classes de l'Égypte : le fellah chante en puisant l'eau, en coupant et serrant la moisson; l'artisan chante en sciant, limant ou rabotant; le portefaix chante en portant sa charge; tout chante en un mot, les femmes comme les hommes, et chaque espèce d'ouvrage a sa chanson particulière.

Cet usage n'est pas nouveau et remonte à la plus haute antiquité. On voit encore à Éléthya dans le tombeau d'un grand prêtre, différentes scènes agricoles, au nombre desquelles est représenté le battage ou foulage du blé par les bœufs; or la chanson du bouvier qui les conduit est gravée en caractères hiéroglyphiques et forme cinq lignes dont voici la traduction : « Battez pour vous (*bis*), — ô bœufs! — Battez pour vous (*bis*) — des boisseaux pour vos maîtres. » La poésie n'en est pas brillante; mais ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante, et l'air sans doute faisait passer les paroles, appropriées d'ailleurs à la circonstance. Chose singulière : le *bis* de nos chansons était déjà employé par les Égyptiens; il se trouve textuellement à la fin de la première et de la troisième ligne. Il est fâcheux que la musique n'ait pas été notée, ne fût-ce qu'à titre d'échantillon et pour la comparer avec celle des fellahs modernes.

Le Nil était très-animé. De nombreux convois de

cruches de Kenné suivaient le courant, étroitement liées par des cordes de palmiers, et très-habilement disposées en radeaux; des barques nous croisaient sans cesse et le remontaient avec une rapidité insultante pour nous, qui le descendions si lentement; elles avaient le vent arrière, et leurs deux voiles, déployées en croix comme deux ailes, leur donnaient de loin l'apparence de grands oiseaux blancs rasant la surface de l'eau. Une d'elles nous croisa de si près, que mon œil y plongeant put voir en détail ce qui s'y passait. C'était une grande et belle dahabia toute en fête : de riches tapis la couvraient entièrement, et les passagers, hommes et femmes, étaient somptueusement vêtus; des almées chantaient, dansaient au son des castagnettes et du tambourin. La vie, la joie, éclataient partout, et aussi l'espérance, car c'était une noce : les parents de la mariée la conduisaient parée et voilée au domicile de l'époux, dont le harem allait se fermer sur elle pour jamais. La fantasia fit retentir longtemps l'écho des deux rives, et, de plus en plus faible, se perdit enfin dans l'éloignement. Le silence qui la suivit n'en fut que plus profond et plus mélancolique. Le fleuve est en beaucoup d'endroits semé d'îles et d'îlots hantés par les pélicans, les cigognes, quand ce ne sont pas les crocodiles qui s'y viennent chauffer au soleil.

Les bords aussi s'animent de plus en plus : les

villages se multiplient à mesure qu'on descend le fleuve, à demi cachés au milieu des dattiers. Toutes les maisons sont faites en terre; mais beaucoup sont couronnées de pigeonniers bariolés de l'effet le plus pittoresque, et qu'on prendrait de loin pour des châteaux forts. On passa tout un jour amarré devant un de ces villages nommé Baleyna, pour y faire le pain de l'équipage. J'aurais pu utiliser cette halte forcée en allant visiter les deux temples d'Abydos, situés à deux ou trois lieues de là, au pied de la chaîne libyque; mais j'en avais fini avec les temples, et, après les magnificences de Thèbes, ceux-là, presque entièrement ensevelis sous les sables, ne m'eussent offert qu'un médiocre intérêt, celui d'un journal du lendemain. Je ne descendis pas même à terre, et passai toute la journée dans ma cange, à suivre de l'œil les scènes variées du rivage. Des femmes voilées venaient à chaque instant puiser l'eau du fleuve dans des amphores rouges, qu'elles portent sur la tête avec une adresse, une dextérité non pareille. Quoique chargées de ce lourd fardeau, elles marchent avec la légèreté des gazelles, et tous les mouvements de leur corps, leurs moindres gestes, sont pleins de souplesse et de grâce. Toutes sont faites à ravir, et leurs visages, qu'elles me laissaient voir sans scrupule, sont charmants, le haut du moins, car le bas est toujours un peu fort et taillé trop carrément.

Après les femmes venaient les troupeaux conduits par des bergers nus, à la voix desquels ils obéissaient docilement. Chaque animal buvait à son tour, et, quand tous avaient bu, le troupeau s'en retournait de lui-même au pâturage. Des chameaux, des ânes, passaient et repassaient à la file. Tous les enfants du village accouraient les uns après les autres, attirés par la curiosité, et se cachaient derrière le tronc des palmiers pour me voir sans être vus. Les hommes n'étaient pas moins curieux, mais ils n'étaient pas si timides; plusieurs se jetaient à la nage pour m'approcher de plus près et attraper quelque monnaie. J'eus encore ici le spectacle d'une noce, mais une noce de fellahs, c'est-à-dire bien modeste. La mariée, ensevelie sous une large étoffe de coton bleu, montait un chameau; un autre portait son petit trousseau rustique; le reste du cortége, composé des parentes et des amies, allait à pied, en poussant par intervalles des cris perlés tout à fait inimitables, et précédé, en guise d'almées, de deux vieilles femmes qui jouaient du tar. Une jeune fille se détacha du cortége en m'apercevant, et me vint demander pour la mariée un petit bakschich que je lui envoyai de bien bon cœur.

En voyant fuir derrière moi les montagnes de la Thébaïde, je songeais aux pieux solitaires qui y vécurent en si grand nombre dès les premiers temps

du christianisme, dans la contemplation et la prière. Ce n'est pas seulement l'Europe païenne qui avait reçu sa religion de l'Égypte; l'Europe chrétienne elle-même en a reçu, sinon la sienne, du moins la forme la plus universelle, la plus vivace qu'elle ait revêtue : je veux parler du monachisme, qui est né et qui devait naître de cette terre féconde, *alma parens*, où la théologie fleurissait pour ainsi dire de soi-même, comme un fruit spontané du sol, et où le nouveau culte avait tourné vite à la mysticité. Nation solitaire et compagne des palmiers, comme dit Pline en parlant des Esséniens, qui, eux aussi, avaient un penchant prononcé pour la vie cénobitique, les anachorètes de la Thébaïde furent les ancêtres spirituels des légions de moines surgies au sein de la chrétienté.

Ainsi, et c'est un fait historique qu'on n'a point assez remarqué, cette antique Égypte, que l'on croit si complétement morte, si étrangère à nous, se perpétue dans les institutions monastiques dont le monde catholique est encore couvert, et son esprit vit dans les cloîtres. Telle est la véritable puissance, qu'un peuple, comme un homme, s'éternise par son génie, et que son ascendant moral règne des siècles encore après que lui-même a cessé d'exister. Auguste privilége de l'intelligence! tandis que les conquêtes matérielles s'évanouissent avec leurs auteurs et souvent avant eux, celles de l'es-

prit, surtout de l'esprit religieux, triomphent du temps comme de l'espace, et, de transformation en transformation, s'étendent, se propagent de proche en proche jusqu'à la consommation des âges.

Les matinées étaient d'une adorable fraîcheur, et, quoiqu'on fût au mois de juillet, la chaleur était très-supportable pendant la journée, pour un homme qui revenait du Soudan. Sans être très-variés, les paysages ne sont cependant pas monotones. Tantôt la plage, envahie par les sables des déserts voisins et confondue avec eux, s'étend jusqu'aux bornes de l'horizon; tantôt les deux chaînes libyque et arabique, aussi arides, aussi désolées l'une que l'autre, et d'un rouge pâle, se rapprochent au point de tomber à pic dans le fleuve resserré entre elles, et leurs hautes murailles ferment la vue des deux côtés. Mais ces sauvages défilés sont rares; le plus souvent les montagnes s'éloignent et laissent un large espace à la culture. Le blé, l'orge et le colza doré, se partagent tout ce qui est arable, sans parler des fèves dont, en Égypte, les animaux et les hommes font une énorme consommation. Mais alors ces riches campagnes n'étaient pas à leur avantage : les récoltes étaient rentrées et le soleil avait tout brûlé. La belle saison de l'Égypte est l'hiver et les premières semaines du printemps. La crue commençait à peine : or le Nil employant trois mois à monter, puis trois mois à descendre, ce n'est qu'au

mois de janvier que les terres abandonnées par l'eau et fécondées par elle renaissent à la culture.

Je fis une nouvelle station devant Ghirghei, à l'ombre d'un minaret blanc qui domine le fleuve et sera tôt ou tard, s'il ne l'a déjà été, englouti par lui. Cette ville, d'ailleurs fort insignifiante, n'ayant rien qui tentât ma curiosité, je me contentai d'y envoyer aux provisions Gasparo escorté du Barbarin, et ne quittai pas plus ma cange que la veille à Baleyna. Mais la montagne ne venant point à Mahomet, ce fut Mahomet qui vint à la montagne; je veux dire que, n'allant point à Ghirghei, Ghirghei vint à moi sous la figure de deux prêtres coptes qui me rendirent poliment visite et qu'en revanche je retins à dîner. Voici à quelle circonstance je devais cette attention. Mes amis de Kenné m'avaient prié de recevoir à mon bord jusqu'à Tatah, où il se rendait pour je ne sais quelles affaires, un jeune ecclésiastique de cette communion; je l'avais fort bien, trop bien traité, et il s'était montré d'autant moins gênant qu'il ne parlait absolument qu'arabe. Ayant été saluer en passant ses coreligionnaires de Ghirghei, où ils sont assez nombreux, il en avait ramené deux de ses collègues, dont l'un savait tant bien que mal quelques mots d'italien. La conversation ne fut ni très-animée, ni très-variée; mais enfin l'on n'en fut pas tout à fait réduit au langage des signes, et l'on put communiquer.

Les coptes ont la prétention de descendre des anciens Égyptiens, quoique leurs traits fins, allongés, et fort rapprochés du type juif, ne ressemblent en rien à ceux des antiques bas-reliefs. Ils adoptèrent de bonne heure le christianisme; mais ayant suivi la doctrine d'Eutychès, déclarée hérétique au concile de Chalcédoine, ils furent cruellement persécutés par les Grecs et les Latins. Leur sang coula à flots; les massacres les décimèrent, et c'est par centaines de mille qu'ils comptent leurs martyrs. Ils appelèrent à leur secours les Arabes, déjà maîtres de la Palestine, et Amrou, général d'Omar, ayant conquis l'Égypte, ils obtinrent d'abord des vainqueurs le libre exercice de leur culte; mais cette tolérance ne fut pas de longue durée, et ils n'eurent guère moins à souffrir des musulmans que des orthodoxes. Aujourd'hui cependant ils ne sont plus inquiétés et pratiquent leur religion en toute sécurité. Ils sont même entrés depuis longtemps, et par la force des choses, dans les diverses administrations du pays : car leur capacité est bien supérieure à celle des Turcs, et, bon gré mal gré, l'intelligence reprend toujours ses droits. Toutefois ils jouissent d'une fort petite considération, et les avanies ne leur sont pas épargnées. Leur nombre du reste a beaucoup diminué : de six cent mille qu'ils étaient jadis, ils ne sont plus maintenant que quinze à vingt mille, dispersés dans toute l'étendue du territoire égyptien.

Quant aux dogmes professés par eux, ils sont absolument les mêmes qu'à l'origine : ils continuent à être eutychiens, c'est-à-dire qu'ils ne reconnaissent qu'une nature en Jésus-Christ. C'est le point capital qui les sépare de l'orthodoxie romaine. En ce qui touche la discipline, ils admettent le divorce, le mariage des prêtres, ont quatre carêmes au lieu d'un, et ont pris même des Mahométans, ou gardé des Juifs, la circoncision. Ils relèvent, quant au spirituel, du patriarche d'Alexandrie, qui est élu par le troupeau comme au temps de la primitive Église, et qui ne peut être marié. Les Abyssins, eutychiens aussi, relèvent également de lui, quoique ne participant point à son élection, et reçoivent de sa main leur abouna ou chef spirituel. Les coptes habitent au Caire un quartier particulier, et ont dans presque toutes les villes d'Égypte des églises et des couvents. Le culte se célèbre en copte, langue morte que les prêtres savent lire, mais qu'ils ne comprennent pas, et les fidèles bien moins encore; l'arabe est la seule qu'ils parlent les uns et les autres. Ces prêtres d'ailleurs, j'ai pu m'en convaincre par moi-même, sont très-ignorants et non moins misérables; ce qui ne les empèche pas d'avoir une grande influence sur leurs ouailles. Elles ne les abordent jamais sans leur baiser respectueusement la main et solliciter leur bénédiction.

La dignité, je puis l'affirmer par expérience, n'est

pas au nombre de leurs vertus, et la discrétion leur est tout à fait inconnue. Arrivé à Tatah, mon hôte de Kenné, dont c'était la destination, n'y voulut plus débarquer et s'obstinait à se faire convoyer, défrayer par moi jusqu'au Caire. Il fallut user, pour vaincre sa résistance, non du *compelle intrare*, mais du *compelle exire*. Quand je vous disais que je l'avais trop bien traité! Ce bourg ou village de Tatah est à quelques lieues au-dessus de la ville de Siout. Les coptes y sont nombreux; ils y exerçaient et y exercent sans doute encore un affreux métier : ce sont eux qui pratiquent l'émasculation des esclaves, et, malgré leur exécrable habileté, combien de victimes ne périssent pas dans leurs mains! Leur industrie est d'ailleurs parfaitement légitime, ou du moins légale : Méhémet-Ali leur fit d'un seul coup une commande de trois cents eunuques, dont il voulait faire présent au sultan Mahmoud pour garder ses femmes.

Je n'avais cessé d'être contrarié par le vent; il soufflait toujours du nord, et devint si impétueux que la rame ni la corde n'en pouvaient triompher. Je perdis ainsi trois jours aux environs d'Akhmim, où il y a, de temps immémorial, une Église et un petit troupeau catholiques. Plus bas, je passai, à la lettre et sans figure, sur les ruines d'Antéopolis, Kaou-el-Kebir, englouties dans le Nil, et dont on découvre encore sous les eaux quelques vestiges qu'on pren-

drait pour le palais des Ondines. Depuis Kenné je n'avais pas une seule fois mis le pied hors de ma cange. Je m'y trouvais bien; j'y savourais à loisir les douceurs de la vie contemplative, la plus belle des vies, puisqu'elle est celle des élus dans le royaume des cieux. Je m'en arrachai pourtant à Siout, capitale du Saïd, ou Égypte supérieure. Débarqué au village d'El-Amara, qui en est le port, j'enfourchai un de ces vaillants baudets qu'on trouve partout en Égypte, et me rendis immédiatement à la ville, située à une demi-lieue dans les terres. La route est excellente, très-fréquentée, ombragée de saules et d'acacias. Je ne connais rien de plus délicieux que l'entrée de cette ville. A peine en a-t-on franchi la porte qu'on se plonge dans l'ombre épaisse des sycomores. Ce n'est pas le crépuscule, c'est la nuit, une nuit fraîche et profonde au milieu du jour le plus éclatant, le plus brûlant. Une jolie mosquée s'élève sous ces magnifiques ombrages, et des derviches agenouillés sur des nattes y faisaient leur prière, le visage tourné vers l'Orient. C'était une page en action des *Mille et une Nuits*. L'illusion était si complète que, monté sur mon âne, je m'imaginais être un des voyageurs si communs dans ces charmants contes et qui, arrivés seuls dans quelque ville inconnue, y trouvent des aventures merveilleuses.

Les miennes, puisque aventures il y a, sont, hélas! des moins romanesques. Je passai la journée chez le

médecin en chef de la province, un Piémontais qui, bien différent de son collègue de Kenné, m'accueillit, sans me connaître, avec l'hospitalité la plus cordiale. A peine étais-je installé sur son divan, que sa femme, une belle Levantine d'Alexandrie, vêtue à l'orientale, entra dans le salon. Sa vue m'éblouit. « Madame, lui dis-je en la saluant avec le plus profond respect, permettez-moi de vous embrasser. » Et comme ses grands yeux noirs se fixaient sur moi avec une surprise bien naturelle : « Vous êtes, ajoutai-je pour excuser mon inconvenance, la première femme blanche que je voie depuis six mois. » Elle se prêta de bonne grâce à ma fantaisie, et ne s'en montra que plus aimable tout le reste du jour. Elle me fit dîner à ses côtés, chargea Gasparo de provisions de toute espèce, et me força moi-même d'accepter de sa main des essences précieuses qui devaient, suivant elle, me rendre infailliblement la vue. Voilà toutes mes aventures à Siout.

De retour dans ma cange, j'y trouvai tout en révolution. D'abord le mousse, convaincu d'avoir volé de l'argent à Gasparo, venait d'être chassé à grands coups de courbache et remplacé par un autre. Ensuite la barque de l'Anglais, mon ancien compagnon de voyage, s'étant rencontrée au port avec la mienne, ses gens avaient débauché mon Barbarin et Gasparo lui-même. Le premier était ivre-mort, et le second ne valait guère mieux. Or notez que Mohammed

était dévot et professait, en bon musulman, une telle horreur pour les viandes étouffées, qu'il n'eût jamais porté la dent sur un poulet s'il ne l'eût saigné lui-même; et ce rigoriste si timoré avait bu l'arak à plein verre, contrairement aux prescriptions du Koran. Le reïs avait compté ne partir que le lendemain matin. J'exigeai qu'on partît sur l'heure pour couper court à toutes ces tribulations.

Ma conscience de voyageur me contraint à dire que Siout est l'ancienne Lycopolis, la Ville des Loups, où les loups en effet étaient en grande vénération; leurs momies, religieusement embaumées, remplissent encore, confondues avec celles des hommes, les célèbres hypogées du Djebel-Stablantar, mont voisin de la ville. Lycopolis fut la patrie de Plotin, le chef de l'école néo-platonicienne, qui, grâce à lui, eut tant de succès à Rome à la fin du polythéisme. On dit que' l'empereur Galien lui avait permis de bâtir en Campanie une ville où il devait établir la république de Platon. Les progrès du christianisme firent évanouir tous ces rêves. La cité moderne, peuplée de quelque vingt mille habitants, est en relation suivie avec le Darfour, dont les caravanes la visitent régulièrement, toujours bien approvisionnées d'esclaves : aussi le marché de Siout était-il alors, quant à cet article, le mieux fourni et le plus fréquenté de l'Égypte. L'esclavage, dit-on, a été aboli depuis. Je manque de renseignements pré-

cis à cet égard; mais l'esclavage, d'ailleurs fort doux en Orient, est si formellement sanctionné par le Koran, qu'il est pour ainsi dire à l'état de dogme dans tout l'islam, et il est si étroitement uni à la vie musulmane qu'il en est inséparable; c'est toute une révolution que de le remplacer par la domesticité, et non-seulement une révolution civile, mais une révolution religieuse. Personne plus que moi ne souhaite la voir s'accomplir; mais il me reste de grands doutes sur cette réforme, comme sur toutes celles que les turcophiles font miroiter à nos yeux. Le Koran est un cercle de fer dont les Turcs ne peuvent sortir sans cesser d'être mahométans, et rien ne prouve qu'ils soient prêts d'abjurer la loi du Prophète.

Il se trouve à l'ouest de Siout un certain nombre d'oasis dont quelques-unes étaient exploitées par un Français à qui Méhemet-Ali les avait concédées, et qu'on appelait pour cette raison le Roi des Oasis. Or ce roi, alors plus qu'octogénaire, était un terroriste pur sang, un ancien ami de Robespierre, ce qui ne l'avait pas empêché d'accepter et de porter le titre de bey. Épave d'un sanglant naufrage, Em-Bey, tel était son nom, s'était retiré en Égypte après la chute de la république selon son cœur; il ne l'avait plus quittée, et s'y était naturalisé au point d'en adopter les mœurs, jusqu'au harem inclusivement. On disait même, mais c'était une calomnie,

que son esclave favorite était sa propre fille. Enseveli dans son désert, il y ruminait ses souvenirs comme le chameau rumine ses aliments, et ne voulait rien savoir de ce qui se passait dans le monde : avec la république tout était mort pour lui. J'avais connu au Caire, où il est mort peu de temps après, ce fossile de l'époque révolutionnaire, et retrouvé en lui la personnification fidèle de 1793; il en avait gardé les passions; il en parlait le langage : immuable dans son civisme, il accusait de modérantisme tous ceux qui ne regardaient pas la guillotine comme le meilleur moyen de gouvernement, et sa sensibilité lui faisait une loi de reconnaître l'existence de l'Être Suprême. C'est de lui que je tiens l'article suivant du catéchisme républicain. On demandait à l'enfant : « Qui es-tu? » A quoi l'enfant devait répondre :

Homme libre, Français, républicain par choix,
Né pour aimer mon frère et servir ma patrie,
Vivre de mon travail ou de mon industrie,
Abhorrer les tyrans et me soumettre aux lois.



XV

GROTTES DE BENI-HASSAN.

Après Siout le vent tomba un peu, mais sans cesser d'être contraire. On avançait avec lenteur, tantôt ramant, tantôt halant, car le vent du nord, plus fort que le courant, nous eût ramenés à la première cataracte si on l'avait laissé faire. Un matin qu'une partie de l'équipage dormait dans la cale, tandis que l'autre tirait la corde, les dormeurs s'élancèrent sur le pont tout effarés, en criant à l'aide. La cale était pleine d'eau, et peu s'en fallait qu'ils n'eussent été submergés, asphyxiés pendant leur sommeil. L'eau montait avec rapidité ; elle gagnait déjà la cabine, et l'on n'avait pas encore découvert la voie par où elle faisait une si brusque irruption. On la trouva enfin, et l'on y reconnut la dent d'un rat. On la boucha bien vite avec de l'étoupe ; on vida la barque aux trois quarts inondée, et tout rentra dans le calme aussitôt. J'en fus quitte pour la perte de

quelques provisions gâtées par l'eau ; mais les vivres ne manquent pas sur les bords du Nil ; on y trouve abondamment toutes les choses nécessaires à la vie, du lait en quantité, même de buffle à défaut d'autre, du beurre, du fromage, du pain, des œufs, des moutons tant qu'on en veut, des poulets plus qu'on en veut, et des pigeons en si grand nombre que j'ai vu payer la paire un sou.

Ce soir-là, on s'amarra pour la nuit sur une plage nue et déserte en face du mont Abou-Foda, dont les flancs rougeâtres tombent à pic dans le Nil. Ce passage est difficile, à cause des coudes que la montagne fait faire au fleuve, et la force du vent contraire le rendait alors périlleux. Le reïs, en homme prudent, n'avait pas voulu s'y engager si tard, dans la crainte d'y être surpris par la nuit. Le site est austère, sauvage même, et, fermé d'un côté par la masse aride de la montagne, il offre de l'autre ces grandes lignes fuyantes dont la majestueuse uniformité est le trait saillant du paysage égyptien. Ce point est la limite extrême des crocodiles. Plus bas sans doute la chaleur n'est pas assez intense pour faire éclore les œufs que la femelle dépose au milieu des sables. Mais les Arabes ne se payent pas d'une raison si simple, et croient fermement qu'un grand saint d'autrefois leur a défendu d'aller au delà. On sait que le crocodile était adoré par les anciens Égyptiens, et l'on en retrouve encore d'embaumés

dans une caverne voisine. Les hommes commencent toujours par rendre un culte à ce qu'ils redoutent, et la terreur a créé plus de dieux que la reconnaissance et l'amour.

Je voyais tous les jours le soleil se coucher dans sa gloire, et tous les jours ce spectacle était nouveau pour moi. Je ne pouvais me lasser de ces magnificences, et ce soir encore j'en fus ébloui. L'or ruisselait de partout ; le ciel, le fleuve, la plage et les monts, tout en était inondé. Des bandes pourpre et safran sillonnaient l'horizon, et, quand le soleil eut disparu derrière la chaîne libyque, d'autres feux, des feux innombrables, s'allumèrent au firmament. Quoique les fellahs de ces parages soient mal famés parmi les marins, qui ne le sont pas mieux sans doute parmi les fellahs, la nuit se passa sans visite aucune, et aussi paisible que toutes les autres. A l'aube on s'aventura dans le défilé qu'on avait craint la veille, et l'on en sortit heureusement.

Monfalou est une petite ville dans le genre de Ghirghei, un peu plus vivante, à ce qu'on dit, et où les chrétiens sont assez nombreux. Elle est si près du Nil qu'elle souffre souvent beaucoup des grandes crues, qui chaque fois emportent en passant quelques maisons, quand ce ne sont pas des quartiers entiers. J'eus encore ici le désagrément de me rencontrer avec l'Anglais. A Siout, ma cange avait été en révolution ; c'était le tour de la sienne à Monfalou :

il avait chassé son cuisinier et fait administrer la bastonnade à son reïs par l'autorité locale. Pour quel crime? Je l'ignore. En apprenant de quelle manière on avait traité son collègue, mon reïs se répandit en lamentations, et se félicita plus que jamais que je lui fusse échu en partage à Kenné. Cette façon d'aller de conserve et de se rencontrer presque tous les soirs était fort déplaisante, et je pris mes mesures pour faire cesser un ennui toujours renaissant. Je crus y être parvenu, mais on verra bientôt que je m'étais trompé.

C'est après Monfalou que se trouvent les fameuses grottes sépulcrales de Beni-Hassan, creusées dans le roc. On a ménagé devant quelques-unes des portiques à colonnes cannelées sans base et à chapiteau rond, absolument comme celles de Pæstum; mais, comme ces dernières et tous les monuments grecs sont postérieurs de deux à trois cents ans, c'est une nouvelle preuve que les Hellènes avaient emprunté à l'Égypte leur ordre dorique, le plus ancien de tous. Que ne lui ont-ils pas emprunté? Ces hypogées sont revêtus de peintures singulièrement conservées et du plus haut comme du plus piquant intérêt. Je ne parle point des tableaux religieux et historiques que nous avons déjà vus en si grand nombre, et qui par conséquent n'ont plus pour nous l'attrait de la nouveauté; cependant je ne saurais passer sous silence des captifs des deux sexes dont

la figure et le costume sont presque identiques avec ceux des plus anciens vases de la Grèce : ce sont des Grecs évidemment, et du xve siècle av. J. C.

Mais l'intérêt de ces tombeaux réside principalement dans les peintures de la vie usuelle dont ils sont presque exclusivement ornés. On vit là au milieu des anciens Égyptiens, comme on vit à l'hôtel de Cluny parmi nos pères du moyen âge. Ce sont d'abord des scènes de la vie agricole et pastorale dans leurs détails les plus minutieux, le labourage, la moisson, la vendange, la fabrication du vin, du beurre, du fromage, sans oublier la basse-cour, où l'on remarque parmi les oies et les canards une espèce de cigogne domestique qui ne l'est plus aujourd'hui. Après la vie des champs vient la vie des villes, avec les arts et métiers au grand complet, depuis les menuisiers, les forgerons et les orfévres, jusqu'aux sculpteurs, aux graveurs d'hiéroglyphes et aux peintres de statues. Il n'est pas jusqu'aux ustensiles de ménage qui ne soient représentés avec une rigoureuse exactitude, et le tout en action : les cuisinières font la cuisine, les servantes font leur marché, les domestiques mettent le couvert et servent à table. Les chiens, les chats, les singes de la maison, ne sont point oubliés, non plus que les nains qui amusaient les grands seigneurs égyptiens, comme ils ont, trois mille ans plus tard, amusé les barons européens. Les carrosses du temps étaient

des espèces de chambres portées sur un traîneau, et les palanquins étaient en usage comme aujourd'hui. Viennent ensuite de grandes scènes de chasse, chasse au poil, chasse à la plume, chasse au piége, au filet, puis la pêche à la ligne et à l'épervier.

Un des tableaux les plus curieux est un acte de justice domestique : un serviteur commet un délit; on l'arrête; on l'accuse; il se défend; on le juge; on le condamne, et il reçoit la bastonnade, absolument comme aujourd'hui : seulement on n'y met plus tant de formes, et la justice distributive a fait de grands progrès depuis les Pharaons.

La caste militaire revit là dans tous les exercices de sa profession, avec toutes les armes dont elle faisait usage, depuis leur fabrication jusqu'à leur emploi. La gymnastique, surtout la lutte, y jouent un grand rôle et prouvent, par la variété infinie des poses, que l'Égypte avait poussé très-loin l'art du dessin. On retrouve ici bien d'autres jeux, la mourre, le mail, la paume, la main chaude, les joutes des mariniers du Nil, véritables régates semblables à celles des marins de la Seine; à quoi il faut ajouter les danses et les tours de force des antiques almées, qui, à ce qu'il paraît, unissaient à l'art chorégraphique le métier de saltimbanques, et qui avaient autrefois en Égypte la même position qu'elles y occupent aujourd'hui. On voit même des danseurs avec le nom des pas qu'ils exécutent. Il va sans dire que la

musique a sa place dans ce tableau complet de la vie égyptienne : on assiste à un opéra tout entier, y compris le ballet. Des joueurs et des joueuses de harpe, de flûte, de flageolet, de trompette ou conque marine, sont accompagnés de chœurs de chanteurs et de chanteuses, qui battent la mesure dans leurs mains, comme nous l'avons vu faire aux noires danseuses du Soudan.

Toutes ces peintures portent des légendes explicatives et sont exécutées avec un art merveilleux : la finesse des détails ne laisse rien à désirer. Quelques-unes sont de véritables gouaches. Il y a entre autres un cabinet zoologique à peu près complet, qu'on dirait sorti des mains les plus exercées de nos jours, tant le travail en est fini. Les oiseaux surtout sont reproduits avec une vivacité et une vérité de couleurs qu'on peut égaler, mais non surpasser. Il en est de même des poissons, qui m'ont rappelé une collection du même genre, peinte en Chine avec une perfection vraiment extraordinaire.

En face de Beni-Hassan, et dans une vallée de la chaîne arabique, est un petit temple creusé dans le roc et dédié par le pharaon Toutmosis IV à Pascht, la Diane égyptienne. C'est à cette déesse qu'étaient consacrés les chats si vénérés de la vieille Égypte : aussi leurs momies se retrouvent-elles en grand nombre aux environs, mêlées à celles de quelques chiens.

Je demande pardon au lecteur de cette nouvelle :xcursion dans le domaine de l'antiquité. Ce sera a dernière. Voici, par forme de compensation ou de lélassement, une idylle en action que j'ai lue de ma :ange et que je traduis littéralement. Sur la rive lroite est un grand village à demi caché, comme ous les autres, sous une forêt de dattiers, et surmonté de colombiers qui ne sont point ici, comme dans l'Europe féodale, un signe de gentilhommerie : en met qui veut sur sa maison. Des nuées de pigeons volent de toutes parts, vont et viennent du village aux champs, des champs au village. Des tourterelles au plumage gris-perle roucoulent dans les dattiers. Des femmes voilées, à la démarche légère, descendent au Nil, en portant gracieusement sur la tête des urnes rouges à larges flancs. Des fellahs basanés et nus aux trois quarts emplissent en chantant le seau des schadouffes, appareil à bascule destiné à l'arrosement des campagnes.

Sur le fleuve d'un bleu d'azur, le martin-pêcheur fait la chasse aux poissons en plongeant jusque sous les flots. Un héron solitaire, et perché sur une de ses longues échasses, attend stupidement que la proie passe à sa portée pour la saisir de son bec effilé, et jeûne des jours entiers avant d'attraper un goujon. Des escadrons de grues et d'oies sauvages traversent le ciel, formés en équerre.

Sur la rive gauche s'étend une prairie que le so-

leil n'a pas encore dévorée, parce qu'étant plus basse que le sol, l'eau l'a quittée la dernière. Dans cette prairie broutent pêle-mêle des vaches noires et rousses, des brebis avec leurs agneaux nouveau-nés, des chèvres suivies de leurs chevreaux bondissants. Un poulain caracole en liberté autour de sa mère entravée. Le bel oiseau blanc qu'on nomme oiseau-pâtre, parce qu'il se plaît au milieu des troupeaux, tantôt se pose sur la corne ou le dos des vaches, tantôt paît au milieu d'elles. Un chien suffit pour garder tout ce peuple heureux et paisible. Le berger surveille à quelque distance une troupe de grands buffles au poil noir, aux cornes renversées, accroupis dans la vase, et qui soulèvent au-dessus des roseaux leur mufle aplati. Pendant ce temps, la femme du berger prépare le beurre et le fromage dans une hutte en chaume posée à la lisière de la zone verte, demeure éphémère qui se transporte, suivant la saison, de pâturage en pâturage.

Mais que voit-on flotter plus loin dans ce pli du terrain? C'est la tente d'un Bédouin venu du fond du désert pour faire pâturer et boire ses chameaux. Les uns courent d'eux-mêmes au fleuve et en savourent à longs traits l'onde bienfaisante; d'autres, déjà désaltérés, sont couchés dans l'herbe et allongent leur cou de serpent pour atteindre les meilleures touffes. D'épais mimosas ombragent ce rustique Éden et sont pleins d'oiseaux de toutes

couleurs, verts, bleus, noirs, blancs, qui sautillent joyeusement de branche en branche, et, n'ayant pas à craindre le plomb du chasseur, sont aussi familiers, aussi confiants qu'aux premiers jours du monde. Ce tableau champêtre est encadré d'un côté par la chaîne libyque, dont la ligne aride et rougeâtre va se perdre à l'ouest, et de l'autre par la chaîne arabique, aux tons plus chauds, plus variés, qui court, plus ou moins près du rivage, entre le Nil et la mer Rouge.

Rien ne peut rendre le charme et la sérénité de ces scènes pastorales qui, à tant d'égards, rappellent la vie des patriarches telle qu'elle est racontée par la Bible. Mais après l'Élysée vient l'Enfer, je veux dire l'industrie, représentée ici par la sucrerie de Roda, laquelle appartient, ainsi que celle de Farshout, établie plus haut, à je ne sais quel prince ou princeteau de la famille régnante ou vice-régnante des nouveaux pharaons. Entre le bagne et ces fabriques je ne vois pas bien la différence : arrachés du sein de leur village, de leur famille, les fellahs y sont traînés de force pour y travailler sous le bâton, et sont payés en nature, c'est-à-dire en mélasse, qu'ils sont obligés de consommer eux-mêmes, ne trouvant pas à s'en défaire, même à cinquante pour cent de perte. Ceux qui tentent de s'évader sont enchaînés comme des malfaiteurs, et le bâton leur fait durement expier ces velléités d'in-

dépendance. L'esclavage des colonies n'était ni plus arbitraire ni plus tyrannique. La canne croît partout aux environs, et le sucre, transporté brut au Caire, y est raffiné dans d'autres fabriques appartenant également à des princes : car, aboli en droit par les traités, le monopole règne de fait dans toute l'Égypte.

Ce que le fellah chérit par-dessus toute chose, c'est la liberté; ôtez-lui tout, mais laissez-la-lui, elle lui tient lieu de tout, et il est heureux dans son dénûment. C'est à peine s'il le sent, sous ce climat favorisé où un oignon suffit à la vie et où le soleil sert de vêtement. Tout misérable, tout opprimé qu'il est, le fellah adore son Nil; il est gai, joyeux, toujours prêt à rire, à chanter. J'en avais la preuve tous les jours et à toutes les heures du jour : c'était sur les deux rives une fantasia perpétuelle; peuple simple et bon, qu'on rendrait à si peu de frais le plus fortuné du monde.

La première ville après Monfalou est Minieh, pittoresquement bâtie sur la rive gauche du Nil, et dont quelques rues sont ombragées de treilles et de sycomores. J'y passai une journée avec un Espagnol égyptianisé, qui occupe dans la province le poste de pharmacien en chef. Comme nous dînions ensemble dans ma cange, le reïs Omar vint me dire que l'Anglais, dont la barque avait encore ici rejoint ou précédé la mienne, lui avait fait offrir quatre gui-

nées s'il s'arrangeait de manière à ce qu'il arrivât lui-même au Caire deux jours avant moi. Il ne s'agissait pour cela que de me les faire perdre en route, sous un prétexte ou sous un autre. Mais le reïs ajouta que je pouvais être tranquille et que j'arriverais en même temps que l'autre, sinon avant lui. Cette tentative de corruption, renouvelée deux fois dans la même journée, fut pour moi un trait de lumière, et je compris alors pourquoi l'Anglais avait pris à Kenné l'initiative d'une séparation.

On se souvient que je lui avais prêté à Khartoum cinquante guinées qu'il devait me rendre au Caire; il comptait trouver dans cette ville quelques milliers de francs versés pour lui entre les mains de son consul par le gouvernement égyptien, à titre de je ne sais quelle indemnité; or, en arrivant avant moi, il espérait empocher la somme, et j'aurais ensuite couru après mes guinées, comme tant d'autres, ainsi que je l'appris plus tard, couraient après les leurs. Mais il fut déçu dans son calcul : arrivé au Caire en même temps que lui, selon la promesse de mon reïs, j'eus le temps de prendre mes mesures, et le consul de France me fit payer directement par son collègue de la Grande-Bretagne, lequel connaissait de longue date son compatriote. Plût à Dieu que je l'eusse moi-même connu plus tôt! On ne saurait prendre assez de précautions, ni se montrer trop circonspect avec les Européens, n'importe leur

nation, établis en Égypte, et en général dans tout l'Orient. Il est rare que leur passé n'ait pas quelque tare. Ils n'ont d'ordinaire quitté leur pays que forcés et contraints. S'il y a des exceptions, il n'y en a guère, et je pourrais, à ce propos, enrichir cette relation d'une galerie plus instructive qu'édifiante, où l'Anglais trouverait naturellement sa place. Mais à quoi bon? Cette exécution rétrospective tomberait dans la médisance. Peut-être même en ai-je déjà trop dit sur le personnage en question. Je ne l'ai fait qu'à titre d'enseignement, afin que mon exemple serve à ceux qui viendront après moi, et les mette en garde contre le danger des associations légèrement conclues. *Discite moniti.*

Après comme avant Minieh, les villages se multiplient et se rapprochent au point de se toucher quelquefois, et les dattiers forment sur les deux rives une forêt non interrompue d'une incomparable beauté. Admirable pays : agreste et cultivé, sauvage et fertile, pittoresque et populeux, il réunit tous les contrastes. Et quelle lumière! quel ciel! quels horizons! quels levers et quels couchers de soleil! Je ne m'étonne plus que l'Égypte ait tant de puissance sur ceux qui l'habitent, que l'étranger même y trouve une patrie, et qu'après avoir une fois bu l'eau du Nil on veuille toujours en boire.

Des minarets éclatants apparaissent à travers les mimosas et s'élancent au-dessus des palmiers : c'est

encore une ville, c'est Beni-Souef. Je n'y descends pas, car elle est plus belle de loin que de près : ces grandes maisons blanches qui font si bien à travers la verdure sont des casernes, voire des fabriques, et ce n'est pas ce qu'on vient chercher en Égypte. Gasparo descendit donc seul avec le Barbarin qui lui servait d'interprète; car, bien que celui-ci ne parlât pas plus italien que le cuisinier ne parlait arabe, ils avaient fini par s'entendre parfaitement. Ils allèrent ensemble aux provisions; mais le bazar était au dépourvu, et l'on n'en rapporta que du raisin, magnifique, il est vrai, et bien précieux au gros de l'été. C'est dans le voisinage de Beni-Souef que fleurit la grande oasis du Fayoum, où le canal de Joseph, dont la tradition fait honneur au fils de Jacob, conduit les eaux du Nil à l'époque de l'inondation.

L'équipage faisait merveille, principalement depuis Minieh. Il gagnait assurément bien, par son ardeur à jouer de la rame et de la corde, car le vent était toujours contraire, les moutons que je lui donnais de temps en temps et les distributions d'eau-de-vie que je lui faisais faire quotidiennement par Gasparo. Voulait-il se rafraîchir? Son procédé était très-simple, sinon très-honnête. Chaque fois qu'on passait devant quelque jardin, un des mariniers s'y glissait furtivement, s'emparait sans façon d'une ou deux pastèques, les jetait dans le Nil, et, s'y jetant après elles, les poussait devant lui, tout en na-

geant, jusqu'à la barque, nonobstant les cris furieux mais impuissants du propriétaire. Ces expéditions ne manquaient jamais d'exciter l'hilarité générale, celle même du reïs qui laissait faire. J'avais bien essayé quelques représentations; mais les larrons n'en tenaient pas compte. Ils avaient la conscience large en fait de propriété; un vol de plus ou de moins, surtout un vol de cette nature, ne la chargeait guère. J'avais fini par ne plus protester que par mon silence, et en refusant la dîme qu'ils prélevaient religieusement pour moi sur le butin. Tout bon musulman qu'était le Barbarin, il ne partageait point mes scrupules, et je ne jurerais pas que Gasparo les partageât.

Un petit oiseau gris avait, depuis Kenné, élu domicile dans ma cange. Il venait tous les matins chanter sur ma fenêtre, et prenait dans ma main les miettes que je lui présentais. C'était le bon génie du bord, son esprit familier : qu'il se perchât sur les mâts ou sautillât sur la dunette, il était, à mon exemple, respecté, choyé par tout le monde, et je ne doute pas que l'équipage n'attachât à sa présence une idée superstitieuse. A je ne sais plus quel endroit, une nuée d'oiseaux blancs lui avait fait concurrence : ils s'étaient abattus sur nous en poussant des cris impérieux, et le reïs de leur jeter aussitôt un pain tout entier, qu'ils eurent bientôt fait disparaître; après quoi ils s'en retournèrent comme

ils étaient venus, et s'embusquèrent, en attendant une nouvelle proie, dans les arbres du rivage. Là jadis habitait un saint mahométan que les oiseaux nourrissaient en levant un tribut sur toutes les barques qui montaient et descendaient le fleuve. Le saint mort, les oiseaux continuent à le nourrir de la même manière dans sa tombe, et telle est la superstition des mariniers du Nil, qu'ils ne manquent jamais de payer en passant le pieux tribut.

Après Beni-Souef, je ne tardai pas à voir poindre à l'horizon les pyramides de Sakara, qui font de loin bien plus d'effet que de près, puis celles de Ghiseh, dont on en peut dire autant, malgré leur masse énorme. C'est là qu'était Memphis, cette ville non moins célèbre dans l'histoire sainte que dans l'histoire profane, puisque le législateur d'Israël y reçut le jour et y fut sauvé des eaux par la fille du pharaon qui régnait alors. On sait qu'il dut à cette circonstance son nom de *Moyse*, et je remarque, dans l'intérêt des chercheurs d'étymologies, qu'*eau* se dit en arabe *Moya*. Ces dernières nuits furent enchanteresses : la lune brillait d'un éclat radieux, et le ciel était aussi lumineux qu'en plein jour. Le fleuve avait des scintillements argentés, et les deux bords apparaissaient dans leurs moindres détails. La dernière nuit surtout fut admirable. Je la passai presque tout entière à veiller sur la dunette, ne pouvant me résoudre à dormir par un si beau temps. Les huit

rameurs faisaient force de rames pour arriver à l'heure dite et faire honneur à la parole que le reïs m'avait donnée. Ils chantaient en chœur, pour s'encourager, et chantaient mieux qu'à l'ordinaire, un air lent, plaintif, dont la mélancolie s'harmonisait avec la nuit, et dont la douce mélodie est restée gravée dans ma mémoire, j'ai presque dit dans mon cœur.

Aux approches du Caire, le fleuve s'anime de plus en plus; on sent qu'on n'est pas loin d'une grande ville. Les barques marchandes se multiplient, chargées de toute espèce de denrées, y compris des esclaves. Quelques-unes portaient des montagnes de paille destinée aux chevaux des écoles d'artillerie et de cavalerie établies, la première à Tourah, la seconde à Ghiseh. Je rencontrai même un bateau à vapeur qui cinglait vers la Haute-Égypte à force de roues. Le gouvernement et quelques membres de la famille régnante sont seuls en possession de cette innovation européenne, qui ne sert qu'à eux, par conséquent, à l'exclusion des particuliers. On a souvent parlé de l'appliquer à un service régulier du Caire à la première cataracte, au moins pendant l'hiver, qui est la saison des voyageurs; je ne sache pas que ce projet ait été réalisé. S'il l'est jamais, on pourra organiser des trains de plaisir d'Alexandrie à Thèbes.

Mais ce n'est pas moi qui en userai : je ne com-

prends pas ainsi le voyage du Nil, le plus agréable de tous les voyages d'agrément, lorsqu'on le fait seul, à défaut d'un compagnon, ou, ce qui serait mieux encore, d'une compagne selon son cœur. Beaucoup de nouveaux mariés vont passer en Italie la lune de miel; que ne vont-ils la passer sur le Nil, sous ce climat bienheureux auprès duquel l'Italie est le Septentrion! On trouve au Caire de grandes et belles canges qu'il est facile d'installer confortablement, si l'on tient à ses aises, et de pourvoir de toutes ou presque toutes les commodités de la vie, du moins de la vie nomade. Quelques privations d'ailleurs ne laissent pas d'être piquantes, et l'on n'en apprécie que mieux ensuite les superfluités que la civilisation élève au rang de nécessités. Je me suis figuré souvent ce que serait un tel voyage exécuté tête à tête, aux jours des premiers enchantements, par deux êtres sympathiques qui par miracle, ce qui à la rigueur n'est pas impossible, s'aimeraient comme on doit s'aimer. Ce serait le paradis sur la terre.

J'étais parti de Khartoum le 8 mai, et le 18 juillet au matin j'étais rendu à Boulak, qui est le port du Caire. Le voyage avait par conséquent duré soixante-douze jours, dont quarante-six passés sur le Nil; or j'en avais eu sur ce nombre dix-huit d'une complète solitude, et ils s'étaient écoulés plus rapidement que les autres. Pourtant cette solitude était d'autant plus profonde que, ne pouvant lire ni écrire, j'en

étais réduit entièrement à moi-même. C'était la vie contemplative dans son acception la plus rigoureuse, la plus absolue. Après le spectacle fuyant du rivage et les incidents peu variés qu'ils présentent, je n'avais, pour remplir mes longues journées, que la rêverie et la méditation. Il n'y avait même plus de monuments à voir; le paysage était mon unique distraction. J'eus sans doute quelques heures de vide, de tristesse; où n'en a-t-on pas? La société la mieux choisie, la plus chère, n'en préserve pas elle-même. Mais je ne connus, pendant ces dix-huit jours passés face à face avec moi-même, ni ennui ni regret; et je déclare en toute sincérité que, si ce voyage était à recommencer, je l'entreprendrais seul comme tous ceux que j'avais faits jusqu'alors. Mais hélas! que parlé-je de voyages? Cette passion, qui est la dernière et qui survit à toutes les autres, parce qu'on peut la satisfaire à tout âge et jusqu'au terme de la vie, n'est plus pour moi qu'une passion éternellement malheureuse, puisqu'elle est désormais sans espoir.

FIN.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE ET Cie
Imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9

LE

CANAL DE SUEZ

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE ET Cie
Imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9

LE

CANAL DE SUEZ

ÉPISODE

DE L'HISTOIRE DU XIX[e] SIÈCLE

PAR

ERNEST DESPLACES

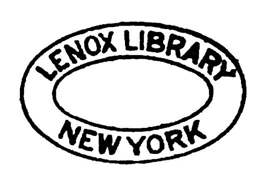
PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C[ie]

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1858

G.S.



LETTRE

DE M. FERDINAND DE LESSEPS

A M. ERNEST DESPLACES.

MON CHER MONSIEUR DESPLACES,

J'ai approuvé votre pensée de résumer nos divers Documents; et je n'approuve pas moins la manière dont vous avez fait ce travail. Je l'ai lu avec grand intérêt; et j'y ai trouvé partout la plus entière exactitude. Au point où en est l'affaire du Canal de Suez, je pense comme vous qu'il est bon d'en présenter au public un tableau fidèle et complet. Vous y avez réussi, et la seule critique que j'aie peut-être à vous

adresser, c'est que vous avez montré trop souvent une bienveillance excessive en parlant de moi. C'est une réserve que je dois faire au moment où votre ouvrage va paraître; mais je ne vous en sais pas moins de gré de votre zèle et de votre affection.

Bien à vous,

FERDINAND DE LESSEPS.

Paris, le 15 octobre 1858.

LE CANAL DE SUEZ

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL.

Au point où en est aujourd'hui la question du canal de Suez, il nous semble utile d'en présenter au public un résumé clair et surtout exact. Depuis quatre ans bientôt que cette question a été posée et qu'elle se développe devant le monde, on l'a beaucoup discutée; mais, à moins d'en avoir fait une étude particulière, il est bien peu probable qu'on la connaisse entièrement. On peut se contenter, sans doute, d'en saisir les traits les plus généraux; mais au moment où ce grand projet va être mis à exécution, il est bon qu'on sache au juste ce qu'il est, comment il a été conçu, les bases sur lesquelles il repose, les besoins qu'il doit satisfaire, les services qu'il doit rendre à la civilisation, les adhésions una-

nimes qu'il a rencontrées, à une seule exception près, et les obstacles illégitimes et peu raisonnables qu'on lui a suscités, et qu'on voudrait vainement lui susciter encore.

Tous les faits que nous rappellerons seront empruntés aux documents les plus authentiques ; et les auspices si honorables sous lesquels nous paraissons répondent assez de la justesse de nos informations.

Les sources où nous puiserons tout le récit qu'on va lire, sont d'abord :

Les documents si étendus et si complets qu'a publiés, depuis quatre années entières, M. Ferd. de Lesseps, concessionnaire du canal de Suez, documents qui ne comprennent pas moins de quatre volumes in-8°, avec un atlas, et bon nombre de brochures importantes.

En second lieu, c'est le journal spécial *l'Isthme de Suez*, qui depuis deux ans et demi a enregistré jour par jour tous les progrès de l'entreprise.

Ce sont ensuite les mémoires des ingénieurs ; les rapports des sociétés savantes qui se sont occupées de ce projet ; les résolutions de toutes les corporations commerciales qui ont été appelées à en dire leur avis ; les vœux de plusieurs corps politiques ;

les discours des hommes d'État, et enfin les discussions du Parlement sarde et surtout celles du Parlement britannique.

C'est presque une page d'histoire que nous écrivons. Les faits sont vivants et tout actuels; quelques-uns même ne sont pas encore tout à fait accomplis au moment où nous devons les exposer. Nous tâcherons que nos jugements aient quelque chose de la gravité de l'histoire; et, sans viser plus haut qu'il ne convient dans cette œuvre fugitive, nous croyons que les renseignements réunis ici par nous pourront servir un jour aux futurs historiens de notre temps.

C'est un spectacle à la fois intéressant et instructif que nous déroulerons sous les yeux du lecteur qui voudra bien nous suivre, et la postérité elle-même ne le dédaignera pas. C'est une chose rare dans les annales du monde qu'une grande et pacifique pensée conçue par un prince généreux et éclairé, au profit de la civilisation universelle, poursuivie avec une énergie invincible par celui à qui ce prince en a confié l'exécution, acclamée dès son apparition par tous les peuples, sanctionnée par la science la plus compétente, et combattue seulement par le gouvernement de la nation à qui cette féconde idée

doit être plus utile qu'au reste de l'univers tout entier.

Il est curieux d'observer pas à pas les progrès de cette lutte, qui doit se terminer bientôt par un triomphe.

Nous ne porterons pas dans notre polémique le moindre esprit d'hostilité contre le cabinet anglais. Nous aurions d'autant plus tort de nous montrer à cette heure irrité contre lui et contre sa résistance peu justifiable, que son opposition nous semble désormais à bout. Il a épuisé contre le projet du canal de Suez toutes les armes dont il pouvait disposer; et il s'est trouvé que son opposition n'a pu empêcher ce projet de grandir chaque jour et d'arriver enfin à sa réalisation. Nous dirons donc la vérité sans aucune amertume sur le mauvais vouloir occulte ou déclaré du gouvernement anglais; nous pouvons être aujourd'hui d'autant plus calme à son égard que nous ne le craignons plus. D'ailleurs, nous ajoutons que, partisan très-sincère de l'alliance durable des deux grands pays, nous nous reprocherions comme une faute de raviver, même sur une question secondaire, des animosités qui heureusement tendent à s'apaiser de plus en plus.

Voilà deux motifs suffisants pour être impartial

envers le gouvernement anglais. Mais comme la vérité ne doit jamais perdre ses droits, nous ne cacherons pas les erreurs de quelques hommes d'État dont la conduite dans cette affaire n'a point été ce qu'elle devait être pour le bien de l'humanité, ni même pour l'intérêt véritable de l'Angleterre. En croyant être patriotes, ces hommes d'État ont desservi leur pays; et nous espérons les en persuader eux-mêmes, si par hasard ce petit écrit leur tombe sous les yeux.

Si nous parlons du gouvernement anglais avec une impartiale franchise, qui nous est assez facile, nous sommes dans une situation plus délicate à l'égard de M. Ferd. de Lesseps, qui a bien voulu nous honorer de son patronage. Mais que le lecteur se rassure : nous ne dirons de M. Ferd. de Lesseps, malgré les sentiments qui nous attachent à lui, que ce que tout le monde en dit, et nous sommes certain de n'être point suspect de flatterie, quand nous parlerons, comme il nous le faudra faire plus d'une fois, de son courage, de son activité, de sa prudence, qui ne se sont point un seul instant démentis. C'est lui seul qui, en quatre ans, a amené les choses au point où elles en sont aujourd'hui, à

l'aide de quelques collaborateurs, parmi lesquels nous occupons le rang le plus modeste.

Le public peut donc, en toute sécurité, se fier à tout ce qu'il va lire; et nos jugements, fondés sur les faits les plus incontestables, ne seront altérés ni par l'amitié, ni par la haine: *Nec injuriâ nec beneficio.*

Ces réserves faites, nous entrons en matière; et nous commencerons par la concession que S. A. Mohammed Saïd-Pacha, vice-roi d'Égypte, a faite à M. Ferd. de Lesseps. C'est le solide fondement de tout l'édifice.



LA CONCESSION

LA CONCESSION.

Il y avait un mois à peine que Mohammed-Saïd, fils de Méhémet-Ali, avait succédé à son neveu Abbas-Pacha (juillet 1854), quand il invita M. Ferdinand de Lesseps à lui rendre visite en Égypte. Le vice-roi honorait depuis plus de vingt ans, d'une rare affection, M. Ferdinand de Lesseps, qui avait été consul de France en Égypte de 1831 à 1838, et dont le père, M. le comte Mathieu de Lesseps, premier représentant français en Égypte après la retraite de notre expédition de 1798, avait été lui-même l'ami du *bimbachi* Méhémet-Ali, et avait eu le bonheur de contribuer à l'élévation de cet homme de génie.

Sans avoir reçu aucune espèce de mission, M. de Lesseps se rendit au désir qui lui était si gracieuse-

ment exprimé, et au mois d'octobre 1854 il partait pour l'Égypte.

Il raconte lui-même[1] que c'est pendant un voyage qu'il fit avec le prince dans le désert Libyque, pour se rendre au Caire, qu'il fut pour la première fois question entre eux du percement de l'isthme de Suez. Le vice-roi était pénétré des résultats grandioses de l'entreprise, et il demanda à M. Ferdinand de Lesseps un mémoire à ce sujet. Le canal de Suez, immensément utile au commerce du monde, devait l'être bien davantage encore au pays qui le ferait construire sur son sol; et Mohammed-Saïd, en consultant sa gloire personnelle et les intérêts de la civilisation, consultait bien mieux la prospérité du peuple dont Dieu venait de remettre les destinées entre ses mains. Il suffit d'une intention pareille pour immortaliser le nom d'un monarque; et celle-là eût fait le plus grand honneur, même au chef de la nation la plus puissante et la plus avancée parmi les nations chrétiennes de l'Europe.

Le mémoire que Mohammed-Saïd demandait à M. Ferdinand de Lesseps pour préciser davantage ses propres desseins, ne se fit pas attendre; et il

1. Documents publiés par M. Ferdinand de Lesseps, 1re série, p. 1re et suiv.

lui était remis au camp de Maréa (désert Libyque), le 15 novembre 1854[1].

Les principaux points que touchait d'une manière toute générale M. Ferdinand de Lesseps dans ce mémoire, étaient les suivants :

L'histoire ancienne des canaux qui avaient joint jadis la mer Rouge à la Méditerranée par le Nil, sous les Pharaons, Alexandre et les Ptolémées, les Romains et les Arabes; les projets du général Bonaparte et de Méhémet-Ali; les travaux tout récents de MM. Linant-Bey, Gallice-Bey, Mougel-Bey, Paulin Talabot, avec ses collaborateurs MM. de Négrelli et Robert Stéphenson; l'utilité de la jonction des deux mers, abrégeant de 3000 lieues sur 6000 les communications de l'Europe et de l'Amérique avec l'Asie; l'utilité spéciale du canal maritime de Suez pour la Turquie et pour le pèlerinage de la Mecque; l'économie sur tous les transports d'Europe en Asie; enfin les avantages qu'en retireraient toutes les nations, l'Angleterre en tête, l'Autriche, la Russie, les États-Unis, etc., etc.

Toutes les conséquences indiquées par M. Ferdinand de Lesseps étaient frappantes d'évidence, et

1. Documents, 1re série, p. 43-52.

elles eussent suffi pour déterminer un prince moins intelligent et moins ami des grandes choses. Mohammed-Saïd, qui retrouvait sa pensée personnelle dans celle de M. Ferdinand de Lesseps, n'hésita point, et le 30 novembre 1854, il accordait la concession du canal de Suez ; il remettait l'exécution de ce vaste projet à celui-là même avec qui il s'en était d'abord ouvert un mois auparavant.

Cet acte considérable s'accomplit avec la solennité qui convenait ; et ce fut devant les consuls généraux de toutes les nations, en Égypte, réunis dans la citadelle du Caire, que l'acte de concession fut promulgué par le prince en personne.

M. Bruce, agent de S. M. Britannique, avait particulièrement reçu, deux jours auparavant, de M. Ferdinand de Lesseps et de la part de S. A. le vice-roi, la communication suivante :

« J'ai déjà eu l'honneur, disait M. Ferdinand de Lesseps, de vous entretenir verbalement du projet du vice-roi d'Égypte de faire percer l'isthme de Suez. Son Altesse, qui a l'intention de me confier ses pouvoirs pour la constitution d'une Compagnie universelle, à laquelle sera faite la concession des travaux et de l'exploitation de la voie nouvelle, m'a engagé

à vous communiquer la copie du mémoire qu'elle m'a demandé sur cette question, dans laquelle elle a le dessein de satisfaire les intérêts de l'Angleterre comme ceux des autres nations.

« Tout ce qui a pour résultat de contribuer à l'extension du commerce, de l'industrie et de la navigation du monde, est surtout avantageux à l'Angleterre, puissance qui l'emporte sur toutes les autres par l'importance de sa marine, de sa production manufacturière et de ses relations commerciales. Un déplorable préjugé, fondé sur l'antagonisme politique qui a si longtemps et si malheureusement existé entre la France et l'Angleterre, a pu seul accréditer l'opinion que l'ouverture du canal de Suez, œuvre de civilisation et de progrès, ne convenait pas aux intérêts de la Grande-Bretagne. L'alliance franche et complète des deux peuples placés à la tête de la civilisation, alliance qui a déjà démontré la possibilité de solutions regardées jusqu'ici comme impossibles par les traditions vulgaires, permettra, parmi tant d'autres bienfaits, d'examiner avec impartialité cette immense question du canal de Suez, de se rendre un compte exact de son influence sur la prospérité de tous les peuples, et de faire considérer comme une hérésie la

croyance qu'une entreprise destinée à abréger de moitié la distance entre l'Orient et l'Occident du globe ne convient pas à l'Angleterre, maîtresse de Gibraltar, de Malte, des îles Ioniennes, d'Aden, d'établissements importants sur la côte orientale d'Afrique, de l'Inde, de l'Australie.

« L'Angleterre, aussi bien et plus encore que la France, doit donc vouloir le percement de cette langue de terre de trente lieues que tout homme, préoccupé des questions de civilisation et de progrès, ne peut voir sur la carte sans éprouver un violent désir de faire disparaître le seul obstacle jeté sur la grande route du commerce du monde.

« La communication que j'ai l'honneur de vous faire de mon mémoire et de la traduction des pouvoirs que doit me donner le vice-roi, me dispense d'entrer dans de plus longs détails sur une entreprise où vous remarquerez qu'il n'est question de privilèges pour aucun état en particulier, et qu'il s'agit uniquement de constituer une Compagnie libre, dans laquelle des actionnaires de toutes les nations pourront entrer à des conditions égales.

« Veuillez agréer, etc.

« Ferdinand de Lesseps. »

Mais revenons à l'acte de concession lui-même. n voici le préambule, qu'il importe de recueillir et : méditer :

« Notre ami M. Ferdinand de Lesseps ayant appelé notre attention sur les avantages qui résulteraient pour l'Égypte de la jonction de la mer Méditerranée et de la mer Rouge par une voie navigable pour les grands navires, et nous ayant fait connaître la possibilité de constituer, à cet effet, une Compagnie formée de capitalistes de toutes les nations, nous avons accueilli les combinaisons qu'il nous a soumises, et lui avons donné, par ces présentes, pouvoir exclusif de constituer et de diriger une Compagnie universelle pour le percement de l'isthme de Suez et l'exploitation d'un canal entre les deux mers, avec faculté d'entreprendre ou de faire entreprendre tous travaux et constructions, à la charge par la compagnie de donner préalablement toute indemnité aux particuliers en cas d'expropriation pour cause d'utilité publique; le tout dans les limites et avec les conditions et charges déterminées dans les articles qui suivent[1]. »

1. Documents, 1re série, p. 53 et suiv.

Nous ne voulons pas transcrire ici l'acte de concession dans sa teneur officielle; mais nous en présenterons une analyse qui en fera saisir les dispositions principales.

M. Ferdinand de Lesseps, y est-il dit, constituera une Compagnie, dont le vice-roi lui confie la direction sous le nom de : *Compagnie universelle du canal maritime de Suez*, pour le percement de l'isthme, l'exploitation d'un passage propre à la grande navigation entre les deux mers, la fondation ou l'appropriation de deux entrées suffisantes, l'une sur la Méditerranée, l'autre sur la mer Rouge, et l'établissement d'un ou de deux ports.

La durée de la concession est de quatre-vingt-dix-neuf ans, à partir du jour de l'ouverture du canal.

Les travaux seront exécutés aux frais exclusifs de la Compagnie, à laquelle tous les terrains nécessaires, n'appartenant pas à des particuliers, seront concédés à titre gratuit.

Après la part de la Compagnie universelle, le vice-roi fait la sienne ou plutôt celle du pays qu'il gouverne. En effet, il est juste que le gouvernement généreux qui fait une concession aussi belle reçoive une part des bénéfices éventuels.

En conséquence, le gouvernement égyptien re-

cevra annuellement de la Compagnie quinze pour cent des bénéfices nets résultant du bilan de la Société, sans préjudice des intérêts et dividendes revenant aux actions qu'il se réserve de prendre pour son compte lors de leur émission, et sans aucune garantie de sa part dans l'exécution des travaux ni dans les opérations de la Compagnie. Le reste des bénéfices nets sera réparti ainsi qu'il suit :

75 °/. au profit de la Compagnie ;

10 °/. au profit des membres fondateurs.

Les tarifs des droits de passage du canal de Suez, concertés entre la Compagnie et le vice-roi d'Égypte et perçus par les agents de la Compagnie, seront toujours égaux pour toutes les nations, aucun avantage particulier ne pouvant jamais être stipulé au profit exclusif d'aucune d'elles.

Voilà pour le canal maritime qui joindra la mer Rouge et la Méditerranée; mais outre le canal de grande navigation, il doit y avoir un canal d'eau douce répondant à l'antique canal des Pharaons.

Si donc la Compagnie jugeait nécessaire de rattacher par une voie navigable le Nil au passage direct de l'isthme[1], et dans le cas où le canal ma-

1. A la suite du voyage de la Commission internationale,

ritime suivrait un tracé indirect desservi par l'eau du fleuve, le gouvernement égyptien abandonnerait à la Compagnie les terrains du domaine public aujourd'hui incultes qui seraient arrosés et cultivés à ses frais ou par ses soins.

La Compagnie jouira, sans impôts, de ces terrains pendant dix ans, à partir du jour de l'ouverture du canal. Durant les 89 ans qui resteront à s'écouler jusqu'à l'expiration de la concession, elle payera la dîme au gouvernement égyptien; après quoi, elle continuera de jouir des terrains concédés, en payant au gouvernement un impôt égal à celui des autres terrains de même nature en Égypte.

Cette concession de terres cultivables dans l'Oua-

en Égypte l'acte confirmatif du 5 janvier 1856 imposa à la Compagnie l'établissement :

« 1° D'un canal approprié à la grande navigation maritime entre Suez, dans la mer Rouge, et le golfe de Péluse, dans la Méditerranée;

« 2° D'un canal d'irrigation approprié à la navigation fluviale du Nil, joignant le fleuve au canal maritime susmentionné;

« 3° De deux branches d'irrigation et d'alimentation dérivées du précédent canal, et portant leurs eaux dans les deux directions de Suez et de Péluse.

« Ces travaux seront conduits de manière à être terminés dans un délai de six années, sauf les empêchements et retards provenant de force majeure. »

dée-Toumilat, la terre biblique de Gessen, constitue un immense avantage pour la Compagnie ; et l'acte de concession s'attache à le garantir avec soin. Aussi, pour éviter toute difficulté au sujet des terrains qui seront abandonnés à la Compagnie concessionnaire, un plan dressé par M. Linant-Bey, commissaire ingénieur de S. A. le vice-roi auprès de la Compagnie, indiquera les terrains concédés, tant pour la traversée et les établissements du canal maritime et du canal d'alimentation dérivé du Nil, que pour les exploitations de culture. Il est, en outre, entendu que toute spéculation est, dès à présent, interdite sur les terrains du domaine public à concéder, et que les terrains appartenant antérieurement à des particuliers, et que les propriétaires voudront plus tard faire arroser par les eaux du canal d'alimentation exécuté aux frais de la Compagnie, payeront une redevance par feddan cultivé, à régler à l'amiable entre le gouvernement égyptien et la Compagnie.

Le feddan égyptien correspond, comme on sait, à un demi-hectare ; et la Compagnie universelle n'aura pas moins de 100 000 hectares.

Enfin, il est accordé à la Compagnie concessionnaire la faculté d'extraire des mines et carrières ap-

partenant au domaine public, sans payer de droits, tous les matériaux nécessaires aux travaux du canal et aux constructions qui en dépendront, de même qu'elle jouira de la libre entrée de toutes les machines et matériaux qu'elle fera venir de l'étranger pour l'exploitation de sa concession.

A l'expiration de la concession, le gouvernement égyptien, substitué à la Compagnie, jouira sans réserve de tous ses droits et entrera en pleine possession du canal des deux mers et de tous les établissements qui en dépendront. Un arrangement amiable, ou par arbitrage, déterminera l'indemnité à allouer à la Compagnie pour l'abandon de son matériel et des objets mobiliers.

Une dernière clause de l'acte de concession stipule que les statuts de la Société seront ultérieurement soumis à S. A. le vice-roi par le directeur de la Compagnie et qu'ils devront être revêtus de son approbation. Les modifications qui pourraient être introduites plus tard devront aussi recevoir préalablement sa sanction.

Enfin Mohammed-Saïd termine cet acte mémorable par ces mots :

« Nous promettons notre bon et loyal concours et celui de tous les fonctionnaires de l'Égypte pour

faciliter l'exécution et l'exploitation des présents pouvoirs conférés à M. Ferd. de Lesseps et à la Compagnie qu'il formera. »

L'acte de concession dont nous venons de rappeler la substance est daté du Caire, 30 novembre 1854[1].

Il a été confirmé et développé plus tard par un second acte du 5 janvier 1856[2], « stipulant d'une manière plus complète les charges de la Compagnie, les concessions, immunités et avantages auxquels elle aura droit, ainsi que les facilités qui lui seront accordées pour son administration. »

Ainsi que le remarque avec raison M. Ferd. de Lesseps, cet acte de S. A. le vice-roi d'Égypte présentait très-heureusement les caractères d'initiative, d'impartialité et d'utilité universelle qui seuls pouvaient en assurer le succès.

Il faisait de la nouvelle voie de communication entre deux hémisphères le domaine égal de tous les peuples. Tous les capitaux étaient appelés à partager les honneurs et les bénéfices de l'entreprise, et personne n'était privilégié.

1. Documents, 1re série, p. 54 et suiv.
2. Documents, 2e série, p. 291 et suiv.

Telle est la concession primitive; mais ce premier pas fait, il était urgent de procéder à un commencement d'exécution. M. Ferd. de Lesseps reçut donc de Son Altesse l'ordre d'aller présider à l'exploration de l'isthme de Suez, afin de compléter, par un nouvel examen du terrain, les études déjà faites. Deux ingénieurs furent désignés pour ce travail. Tous les deux sont connus du monde savant; ils ont exécuté pendant 25 ans les plus grands travaux hydrauliques de l'Égypte. Les personnes instruites de ces matières ont déjà nommé MM. Linant-Bey et Mougel-Bey.

L'exploration de l'isthme eut lieu, de Péluse à Suez, c'est-à-dire du Nord au Sud, en décembre et janvier 1854-1855. Après en avoir rendu compte au vice-roi, M. Ferd. de Lesseps avait à faire étudier pratiquement et profondément les avantages et les inconvénients des deux tracés possibles du canal, direct et indirect, avec tous les problèmes qui s'y rattachent. Une pareille tâche était naturellement dévolue aux deux ingénieurs. Ils se prononcèrent pour le tracé direct, qui va de Suez à Péluse sur une longueur de 29 lieues, à l'exclusion du tracé indirect, qui irait de Suez au Caire et du Caire à Alexandrie, et serait beaucoup plus long.

De son côté, le vice-roi, que ses longues études et ses connaissances dans l'art nautique mettaient parfaitement au courant de la question, reconnut que le tracé direct était le seul qui offrît à la navigation du monde les larges satisfactions qu'il désirait lui donner. Il chargea donc M. Ferd. de Lesseps de remettre des instructions dans ce sens à ses ingénieurs[1].

MM. Linant-Bey et Mougel-Bey achevèrent au mois de mars 1855 leur Avant-projet, où étaient discutées et résolues toutes les questions qui leur avaient été proposées. Ce document, pièce essentielle et capitale de la première publication de M. Ferd. de Lesseps, avait principalement pour objet d'appeler sur la canalisation de l'isthme de Suez l'attention et la discussion du monde savant, et il formait, dès lors, la base de l'opération à entreprendre[2].

Nous n'analyserons point ici cette pièce, toute importante qu'elle est, parce que ce serait faire double emploi avec l'analyse que nous aurons à donner un peu plus loin du Rapport définitif de la

1. Documents, 1re série, p. 61 et suiv.

2. Documents, 2e série, p. 67-214. L'Avant-projet porte la date du 20 mars 1855.

Commission internationale. Ce Rapport, aujourd'hui connu de tout le monde, est d'accord sur les points essentiels avec l'Avant-projet; et en examinant l'un, ce sera suffisamment examiner l'autre.

Nous laissons donc MM. Linant-Bey et Mougel-Bey s'occuper de leur travail technique, après cette exploration de l'isthme, faite par eux en compagnie de M. Ferd. de Lesseps; et nous suivons M. Ferd. de Lesseps à Constantinople, où il se rendit dans le courant de février 1855 pour obtenir la ratification qui devait valider la concession et permettre le commencement des travaux.

Dès ses premières démarches, M. Ferd. de Lesseps constata, non sans plaisir, que S. H. le sultan, ainsi que tous ses conseillers, étaient, comme ils le sont encore aujourd'hui, favorables au projet. Il y avait deux mois et demi à peu près que l'acte de S. A. le vice-roi d'Égypte était rendu. Les esprits avaient eu le temps d'y réfléchir et d'en mesurer la portée. Pas une seule objection ne s'était élevée; et il semblait que la négociation, qui au fond n'était qu'une pure formalité à laquelle les traités n'obligeaient pas le vice-roi, allait suivre un cours aussi rapide que facile. M. Ferd. de Lesseps vit person-

nellement le sultan qui daigna l'accueillir avec toute bienveillance. Il vit plusieurs fois le grand vizir Reschid-Pacha, qu'il connaissait dès longtemps; et il le trouva dans les mêmes dispositions que son maître. Reschid comprenait toutes les conséquences de l'ouverture de l'isthme de Suez; et son intelligence, développée au contact de la politique européenne, reconnaissait sans peine l'incalculable utilité de la communication nouvelle.

Il semblait donc qu'auprès de la Sublime Porte tout allait à souhait.

Cependant le vicomte Strattford de Redcliffe, ambassadeur d'Angleterre en Turquie, exprima le désir que la ratification impériale ne fût pas immédiatement accordée, afin qu'il eût le temps de recevoir les instructions de son gouvernement. M. Ferdinand de Lesseps, avec une condescendance qui l'honore, crut devoir accéder à ce désir, afin d'éviter la manifestation officielle d'une divergence d'opinions entre les deux ambassades de France et d'Angleterre. Il laissa donc une note à lord Strattford; et il était d'autant plus autorisé à regarder l'acte de ratification comme une question de pure forme, qu'en retournant en Égypte il rapportait à S. A. le vice-roi une lettre du grand vizir Reschid-Pacha,

dans laquelle le ministre ottoman déclarait en propres termes que le canal de Suez était une œuvre « des plus utiles. » S. A. Mohammed-Saïd fit parvenir au divan les documents techniques, les plans et les cartes propres à faire connaître les conditions de l'exécution matérielle, et qui étaient attendus à Constantinople.

Mais ces détails sont trop importants pour n'y pas insister quelques instants. Cette résistance de lord Strattford de Redcliffe a eu des suites trop graves pour que nous ne la signalions pas à l'attention du public européen. C'est le point de départ de l'opposition anglaise ; et cette pression détournée, mais toute-puissante sur les décisions de la Porte, n'a point cessé depuis lors de s'exercer, soit directement par l'intermédiaire de l'ambassadeur, soit à la tribune du Parlement anglais.

Mais n'anticipons pas.

On sait quelle était alors la position de lord Strattford de Redcliffe à Constantinople, et la prodigieuse influence dont il jouissait. Quant à l'emploi qu'il en a fait, ce n'est pas à nous de le dire ; mais la rigueur de notre jugement, si nous nous y laissions aller, serait douce en comparaison du blâme unanime dont la conduite du noble diplomate était poursui-

rie dans les journaux anglais. M. Ferdinand de Lesseps eut plusieurs entrevues avec lord Strattford ; il échangea avec lui plusieurs lettres ; et la note qu'il lui laissa en partant témoigne hautement de l'esprit de modération qu'il sut garder avec longanimité dans ses rapports avec l'irritable ambassadeur. Lord Strattford de Redcliffe aurait dû suivre cet exemple, et ce devoir semblait d'autant plus facile et d'autant plus étroit que c'était le moment où les armées des deux grandes nations alliées accomplissaient, dans les dangers communs, des choses si glorieuses.

« Il y a des questions qui demandent à être franchement abordées pour être bien résolues, disait M. Ferdinand de Lesseps, de même qu'il y a des plaies qui doivent être découvertes pour être guéries. La loyauté avec laquelle vous avez accueilli mes premières observations, au sujet d'une affaire dont je ne me dissimule pas la gravité, m'encourage à soumettre à votre appréciation un point de vue qu'il me paraît utile d'envisager dans la question de l'isthme de Suez. La haute influence que votre caractère et votre longue expérience vous donnent naturellement le droit d'exercer dans les décisions de votre gouvernement relativement à toutes

« les questions orientales, me fait attacher un grand « prix à ne rien négliger pour que vous puissiez « former votre opinion en toute connaissance de « cause.

« Les résultats déjà obtenus par l'alliance intime « de la France et de l'Angleterre témoignent assez « de quel avantage est cette union des deux peuples « dans l'intérêt de l'équilibre européen et de la ci- « vilisation. Il y va donc de l'avenir et du bonheur « de toutes les nations de l'univers de maintenir « intact, de préserver de toute atteinte un état de « choses qui, à l'éternel honneur des gouvernements « qui l'ont constitué, peut seul, avec le temps, as- « surer à l'humanité les bienfaits du progrès et de « la paix. De là la nécessité de faire disparaître à « l'avance toutes les causes de rupture, et même de « refroidissement entre les deux peuples. »

M. Ferdinand de Lesseps recherchait donc ces causes, et en étudiant l'état général de la politique, il n'en trouvait qu'une seule qui pût, dans l'avenir, susciter un conflit : c'était la possession de l'Égypte, que la France ne pourrait pas plus abandonner à l'Angleterre que l'Angleterre ne l'abandonnerait à la France. En temps de paix, il était par trop clair

qu'aucune des deux nations ne pouvait songer à une conquête; mais, ajoutait M. Ferdinand de Lesseps :

« Qu'il arrive une de ces crises qui ont si souvent ébranlé l'Orient, qu'une circonstance se produise où l'Angleterre se trouve dans la rigoureuse obligation de prendre position en Égypte pour empêcher qu'une autre puissance ne l'y précède, et qu'on nous dise s'il est possible que l'alliance résiste aux complications qu'un pareil événement ferait naître. Et pourquoi l'Angleterre se croirait-elle forcée de se rendre maîtresse de l'Égypte, au risque même de rompre son alliance avec la France? Par cette seule raison que l'Égypte est la route la plus courte, la plus directe de l'Angleterre à ses possessions orientales, que cette route doit lui être constamment ouverte, et qu'en ce qui touche ce puissant intérêt elle ne saurait jamais transiger. Ainsi, par la position que la nature lui a faite, l'Égypte peut encore être le sujet d'un conflit entre la France et la Grande-Bretagne, de telle sorte que cette chance de rupture disparaîtrait, si, par un événement providentiel, les conditions géographiques de l'ancien monde

« étaient changées et que la route des Indes, au
« lieu de traverser le cœur de l'Égypte, fût reportée
« à ses limites, et, étant ouverte à tout le monde,
« ne pût jamais être exposée à rester le privilége
« de personne.

« Eh bien, cet événement, qui doit être dans les
« vues de la Providence, est aujourd'hui à la portée
« des hommes. Il peut être accompli par l'industrie
« humaine; il est réalisable par le percement
« de l'isthme de Suez, entreprise à laquelle la nature
« n'oppose aucun obstacle et où viendraient
« certainement s'engager les capitaux de l'Angleterre
« aussi bien que ceux d'autres pays.

« Que l'isthme soit coupé, que les flots de la Méditerranée
« se mêlent à ceux de l'Océan Indien,
« que le chemin de fer soit continué et terminé, et
« l'Égypte, en acquérant une plus grande valeur
« comme pays de production, de commerce intérieur,
« d'entrepôt et de transit général, perd sa
« périlleuse importance comme voie de communication
« incertaine ou contestée. La possession de
« son territoire n'ayant plus d'intérêt pour l'Angleterre,
« cesse d'être l'objet d'une lutte possible
« entre cette puissance et la France; l'union des
« deux peuples est désormais inaltérable, et le

« monde est préservé des calamités qu'entraînerait « leur rupture.

« Ce résultat offre de telles garanties pour l'ave- « nir qu'il suffit de l'indiquer pour appeler sur « l'entreprise destinée à l'assurer la sympathie et « les encouragements des hommes d'État, dont les « efforts ont pour but d'asseoir l'alliance anglo- « française sur des bases inébranlables. Vous êtes « un de ces hommes, milord, et vous avez une « trop grande part dans les débats de la haute po- « litique pour que je n'aie pas le désir de vous « faire connaître mes vœux[1]. »

Cette lettre était datée de Constantinople, 28 février 1855.

Il était impossible de tenir un langage plus modéré à la fois et plus intelligent. Lord Strattford de Redcliffe, dominé par sa passion, qu'il prenait pour du patriotisme, n'entendit pas ces sages conseils; et le gouvernement anglais commença dès lors la lutte qu'il a poursuivie avec constance, mais on peut ajouter, avec peu d'honneur et même peu de succès.

1. Documents, 1re série, p. 215 et suiv.

M. Ferdinand de Lesseps partit donc de Constantinople pour se rendre de nouveau auprès du vice-roi ; et il lui remit de la part du grand vizir Reschid-Pacha la lettre suivante, que nous transcrivons en entier et qui montre bien la disposition favorable où la Porte se trouvait. Il est clair que livrée à ses propres inspirations, elle eût accordé sur-le-champ la ratification qu'on lui demandait :

Lettre du grand vizir Réchid-Pacha
à S. A. Mohammed-Saïd, vice-roi d'Égypte.

Le 12 du mois de djemazul-akhir 1271 (1er mars 1855).

« Votre très-humble serviteur a l'honneur de « vous exposer ce qui suit :

« M. Ferdinand de Lesseps retourne maintenant « auprès de V. A. En effet, ainsi qu'elle a daigné « nous le faire connaître, c'est un hôte qui mérite « par lui-même toute espèce d'égards et de consi- « dération. L'objet de sa venue ici a été relatif à « l'affaire du canal de Suez, entreprise des plus « utiles. Pendant son séjour à Constantinople, j'ai « eu l'avantage de le voir plusieurs fois et de l'en-

« tretenir longuement sur bien des matières. Il a « eu aussi l'honneur d'être présenté à S. H. le Sul- « tan et d'être de sa part l'objet de la plus haute « bienveillance.

« Conformément à l'ordre impérial, émané au su- « jet de l'entreprise si intéressante du canal, la « question se trouve actuellement à l'étude du con- « seil des ministres. M. de Lesseps, ne pouvant « attendre la fin des conférences, a décidé son dé- « part d'ici. Dans peu, j'aurai à en faire connaître « le résultat détaillé à V. A.[1]. »

MOUSTAPHA RÉCHID.

Cette missive du grand vizir suffisait pour montrer à S. A. le vice-roi d'Égypte que l'adhésion de son suzerain ne lui manquait pas. M. Ferdinand de Lesseps fut chargé de retourner en Europe pour appeler l'attention et la discussion publiques sur la question du canal de Suez et pour préparer l'organisation de l'entreprise, d'après le principe d'universalité qui, dès le début, avait été son principal caractère.

1. Documents, 1re série, p. 223.

Avant de quitter l'Égypte, M. Ferdinand de Lesseps remettait à S. A. le vice-roi un mémoire où il indiquait la suite des travaux qui lui restaient à accomplir, et auxquels il allait se livrer.

« Lorsque le projet de vos ingénieurs, disait-il, aura été imprimé en Europe, et lorsque les observations reçues des hommes compétents de chaque pays auront pu former un corps de doctrine, il sera procédé à la nomination d'une commission d'ingénieurs, connus par leurs travaux hydrauliques et choisis en Angleterre, en France, en Allemagne et en Hollande. Cette commission donnera son opinion sur le projet des ingénieurs de V. A., et indiquera les modifications ou les changements qu'elle croira devoir adopter. Tous les moyens seront mis à sa disposition pour visiter l'isthme de Suez, si elle juge nécessaire de voir les localités avant de se prononcer.

« V. A. a voulu, dès à présent, circonscrire dans de certaines limites les études des tracés. Après avoir passé en revue les nombreux projets présentés aux gouvernements ou au public depuis plus de cinquante ans, elle laisse toute liberté d'appliquer les moyens que la science reconnaîtra les meilleurs

pour faire communiquer entre elles la mer Rouge et la Méditerranée par la coupure de l'isthme de Suez, sur tel ou tel point de l'isthme, à l'Est du cours du Nil; mais elle a déclaré qu'elle n'autoriserait pas la Compagnie du grand canal maritime de Suez à adopter un tracé qui aurait pour point de départ la côte de la Méditerranée à l'Ouest de la branche de Damiette et qui traverserait le cours du Nil.

« Ce sera seulement après l'adoption du tracé de communication des deux mers, et lorsque tous les avantages et toutes les obligations de ceux qui prendront part à l'entreprise seront bien déterminés, que les capitalistes et le public seront appelés à souscrire des actions, et que les représentants des intéressés décideront en dernier ressort sur toutes les questions se rattachant à l'administration, à l'exécution et à l'exploitation de l'entreprise[1]. »

Ce programme que se traçait à lui-même M. Ferdinand de Lesseps, il y a trois ans et demi, a été fidèlement observé. La marche indiquée a été suivie pas à pas et sans aucune déviation, immense

1. Documents, 1re série, p. 219 et suiv.

avantage qui n'appartient qu'aux gens qui savent à l'avance se marquer nettement le but qu'ils veulent atteindre.

M. Ferdinand de Lesseps avait donc deux enquêtes à faire : l'une scientifique et l'autre commerciale. Il y a consacré ses efforts les plus énergiques, et il les a faites toutes les deux avec le succès que chacun sait et que nous allons tout à l'heure raconter. Ce sont des odyssées qui ne laissent pas d'avoir un vif intérêt.

Le premier soin de M. Ferdinand de Lesseps à son retour en Europe, en juin 1856, fut de se rendre en Angleterre, où il savait qu'il existait quelques préventions contre le projet. Il s'empressa de donner à tous ceux qui désirèrent alors être informés les renseignements propres à éclaircir les circonstances morales et matérielles de l'entreprise, et il fit même à Londres une publication contenant les principaux documents de l'affaire. C'est du reste une attention que M. de Lesseps n'a cessé d'avoir envers la nation anglaise pour toutes les publications qu'il a faites; et souvent elles ont paru en anglais assez longtemps avant d'avoir paru en français.

Durant ce premier voyage, M. Ferd. de Lesseps reconnut qu'en général les hommes éclairés qu'il

eut l'honneur d'entretenir, n'admettaient pas qu'un événement qui serait profitable aux intérêts du monde entier, pût nuire à la puissance ou aux relations commerciales de l'Angleterre. Ils écartaient loyalement toute idée d'une opinion préconçue contre le projet; ils affirmaient au contraire que, s'il était exécutable, leur pays n'aurait qu'à y gagner, et ils eussent regretté que l'on pût penser en France que ce qui ferait le bien des autres nations ne dût pas également faire le bien de l'Angleterre.

M. de Lesseps rencontra donc peu d'opposants; et même leurs objections ne lui paraissaient pas de nature à devoir faire présager une longue résistance. Elles portaient sur l'impossibilité matérielle de l'exécution; et à cela, il répondait que si le canal était impossible, il n'y avait point à s'en préoccuper, puisqu'alors on ne l'exécuterait point; sur le retard que le canal pourrait apporter à l'achèvement du chemin de fer du Caire à Suez, et à cela, Son Altesse le vice-roi répondait en décrétant le tronçon du Caire à la mer Rouge, en même temps qu'il décrétait le canal de Suez; sur la masse des ouvriers européens que l'exécution du canal attirerait en Égypte, et à cela, on répondait qu'il n'y aurait que des Fellahs; sur les changements qu'amènerait dans

l'équilibre commercial du monde l'ouverture de l'isthme de Suez, et à cela, on répondait que l'Angleterre n'avait à craindre la concurrence de personne et qu'elle profiterait plus qu'aucune autre nation de la facilité des relations nouvelles; enfin, sur l'opposition du gouvernement turc, et à cela, M. Ferd. de Lesseps répondait par l'accueil si bienveillant qu'il venait de recevoir à Constantinople.

Du reste, M. Ferd. de Lesseps proposait de consulter, s'il en était besoin, la Compagnie des Indes, les négociants de l'Australie, de Singapour, de Madras, de Calcutta et de Bombay, le commerce de la Cité, les armateurs de Londres et de Liverpool, les manufacturiers de Manchester, les propriétaires de mines de fer, les fabricants de machines, la Compagnie péninsulaire et orientale de navigation à vapeur, les administrateurs des banques et des grandes entreprises industrielles, les chambres de commerce, les propriétaires des bassins houillers, etc., etc., etc. En s'adressant à leurs intérêts, il pouvait, disait-il, s'en rapporter à leur jugement.

Enfin il ajoutait :

« La prospérité de l'Orient se rattache aujourd'hui aux intérêts de la civilisation en général, et le meil-

leur moyen de travailler à son bien-être en même temps qu'à celui de l'humanité, c'est d'abattre les barrières naturelles qui séparent encore les hommes, les races et les nations. La guerre et le commerce ont civilisé le monde. La guerre aura fait son temps après le suprême effort auquel nous assistons ; le commerce seul poursuivra ses conquêtes. Préparons-nous à lui ouvrir une nouvelle route. Ce but peut être recherché et atteint, suivant les expressions d'un homme d'État qui est en même temps un grand écrivain, *à travers les orages et les ténèbres de la guerre.*

« Rapprochons de l'Europe les populations de l'Océanie, de l'Australie, de la Chine, des Indes et de l'Afrique ; faisons-les participer aux bienfaits de la civilisation.

« Pour mener à fin cette grande entreprise, nous faisons appel à tous les hommes de cœur et d'intelligence, car elle est digne de leur zèle et de leurs sympathies ; nous invoquons l'appui de tous les hommes politiques, parce que toutes les nations sont intéressées à l'établissement de communications nouvelles et faciles entre les deux hémisphères ; enfin, nous nous adresserons aux capitalistes lorsque la certitude de l'exécution et des profits à

recueillir, déjà reconnue par des juges compétents, sera une question définitivement résolue par la science européenne[1]. »

Les dispositions des classes commerciales en Angleterre à l'égard du canal de Suez n'étaient point douteuses, et ce qui le prouve bien ce sont les réponses que la Compagnie des Indes et la Compagnie péninsulaire et orientale de navigation à vapeur adressaient aux communications du concessionnaire.

Comme l'autorité la plus élevée qui pût être consultée sur tout ce qui concerne les intérêts des possessions anglaises dans l'Inde, était surtout la Cour des directeurs de l'honorable Compagnie des Indes orientales, c'est à cette Cour que M. Ferd. de Lesseps présenta les résultats des études préliminaires. Il les présenta ensuite à la Compagnie péninsulaire et orientale, comme un excellent juge pratique en tout ce qui regarde l'influence immédiate du projet sur les relations actuelles avec l'Orient; car les navires de cette Compagnie suivent déjà, quoique avec des lacunes et des interruptions, la route qu'il s'agit

1. Documents, 1re série, p. 38 et suiv.

le rendre continue et non interrompue d'une mer à l'autre.

L'expression de l'opinion que M. Ferd. de Lesseps sollicitait des deux Compagnies, a été donnée de plein gré et avec empressement. Nous citons ici les lettres par lesquelles l'adhésion des Compagnies a été transmise, et que M. Ferd. de Lesseps a cru devoir, plus tard, placer en tête d'un recueil où sont réunis tous les verdicts des intérêts commerciaux du Royaume-Uni et les résolutions des Meetings sur le canal de l'isthme de Suez.

Voici la première lettre :

ADMINISTRATION DES INDES ORIENTALES.

« Le 6 août 1855.

« Monsieur,

« J'ai reçu et transmis à la Cour des directeurs de la Compagnie des Indes orientales votre lettre datée du 7 courant, et en vous exprimant sa reconnaissance de la présentation de votre ouvrage intitulé : *Question de l'isthme de Suez*, j'ai reçu ordre de vous informer, au sujet de l'importante entreprise à laquelle il se rapporte, que la Cour

« prend toujours un vif intérêt à toute entreprise
« qui faciliterait les moyens de communication entre
« ce pays et l'Inde.

« Je suis, Monsieur, votre très-humble et très-
« obéissant serviteur,

« *Signé :* C. Melvill, secrétaire.[1] »

La grande Compagnie des Indes est aujourd'hui détruite ; et le bill du 2 août 1858 a confié les pouvoirs politiques qu'elle exerçait à la couronne d'Angleterre. Mais le suffrage de la fameuse Compagnie n'en pèse pas moins ; et comme elle persistait dans son opinion sur le canal de Suez, elle avait offert à M. Ferdinand de Lesseps de renouveler son adhésion du moment qu'il le jugerait nécessaire, au milieu des obstacles qu'on lui opposait et qu'elle n'approuvait pas.

L'adhésion de la Compagnie péninsulaire et orientale est plus explicite et tout aussi formelle. Cela se conçoit, car l'un de ses principaux directeurs, M. Anderson, s'était beaucoup occupé, depuis plus de quinze ans, du canal de Suez en ligne droite de la

1. Documents, 4e série, p. 4.

ıer Rouge à la Méditerranée, et nous aurons plus 'une fois à reparler de l'opinion si grave d'une ersonne aussi expérimentée que M. Anderson.

Voici la lettre de la Compagnie péninsulaire et rientale :

)MPAGNIE PÉNINSULAIRE ET ORIENTALE DE NAVIGATION A VAPEUR.

« Au Bureau, 122, Leadenhall-Street,
Londres, le 15 août 1855.

« Monsieur,

« J'ai, par ordre des Directeurs, à vous accuser réception de votre lettre datée du 6 courant, et à vous exprimer leurs sincères remercîments pour l'exemplaire de l'ouvrage si intéressant sur la *Question de l'isthme de Suez*, dont cette lettre était accompagnée.

« En ce qui concerne votre demande de connaître l'opinion des Directeurs sur ce sujet, j'ai à vous annoncer qu'en l'absence de données plus spéciales, ils ne peuvent pas se hasarder à prévoir le succès probable du projet ou du plan proposé par vous.

« Cependant l'importance des résultats qui accom-

« pagneraient l'union de la Méditerranée et de la
« mer Rouge par un canal navigable, est d'une telle
« évidence qu'il ne peut y avoir deux opinions à cet
« égard ; et si le projet se réalise d'une manière
« heureuse, cette Compagnie participerait néces-
« sairement à l'effet qu'il produirait non-seulement
« sur le commerce de ce pays, mais sur celui du
« monde entier.

« Je suis, Monsieur, votre très-obéissant servi-
« teur,

« *Signé :* C. W. HOWELL, secrétaire. [1] »

Il n'y a rien à ajouter à ces témoignages, si ce n'est l'unanimité des Meetings qui, deux ans plus tard, devaient se prononcer absolument de même, dans les vingt principales villes de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et de l'Écosse.

C'est que M. Ferdinand de Lesseps avait fait traduire ses premiers documents en langue anglaise; et il les avait tout d'abord communiqués sous cette forme aux deux grandes Compagnies dont nous venons de voir l'approbation. Ce ne fut que

1. Documents, 4e série, p. 5.

quelque temps après que la première série des Documents fut publiée en France.

L'Avant-projet des ingénieurs du vice-roi d'Egypte, MM. Linant-Bey et Mougel-Bey, paraissait bientôt en effet, comme M. Ferd. de Lesseps l'avait promis. On était en août 1855, au plus fort de la guerre de Crimée; et l'attention du monde ne s'en porta pas avec moins d'ardeur sur la grande idée qu'on soumettait à son examen.

Voilà à peu près tout ce que nous avons à dire sur la concession du canal de Suez. C'est comme le premier acte du drame qui va maintenant se développer devant nous : la science et le commerce à consulter; le monde à convaincre, et malheureusement aussi la politique à combattre. Nous ne nous plaignons pas du combat; car c'est la loi des choses humaines sous une forme ou sous une autre. Mais il semble pourtant qu'il y a des choses sur lesquelles le dissentiment n'est pas possible; et l'ouverture de l'isthme de Suez nous paraîtrait devoir être une de ces heureuses exceptions.



LE TRACÉ DU CANAL

UTILITÉ, REVENUS

LE TRACÉ DU CANAL,

UTILITÉ, REVENUS.

Lorsque l'industrie des chemins de fer, bien neuve ncore, s'est présentée au monde civilisé, voilà ingt-cinq ans, elle lui a dit :

« Vous faites aujourd'hui tout au plus cinq lieues à l'heure, sur vos meilleures routes, avec vos véhicules les plus rapides. Si vous voulez, je vous ferai faire, grâce à la vapeur toute-puissante, dix lieues, douze lieues, quinze lieues dans le même temps, sans plus de dépenses, avec bien moins de fatigue. Je puis faire ce miracle. »

Le monde, un peu étonné, accepta la proposion merveilleuse, et répondit : « Vous me rendriez un immense service; vous doubleriez le temps pour moi. Faites, et hâtez-vous de vous mettre à l'œuvre. »

On sait si les chemins de fer ont tenu parole; et nous assistons tous les jours aux miracles qu'ils opèrent, sans parler de tous ceux que verra infailliblement l'avenir. Les déplacements de personnes et de choses deux ou trois fois plus prompts, deux ou trois fois plus faciles, les relations multipliées dans une proportion invraisemblable, des valeurs incalculables créées tout à coup, un instrument d'inépuisable richesse, un progrès universel, un avantage inespéré pour tous!

Eh bien! le canal de Suez vient aujourd'hui proposer et réaliser une révolution analogue. Il dit au commerce du monde : « Pour vous rendre des pays « occidentaux dans les mers de l'Asie, vous avez en « moyenne à faire 6000 lieues; je vous abrégerai « la route de moitié, et je la réduirai à 3000. Le « cap, que vous avez appelé de Bonne-Espérance, « n'en est pas moins dangereux; malgré ce nom « de favorable augure, il est toujours le cap « des Tempêtes. Je puis vous le faire éviter et « vous conduire dans des mers qui vous sont in- « connues à cette heure, mais qui offrent moins « de périls que les mers pratiquées par vous tous « les jours, la Méditerranée, l'Adriatique et la « Manche. »

A cette proposition, le commerce du monde a répondu aussi, sauf une seule voix qui a manqué à l'accord unanime : « Vous me rendriez un immense « service; faites, et hâtez-vous de vous mettre à « l'œuvre. »

Il suffit, en effet, d'un coup d'œil jeté sur la carte, ou d'un instant de réflexion, pour voir de quelle utilité serait l'ouverture de l'isthme de Suez. La Méditerranée communiquant avec la mer Rouge, c'est l'Europe, c'est-à-dire la civilisation chrétienne mise en contact direct avec l'Asie où se passent aujourd'hui de si grands événements, et où l'avenir en prépare tant d'autres encore. Ce sont des colonies de 200 000 000 de sujets à gouverner; ce sont des empires de 400 000 000 d'habitants et de consommateurs; ce sont des marchés, jusqu'à présent fermés, qui s'ouvrent de toutes parts; ce sont des sources inouïes de richesses. Mais bien mieux que cela, c'est le domaine de l'humanité à étendre; c'est la barbarie qu'il faut éclairer; ce sont des populations innombrables qu'il faut conquérir au bien-être, au bon ordre, à la justice, et, s'il se peut, à la liberté. Les résultats matériels sont considérables; les résultats moraux le sont encore bien davantage.

On a calculé l'abréviation obtenue par l'ouverture de l'isthme de Suez ; et l'on a trouvé que sur une distance moyenne de 14 à 15 milliers de milles marins, des principaux ports de l'Europe à l'île de Ceylan, prise pour centre des mers de l'Asie, la réduction serait de 56 %, c'est-à-dire de plus de moitié. Choisissons les ports les plus renommés de l'Europe :

	DISTANCES en milles géographiques		RACCOURCISSEMENT
	Par le Cap.	Par Suez.	Par Suez.
St-Pétersbourg.	15 660	8630	45 0/0
Stockholm.....	15 330	8290	46 »
Hambourg.....	14 650	7610	48 »
Amsterdam....	14 450	7420	49 »
Londres.......	14 340	7300	49 »
Le Havre......	14 130	7090	50 »
Lisbonne......	13 500	6190	54 »
Barcelone	14 330	5500	61 »
Marseille......	14 500	5490	62 »
Gênes.........	14 690	5440	63 »
Trieste et Venise	15 480	5220	65 »
Constantinople.	15 630	4700	68 »
Odessa........	15 960	5080	70 »

Raccourcissement général : 3000 lieues ordi-

naires sur 6000. Les chemins de fer, par un autre moyen, n'ont pas fait mieux[1].

Restait à démontrer que cette entreprise bienfaisante était praticable, et c'est à quoi M. Ferdinand de Lesseps appliqua tous ses efforts en 1855 et en 1856.

Pour former le tribunal scientifique qui devait prononcer avec toute compétence sur l'Avant-projet, et proposer les résolutions définitives avec une incontestable autorité, il s'adressa parmi les ingénieurs à tout ce qu'il y avait de plus expérimenté et de plus illustre en Europe. Il associa les désignations des gouvernements à celles que faisait déjà la voix publique; et les gouvernements s'empressèrent de répondre à cet appel. En Autriche, M. le baron de Bruck, l'habile ministre des finances, indiqua M. de Négrelli, qui depuis plusieurs années s'occupait du problème du canal de Suez, et qui est devenu inspecteur général des chemins de fer de l'empire d'Autriche. En Hollande, M. de Ro-

1. Ces tableaux des distances ont été dressés par M. Cordier, membre de l'Institut, professeur de géologie; par M. Gressier, ingénieur hydrographe, conservateur du dépôt des cartes et plans de la marine, et par M. le baron Charles Dupin, membre de l'Institut, sénateur. Voir les Documents, 1re série, p. 47; 2e série, p. 267, et le journal *l'Isthme de Suez*, 1857, p. 835.

chussen, premier ministre et ancien gouverneur général des Indes néerlandaises, désigna M. Conrad, inspecteur du Vaterstaat. Le Piémont donna son propre ministre des travaux publics, M. Paléocapa, un des ingénieurs hydrauliques le plus justement renommés. La France donna M. Renaud, inspecteur général et membre du conseil des Ponts et chaussées, et M. Lieussou, ingénieur hydrographe de première classe. En Angleterre, l'opinion signalait MM. Rendel et Mac-Clean; ils acceptèrent, ainsi qu'un capitaine de la marine indienne, M. Harry-Hewett, le mandat que M. Ferdinand de Lesseps leur offrait. La Prusse désigna M. Lentze, le directeur des travaux de la Vistule; et l'Espagne, don Cypriano Segundo Montésino, directeur des travaux publics à Madrid.

Tous les ingénieurs que nous venons de nommer formèrent d'abord la Commission, qu'on appela avec toute raison Internationale, car toutes les nations de l'Europe avaient contribué à la composer. Plus tard, elle reçut des adjonctions, et elle fit des pertes dont nous aurons à parler en leur temps.

Elle se réunit pour la première fois à Paris le 30 et le 31 octobre 1855. M. Rendel, absent pour cause de maladie, était représenté par son fils et M. Pole;

et outre les personnages que l'on vient de citer, MM. Linant-Bey et Mougel-Bey assistaient à cette séance avec M. de Lesseps, le vénérable M. Jomard, et M. Barthélemy Saint-Hilaire, tous deux membres de l'Institut impérial de France. Il fut résolu que la Commission partirait pour l'Égypte le 8 novembre, et l'on se donna rendez-vous à Marseille sur le paquebot français. On se décida également à prescrire des sondages nouveaux dans la baie de Péluse; ils devaient être faits pendant que la Commission s'occuperait à explorer l'isthme; on les confia, sous la direction de M. Lieussou, à M. Larousse, ingénieur hydrographe de la marine, alors occupé de travaux analogues dans la rivière de Gênes, pour le gouvernement français.

Évidemment ce voyage de la Commission en Égypte était la première démarche qu'elle eût à faire. Il fallait voir les lieux, car rien ne remplace cette observation directe et personnelle. Cinq membres dans la Commission entreprirent le voyage : ce furent MM. Conrad, de Négrelli, Mac-Clean, Renaud et Lieussou, auxquels s'adjoignirent MM. Linant-Bey, Mougel-Bey, Ferdinand de Lesseps et Barthélemy Saint-Hilaire, qu'on désignait pour être le secrétaire général de la nouvelle Compagnie.

Dans les travaux antérieurs à ceux de M. Ferdinand de Lesseps, on n'avait pas pris toujours les mêmes précautions, et l'on n'avait pas pensé qu'une exploration en Égypte fût indispensable. La nouvelle Commission en jugea tout autrement, et bien qu'elle pût se fier à l'Avant-projet des ingénieurs de Son Altesse le vice-roi, elle tint à vérifier leur travail, et à le contrôler en toute connaissance de cause. Il y allait d'un problème utile au genre humain, en même temps que d'une question de science. On ne pouvait prendre trop de garanties pour arriver à une heureuse solution.

La Commission internationale, partie le 8 novembre 1855, débarquait à Alexandrie le 18, après une traversée assez pénible, et elle se mettait aussitôt à l'œuvre. Comme le chemin de fer, qui n'a encore qu'une seule voie, n'était pas libre, et que l'on attendait d'heure en heure la malle des Indes, signalée par le télégraphe de Suez, elle dut rester trois jours à Alexandrie. La Commission les employa à visiter les deux rades : l'une au Sud-Ouest, qu'on appelle le port vieux, et l'autre au Nord-Est, qu'on appelle le port neuf, bien que ce port neuf, aujourd'hui abandonné, soit celui dont se servaient principalement les Anciens, du temps des Ptolé-

mées et des Empereurs romains. Ce qui intéressait surtout la Commission, c'étaient la nature des roches et des sables, identiques sur toute cette plage, et le régime des courants. De la pointe du Marabout à la pointe d'Aboukir, les roches de la côte et les têtes des récifs sont formées de grès calcaires très-friables, qui présentent des traces évidentes de destruction. Les débris sablonneux de ces grès, en s'accumulant à l'abri des récifs et dans les découpures de la côte, ont formé à l'Ouest d'Alexandrie le banc du grand port et la plage du Marabout; et à l'Est, les plages du port neuf et de Ramlé. Toute cette côte paraît à l'abri des apports de sables venus d'ailleurs, et elle est invariable depuis des siècles. Ce qui le prouve bien, c'est qu'un palais romain, récemment découvert à Ramlé, est au bord de l'eau tout comme à l'époque où il fut fondé. Il y avait grand intérêt pour la Commission à explorer soigneusement la rade d'Alexandrie et les côtes; car, dans un des projets proposés pour la jonction des deux mers et sur lequel la Commission devait se prononcer, on voulait faire du port d'Alexandrie le débouché du canal de Suez.

Le 23 novembre, la Commission était reçue au camp fortifié du Saïdieh, près du Caire, par S. A. le

vice-roi Mohammed-Saïd, qui n'a cessé, pendant tout le temps qu'elle a été en Égypte, de la combler des attentions de la munificence la plus éclairée, pour bien témoigner au monde de l'importance qu'il attache à cette grande entreprise. Il pria la Commission internationale de vouloir bien s'occuper, outre le percement de l'isthme de Suez, de quelques questions de navigation intérieure, entre autres d'un second barrage qu'il a l'intention d'établir à Silsiléh, au delà de Thèbes, dans la haute Égypte. C'est là ce qui a motivé le voyage de la Commission jusqu'à l'île de Philæ. Mais ne parlons pas de cette excursion; ce serait un épisode qui nous éloignerait de notre sujet.

La Commission était revenue au Caire le 12 décembre, et elle en repartait le 15 pour Suez, où elle arriva le 16, vers une heure et demie de l'après-midi. Elle avait passé la nuit à la huitième station, dans le désert, c'est-à-dire au huitième relais de poste, qui marque à peu près la moitié de la route. Sur cette route que remplace aujourd'hui le chemin de fer, on faisait en poste quatre lieues à l'heure, et l'on pouvait, sans trop de peine, si l'on ne voulait pas s'arrêter aux stations, aller du Caire à Suez en huit ou neuf heures.

C'était réellement à Suez que devaient commencer les travaux de la Commission. Elle avait, soit à voir par elle-même des faits dont elle seule pouvait juger, soit à vérifier des études poursuivies d'après ses ordres et ceux de M. de Lesseps, et relatives à des sondages et à des forages dans le désert et dans les deux rades de la mer Rouge et de la Méditerranée.

La Commission passa cinq jours à Suez à explorer le fond du golfe, et à fixer, par l'inspection même des lieux, l'emplacement et le débouché du canal. Elle consulta les pilotes indigènes et visita les carrières de l'Attaka, montagne voisine de la ville, d'où seront tirés en partie les matériaux de construction. Les faits les plus importants furent constatés dans ces diverses explorations. On reconnut d'abord que toutes les cartes de la rade de Suez publiées jusqu'à cette heure sont inexactes, excepté celle du commandant Moresby, publiée en 1837. On la compléta par des sondages nouveaux, qu'on relia aux triangulations déjà connues. La rade est vaste et sûre; cinq cents bâtiments et plus pourraient y trouver place. Les profondeurs sont de 5 à 13 mètres sur un fond de vase molle, et cependant d'une excellente tenue. La corvette anglaise *la Zenobia*, à bord de

laquelle la Commission est montée, y servait depuis trois ans de magasin à charbon pour le service de la malle des Indes; elle était dans la région la plus exposée; et, dans le cours des trois ans, ses ancres n'avaient pas éprouvé le moindre changement, ni ses câbles la moindre avarie; les communications avec la terre n'avaient pas été un seul jour interrompues. Deux passes profondes et saines, assez larges pour qu'on puisse y louvoyer en tout temps, à l'entrée et à la sortie, s'il en est besoin, et s'ouvrant par des profondeurs de 16 à 20 mètres, donnent accès au mouillage. Le vent N. N. O. domine en toute saison. Il règne presque seul de mars à décembre; et le reste de l'année, il alterne avec les vents de S. S. E. et de O. S. O. Il n'est jamais dangereux. Celui d'O. S. O., qui est plus violent, n'est cependant guère plus à craindre. En somme, il paraît que l'influence des vents dans ces parages n'élève jamais les eaux de plus de 1 mètre. Les atterrissements ne sont pas à redouter, et le fond de la rade ne paraît pas s'être exhaussé sensiblement depuis l'antiquité.

D'après toutes ces données, la Commission internationale a pu conclure que la rade de Suez avait naturellement toutes les qualités désirables pour former la tête du canal des Deux-Mers. Pour attein-

dre les profondeurs de 8 et de 9 mètres, il ne faudra donner que 2000 mètres à la jetée du Sud, et 1600 à celle du Nord. Ainsi la Commission internationale pouvait simplifier beaucoup les propositions de l'Avant-projet; ce qui réduisait d'autant les dépenses.

Le 21 décembre, vers dix heures du matin, elle partait pour son excursion dans le désert, où elle avait une trentaine de lieues à faire, sans compter les détours, de Suez à Péluse. La caravane se composait de 170 chameaux, comme l'a raconté M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans les lettres écrites au *Journal des Débats* [1].

La Commission suivit dans le désert, soit à dromadaire, soit à pied, soit à âne, tout le parcours du canal; et pour les yeux exercés d'habiles ingénieurs, rien ne pouvait remplacer cette inspection minutieuse, qui n'avait pas encore été faite et qui a duré dix jours entiers. Le jour du départ, vers onze heures et demie, on s'arrêtait pour déjeuner aux premiers vestiges qu'on rencontre de l'antique canal des Pharaons et des Romains. On était tout près aussi du troisième forage, les deux premiers

1. Ces lettres, accrues de plusieurs autres, ont été réunies en volume, et elles ont paru en 1856, chez M. Michel Lévy, éditeur.

étant placés dans la rade même de Suez, et ayant été vérifiés par la Commission durant ses courses. Elle vérifia également celui-ci. A moins de 1 mètre dans le trou de la sonde, on trouvait l'eau saumâtre. On essaya de la goûter ; elle était d'une amertume intolérable. Les débris de l'extraction étaient sur le terrain. Les ingénieurs les examinèrent pour se rendre compte du sous-sol. Toute cette journée, ils marchèrent dans le lit de l'ancien canal. Ce lit a encore à présent en certains endroits de 40 à 50 mètres de large, ce qui était énorme pour les petits navires de ces temps ; et les berges ont quelquefois de 20 à 25 pieds de haut, avec banquettes. Les déblais s'en sont tellement durcis qu'en quelques parties on pourrait les prendre pour de vraies constructions maçonnées. Vers trois heures de l'après-midi, on examinait le quatrième sondage. Après 1 mètre ou 2 de sable, la sonde avait trouvé 3 mètres de terre argileuse, une sorte de marne calcaire jusqu'à 8 mètres, et à 11 mètres, de l'argile plastique.

Nous donnons ici ces détails, parce que cette composition géologique est à peu près celle de l'isthme entier.

Il va d'ailleurs ans dire qu'on a soigneusement

recueilli les échantillons de tous ces forages, qui furent ensuite adressés à notre illustre géologue M. Élie de Beaumont, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de l'Institut de France. On a noté minutieusement tous les matériaux divers qu'ont extraits les coups de sonde. On trouvait à la surface même du sol du gypse lamellaire fort beau, et surtout des coquillages marins en très-grande quantité, dont les analogues sont actuellement vivants dans la mer Rouge et la Méditerranée. C'est une preuve manifeste, sans parler de bancs de sel immenses, que jadis ces deux mers se communiquaient et que l'isthme était couvert par elles. On commençait aussi à rencontrer sur cette terre, qu'on croit si déserte, des arbrisseaux et des broussailles, qui ne cessent de devenir de plus en plus épais jusqu'à Péluse.

Le 22 décembre, à huit heures et demie du matin, la Commission examinait le cinquième forage. La composition géologique en était la même qu'au quatrième ; seulement, l'eau saumâtre qu'on y avait fait jaillir d'abord, s'était épuisée, et l'on ne voyait que le trou, dont les arêtes latérales étaient restées aussi vives qu'à l'instant même où on l'avait creusé. De temps à autre, le pied des chameaux trébuchait

dans des fondrières formées par des croûtes de sable qui se brisaient sous leur poids.

Le 23, on s'arrêta, vers dix heures du matin, sur un petit monticule de 40 ou 50 pieds de haut, dont la composition géologique parut inexplicable. C'est un pêle-mêle étrange des matériaux les plus hétérogènes. On fit bien des suppositions, dont aucune ne parut satisfaisante. C'est un problème qui se représentera lorsqu'on creusera le canal, qui doit passer non loin de là. En attendant, deux Arabes de la brigade des ingénieurs égyptiens vinrent rejoindre la Commission en ce lieu, qui peut servir aisément de point de repère. Ils apportaient les plans jalonnés du canal futur. On les étudia, en les étendant tout du long sur le sable. A cet endroit du bassin des Lacs-Amers, on est à 12 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée. Le soir, les ingénieurs campaient à Scheik-Ennédek, où se trouve le tombeau d'un santon arabe, fort vénéré par les gens du pays. Les arbustes étaient très-abondants, assez élevés; et l'on voyait partout les marques du séjour des eaux du Nil. Dans les grandes crues, elles arrivent jusque-là, et en se retirant elles laissent un dépôt considérable sur le sol, et surtout au pied des arbrisseaux.

Le lendemain, se dirigeant à l'Ouest, dans l'Ouadée-Toumilat, la Commission rencontrait le Bihr-Abou-Ballah, le Puits du Père des Dattes. L'eau, qui était à 15 pieds de profondeur, était assez bonne, et l'on put en goûter. Non loin de là, paissait un troupeau de moutons noirs, gardé par un jeune Arabe, plein d'élégance et de beauté, le fusil en bandoullère. La famille campait à quelques pas, sous une tente, où elle préparait le repas du matin. Ces solitudes ne sont donc pas absolument inhabitables, comme le prouvaient d'ailleurs les ruines de tant de villes qui couvrent encore le sol. Vers dix heures, on était au bord du lac Timsah; et du haut des dunes qui le dominent, à 50 ou 60 pieds, on voyait le magnifique bassin, à moitié plein d'eau, et où les travaux les plus aisés pourront former un port intérieur aussi vaste que l'on voudra. Le soir, on campait à Rhamsès, ancienne ville égyptienne, dont a parlé la Bible; et l'on y trouvait, outre des débris nombreux, un bas-relief en granit, couvert d'hiéroglyphes, le lit de l'ancien canal, et le limon du Nil, aussi abondant que dans les plaines même de Thèbes. Les eaux s'en étaient retirées depuis peu, et on aurait pu les rencontrer à deux ou trois lieues de là tout au plus.

La Commission fêta le jour de Noël en ne levant pas son camp, et en faisant des courses aux environs. Mais, le 26 décembre, elle reprenait sa route de très-grand matin, et elle revenait au Nord-Est, vers Péluse. A neuf heures, elle trouvait, au seuil d'El-Guisr, une brigade d'ingénieurs égyptiens dirigés par M. Nottinger. La sonde était parvenue à 13 mètres déjà, et elle devait descendre jusqu'à 20 à peu près. C'est le point culminant de tout le tracé du canal; et, en ce lieu, le déblai aura peut-être 15 ou 16 mètres sur une longueur très-restreinte, ce qui n'a rien d'effrayant pour l'art des ingénieurs. Le soir, on campait à Bihr-Abou-Eurouq, dans les lagunes du lac Menzaleh, que l'on ne devait plus quitter jusqu'à Péluse et la Méditerranée.

Le 27 au soir, on campait près des ruines d'une ancienne ville, la Magdal de la Bible, le Magdolum des Romains. On y retrouvait les traces du campement où s'était arrêté, un an auparavant, M. Ferd. de Lesseps, avec MM. Linant-Bey et Mougel-Bey. Ces traces étaient aussi fraîches que si elles eussent été de la veille. Le bourrelet de sable dont on garnit le tour des tentes pour les mieux fermer à l'air, était encore entier. La même observation avait été précédemment faite pour les campements de la bri-

gade française, qui avait exécuté les nivellements de 1847, et pour ceux de la brigade autrichienne, qui avait opéré à la même époque sur le rivage de Péluse. Si, à côté de ces empreintes modernes, on remarque les ruines et les vestiges laissés sur le sol depuis tant de siècles, on acquiert la conviction que ces grands déplacements de sable dont on parle si souvent, et dont on a menacé le futur canal de Suez, sont bien rares et bien peu dangereux, si même ils sont vrais.

Enfin, le 28 décembre au matin, la Commission arrivait à Péluse, le terme du voyage. Elle y restait jusqu'au 31 à explorer la plage en tous sens, à l'étudier et à se rendre bien compte des conditions qu'elle présente pour l'établissement d'un port, ou plutôt pour le débouché du canal. La réputation de la baie de Péluse est fort mauvaise; mais cette réputation lui a été faite par des gens qui ne l'ont jamais vue, ou qui tout au plus ont passé à 40 lieues de là, en allant d'Alexandrie à Beirout. La Commission trouva cette baie tout autre qu'on ne la représentait vulgairement. D'abord, cette prétendue mer de fange que l'on pouvait redouter, sur la foi de ces récits fantastiques, est une chimère. A Péluse, le bord de la mer est composé d'un sable fort propre

et très-uni. L'eau est limpide au moins autant que celle de la Seine, si elle n'est pas d'ailleurs plus transparente. Les membres de la Commission peuvent l'affirmer pour s'y être baignés, comme M. Barthélemy Saint-Hilaire le raconte dans ses Lettres. La Commission est allée à trois lieues à l'Est sur la côte, jusqu'au delà d'El-Guerreh, et à peu près autant à l'Ouest, jusqu'à Tineh. Partout le rivage est le même. Elle s'est avancée en mer jusqu'à trois lieues à peu près au large, pour rejoindre la frégate égyptienne qui l'attendait, et jamais elle n'a été assez bien servie par le hasard pour rencontrer « ces bancs de vase voyageuse, ces nuages terreux, » qui devaient empêcher, disait-on, toute navigation dans cette rade inhospitalière.

La Commission internationale a fait du reste sur cette côte toutes les explorations nécessaires. A terre, elle ne s'en est rapportée qu'à elle-même. En mer, les sondages, confiés à M. Larousse, ont été faits avec toute la précision et l'étendue désirables. Secondé dans ses travaux, qui lui sont dès longtemps familiers, par M. Darnaud, ingénieur français au service de S. A. le vice-roi, et par M. Cianciolo, ingénieur italien, M. Larousse a parcouru pendant plus d'un mois toute cette rade, tantôt à terre, où

il campait, tantôt à bord de la frégate à vapeur que le gouvernement égyptien avait mise libéralement à sa disposition; et toutes ses opérations, dirigées par les instructions de la Commission, ont été accomplies dans les conditions les plus favorables.

De tous ces documents, la Commission internationale a tiré les conclusions suivantes, que le monde savant peut regarder désormais comme certaines.

Le golfe de Péluse, compris entre la pointe de Damiette et le cap Casius, a 75 kilomètres de large sur 14 de profondeur. Il fait face au N. E. Il est bordé par un étroit cordon littoral, formé de sable fin, que la mer franchit dans les gros temps sur quelques points. Le cordon n'a pas sensiblement varié de forme ni de position depuis les temps historiques, et il peut être considéré comme immuable. En avant de ce cordon littoral, en mer, s'étend une zone de sable fin pareil à celui de la plage qui finit aux profondeurs de 10 mètres, à partir desquelles commence, dit-on, une zone de vase, qui va jusqu'aux grands fonds de la Méditerranée, et qui provient du Nil. Le fond présente partout une pente régulière, qui, déjà très-faible dans la zone des sables, est plus faible encore dans la zone des vases.

Sa plus grande déclivité est à la hauteur de Tanis, où l'on trouve 8 mètres d'eau à 2300 mètres de la plage. A l'Ouest de ce point, elle se maintient à très-peu près la même jusqu'à Damiette. Mais à l'Est elle diminue sensiblement jusqu'à Péluse, où l'on ne trouve 8 mètres d'eau qu'à 7500 mètres du rivage. Les vents d'O. N. O. soufflent les deux tiers de l'année, et principalement en hiver; ce sont les plus violents. Mais quand le temps est beau, ce qui est très-fréquent, les brises solaires s'établissent dans le golfe, et la permanence de ces brises alternatives de terre et de mer faciliterait en tout temps les mouvements d'entrée et de sortie d'un port. Les courants sont à peu près nuls; ils sont essentiellement irréguliers, portant tantôt vers l'Ouest, tantôt vers l'Est. Le niveau des eaux ne varie guère que de 0m,70, la différence entre les points extrêmes étant d'environ 1 mètre, et l'amplitude de la marée n'étant que de 0m,30. Les dépôts de sable dans le golfe de Péluse sont aussi vieux que le Nil; leur accroissement séculaire est nul.

D'après toutes ces observations, il est évident qu'un canal dans le golfe de Péluse n'a rien à craindre des apports du Nil. Il ne pourrait redouter que les sables mobiles, promenés en sens divers le long

de la plage par les tempêtes du N. O. et du N. E. Mais en portant l'entrée du canal dans la zone des vases, on empêchera les sables d'y pénétrer; ils s'arrêteront forcément à l'extérieur des jetées, où d'ailleurs l'invariabilité actuelle de la plage permet d'espérer que l'accumulation sera très-peu considérable. Si par hasard elle devenait gênante, on aurait toujours la ressource de laisser la plage s'atterrir, en reportant d'autant au large la tête des jetées, ce qui n'entraînerait qu'une dépense annuelle insignifiante. Les matériaux nécessaires à l'établissement du port seraient tirés, soit des carrières du littoral de la Syrie, soit des îles de Chypre, de Rhodes et de Scarpento. L'embouchure du canal devrait être reportée un peu plus à l'Ouest que dans l'Avant-projet; elle serait établie à peu près à la hauteur de l'antique Tanis, où la saillie formée par l'ancienne bouche Saïtique tend sans cesse à s'effacer depuis l'oblitération de cette branche. Il suffirait d'un chenal de 400 mètres de largeur courant S. O. et N. E. La jetée Nord serait poussée à 3000 mètres, jusqu'aux profondeurs de 10 mètres; la jetée Sud serait arrêtée aux profondeurs de 8 mètres. Les musoirs seraient défilés Nord et Sud. Les deux jetées, de 10 mètres et de 6 mètres de large au couronnement,

seraient élevées de 2 mètres au-dessus de l'eau et surmontées d'un parapet.

Dans la matinée du 31 décembre, la Commission ayant terminé son exploration, montait à bord de la frégate égyptienne *le Nil*, qui croisait depuis plus d'un mois dans le golfe pour les sondages; elle rentrait, une vingtaine d'heures après, le 1er janvier 1856, à Alexandrie, où elle apportait la bonne nouvelle de son succès.

Ce succès était immense en effet; et le 2 janvier, la Commission internationale pouvait remettre au vice-roi d'Égypte un rapport sommaire, où elle annonçait les admirables résultats que cette exploration avait obtenus. Elle déclarait en face du monde savant et de la civilisation « que le canal direct de Suez à Péluse est l'unique solution du problème, et qu'il n'y a pas d'autre moyen pratique de joindre la mer Rouge à la Méditerranée; que l'exécution de ce canal maritime est facile, et que le succès en est assuré; que les deux ports à créer à Suez et à Péluse n'offrent que des difficultés ordinaires, celui de Suez s'ouvrant sur une rade vaste et sûre, accessible en tout temps, et où l'on trouve 8 mètres d'eau à 1600 mètres du rivage; celui de Péluse étant placé entre les bouches d'Oum-Fareg et d'Oum-Ghémilé,

dans la région où l'on trouve les 8 mètres d'eau à 2300 mètres, par une tenue excellente et un appareillage facile. » Enfin la Commission ajoutait que la dépense totale du canal ne dépasserait pas les 200 000 000 de francs portés dans l'Avant-projet[1]. Ce rapport sommaire de la Commission était à peine connu en Europe qu'il y produisait la sensation la plus vive. Le *Times* était le premier de tous les journaux à le publier, et les conclusions de la Commission internationale faisaient le tour du continent.

La Commission internationale, rentrée en Europe vers la fin de janvier 1856, s'occupa activement de la rédaction de son Rapport détaillé et définitif.

Après les détails dans lesquels nous venons d'entrer, on comprendra mieux l'analyse de ce document qui soumis depuis plus de deux ans à la critique, a reçu l'approbation unanime de la science européenne, juste récompense d'études aussi consciencieuses et aussi approfondies.

Le Rapport de la Commission internationale, formant un volume in-8° et accompagné d'un atlas de 11 cartes, parut à la fin de 1856; car il n'avait pas

1. Documents, 2e série, Procès-verbaux de la Commission internationale en Égypte, p. 71 et suiv.; et dans le même volume, *Notice historique sur l'isthme de Suez*, p. 17 et suiv.

fallu moins d'un an, après le voyage d'Égypte, pour coordonner tous les matériaux, faire achever les recherches nécessaires, discuter les diverses parties du projet, et rédiger enfin le mémoire technique qu'on présentait aux discussions du monde savant.

Lorsque la Commission internationale se réunit à Paris pour délibérer sur les bases de son Rapport, le 23 juin 1856, elle se composait des membres dont les noms suivent, en les rangeant, comme le font les procès-verbaux de la Commission elle-même, selon l'ordre alphabétique [1] :

M. Conrad, inspecteur du Vaterstaat, à la Haye;

M. le capitaine Harris, de la marine britannique des Indes, à Londres. Il avait remplacé M. le capitaine Harry-Hewett, décédé;

M. Jaurès, capitaine de vaisseau de la marine impériale de France et membre du conseil de l'Amirauté, à Paris;

M. Lentze, ingénieur en chef des travaux de la Vistule, à Berlin;

M. Lieussou, ingénieur hydrographe de la marine impériale de France, à Paris;

1. Documents, 3e série, p. 1re et suiv., et aussi p. 321 et suiv., où se trouvent les procès-verbaux.

M. J. R. Mac Clean, ingénieur à Londres;

M. Charles Manby, ingénieur à Londres;

Don Cypriano Segundo Montésino, directeur général des travaux publics, à Madrid;

M. de Négrelli, inspecteur général des chemins de fer de l'Empire d'Autriche, à Vienne;

M. P. Paléocapa, ministre des travaux publics du royaume de Sardaigne, à Turin;

M. Renaud, inspecteur général et membre du conseil général des Ponts et chaussées de France, à Paris;

M. J. M. Rendel, ingénieur à Londres;

M. Rigault de Genouilly, vice-amiral de la marine impériale de France, à Paris.

M. Conrad, qui avait été président de la Commission en Égypte, fut chargé des mêmes fonctions à Paris; M. Lieussou, qui avait été secrétaire en Égypte, le fut également pour la réunion nouvelle; et M. Charles Manby fut nommé secrétaire avec lui, afin que l'Angleterre fût plus directement représentée dans les délibérations.

La mort a fait des vides bien regrettables en moins de deux ans dans le sein de la Commission. M. Ren-

del, qu'on regardait généralement comme le premier ingénieur de l'Angleterre, est mort jeune encore le 21 novembre 1856, de la maladie qui l'avait empêché de suivre ses collègues en Égypte, et même de se réunir à eux à Paris. M. Lieussou, à peine âgé de 42 ans, est mort le 6 janvier 1858, dans toute la force de son talent, et au milieu des travaux les plus distingués qui l'avaient signalé à la aveur du gouvernement et à l'estime de l'Académie des sciences de l'Institut de France [1]. Enfin M. de Négrelli, non moins regrettable que MM. Rendel et Lieussou, est mort à Vienne le 1er octobre 1858. Quelques jours de maladie ont suffi pour l'enlever à l'âge de 57 ans. Ainsi deux des membres qui avaient fait le voyage d'Égypte sont déjà disparus. Ces deuils, pour être fréquents, n'en sont que plus douloureux.

Mais lisons le Rapport de la Commission.

Après avoir présenté quelques considérations préliminaires sur le caractère d'utilité universelle que doit avoir le futur canal, la Commission internationale décrit sommairement l'Égypte et l'isthme de Suez.

1. On peut lire des notices sur M. Rendel, sur M. Lieussou et sur M. de Négrelli, dans le journal *l'Isthme de Suez*, t. Ier, 1856, p. 182, et t. III, 1858, p. 36 et 500.

En ligne droite du fond du golfe Arabique à la Méditerranée, cette langue de terre qu'on appelle l'isthme de Suez, du nom de la ville qui porte ce nom sur la mer Rouge, a 113 kilomètres de long, c'est-à-dire un peu moins de 29 lieues communes. Suez est par 29° 58′ 37″ de latitude Nord, tandis que Tineh, l'ancienne Péluse, est par 31° 3′ 37″. La différence en latitude n'est donc que de 1 degré 5 minutes.

La carte topographique jointe à ce volume suffit à montrer d'un coup d'œil la configuration de l'isthme. Entre la mer Rouge et le golfe de Péluse, du Sud au Nord, règne une dépression qui est très-accusée, surtout dans la traversée des Lacs-Amers et du lac Timsah. Cette dépression a bien quelques renflements entre les Lacs-Amers et le lac Timsah, et plus loin entre le lac Timsah et le lac Menzaleh. Mais sauf deux seuils élevés de 12 à 15 mètres et très-courts, aux points qui viennent d'être indiqués, il y a dans toute la longueur de l'isthme comme un thalweg presque horizontal.

Vers le milieu de cette dépression longitudinale, c'est-à-dire à la hauteur du lac Timsah, se trouve une autre dépression qui est à peu près perpendiculaire à la première, et qui s'étend du centre de

l'isthme jusqu'aux terres alluviales du Delta de la basse Égypte. Cette seconde dépression, moins marquée que la première, se dirige de l'Ouest à l'Est. C'est ce qu'on appelle l'Ouadée-Toumilât, l'ancienne terre de Gessen, où les Hébreux vinrent s'établir sous la conduite de Jacob, quand Joseph les y appela, et d'où ils sortirent sous la conduite de Moïse, vers le xvii[e] siècle avant notre ère.

Il résulte de cette configuration extérieure de l'isthme, qu'à première vue la direction du canal des deux mers se trouve marquée par la nature elle-même. En second lieu, cette autre dépression qui va de Timsah à Belbeïs, l'ancienne Bubaste, peut relier non moins aisément la navigation intérieure de l'Égypte à la navigation maritime qui passerait sur sa frontière. L'Ouadée-Toumilât, quand la crue du Nil est un peu forte, se trouve rempli par les eaux du fleuve, qui arrivent jusqu'au lac Timsah, et qui arrivaient peut-être jadis jusqu'aux Lacs-Amers eux-mêmes, en contournant le seuil qui les en sépare. Ceux des membres de la Commission qui sont allés en Égypte ont trouvé le limon du Nil dans les fondrières du lac Timsah, pareil à celui qui recouvre les plaines de la basse Égypte et le fond de la vallée du Nil.

La solution du problème ainsi considéré paraît très-simple; et si quelque chose doit étonner, c'est qu'en face d'indications si précises, et si frappantes pour quiconque a visité les localités, on se soit donné la peine de chercher une solution plus compliquée, avant de s'être assuré que celle-là fût impossible.

La Commission examine donc à la lumière de cette observation attentive des localités, les divers projets qui, antérieurement au sien, ont été proposés pour joindre les deux mers. Avec la plus haute impartialité, elle juge ces projets et leur rend justice, depuis celui de M. Lepère, en 1799, jusqu'à celui de MM. Alexis et Émile Barrault, qui ne paraît pas cependant avoir été très-sérieusement étudié par les auteurs qui l'ont produit. Elle discute au long et loue le projet de M. Paulin Talabot, tout en le rejetant. Mais tous ces projets ont le tort très-grave de ne joindre qu'indirectement la mer Rouge à la Méditerranée par l'intermédiaire du Nil, ou tout au moins de la basse Égypte, dont ils bouleversent le système hydraulique. Ce n'est qu'un rajeunissement peu pratique et peu utile des travaux des anciens, qui n'avaient jamais pensé qu'à unir la mer Érythrée au fleuve qui féconde l'Égypte avant de se rendre à la Méditerranée.

La Commission exclut donc ce qu'on appelle le tracé indirect et se prononce pour le tracé direct. En effet, si les tracés indirects qu'on a déjà proposés et tous ceux qu'on pourrait imaginer dans le même genre, présentent des difficultés inabordables en ce qui regarde le système hydraulique et agricole de l'Égypte et la traversée du Nil, le tracé direct présente au contraire, avec l'abréviation du parcours, une facilité tout à fait inespérée d'exécution et la certitude d'une conservation facile. La Commission va même jusqu'à dire que, si le tracé direct n'était pas possible, il faudrait peut-être renoncer à la jonction des deux mers par un canal de grande navigation ; car les autres moyens de réunir ces mers sont bien difficilement praticables.

La description sommaire que nous avons donnée un peu plus haut de la configuration générale de l'isthme, suffit donc pour faire voir quelle doit être, en profitant de toutes les ressources naturelles, la direction du canal maritime.

D'après l'Avant-projet étudié par MM. Linant-Bey et Mougel-Bey, le canal part du golfe de Suez, dans la partie orientale. Il traverse, en se dirigeant presque tout droit au Nord, les 20 kilomètres qui

séparent Suez du bassin des Lacs-Amers. Il traverse aussi ces lacs, remplis des eaux de la mer Rouge, sans y être endigué. Puis, à l'extrémité Nord des Lacs-Amers, il se dirige, en coupant le seuil du Sérapéum, sur le lac Timsah ; il traverse également ce lac ; et contournant le seuil d'El-Guisr, il va, en côtoyant la rive E. du lac Menzaleh, déboucher dans le fond du golfe de Péluse, entre les ruines de l'ancienne Péluse et le château de Tineh.

Les auteurs de l'Avant-projet, s'en rapportant aux sondages de 1847, avaient porté l'embouchure à l'Est de Tineh, parce que l'on n'avait pas encore reconnu que les profondeurs voulues se trouvaient ailleurs plus près du rivage.

La Commission qui garde d'ailleurs le tracé de l'Avant-projet reporte ce débouché à 28 kilomètres et demi plus à l'Ouest, pour deux motifs. Le premier, c'est qu'à cette partie de la côte, les sondages faits sous la direction de M. Lieussou par M. Larousse, comme on l'a vu, ont donné les profondeurs de 8 et 10 mètres à 2300 et 3000 mètres de la plage. En second lieu, il est certain que, sur cette partie spéciale de la côte, l'appareillage sera beaucoup plus facile par tous les vents du large. Ces deux motifs sont tout-puissants.

Sans entrer dans les détails techniques de la question, nous pouvons cependant indiquer d'une manière générale les avantages que le tracé direct présente, et chacun nous comprendra.

D'abord, le tracé direct est des deux tiers plus court que les autres. Au lieu de 400 kilomètres environ qu'ont les canaux de MM. Lepère, P. Talabot et Barrault, le tracé, direct n'en a guère que le tiers. Le parcours entier du canal maritime de Suez est de 147 kilomètres, sans une seule écluse.

Le canal, dans ce système, offre donc au commerce universel la solution complète du problème. La route est plus prompte, et le service est assuré en tout temps, sans que rien puisse l'entraver ou le suspendre. Les intérêts généraux sont pleinement satisfaits; et comme le travail total dans ces conditions sera beaucoup moins dispendieux, la Compagnie pourra trouver, en l'entreprenant, une rémunération suffisante de ses capitaux. Le tonnage qui passe actuellement par le cap de Bonne-Espérance payera, avec grande économie pour lui-même, un péage qui représentera un bénéfice convenable dès le début; et l'on peut, sans risquer une prophétie douteuse, prédire que l'abréviation et la facilité du chemin pour la grande navigation auront le ré-

sultat infaillible d'augmenter le trafic, comme le prouve de reste l'exemple de toutes les entreprises où la circulation, devenue plus commode et beaucoup plus rapide, s'est accrue dans une énorme proportion.

A un autre point de vue, le canal maritime placé sur la frontière de l'Égypte, et traversant uniquement le désert qui la borne à l'Est, ne peut avoir aucune des conséquences fâcheuses que portaient avec eux tous les tracés indirects, qui traversaient le cœur du pays. Il ne changera rien au système hydraulique sur lequel repose la fertilité nécessaire du sol. Loin de la déranger dans aucune de ses parties, il ne fera que l'accroître et l'étendre, en donnant à l'Égypte un canal d'eau douce de plus, dans l'Ouadée-Toumilat.

Enfin, il servira puissamment les intérêts politiques et religieux de l'Empire ottoman, qui se trouvera en communication directe avec les villes saintes, dont la possession est un des gages de l'autorité souveraine du Sultan; et en même temps qu'il accroîtra l'influence du Grand-Seigneur, il ne donnera au gouvernement égyptien aucun de ces ombrages légitimes que fait naître tout projet qui livre l'intérieur de l'Égypte aux marines étrangères.

On a dit, avec plus d'apparence que de raison, que le tracé direct était moins favorable aux intérêts particuliers de l'Égypte. Pour notre part, nous ne le croyons pas; et s'il en était ainsi, ce ne serait qu'une louange de plus à donner au prince qui fait généreusement ce sacrifice aux intérêts généraux du commerce européen et de la civilisation.

Nous pensons donc que le tracé direct, tel que nous venons de l'exposer sommairement, d'après la Commission internationale, satisfait aussi pleinement que possible à toutes les exigences, de quelque façon qu'on l'envisage.

Nous devons ajouter que le projet du tracé direct avait été conçu dès 1847, par M. de Négrelli, et que dans ses études de cette époque, il trouvait au problème une solution tout à fait analogue à celle que proposent MM. Linant-Bey et Mougel-Bey et la Commission [1].

Mais ici se présente une question fort importante, qui a fait grand bruit depuis soixante ans, et qui est

1. On peut lire, sur les avantages du tracé direct, un article spécial du *Moniteur universel* du 6 juillet 1855. Cet article se trouve reproduit dans les Documents, 1re série, p. 237 et suiv. Toutes les publications faites depuis 1840 par MM. Anderson, Vetch, Urquhart, Clarkson, etc., et même auparavant, par M. Maclaren dès 1825, ne proposaient que le tracé direct. Documents, 1re série, p. 231 et suiv.

enfin aujourd'hui résolue d'une manière définitive. C'est celle du niveau des deux mers. La mer Rouge est-elle plus haute que la Méditerranée, dont l'isthme de Suez la sépare? Toute l'antiquité l'avait cru sur la foi d'Aristote, écho lui-même d'une tradition égyptienne (Voir sa *Météorologie*, livre I, chapitre XIV, § 27). La Commission d'Égypte, sous la direction de M. Lepère, en 1799, l'avait cru aussi, et son nivellement avait établi que la mer Rouge avait 9m,908 ou 30 pieds de surélévation. Les deux grands mathématiciens Laplace et Fourier avaient nié la possibilité d'une telle différence. Mais leur protestation avait passé presque inaperçue, quoique M. Lepère lui-même doutât loyalement de l'exactitude de ses opérations. Voici en quels termes il juge son nivellement: « Pressés par le temps, inquiétés « par les démonstrations hostiles des tribus arabes, « obligés de suspendre à plusieurs reprises l'opération, forcés enfin d'exécuter au niveau d'eau une « grande partie des nivellements, mis dans l'impossibilité de faire aucune vérification, il n'y a rien « d'étonnant à ce que les ingénieurs habiles qui faisaient ces opérations dans des circonstances si « exceptionnelles, soient arrivés à des résultats incertains. »

Pendant quarante ans à peu près, aucun essai de nivellement ne fut repris. Seulement, en 1830, M. le capitaine Chesney, depuis major général, passant dans l'isthme et le parcourant, avait affirmé que les opérateurs français avaient dû se tromper, et que cette grande différence de niveau n'était pas réelle. Des officiers anglais tentèrent, après les événements de 1840, de faire le nivellement de l'isthme, et ils déclarèrent que les deux mers étaient de niveau. Mais leurs observations ne purent être décisives, parce que leurs instruments étaient trop imparfaits.

A partir de 1846, une phase toute nouvelle se présente dans ces questions. Dès 1841, M. Linant-Bey avait tenté de former, avec M. Anderson, directeur de la Compagnie péninsulaire et orientale, une société pour le percement de l'isthme de Suez. En 1846, une nouvelle société se forma pour exécuter, s'il était possible, les plans de M. Linant-Bey, et s'assurer qu'on pouvait ouvrir dans l'isthme un bosphore artificiel, comme il le pensait. Les principaux membres de cette société étaient MM. Stéphensen, P. Talabot et de Négrelli. La société ordonna comme opération préliminaire le nivellement de l'isthme, et elle le confia à M. Bourdaloue, bien connu pour

son expérience consommée dans ces sortes de travaux. Afin que l'exploration fût aussi complète qu'on le désirait, aux ingénieurs européens que dirigeait M. Bourdaloue, on adjoignit une brigade d'ingénieurs égyptiens, deux compagnies du génie, et une compagnie d'artilleurs placés sous la direction de M. Linant-Bey. Les opérations furent faites avec le plus grand soin, de Tineh à Suez, et ensuite de Suez à Tineh. Les instruments étaient excellents; le personnel était nombreux et habile; et comme les divisions d'ingénieurs opérèrent séparément, on put obtenir plusieurs vérifications du travail commun. Ces vérifications furent au nombre de six, comme le déclare M. Bourdaloue.

Le résultat ainsi constaté était, on peut dire, infaillible, et M. P. Talabot se chargea, en 1847, de le faire connaître au monde savant. La mer Rouge et la Méditerranée étaient à très-peu près de niveau, comme Laplace et Fourier l'avaient cru, et le nivellement de 1799 était erroné.

De 1846 à 1856 on peut compter jusqu'à huit nivellements allant en sens divers, d'une mer à l'autre, qui tous ont constaté le même fait : cinq entre le golfe de Péluse et la mer Rouge, par la voie directe; et trois, qui sont indirects et qui pas-

sent par le Caire, pour aboutir à Rosette ou à Damiette d'une part, et de l'autre à Suez.

Les cinq nivellements sont :

1° Celui de MM. Bourdaloue et Linant-Bey, en 1847, allant de Tineh à Suez ;

2° Celui de MM. Gabold et Fromont, en 1848, contrôle du précédent, allant au contraire de Suez à Tineh ;

3° Celui de M. Linant-Bey, en 1853, vérifiant de nouveau toute l'opération, par l'ordre du gouvernement égyptien et sur la demande de M. Sabatier, consul général de France ;

4° Celui de Salam-Effendi, première campagne, en 1855, et sous la direction de M. Linant-Bey, ordonné pour les futurs travaux de la Commission internationale, et allant de Suez à Péluse ;

5° Enfin, celui de la deuxième campagne de Salam-Effendi, dans le courant de 1856.

Les trois nivellements indirects, c'est-à-dire passant par le Caire ou partant du Caire, sont :

1° Celui de Tahil-Effendi, en 1846, allant de Rosette au Caire, par le Béhéré, combiné avec celui de M. Bourdaloue, en 1847, allant de Tineh au Caire, par l'Ouadée-Toumilat ;

2° Celui de Rhamadan-Effendi, en 1849, allant de

Damiette au Caire par le Cherkieh, combiné avec celui de M. Bourdaloue, en 1847, allant de Suez au Caire, par l'Ouadée ;

3° Enfin celui de M. Darnaud, en 1847, allant de Suez au Caire par la route de poste, combiné avec celui de M. Bourdaloue, en 1847, allant du Caire à Tineh, par l'Ouadée.

Sans doute, tous ces nivellements n'ont pas la même précision et ne doivent point avoir la même autorité ; mais ils s'accordent tous entre eux, puisque la plus grande différence est de $0^{m},94$, et le résultat commun n'est plus désormais contestable. Les nivellements auxquels s'attache le plus d'intérêt, après celui de M. Bourdaloue, sont celui de M. Linant-Bey, qui n'a été entrepris en quelque sorte que pour départager les opérateurs de 1847 et ceux de 1799, et celui de Salam-Effendi, entrepris spécialement pour le canal de Suez. Le monde savant s'était ému, pour l'honneur de la Commission d'Égypte, d'une erreur aussi forte que celle qu'on lui imputait, et c'était pour répondre à d'honorables scrupules, que M. Sabatier, consul général de France en Égypte, avait provoqué, en 1853, la vérification officielle confiée à M. Linant-Bey. La Commission internationale a eu sous les yeux les

carnets d'observation de M. Linant-Bey, et il en ressort qu'il n'y a entre ses opérations spéciales et celles de 1847, que des différences insignifiantes, dans les divers points de repère, sur une longueur de plus de trente lieues.

C'est de l'ensemble de toutes ces opérations que la Commission internationale a tiré sa conviction, que le niveau moyen habituel de la Méditerranée à Tineh est à $2^{m},32$ au-dessous du point de repère pris à Suez à l'angle de droite de l'escalier du quai, devant l'Hôtel. Nous renvoyons d'ailleurs, pour de plus amples détails, aux calculs spéciaux du savant M. Lieussou, sur le régime des eaux dans le canal de Suez[1].

A cette erreur sur le niveau des deux mers que le canal de Suez doit unir, venaient se joindre d'autres préjugés que la Commission a eu le soin de combattre, et qu'elle a détruits victorieusement.

On avait dit que le sol de l'isthme était composé en partie de roches, et que c'est dans la pierre vive que le canal devrait être creusé. Il n'en est absolument rien. La Commission a constaté par

1. Documents, 3e série, p. 233 et suiv. Le Mémoire de M. Lieussou a été soumis en 1857 à l'Académie des sciences de l'Institut impérial de France.

ses forages, poussés partout aux profondeurs nécessaires, que le canal maritime de Suez, sur tout son parcours de 147,956 mètres, n'aura à traverser que deux espèces principales de terrains : d'abord des argiles, de Suez aux Lacs-Amers; puis des sables fixes, des Lacs-Amers à son embouchure dans la baie de Péluse.

Quant aux sables mobiles qui, dans l'opinion commune, doivent menacer la conservation et la durée du canal, c'est une chimère qui n'a pas le moindre fondement. Les observations directes faites sur les lieux démontrent que le sol entier de l'isthme est parfaitement fixé, soit par le gravier qui le couvre, soit par la végétation. Ce qui le démontre plus péremptoirement encore, c'est la persistance, après tant de siècles, des vestiges considérables qu'y ont laissés les anciens travaux de canalisation. Si les mouvements des sables avaient sur le sol de l'isthme l'action qu'on a prétendu leur attribuer, il y a longtemps que tous ces vestiges auraient disparu, au lieu d'avoir, comme ils ont encore, 5 ou 6 mètres de haut; ils seraient ensevelis et invisibles, comme le sont tant de monuments dans bien d'autres parties de l'Égypte. L'existence seule de la vaste dépression des Lacs-Amers prouve que ces déplacements de

sable transporté par le vent sont d'assez peu d'importance ; car il y a longtemps que cette dépression même en serait comblée, tout immense qu'elle est, s'ils étaient ce qu'on suppose.

Ainsi, ni la surface du sol, ni la nature du sous-sol ne présentent le moindre obstacle à l'établissement ou à la conservation du canal.

En présence de ces facilités naturelles, l'art n'a donc, en quelque sorte, qu'à suivre les indications mêmes que lui donnent les lieux et à rétablir entre les deux mers, par un bosphore artificiel, la communication qui existait entre elles dans des temps anté-historiques. Aussi la Commission internationale a-t-elle repoussé le projet d'un canal à point de partage, qui serait alimenté par les eaux du Nil prises au-dessus du Caire, et qui devrait être maintenu dans tout le parcours à une hauteur de 8 mètres au-dessus du sol [1]. Ce canal, bien qu'il offrît quelques facilités de construction dans le sol ferme de l'isthme, présenterait d'insurmontables difficultés de conservation, avec l'eau limoneuse du Nil, avec des digues de sable pur, avec la traversée dans le lac Menzaleh, où l'endiguement serait à peu près impossible ;

1. Nous reviendrons plus loin sur cet étrange système d'un canal suspendu, en traitant de l'opposition anglaise.

enfin, avec des écluses qui le fermeraient nécessairement aux deux extrémités, et causeraient à la navigation des retards aussi funestes qu'inévitables, même dans les temps où elles fonctionneraient le mieux, sans compter les chômages.

La Commission s'est donc prononcée hautement contre le système des écluses, qui ôterait au canal maritime sa principale utilité.

En effet, la question des écluses revient à savoir si le canal, sans être fermé, peut avoir toutes les garanties indispensables de conservation, et si le courant qui s'établira d'une mer à l'autre n'aura rien dans l'état ordinaire des choses, ni même dans les cas exceptionnels, qui puisse être destructeur pour les berges. Si quelque moyen simple et parfaitement efficace pouvait être trouvé, dans la configuration même du sol, pour amortir et annuler tout effet fâcheux des eaux, ce serait un immense avantage qui, en permettant de supprimer les écluses, en conserverait en quelque sorte toute l'utilité. C'est là précisément la ressource que l'on peut trouver dans les Lacs-Amers, qui, placés à cinq lieues de Suez, tout au plus, semblent pouvoir produire complétement l'effet que l'on désire. Les eaux de la mer Rouge pourraient y être amenées, avec toutes

les précautions convenables; et les Lacs, une fois remplis sur une surface de 330,000,000 de mètres carrés, conserveraient un niveau constant, et formeraient un modérateur suffisant des eaux. Par suite, la vitesse du courant serait augmentée, au Sud des Lacs, pour la partie du canal creusée dans l'argile ; et elle diminuerait au Nord pour la partie creusée dans les sables.

La Commission s'est donc arrêtée à la pensée d'un canal sans écluses, interrompu par la vaste nappe d'eau des Lacs-Amers, et elle a pris soin de discuter et de réfuter toutes les objections d'ailleurs peu graves que ce système peut soulever.

Ainsi, l'entrée du canal serait absolument libre à Suez, comme elle le serait à l'autre extrémité dans la baie de Péluse. La largeur de cette portion du canal entre le golfe Arabique et les Lacs-Amers serait de 100 mètres à la ligne d'eau; et l'on ferait un revêtement en pierre là où les sables et les argiles ne paraîtraient point assez compactes pour résister seuls au courant du flot, dans les cas où ce courant serait le plus rapide, c'est-à-dire par une haute mer d'équinoxe et avec un coup de vent du Sud. L'eau de la mer Rouge, amenée dans les Lacs-Amers par de successifs emmagasinements, rem-

plirait ces Lacs et en formerait une mer intérieure, où le lit du canal, creusé aux profondeurs convenables à l'entrée et à la sortie, ne serait marqué que par des bouées. On traverserait ainsi la vaste étendue des Lacs-Amers, qui n'auront pas moins de 23 kilomètres de long, déduction faite des travaux du canal aux approches.

Ce système, qui est le plus simple, est aussi le meilleur; et la Commission a supprimé tout endiguement. Mais cependant, quelque arrêtée que soit sa conviction, elle croit prudent de prévoir le cas, d'ailleurs très-peu probable, où l'endiguement serait plus tard reconnu indispensable. Aussi veut-elle que le canal, laissé libre de levées de chaque côté, soit dirigé de telle sorte dans les Lacs-Amers qu'il fût facile, si l'avenir l'exigeait, de faire non pas deux digues, mais une seule, qui naturellement serait au vent, pour protéger le canal contre les tempêtes d'Ouest et de Nord-Ouest. Le chenal se trouvera donc un peu reporté sur la partie orientale des Lacs; et ce sera aux ingénieurs chargés de l'exécution de choisir les pentes qui leur sembleront les plus propres à se prêter à cette transformation, si l'on avait jamais à la faire.

Dans ce système, qui semble satisfaire à la fois

aux exigences présentes sans compromettre l'avenir, tout dépend de ce que sera le courant dans le parcours entier du canal. Si le courant qui doit entrer par la mer Rouge et se continuer jusqu'à Péluse devait être assez fort pour compromettre la conservation des berges, s'il fallait que le canal fût empierré dans tout son développement, on n'aurait pas hésité à reconnaître la nécessité des écluses, seules capables de conjurer ce danger. Mais il n'en sera point ainsi.

La connaissance des niveaux relatifs des deux mers, et des fluctuations de ces niveaux sous l'influence des marées et des vents, a permis à M. Lieussou de déterminer le régime que prendraient les eaux dans le canal; et les résultats de ses calculs annexés au Rapport de la Commission l'ont complétement rassurée. Les plus grandes vitesses que les eaux puissent prendre sur le fond, et qu'elles n'atteindront qu'un instant, dans la circonstance infiniment rare où une tempête du Sud coïnciderait avec la plus grande marée d'équinoxe, sont :

1° Si le canal est continu d'une mer à l'autre, $1^{m},01$ par seconde ;

2° Si le canal est interrompu dans la traversée

des Lacs-Amers, $1^{m},16$ dans la section au Sud des Lacs, où le sol est d'argile; et $0^{m},35$ seulement dans la section au Nord des Lacs, où le sol est de sable.

Dans le premier système, c'est-à-dire avec un canal continu et endigué, les berges seraient attaquées, du seuil de Suez à la Méditerranée, sur un parcours de 147 kilomètres à travers les sables; et des écluses en tête du canal deviendraient indispensables. Dans le second système, c'est-à-dire avec un canal non-continu dans les Lacs-Amers, les berges ne pourraient être menacées qu'entre la mer Rouge et le seuil de Suez, dans les parties où l'argile ne serait pas compacte. Il suffirait donc, pour rendre les écluses inutiles, de protéger par des enrochements les quelques points faibles qui se rencontreront dans les vingt premiers kilomètres du canal.

Les ingénieurs de S. A. le vice-roi proposaient aussi, dans leur Avant-projet, de laisser le canal sans endiguement dans la traversée des Lacs-Amers; ils trouvaient même des avantages de plus d'un genre à cette mer intérieure, qui dépassera de beaucoup en étendue l'étang de Berre ou l'étang de Thau en France.

Nous ajoutons avec eux que cette mer intérieure, loin d'être redoutable, pourra rendre de très-grands services; et que la Compagnie pourra y affermer plus tard des pêches abondantes. Le canal d'eau douce qui passera non loin des Lacs à l'Ouest, pour se diriger sur Suez, permettra dans ces lieux, aujourd'hui déserts, bien des établissements; et sans donner à l'imagination plus qu'il ne convient dans les choses de ce genre, on peut espérer là, non-seulement des revenus assez beaux, mais encore des progrès d'industrie, d'agriculture et de commerce dignes du plus grand intérêt.

Le canal maritime de Suez aura 8 mètres de profondeur sur tout son développement.

Cette profondeur est suffisante pour les plus grands navires de commerce qui vont actuellement de l'Europe dans les mers de l'Inde, et par exemple pour les clippers de 3000 tonneaux. Il était inutile de songer à l'augmenter, puisqu'il en sera toujours temps, lorsque le besoin s'en fera sentir. Par cette double considération, on a adopté sans hésiter la profondeur minima de 8 mètres.

Le plafond du canal pourra d'ailleurs avoir une légère pente du Sud au Nord, puisque les Lacs-Amers conserveront leur niveau à $0^{m},28$ au-dessous

du niveau moyen de la mer Rouge, et à $0^m,40$ au-dessus du niveau moyen de la Méditerranée.

Quant à la largeur du canal, le principe général sur lequel s'est fondée la Commission est celui-ci : Le canal doit être assez large, non-seulement pour laisser passer deux lignes de navires, mais encore pour laisser la place à une autre ligne de navires qui, pour un motif quelconque, viendraient à s'arrêter en chemin. Deux navires de 1000 tonneaux, par exemple, pour prendre une moyenne, n'exigent bord à bord que 40 mètres, tambours compris; et quand il n'y aura que des hélices, la largeur du navire se trouvera encore réduite. Un troisième bâtiment demanderait 20 mètres. En totalité, 60 mètres. On a ajouté 20 mètres pour la facilité des mouvements. On a donc pensé que 80 mètres à la ligne d'eau, correspondant à 44 au plafond, sont une largeur bien suffisante. Le canal Calédonien n'a que 17 mètres de large; celui de la Nord-Hollande en a 38. La différence en faveur du canal projeté est, comme on le voit, considérable. Mais d'abord il y a des écluses dans ces deux canaux; et dans le canal de Suez, il n'y en a pas. De plus, la destination du canal de Suez est toute spéciale. Les deux canaux que nous venons de citer sont en quelque sorte pu-

rement intérieurs et locaux. Le canal de Suez doit au contraire donner passage à un mouvement de navigation où les bâtiments se comptent aujourd'hui par milliers, et qui s'accroîtra beaucoup encore. Il exige donc des facilités et des dimensions exceptionnelles.

Quant à la largeur du canal, elle sera, de la mer Rouge aux Lacs-Amers, sur 20 kilomètres, où les érosions sont à craindre, de 100 mètres à la ligne d'eau, correspondant à 64 mètres au plafond, tandis que sur le reste de son parcours, des Lacs-Amers au port Saïd sur la Méditerranée, il offrira une largeur uniforme de 80 mètres, comme on vient de le dire.

Les dimensions générales du futur canal étant ainsi déterminées d'une manière précise, la Commission passe aux travaux d'art qui seront indispensables. Les deux principaux sont :

1° Le port de Suez, sur la mer Rouge;

2° Le port Saïd, sur la Méditerranée, pour l'embouchure du canal.

Quant au port de Suez, les travaux seront peu considérables, parce que la rade y a naturellement toutes les qualités désirables pour qu'on puisse établir facilement deux jetées assez peu longues et un arrière-bassin.

La jetée de l'Ouest aura 1800 mètres de longueur ; celle de l'Est, 2000. Elles seront parallèles et dirigées N. 30° E. et S. 30° O., de manière à permettre l'entrée et la sortie à la voile par les vents de S. E. et de N. E., qui règnent presque exclusivement sur rade. Le chenal endigué aura 300 mètres de largeur, tandis que son prolongement, de la tête des jetées aux profondeurs de 9 mètres, en aura 500. Ce chenal s'ouvrant sur une rade où la mer n'est jamais grosse, et où le vent est presque toujours maniable, ces dimensions sont parfaitement suffisantes pour la facilité des mouvements d'entrée et de sortie.

A Suez, les matériaux de toute sorte dont on peut avoir besoin, sont à portée ; et la construction n'exigera que les transports les plus courts.

Les matériaux seront empruntés aux carrières de l'Attaka, montagne voisine de Suez ; et pour certaines parties du travail, à celles de M'Salem, de l'autre côté de la rade, en Asie, et à peu de distance à l'Est. L'enrochement serait fait avec les blocs calcaires de l'Attaka. La maçonnerie, pour le couronnement et le parapet, serait faite avec les pierres de taille extraites des carrières de grès de M'Salem. Les matériaux fournis par l'Attaka seront d'un très-bon

usage. La montagne, qui est très-abrupte du côté de Suez, est formée d'un calcaire compacte qui présente des traces fort singulières de décomposition. La surface elle-même ne se décompose pas; elle paraît seulement avoir éprouvé une espèce de torréfaction, qui en a changé l'aspect plutôt que la nature; et c'est sous cette croûte que la décomposition s'opère. Mais ce phénomène n'est pas général. Dans les gorges étroites, d'où s'échappent dans les temps d'orage des torrents qui entraînent des masses de pierres, la roche, entretenue vive par ce frottement, a conservé une autre apparence. Elle est très-dure, et elle semble appartenir à la formation d'où sont sorties les calcaires qui ont servi à la construction des Pyramides, et qui ont été extraits, près du Caire, sur la rive droite du Nil. Elles présentent à la surface de nombreuses fissures; mais ces fissures ne sont qu'apparentes; elles disparaissent entièrement dans l'intérieur de la masse. Ces calcaires pourront donc être très-utilement employés.

A Péluse, les choses ne seront pas tout à fait aussi simples. Le golfe de Péluse, de la pointe de Damiette à l'Ouest, au cap Casius à l'Est, fait face au N. N. E. Il peut être divisé en deux baies secondaires, séparées par une partie un peu convexe qui avance dans

la mer. La baie de l'Est est celle de Péluse proprement dite; la baie de l'Ouest est celle de Dibeh.

C'est ce qu'on peut voir aisément sur la carte que nous joignons à ce volume.

La plage est formée partout de sable fin, gris, et sans aucune partie limoneuse. Elle se compose d'un étroit cordon littoral ou *lido*, qui a 100 à 150 mètres de large environ. Ce lido n'a pas généralement plus d'un mètre et demi au-dessus de la basse mer. Il n'est pas cependant franchi par les vagues dans les temps ordinaires; car sur ce point les vagues n'ont jamais une grande élévation, à cause de la faible déclivité de la partie sous-marine. Derrière ce cordon, que la mer déborde sur quelques points dans les gros temps, s'étend à l'Est, vers le cap Casius, une chaîne de dunes, sur lesquelles croissent quelques végétaux, et qui dès lors peuvent être considérées comme fixes; au centre, autour de Péluse, le fond limoneux du lac Menzaleh desséché; et à l'Ouest, le lac Menzaleh, qui s'étend sur dix à douze lieues jusqu'à Damiette. Ce lac est rempli en partie par les eaux de la mer, qui y pénètrent par les boghaz, et quelquefois par-dessus le lido.

Les boghaz sont des coupures naturelles de la plage qu'ont formées d'anciennes bouches du Nil,

par lesquelles, à l'époque des crues du fleuve, le trop-plein du lac Menzaleh se déverse à la mer. Le balancement des eaux de la mer et du lac Menzaleh, dont les niveaux sont essentiellement variables, produit dans ces bouches des courants alternatifs, assez vifs, qui en perpétuent l'existence. Ces coupures naturelles de la plage en allant de l'Est à l'Ouest sont :

1° L'embouchure de l'ancienne branche Pélusiaque, qui s'appelle aussi bouche de Tineh, à cause du vieux fort ruiné qui se trouve sur cette branche;

2° L'embouchure de l'ancienne branche Tanitique ou Saïdienne, qui se nomme aujourd'hui bouche d'Oum-Fareg, près de la tour de ce nom, bâtie par les Français pendant l'expédition d'Égypte;

3° Enfin la bouche de Ghémiléh, qui fait communiquer la mer avec le lac Menzaleh. La bouche de Ghémiléh ou Ghémil a 385 mètres de large sur une profondeur variable, qui est de 1 mètre environ dans les basses eaux. Cette bouche ou boghaz tend à s'accroître, depuis que la bouche de Dibeh, plus à l'O., a été obstruée. La bouche de Dibeh est l'ancienne branche Mendésienne.

La pointe de Damiette s'atterrit, tandis que le cap Casius présente des traces évidentes d'érosions. La partie saillante du rivage entre les baies de Dibeh et de Péluse éprouve des érosions analogues. Le cordon littoral est sur ce point très-étroit, et il repose sur un dépôt de limon du Nil formé jadis dans le lac Menzaleh; le cordon littoral a donc reculé.

Quant au rivage de Péluse, il n'a certainement pas varié sensiblement depuis vingt siècles, ainsi que nous l'avons dit. Les ruines de cette ville sont aujourd'hui à la même distance de la mer que du temps de Strabon; et les dépôts limoneux du lac Menzaleh desséchés n'en sont séparés que par un mince cordon de sable, dont la largeur n'a pu s'accroître beaucoup. Les atterrissements et les érosions qu'il éprouve sur quelques points sont dus à des causes locales dont l'effet séculaire est à peu près nul. Le cordon littoral qui le borde de Damiette au cap Casius peut être considéré dans son ensemble comme immuable.

Les vents d'O. N. O. soufflent les deux tiers de l'année; mais ils n'amènent que fort rarement des tempêtes sur la côte d'Égypte. Les courants n'ont qu'une très-faible intensité, et ils varient avec le vent

et la houle. Le niveau moyen des eaux est à 0m,68 au-dessous du niveau moyen habituel de la mer Rouge. La marée monte et descend au maximum de 0m,22.

Telle est donc la configuration générale du golfe de Péluse.

Quant au fond de la mer, voici comment il se présente, d'après les nombreux et exacts sondages qui ont été exécutés par M. Larousse, ingénieur hydrographe de la marine, sous la direction de M. Lieussou, et dont le plan est annexé au Rapport de la Commission. Il est bien vrai qu'à Péluse, ou plutôt en face de ses ruines, à l'endroit où les auteurs de l'Avant-projet avaient porté l'embouchure du canal, on ne trouve les profondeurs d'eau de 8 mètres qu'à 7500 mètres de la plage; et cela se conçoit, puisque c'est là que la plage est la plus concave. Mais à mesure qu'on s'avance à l'Ouest, ces profondeurs se rapprochent successivement du lido. La déclivité du fond est partout très-faible et assez régulière. Mais la ligne de plus grande pente se rencontre à 18 kilomètres environ au Nord-Ouest d'Oum-Fareg. En cet endroit, la ligne de niveau de 8 mètres de profondeur n'est plus qu'à 2300 mètres de la plage. Plus à l'Ouest, vers

Ghémil, les lignes de niveau restent à peu près à la même distance de terre, dans une étendue de 20 kilomètres de long.

Ces diverses indications ont paru décisives à la Commission internationale, et en les appréciant, elle n'a pas dû hésiter à placer l'embouchure du canal à cette saillie que fait la côte à la hauteur de l'ancienne Saïs, et qui est la limite de la baie de Péluse proprement dite, à l'Est, et de la baie de Dibeh, à l'Ouest. C'est là qu'est la plus grande déclivité; et c'est là que les atterrissements sont le moins à craindre, comme le prouvent des traces évidentes d'érosions sur la saillie de la plage.

C'est en souvenir à la fois de l'antique Saïs, et en l'honneur du prince qui règne actuellement sur l'Égypte, que la Commission a nommé Saïd le port qu'elle propose d'établir en ces lieux, et qui ne sera que l'embouchure agrandie du canal.

Sur ce point, c'est à 3000 mètres du rivage à peu près qu'on trouve les profondeurs de 10 mètres.

Reste, en ce qui concerne le golfe de Péluse et la conservation de l'embouchure du canal qu'on y créera, une dernière question, qui est la plus grave de toutes; c'est celle des atterrissements. Ils menacent, à ce qu'on s'imagine, la durée de tous les

travaux qu'on pourrait faire à la mer dans ces parages. Naturellement, cette question a dû fixer l'attention de la Commission d'une manière toute spéciale. Ceux de ses membres qui se sont rendus en Égypte y ont donné aussi un soin tout particulier sur les lieux mêmes.

La Commission constate ici deux faits de la plus haute importance : l'un, c'est qu'il n'y a pas trace de vase sur le rivage ; l'autre, c'est que le Nil, comme tous les grands fleuves qui n'ont presque pas de pente à leur embouchure, charrie à la mer beaucoup de vase et très-peu de sable. La vase, délayée par la houle, se dissout dans la masse des eaux et elle est portée au loin dans les grands fonds du large. Le sable, soulevé un instant par la houle, retombe dès qu'elle cesse de le remuer, et il est maintenu au rivage. Ainsi, une zone de 2 à 3 kilomètres de largeur, sur 4 à 5 mètres d'épaisseur moyenne, une plage exiguë et quelques dunes, éparses en arrière, représentent la masse totale de sable que le Nil a jetée à la mer, depuis les temps reculés où il a franchi le cordon littoral.

Les dépôts de sable dans le golfe de Péluse sont donc, à vrai dire, aussi vieux que le Nil. L'accroissement séculaire en est absolument nul. Les nou-

veaux apports du Nil n'encombrent guère que son embouchure, dont ils prolongent la saillie en mer de 3 à 4 mètres par année. Sur les autres points, ils entretiennent la plage et ne l'accroissent pas.

Ainsi tombe la seule objection élevée contre le tracé direct. Faire déboucher le canal à travers la plage immuable du golfe de Péluse n'est pas du tout une impossibilité. C'est une œuvre plus facile que celle du port de Malamocco, créé dans des conditions plus défavorables et pour un objet moins important[1].

Le débouché du canal placé à 28 kilomètres 1/2 Ouest du point adopté dans l'Avant-projet, est donc bien choisi, parce que la côte y est moins exposée aux vents dominants, plus accore et plus avancée au large. En allant plus au Nord-Ouest, dans la baie de Dibeh et sous la pointe de Damiette, on ne pourrait se relever par un vent du N. E. La saillie que forme la côte en face de Saïd, entre les baies de Péluse et de Dibeh, est évidemment l'emplacement le plus favorable; l'appareillage y sera facile par tous les vents, et un bâtiment, surpris à cette hauteur

1. Il faut lire sur cette question spéciale de l'ensablement du port Saïd les admirables travaux de M. Paléocapa (Documents, 2e série, p. 167 et suiv.), et ses réponses à M. Stéphenson.

par un vent violent du large, pourra toujours se relever et regagner la haute mer.

Il est vrai qu'en reportant jusqu'à Saïd l'embouchure du canal, d'abord projetée à Péluse, on allonge le parcours de 7 kilomètres à peu près. Mais cette considération n'a pas dû toucher la Commission, parce que, malgré l'allongement, on pourra, grâce aux avantages du nouvel emplacement, diminuer de moitié environ les dépenses de cette portion spéciale des travaux.

Les vents sont très-réguliers sur la côte d'Égypte. Le mouillage y est meilleur que sur toute la côte de Syrie, qui est exposée en plein aux vents dominants du N. O., tandis que celle d'Égypte en est partiellement abritée. La tenue du fond est partout excellente. M. Larousse, pendant qu'il a séjourné sur cette rade, a pris plusieurs fois les positions du bâtiment à un jour d'intervalle; et il n'a jamais trouvé aucune différence, quoique le vent eût soufflé toute la nuit. Les bâtiments qui voudraient mouiller avant de donner dans le canal ne doivent donc pas craindre de chasser; ils ne courront aucun risque. Les caboteurs du pays attestent que, dans les gros temps, ils trouvent facilement un abri à l'E. de Damiette, c'est-à-dire vers les lieux mêmes

où le canal débouchera. Il faut dire de plus qu'avant l'établissement des compagnies Autrichienne et Française pour le service de la navigation à vapeur, les bâtiments caboteurs à voile, faisant ce qu'on appelait la navigation de caravane sur les côtes d'Égypte et de Syrie, cherchaient souvent un abri dans la partie O. du golfe de Péluse, ainsi que la déclaration en a été faite par d'anciens capitaines du port de Marseille. Ceci prouve bien que ces côtes sont très-loin d'être redoutables, ainsi qu'on se le figurait sans les connaître; et l'on peut être assuré qu'un bâtiment abrité des vents d'O. N. O. pourrait y tenir en tout temps avec de longues touées par 12 mètres de fond.

On laissera donc le port Saïd complétement libre, comme celui de Suez; ou plutôt on fera déboucher le canal à Saïd avec ses deux jetées parallèles, sans aucun autre ouvrage. Mais on portera sa largeur à 400 mètres, au lieu de 100 que proposait l'Avant-projet, dimension évidemment insuffisante pour un chenal qui doit être en même temps un port, et où les navires doivent pouvoir se mettre en travers, manœuvre quelquefois inévitable pour le mouillage. Les 400 mètres, qui ne font que deux encâblures, sont indispensables pour que les navires

puissent mouiller sans toucher les jetées; car on est encore en mer en quelque façon. Il ne faut pas oublier non plus qu'il y aura des bâtiments de 120 mètres de long. Les navires marchands n'ont plus, de nos jours, comme autrefois, 40 mètres de longueur; et les clippers aujourd'hui ont trois fois cette dimension.

La jetée de l'Ouest ou du Nord aurait 3500 mètres de long, pour atteindre les profondeurs de 10 mètres. Celle de l'Est ou du Sud ne serait poussée qu'aux profondèurs de $8^{m},50$. Elle aurait 2500 mètres de long. Leur direction sera du S. O. 1/4 S. au N. E. 1/4 N.; et l'extrémité de l'une sera légèrement infléchie, de manière que la tangente aux deux musoirs soit juste S. S. O. et N. N. E., et de 1000 mètres de longueur de l'un à l'autre.

De cette manière, on forme une rade couverte ou avant-port de 40 hectares de superficie, parfaitement abrité des vents de N. O., qui dominent sur cette côte et y amènent la plupart des tempêtes. Les navires pourront entrer en tout temps, ce qui est le point essentiel.

En totalité, le port Saïd aura au moins une surface de 176 hectares, en y comprenant l'avant-port, le chenal, l'arrière-rade et l'arrière-bassin.

Le canal viendra déboucher dans le milieu de l'arrière-bassin avec une largeur de 100 mètres, qui se réduira plus loin à 80; et il se raccordera au moyen de courbes à grand rayon.

Nous sommes persuadés que le port établi à Saïd dans les conditions que nous venons d'indiquer, satisfera largement à tous les besoins de la grande navigation. Ce port sera très-heureusement complété par un mouillage naturel d'une étendue indéfinie, abrité des vents dominants d'O. N. O., où la mer n'est jamais grosse et où la tenue est excellente. La Commission internationale ajoutait que dans son opinion un navire pourrait sans danger passer l'hiver sur cette rade foraine; et elle désirait que ce fait pût être mis hors de doute par une expérience directe, comme il l'a été pour Suez par l'hivernage sur rade de la corvette *la Zénobia*. Pour satisfaire à ce désir de la Commission, M. Ferd. de Lesseps a demandé à S. A. le vice-roi d'envoyer une corvette égyptienne dans le golfe de Péluse pour y séjourner durant tout l'hiver de 1857.

En effet, cette expérience décisive a été accomplie avec le plus entier succès, et c'est au capitaine Philigret qu'elle a été confiée. A bord d'une forte corvette, il est resté sur la rade de Péluse, à

deux encâblures de l'extrémité de la jetée projetée du port Saïd, du 7 janvier 1857 au 6 mai suivant. Pendant ces cinq mois, les plus mauvais de l'année dans ces parages, la corvette a essuyé deux ou trois coups de vents terribles, un entre autres dans la nuit du 3 au 4 février, et elle n'a éprouvé ni la moindre avarie, ni le moindre dérangement sur ses ancres. « Cette épreuve, dit le capitaine Philigret, peut être regardée comme décisive; car je suis persuadé qu'on ne peut avoir à supporter un ouragan plus affreux. Je n'hésite pas à déclarer que la rade de Péluse est un très-bon mouillage avec les vents depuis l'E., en passant par le S. jusqu'au N. O., et que la tenue des ancres y est excellente et offre les plus sûres garanties. »

Les quatorze rapports du capitaine Philigret avec les deux journaux tenus très-exactement à bord, et indiquant les changements de vents heure par heure, ont été soumis à l'Académie des sciences de l'Institut impérial de France[1].

Grâce à cette dernière exploration, on connaît aujourd'hui la rade de Péluse aussi complétement

1. Tous les rapports de M. le capitaine Philigret ont successivement paru dans le journal *l'Isthme de Suez*, t. II, p. 95, 98, 121, 153, 167, 193. On les a réunis plus tard en brochure.

qu'on peut le désirer, et il n'y a pas de marin qui puisse sérieusement redouter les périls imaginaires dont on se plaisait à y menacer la navigation.

Mais revenons au canal de Suez.

Outre les deux ports aux extrémités, il y aura dans le lac Timsah un port intérieur dont la Commission a fixé aussi les dimensions, et qui pourra sans peine avoir 2000 hectares, surface du lac, tel qu'il est actuellement. Il est clair que le port intérieur de Timsah, quand le commerce du monde passera par le canal de Suez, prendra un immense développement. En arrivant de ces longs voyages de la Chine ou de l'Australie, de Calcutta ou de Java, les bâtiments, quelque solides qu'ils soient, quelque heureuse qu'ait été la traversée, auront des besoins de tout genre. Même en ne venant que de la Méditerranée, où ils ont dû trouver toutes les ressources nécessaires, il peut leur être commode de compléter leurs approvisionnements ou de les renouveler. Ne serait-ce que la facilité de faire de l'eau dans le port de Timsah, ce serait déjà un avantage considérable, puisqu'on s'éviterait au départ d'en prendre une trop forte quantité. Pour l'approvisionnement en charbon de terre, l'avantage serait encore plus précieux ; car il y a lieu de penser qu'un

grand nombre des bâtiments qui emprunteront le canal seront à hélice auxiliaire, surtout si l'on songe que plusieurs années nous séparent encore du moment où le canal sera terminé.

Les côtes de la mer Rouge et de l'Égypte sur la Méditerranée seront éclairées de façon que la navigation n'ait aucun danger à y courir. Quatre bacs, dont deux au lac Menzaleh, un au Nord de Suez et le dernier à Suez même, seront établis sur le canal, pour que les communications restent toujours ouvertes aux voyageurs et aux caravanes. Enfin, un télégraphe électrique longera le canal maritime dans tout son parcours.

On doit voir assez nettement, après tout ce qui précède, quel est l'ensemble des travaux du canal maritime de Suez.

Que coûteront-ils?

La dépense prévue au devis, y compris 15,850,000 fr. pour des travaux accessoires de nature à augmenter les bénéfices de l'entreprise, s'élève à la somme de............................... 143,851,595 fr.

A ce chiffre, il faut ajouter, pour avoir la dépense réelle :

A reporter... 143,851,595 fr.

Report...	143,851,595 fr.
Les frais d'administration, éva- à 2 1/2 p. 100 du capital......	3,578,164
Une somme à valoir pour omis- s et accidents, estimée à environ . 100 de la dépense prévue....	14,570,241
otal général de la dépense des aux..........................	162,000,000 fr.

'est le chiffre donné par la Commission interna-
ale, qui a fait toutes les études nécessaires pour
ce chiffre fût aussi exact que possible.

ette évaluation générale des dépenses du projet
sera vraisemblablement pas dépassée; elle est
ifiée dans le devis détaillé des dépenses, dressé
M. Mougel-Bey, et approuvé par la Commission.

e devis, annexé à son Rapport, se partage en
if chapitres, sous les titres suivants : 1° Les ter-
sements; 2° les enrochements à la mer; 3° la
çonnerie de béton; 4° la maçonnerie des jetées;
les parapets; 6° les murs de quais; 7° le canal
xiliaire de jonction et d'irrigation; 8° la mise en
ture des terres concédées; enfin 9° un chapitre
ur dépenses diverses, et l'on comprend sous ce
e collectif : un phare de premier ordre; deux

feux de port et deux fanaux ; un bassin de radoub à Timsah ; un atelier de construction ; des magasins, bâtiments, hôpitaux, écuries, etc. ; un embarcadère et un port provisoires à Saïd ; le télégraphe électrique à double fil, tout le long du canal maritime ; le matériel des carrières et l'achat des outils pour les ouvriers ; le matériel du touage à vapeur, avec deux chaînes, l'une pour la remonte, et l'autre pour la descente, etc.

La dépense des terrassements est de 91,372,926 fr. Elle forme à elle seule près des deux tiers de la dépense totale.

Des hommes expérimentés et prudents, comme ceux dont la Commission internationale est composée, devaient porter leur attention sur les moyens d'exécution, et c'est ce qu'ils n'ont pas manqué de faire.

Nulle difficulté pour les jetées et le port de Suez, grâce à la proximité de l'Attaka. Mais pour les travaux du port Timsah, et surtout ceux du port Saïd, il est impossible, du moins dans les premiers temps, de songer à mettre à contribution les carrières de l'Attaka et celles de M'Salem. Les communications ne seraient pas ouvertes ; et l'on ne peut attendre qu'elles le soient pour commencer les tra-

vaux du port Saïd. On se servira d'ailleurs, autant qu'on le pourra, pour les travaux du port de Timsah, du canal de jonction, qui, dès la seconde année, atteindra Suez.

Il faudra pour le port Saïd user de moyens différents. Il n'y en a pas d'autres que de demander les matériaux aux îles les plus voisines, qui en renferment de très-beaux, à portée de la mer, et dont l'exploitation serait facile. Nous voulons parler des îles de Chypre, de Rhodes, de Scarpanto, etc. Le littoral de l'Asie pourrait offrir aussi des ressources analogues. Les îles sont un peu éloignées. Mais une opération de ce genre, quand la nécessité l'impose, n'a rien d'extraordinaire, ni qui surpasse la pratique habituelle. La jetée de Malamocco a été construite tout entière avec des blocs naturels venus des carrières de l'Istrie, à 30 lieues de là, de l'autre côté de l'Adriatique. En Hollande, on est forcé d'aller chercher toutes les pierres, dont on a besoin pour le Helder et pour d'autres travaux maritimes, jusqu'en Norwége. Pour le cas particulier qui nous occupe ici, la difficulté serait moins grande qu'on ne se l'imagine. Les petits blocs pourraient être transportés par les navires marchands ordinaires. Les gros blocs seraient transportés par des navires spé-

ciaux, que l'on construirait alors dans les conditions les plus propres à rendre facile la manœuvre du chargement et du déchargement.

Si la côte du golfe de Péluse n'était dénuée de toute ressource pour la construction des jetées, on n'aurait point eu recours à ce moyen. Mais non-seulement on n'y trouve point de pierres de taille, on n'y rencontre même pas de blocs naturels pour les enrochements ni de cailloux pour le béton. Le sol est partout ou du sable fin sur le littoral, ou de la vase limoneuse, accumulée par les alluvions du Nil. On avait bien songé à employer les pierres de Toura, près du Caire, et celles du Mokattan. On pourrait les amener par la branche de Damiette. Mais la profondeur insuffisante et le régime intermittent des boghaz rendront toujours cette ressource très-précaire; et l'on ne doit point s'exposer à une interruption des travaux une fois qu'ils seront commencés.

Il est facile d'apprécier, d'ailleurs, la haute importance d'un moyen d'exécution qui serait de nature à soustraire la construction du canal à toutes les chances que peuvent amener les événements du dehors. Sans doute, il vaudrait beaucoup mieux tirer tous les matériaux de l'Égypte, sans rien de-

mander à l'extérieur. Les matériaux ne manquent point dans la contrée, et l'on sait de reste tous les trésors de ce genre qu'elle renferme. Mais les transports sont impossibles pendant l'étiage, ou du moins d'une difficulté presque insurmontable. La Commission n'a donc pu que s'en rapporter aux ingénieurs qui dirigeront les opérations sur le terrain. Elle leur a recommandé d'une manière générale de profiter le plus possible des ressources locales : du Nil, tel qu'il est actuellement; du canal de jonction et d'irrigation, qui sera fait dans un assez court délai; et du grand canal maritime, au fur et à mesure que les portions successivement achevées pourront être utilisées d'une façon quelconque. Des hommes habiles et attentifs sauront tirer bon parti de tous ces moyens, soit simultanément, soit à part, selon les occurrences.

Tout ce que nous pouvons dire ici, c'est que la construction du port Saïd, quoique assez coûteuse, n'a rien qui puisse justifier les craintes qu'on a trop souvent propagées à ce sujet. A plus forte raison, en pouvons-nous dire autant du port intérieur de Timsah, où les matériaux seront aisément amenés par le canal de jonction, dès que ce premier canal sera terminé. Pour cette partie des travaux, la chose

est de toute évidence. Mais pour le port Saïd, il y aurait toujours à craindre, si l'on tirait les matériaux de l'Égypte, d'avoir à faire des transbordements, tandis qu'en les tirant de l'archipel Grec ou de la côte d'Asie, on n'aurait jamais qu'un transport par eau, dont on connaîtrait d'avance toutes les conditions.

Pour terminer cet exposé des travaux du canal, tel que nous l'avons résumé d'après le Rapport de la Commission internationale, nous ne pouvons mieux faire que de citer les considérations par lesquelles elle termine son travail.

« La marine commerciale qui passe actuellement par le cap de Bonne-Espérance, dit la Commission, continuera-t-elle à faire le double de chemin, dans une mer très-redoutable quoique très-connue, quand on lui offrira la possibilité de faire une route moitié moindre, mieux connue que l'autre dans une partie de son parcours, et beaucoup moins dangereuse dans le parcours entier? Les seules objections un peu sérieuses qu'on pût faire à la voie par Suez, c'est que la navigation à voiles trouverait dans le détroit de Gibraltar d'assez grandes difficultés, et qu'elle en trouverait également au

détroit de Bab-el-Mandeb. On exagérait beaucoup ces difficultés. Mais dans l'hypothèse où nous nous plaçons, et qui est un fait déjà près d'à moitié réel, toutes ces objections tombent d'elles-mêmes. Là où la voile pouvait être insuffisante, l'hélice a dès aujourd'hui, sans la moindre peine, raison de tous les obstacles, des courants à Gibraltar, ou des moussons dans la mer des Indes. La poste va très-régulièrement, aller et retour, de Southampton à Alexandrie, en treize jours, et n'en met guère davantage de Suez à Bombay. Bien plus, il y a des clippers à hélice auxiliaire qui sont venus de Melbourne à Liverpool en deux mois. Il leur en aurait fallu beaucoup moins encore, s'ils avaient pris par la mer Rouge, et si le canal de Suez leur eût été accessible. L'amirauté anglaise a déjà tellement compris les avantages de cette route, que, pour une adjudication récente de la malle d'Australie, la première condition qu'elle a mise dans le cahier des charges, c'est que cette malle passerait par Suez, comme y passent déjà celle de l'Inde et celle de la Chine.

« Mais en laissant même de côté cette hypothèse, qui, cependant, devient tous les jours une réalité de plus en plus complète, il est évident que pour

les navires à voiles, tels qu'ils sont encore aujourd'hui, ce serait un incalculable avantage que de pouvoir abréger leur route de moitié, sauf à emprunter, s'il le fallait, le secours de remorqueurs, qui ne leur manqueraient point au détroit de Gibraltar, comme on l'a vu en 1847, et à profiter de la saison favorable dans la mer des Indes pour le temps des moussons.

« De tout ceci, il résulte que l'ouverture du canal de Suez, rendue nécessaire par le développement actuel et progressif des relations entre l'Europe et l'Asie, le sera de jour en jour davantage. Le moment n'est pas loin où la marine commerciale, transformée pour ces longs voyages, réclamera avec une énergie irrésistible la voie nouvelle, qui doit lui être si aisée et si lucrative. Ce n'est pas le canal de Suez qui poussera à cette transformation; c'est au contraire, comme on l'a dit, la navigation à hélice qui exigera l'abaissement de cette barrière. Il n'est pas possible qu'un obstacle aussi insignifiant que celui de ce sol tout uni, de 30 lieues à peine, s'oppose longtemps encore à un progrès aussi certain et aussi profitable.

« Il ne nous appartient pas, ajoute la Commission internationale, de juger quels sont les motifs de

diverse nature qui peuvent retarder l'accomplissement d'une telle œuvre. Mais nous croyons n'être que l'écho de l'opinion universelle en disant que tout retard est fâcheux, du moment que l'on a pu rendre une décision réfléchie en cette matière. Pour nous, notre but a été d'éclairer, autant qu'il a dépendu de nous, les gouvernements et les peuples ; nous leur soumettrons avec confiance les résultats définitifs de notre examen.

« Puisse notre travail hâter le moment où toutes les difficultés, autres que celles qui proviennent de la nature même des choses, seront aplanies, et où le bosphore artificiel de Suez pourra être ouvert à la marine de toutes les nations !

« *Le Président de la Commission internationale*,

« F. W. CONRAD.

« *Les Secrétaires*,

« LIEUSSOU et CHARLES MANBY. »

On vient de voir ce que coûtera le canal maritime de Suez ; maintenant on peut se demander : Que rapportera-t-il ? C'est à cette question que répondent les recherches de l'Avant-projet et un mémoire spécial de M. A. de Chancel, ancien offi-

cier de marine, et un des fondateurs de la Compagnie.

Les revenus de la Compagnie se composent :

1° Des droits qu'elle est autorisée à percevoir;

2° Du produit des terrains qui lui sont concédés.

Comme le droit par tonneau sur les navires qui emprunteront le canal est fixé à 10 fr. (art. 17 de l'Acte de concession du 5 janvier 1856), il s'agit de savoir quel sera le nombre probable des tonneaux qui passeront par le canal maritime de Suez. On ne peut le connaître approximativement qu'en prenant le chiffre des navires et des tonneaux qui passent actuellement par le cap de Bonne-Espérance.

C'est ce qu'ont essayé de faire MM. Linant-Bey et Mougel-Bey. Ils ont consulté les travaux de M. Mac-Culloch, de M. Anderson, et de M. Arnaud Tison; ils y ont ajouté leurs propres investigations, et ils ont trouvé que le canal de Suez pouvait compter sur un trafic minimum de 3 millions de tonneaux, représentant, à 10 fr. par tonneau, un revenu de 30 millions de francs. A ce premier revenu, il faudrait ajouter les droits d'ancrage, les droits sur le canal d'eau douce, le produit des terres irriguées, etc., etc. Le revenu total, suivant les estimations de MM. Linant-Bey et Mougel-Bey, devrait s'élever à 40 millions

56 000 fr. réduits à 29 millions 140 740 fr., après les prélèvements stipulés dans l'acte de concession[1].

M. A. de Chancel, dans un travail plus récent, et par cela même plus complet, est arrivé, pour le tonnage, à des résultats tout à fait analogues. Il a puisé surtout ses renseignements dans l'excellent recueil officiel des *Annales du commerce extérieur*, publiées par le Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. En compulsant ces documents pour l'année 1853 exclusivement, il a trouvé que tous les éléments réunis de commerce et de navigation directement intéressés au percement de l'isthme de Suez donnaient pour cette époque 2 280 921 tonneaux; et il augurait qu'en 1860, époque où le canal aurait pu être achevé, ce chiffre s'élèverait à 3 080 924 tonnes par la progression naturelle des transactions. Ce calcul se fondait sur cette supposition que le trafic passant par le cap de Bonne-Espérance s'accroissait chaque année de cent mille tonnes environ.

Cette supposition de M. A. de Chancel était d'autant plus acceptable qu'elle était fort modérée. Depuis 1853, en effet, le tonnage anglais à lui seul,

1. Documents, 1re série, p. 197 et suiv.

sans parler du tonnage des autres nations, employant la route du Cap, s'est accru de plus de cent mille tonneaux par an. Voici les chiffres officiels publiés par l'*East India and China Association* :

Tonnage anglais passant par le Cap, aller et retour :

	Tonneaux.	Augmentation.
1852	1 108 686	
1853	1 401 284	292 598
1854	1 470 148	68 864
1855	1 590 343	180 195
1856	1 771 871	181 528
1857	1 875 431	103 560
		826,745

Puisque l'augmentation des cinq années a été de 826 745, l'augmentation moyenne est de 165 349 tonneaux par an.

Ceci ne regarde, répétons-le, que le tonnage anglais, sans compter celui de la Hollande, des États-Unis, de la France, de l'Espagne, des villes Hanséatiques, etc.

Il faut ajouter encore que ces chiffres sont ceux de la jauge légale, tandis que le chargement réel est toujours beaucoup plus fort, d'un quart tout au

noins. Ainsi, aux 1 875 431 tonneaux de 1857, il audrait ajouter environ 500 000 tonneaux de plus ; :t par conséquent le seul tonnage anglais se monte ι 2 400 000 tonneaux à peu près.

Ce trafic énorme a été réalisé par la seule Angle-:erre, en dépit de l'insurrection qui, en 1857, a bouleversé l'Inde, en dépit de la guerre de Chine. Que sera-ce donc quand l'Inde réorganisée aura recouvré la paix et une nouvelle fécondité ? Que sera-ce avec la Chine ouverte par le traité de Tien-Tsin ?

Deux autres questions importantes qu'étudie encore M. A. de Chancel, et qui se lient à la précédente, c'est celle de l'influence du raccourcissement sur la navigation, et ensuite celle du prix de revient des transports maritimes. M. A. de Chancel, ancien marin, démontre, en homme du métier, les avantages matériels du passage par le canal de Suez ; et en comparant la mer Rouge à la Méditerranée, à l'Adriatique, à la Manche, il prouve qu'elle est moins dangereuse, et que si elle a quelques inconvénients spéciaux, elle a aussi par les moussons des avantages dont des navigateurs habiles sauront bien profiter. Quant au prix de revient, il établit, en prenant pour exemple un navire de 500 tonneaux, que le voyage par le Cap coûte 120 fr. par tonne, tandis que par

le canal de Suez il ne coûtera que 72 fr. C'est donc une économie de 48 fr. MM. Linant-Bey et Mougel-Bey ne portaient ce chiffre qu'à 32 fr. Mais l'opinion de M. A. de Chancel doit avoir naturellement plus de poids[1].

Il est donc de toute évidence que le plus grand nombre des navires, pour ne pas dire la totalité, passeront par le canal de Suez, au lieu de faire le tour de l'Afrique, puisqu'ils gagneront sur le temps, sur le fret, sur les dépenses de toute sorte, et qu'ils courront moins de dangers.

Avec 3 000 000 de tonneaux, le revenu net du canal de Suez s'élèverait à 10 0/0 du capital, sans compter les intérêts à 5 0/0. Dès aujourd'hui, on peut assurer que cette évaluation est dépassée par les progrès incessants de la navigation et du commerce de l'Europe dans les mers de l'Indo-Chine. On peut donc affirmer avec bien plus de raison encore que ce trafic sera énormément accru, quand le canal de Suez pourra s'ouvrir et joindre les deux mers l'une à l'autre.

1. Documents, 2e série, p. 267 et suiv.



LES ADHÉSIONS UNIVERSELLES

LES ADHÉSIONS UNIVERSELLES.

Pendant que tous ces travaux dont nous venons de parler s'accomplissaient, le grand projet faisait au dehors les progrès les plus rapides. Avant que les sociétés savantes pussent l'étudier sur les documents que rassemblait la Commission internationale, avant que les corporations commerciales fussent appelées à émettre leurs vœux, avant que les gouvernements exprimassent leurs sympathies et leur approbation, la presse avait annoncé au monde civilisé l'entreprise qui allait rapprocher si heureusement l'Europe chrétienne de l'Asie à demi barbare.

L'enthousiasme fut unanime, et la concession faite par Son Altesse le vice-roi d'Égypte à M. Fer-

dinand de Lesseps fut accueillie partout, à la fois comme une pensée glorieuse pour le prince qui l'avait conçue et pour celui qui la réalisait, et comme une pensée bienfaisante de civilisation et d'humanité. Ce qu'il y eut de remarquable dans les premiers moments, c'est que l'accord sur cette grande question fut aussi spontané que rapide. Le moment était venu; tout le monde le sentait; et la presse le dit par ses mille voix dans tous les pays de l'Europe, en Amérique, en Asie même, en un mot, sur le globe entier.

Il serait trop long de mentionner tous les journaux qui dès le début se sont prononcés favorablement, car le nombre en est à peu près illimité. Mais cependant nous voulons en citer quelques-uns dans chaque pays, afin qu'on puisse se faire une idée de cet élan et de cette concorde, rompue seulement par quelques exceptions très-rares dont nous aurons à parler un peu plus loin[1].

Nous commençons par les journaux anglais, et parmi eux nous nous adressons d'abord au *Times*.

1. Si l'on veut suivre d'un peu plus près ce mouvement si curieux de la presse, il faut lire dans le journal *l'Isthme de Suez* la revue qu'il consacre tous les quinze jours aux articles des journaux du monde entier. On se ferait difficilement une idée d'un concours si empressé et si constant.

Comme le dit notre proverbe français : « A tout seigneur, tout honneur. »

Le *Times*, qui devait attaquer plus tard le canal de Suez avec une violence que nous aurons à signaler, tenait en 1855 un tout autre langage. Il donnait alors son adhésion chaleureuse au projet de M. Ferdinand de Lesseps; et dans deux articles fort remarqués, du 5 juin et du 8 août de cette année, il lui promettait toute la faveur de l'Angleterre, si le travail projeté était praticable. C'est ce qu'allait décider l'exploration de l'isthme par la Commission internationale, et son rapport, publié après de si longues études.

A côté du *Times*, les autres grands journaux ont exprimé, sans faire aucune réserve, la même opinion : le *Daily News*, le *Morning Chronicle*, le *Morning Herald*, le *Globe*, l'*Atlas*, le *Morning Star*, l'*Australian and New Zealand Gazette*, l'*Economist*, l'*Engineer*, le *Railway Times*, la *Shipping Gazette*, l'*Artizan*, le *Mining Journal*, le *Gateshead Observer* de Newcastle, le *Commonwealth* de Glascow, le *Galignani's Messenger*, l'*Illustrated London News*, *the International*, le *Daily Post* de Liverpool, une foule de journaux dans les comtés, etc., etc.; et dans les colonies, le *Bombay Times*, l'*Englishman* de Cal-

cutta, le *Friend of India*, le *Cernéen* de l'île Maurice, le *Sydney Herald*, le *Portafoglio Maltese*, etc.

Parmi les journaux anglais, il n'y a guère eu que deux journaux qui aient fait exception, la *Revue d'Édimbourg*, qui a une grande autorité, et l'*Athenæum*, qui en a beaucoup moins. Nous aurons l'occasion d'y revenir, en traitant de la résistance qu'on a opposée au projet du canal de Suez.

Entre les journaux américains, nous citerons le *Courrier des États-Unis*, le *Boston Post*, le *Nautical Magazine de New-York*, l'*Evening Post* et le *Courrier and Inquirer* de la même ville, l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans, le *Boston Daily Courrier*, le *Journal of Commerce* de Boston, le *Public Ledger*, le *National Intelligencer* de Philadelphie, etc., etc.

On pourrait citer sans aucune exception tous les journaux français, à commencer par les journaux principaux de Paris : le *Constitutionnel*, le *Journal des Débats*, la *Presse*, le *Siècle*, le *Pays*, la *Patrie*, l'*Union*, la *Gazette de France*, l'*Univers*, le *Moniteur industriel*, le *Moniteur de la Flotte*, le *Courrier de Paris*, etc., etc.; et à suivre par tous les journaux de départements, parmi lesquels nous n'aurions que l'embarras de choisir : le *Nouvelliste* de Marseille, le *Sémaphore*, la *Gazette du Midi*, la *Gazette de Lyon*,

le *Journal* et le *Courrier* du Havre, le *Journal* de Rouen, etc., etc., etc.

En Belgique, l'*Indépendance;* en Hollande, le *Courrier* d'Amsterdam; et dans les colonies néerlandaises, le *Courrier* de Java, etc. En Espagne, le *Diario* de Barcelone, le *Diario* de Palma, *El Balear*, la *Gaceta de los caminos de hierro*, etc. En Italie, le *Bullettino dell' istmo di Suez*, la *Gazette* de Ferrare, l'*Incorragiamento* de la même ville, la *Gazette uficiale di Venezia*, tous les journaux sardes, ceux de Rome, ceux de Naples, l'*Osservatore Triestino*, l'*Annotatore Friulano*, la *Gazette officielle* de Milan, etc., etc., etc.

En Allemagne, la *Gazette de Cologne*, la *Gazette universelle d'Augsbourg*, la *Gazette autrichienne* de Vienne, la *Gazette de Trieste*, l'excellente revue de M. Brockhans, intitulée *Unsere Zeit* (Notre temps), etc., etc.

A Constantinople, la *Presse d'Orient;* à Odessa, le *Journal d'Odessa;* à Syra, le *Télégraphe des Cyclades;* à Athènes, le *Moniteur grec;* en Portugal, O *Nacional* et O *Commercio* de Porto, etc., etc., etc.

Nous ne voulons pas pousser plus loin cette nomenclature qui serait fastidieuse; mais telle qu'elle est, elle suffit, et de reste, pour montrer ce qu'a été

l'attitude de la presse dans tous les pays où parait un journal. Il faut ajouter que cette ardeur de propagande et d'approbation ne s'est pas ralentie un seul jour; et qu'elle semble s'animer encore à mesure que le moment du triomphe approche.

Cette émotion universelle de la presse dans le monde entier était un symptôme significatif, surtout si l'on songe qu'à la fin de 1854 et dans tout le courant de 1855, la guerre de Crimée fixait alors les regards de l'univers attentif.

L'exemple de la presse gagna bientôt les gouvernements eux-mêmes; et il n'en est pas un seul qui ne se soit interessé d'une manière plus ou moins patente au projet qui allait abréger de moitié la route de l'Asie. D'abord il faut remarquer que la composition même de la Commission internationale attestait assez cet intérêt des gouvernements. Tous les membres qui la composaient, sauf les membres anglais, étaient des fonctionnaires publics, chacun très-haut placés dans leur pays, et ils n'avaient pu accepter leur mandat qu'avec une permission officielle. C'était déjà beaucoup. Mais les gouvernements, chacun dans leur sphère, firent davantage.

Ainsi, le gouvernement sarde, outre qu'il accordait

à la Commission internationale son Ministre des travaux publics, présentait un projet de loi pour l'agrandissement du port de Gênes ; et il motivait ce projet, à la fois par le chemin de fer qui allait rattacher Gênes au Piémont, et par la prochaine ouverture de l'isthme de Suez qui allait donner à ce port une activité toute nouvelle (Séance du 5 mai 1856). Dans la discussion sur le port militaire de la Spezzia, le rapporteur, M. Cugia, et plusieurs orateurs, entre autres M. le colonel Ménabréa, rappelaient le projet du canal de Suez et le louaient hautement. Plus tard, M. Paléocapa déposait sur le bureau de la Chambre des députés le rapport de la Commission internationale.

La Chambre de commerce de Gênes envoyait à M. Ferdinand de Lesseps et à M. Paléocapa des adresses remarquables, pleines des vues les plus hautes qui rappelaient la grandeur passée de la République des Doria.

L'Académie royale d'agriculture de Turin annonçait dans sa séance publique de 1857 la prochaine ouverture de l'isthme de Suez, et pour témoigner sa sympathie elle inscrivait parmi ses membres honoraires, MM. Paléocapa, Ferdinand de Lesseps et Barthélemy Saint-Hilaire.

Le Pape nommait une commission d'enquête composée de dix membres présidée par le ministre du commerce et des travaux publics, et donnait des ordres pour la réparation des ports des États romains, en vue du canal de Suez.

Le gouvernement napolitain faisait publier dans le journal officiel du royaume des Deux-Siciles des articles favorables, attribués à la plume d'un des plus hauts fonctionnaires de l'État, et il annonçait la construction d'un dock à la Margellina.

Le conseil communal de Venise, dans sa séance du 6 mai 1856, créait aussi une commission d'enquête et votait pour les dépenses une somme de 10 000 livres, en même temps que l'Institut de Venise mettait au concours la question de l'ouverture de l'Isthme et de son influence sur la prospérité du commerce vénitien.

En Espagne, la reine, à qui la Chambre de commerce de Barcelone s'était adressée dans une requête spéciale, et très-sagement motivée, faisait donner expressément des ordres à son ambassadeur à Constantinople, le vénérable M. de Souza, pour qu'il appuyât officiellement de toutes ses forces les démarches de M. Ferdinand de Lesseps auprès de la Porte. De plus, le gouvernement espa-

gnol faisait publier à ses frais, et par les presses officielles, un excellent ouvrage de Don C. S. Montésino sur le canal de Suez, considéré surtout sous le rapport des colonies aux Philippines. A côté du gouvernement, la Société d'économie politique à Madrid discutait dans de longues séances le projet du canal de Suez. La Société économique de Barcelone ouvrait, comme l'Institut de Venise, un concours sur cette question, et elle pouvait donner le prix à un excellent mémoire de M. Duran y Bas.

La Hollande, qui, par ses colonies de Java, de Sumatra, de Bornéo, etc., a tant d'intérêt à voir la route des mers asiatiques rendue plus facile et plus courte, avait, dès le milieu de l'année 1856, institué une Commission d'enquête. Sur la proposition de M. Simons, ministre de l'Intérieur, la Commission avait été nommée par ordonnance royale. Elle se composait de douze membres, la plupart présidents de chambres de commerce, et elle était présidée par M. de Monchy, président de la Compagnie commerciale néerlandaise à Amsterdam. M. S'Gravesande Guicherit, professeur d'histoire commerciale à l'Académie royale de Delft, en était le secrétaire. L'Académie royale des sciences d'Amsterdam s'est fait faire, au mois de novembre 1857,

un rapport par M. Conrad sur le canal de Suez, et elle a inséré ce travail du président de la Commission internationale dans ses Mémoires. Lorsque le gouvernement hollandais a dû adjuger le service de la malle de Java, il a formellement prévu dans le contrat l'ouverture de l'isthme de Suez, comme un cas qui exigerait dans la convention qu'il passait des modifications nécessaires.

Quant à l'Autriche, qui ne sait les sympathies ardentes qu'elle porte au projet du canal de Suez?

Voilà plus de trente ans que M. le prince de Metternich, comme le rappelait naguères la *Gazette de Vienne*, s'est occupé de l'ouverture de l'isthme de Suez, et ce ne sera pas un des souvenirs les moins glorieux de la carrière illustre de cet homme d'État. Ses successeurs, fidèles à sa pensée, inspirés même quelquefois par ses conseils, ont suivi cette sage politique, que commande à l'Autriche l'intérêt de Trieste et de sa marine dans l'Adriatique. Les preuves abondent pour démontrer les sentiments aussi constants qu'éclairés du gouvernement autrichien. Nous en citerons quelques-unes.

A un banquet donné à Trieste pour l'inauguration du chemin de fer le 27 juillet 1857, M. le baron de Bruck, le fondateur du Lloyd autrichien et le

restaurateur des finances de l'Empire, portait un toast au succès de l'entreprise de M. Ferdinand de Lesseps. Puis il ajoutait ces paroles, que nous empruntons au *Moniteur universel* du 2 août : « Nous
« ne pouvons laisser passer un jour sans exprimer
« les vœux les plus ardents pour la réalisation d'une
« noble idée, le percement de l'isthme de Suez.
« L'opposition d'un seul gouvernement n'empê-
« chera pas cette grande idée et ce grand fait de
« s'accomplir. Nous vivons dans un temps où les
« peuples deviennent frères. Au succès de l'entre-
« prise de M. Ferdinand de Lesseps! L'Autriche,
« Trieste, en particulier, font les vœux les plus pas-
« sionnés pour sa réussite. Que l'honorable assem-
« blée prête son appui à ce sentiment par une ac-
« clamation chaleureuse ! »

Ces vives paroles de M. le baron de Bruck répondaient au discours de lord Palmerston dans le Parlement anglais, et y faisaient contre-poids.

Dans une autre occasion encore plus significative, quand M. Ferdinand de Lesseps passait par Vienne, se rendant à Constantinople, le 8 novembre 1857, un banquet fut donné en l'honneur du promoteur du canal de Suez. MM. de Rothschild, de Sina, Es-

kélès et M. de Wodianer, les premiers banquiers de Vienne, l'avaient organisé, et y avaient convié toutes les notabilités de la capitale de l'Autriche. Trois ministres de l'empereur y figuraient : MM. de Bruck, de Toggenburg et de Thun ; des aides de camp de l'empereur, des membres du Conseil de l'Empire, des maréchaux, des membres du Conseil aulique, les présidents de l'Académie des sciences et de la Cour suprême de justice, des conseillers d'État, les directeurs des principales administrations publiques, des chemins de fer, des entreprises commerciales, etc., etc. Les discours prononcés devant cette brillante assemblée furent dignes d'elle, et deux ministres, MM. de Toggenburg et de Bruck, prirent successivement la parole pour glorifier le projet qui doit unir les deux mers. Comme c'était à ce moment que l'insurrection des Cipayes aux Indes orientales était dans toute son horreur et son énergie, M. de Bruck, associant les deux pensées qui étaient dans tous les esprits, en même temps qu'il célébrait le canal de Suez, portait un toast au succès des armes anglaises.

M. Ferdinand de Lesseps, fêté si cordialement par cette importante réunion, était reçu le lendemain en audience particulière par l'empereur

François-Joseph ; et il trouvait dans cet auguste entretien les plus sûrs encouragements.

A Trieste, où M. Ferdinand de Lesseps se rendait en quittant Vienne, le gouverneur de la ville, M. le baron de Mertens, lui offrait un banquet non moins cordial, et presque aussi nombreux.

A Corfou et à la cour de Grèce, M. Ferdinand de Lesseps recevait un accueil plus enthousiaste encore.

Mais après les journaux, après les gouvernements, une approbation d'une autre sorte a été donnée au projet du canal de Suez : c'est celle de toutes les Sociétés savantes auxquelles il a été communiqué.

Dès le mois de juin 1856, les échantillons géologiques des forages exécutés dans l'isthme par les ordres de la Commission internationale, étaient communiqués à l'Académie des sciences de l'Institut impérial de France, par l'intermédiaire de M. Élie de Beaumont, l'un des secrétaires perpétuels, et sénateur. Dans sa séance du 16 juin, l'Académie nommait une Commission composée de MM. Cordier, Charles Dupin, Dufrénoy, Élie de Beaumont, et de l'amiral Dupetit-Thouars. M. Dufrénoy, mort quelques mois après, fut remplacé par M. Cla-

peyron. Vers la fin de l'année, le rapport de la Commission internationale pouvait être soumis à l'Académie, avec un rapport géologique de M. Renaud et avec le savant mémoire de M. Lieussou sur le régime des eaux dans le futur canal; et, le 2 mars 1857, M. le baron Charles Dupin, sénateur, lisait devant l'Académie son rapport, digne de sa haute réputation de savant et d'habile statisticien. Ce rapport, d'une grande étendue (71 pages 8°), se termine en ces termes :

« Nous résumons d'un seul mot, disait l'illustre rapporteur, notre jugement sur l'œuvre considérable soumise à notre examen, œuvre expliquée dans les mémoires de M. Ferdinand de Lesseps et dans les calculs, les plans, les devis, les rapports à l'appui. La conception et les moyens d'exécution du canal de Suez sont les dignes apprêts d'une entreprise utile à l'ensemble du genre humain.

« Par ces simples mots, nous croyons exprimer dans sa plus grande étendue, le jugement favorable de toute l'Académie.

« En conséquence, nous vous proposons de déclarer que les mémoires présentés par M. Ferdi-

nand de Lesseps, tant en son nom qu'au nom de ses collaborateurs, sont dignes de votre approbation. »

Ces conclusions furent adoptées à l'unanimité, et le *Times* lui-même adressait ses éloges au travail de M. le baron Charles Dupin.

Plus d'un an après, l'Académie confiait à la même Commission l'examen des observations hydrographiques du capitaine Philigret; et le 10 mai 1858, M. le baron Charles Dupin faisait un second rapport où, en exposant les résultats de cette exploration de la rade de Péluse, il réfutait de la manière la plus péremptoire les étranges assertions de M. R. Stéphenson. Ce second rapport, plus spécial encore et non moins décisif que le premier, finissait ainsi :

« Nous renfermons dans les limites mathématiques et physiques propres à cette académie nos conclusions définitives. D'après notre examen attentif, nous déclarons que les observations faites à bord de la corvette égyptienne *Yand Becker*, par le capitaine Philigret, démontrent la sûreté du mouillage et la bonté de la rade de Saïd dans le golfe de Péluse. Elles confirment et complètent les avantages qu'on avait pu se promettre pour l'entrée du

canal de Suez dans la Méditerranée. Nous attestons la supériorité de la voie projetée pour épargner la vie, la santé des hommes et diminuer la perte des navires. Nous déclarons en même temps que les explications scientifiques et techniques données par la Commission internationale, pour répondre aux objections faites contre le canal maritime, nous semblent satisfaisantes. »

Ces secondes conclusions étaient adoptées à l'unanimité comme les premières[1].

Nous ne pouvons pas invoquer de tribunal plus élevé que l'Institut impérial de France, où le suffrage de l'Académie française, par l'organe éloquent de M. Villemain (séance annuelle du 20 août 1857), se joignait à celui de l'Académie des sciences physiques et mathématiques. Mais à côté de ce témoignage si précieux on peut en citer d'autres qui ont encore leur importance. C'est la Société impériale de géographie de Paris qui, sous la présidence du vénérable M. Jomard, a adressé à M. Ferd. de

1. M. le baron Charles Dupin a fait aussi une communication sur le canal de Suez à l'Académie des sciences morales et politiques, dont il est membre pour la section d'économie politique. Voir le journal *l'Isthme de Suez*, 1857, t. II, p. 335.

Lesseps une lettre remarquable, où, dans l'intérêt des travaux qui lui sont propres, elle applaudit à toutes les facilités que promet aux sciences qu'elle cultive l'ouverture de l'isthme de Suez. Elle a aussi rappelé ses espérances dans le rapport annuel de son secrétaire général, M. Alfred Maury, membre de l'Institut[1]. C'est la Société d'acclimatation; c'est le Congrès scientifique de France, qui, convoqué chaque année par l'activité infatigable de M. de Caumont, a trois fois de suite émis un vœu enthousiaste proposé par M. le professeur Baruffi, de Turin, en faveur du canal de Suez, à la Rochelle en 1856, à Grenoble en 1857, à Auxerre en 1858[2].

En dehors de la France, nous pouvons citer l'Académie impériale et royale des sciences de Vienne, qui, le 8 janvier 1858, a entendu un excellent rapport de M. le baron de Czœrnig, chef de section au Ministère du commerce, sur les avantages que le canal de Suez procurera à l'Autriche. La Société impériale et royale de géographie de Vienne s'est fait faire, après diverses communications de plusieurs de ses membres, un rapport spécial dont

1. Voir le journal *l'Isthme de Suez*, t. II, 1857, p. 302, et t. III, 1858, p. 85.

2. *Idem*, t. I, p. 84 et 101; t. II, p. 355, et t. III, p. 446.

M. Franz Fötterle a bien voulu se charger et qui se termine ainsi :

« La Société impériale et royale de géographie, en confiant à sa Commission la rédaction du présent mémoire, a voulu montrer que dans notre Autriche aussi la sympathie la plus ardente et la plus profonde est constamment et bien légitimement assurée à la question de l'ouverture de l'isthme de Suez. »

Pour l'Espagne, nous avons déjà mentionné la Société économique de Barcelone et la Société d'économie politique de Madrid. Dans le royaume de Naples, M. Giovanni Cenni a lu un mémoire devant l'Académie des sciences du royaume des Deux-Siciles. En Hollande, nous avons cité, à l'Académie des sciences d'Amsterdam, le discours de M. Conrad, auquel nous pouvons ajouter les discussions de l'Institut royal des ingénieurs à la Haye, qui a fait traduire le premier rapport de M. le baron Charles Dupin, et la Société des sciences de Haarlem, qui a ouvert un concours comme on en a ouvert à Barcelone et à Venise. En Russie, la Société impériale de géographie de Saint-Pétersbourg a

témoigné son adhésion entière par une lettre adressée à M. Ferd. de Lesseps.

A ces manifestations de la science, de la politique, de l'opinion, faisons succéder celles du commerce; et arrêtons-nous spécialement aux Meetings anglais, à nos Chambres de commerce et aux Conseils généraux de France.

Nous avons dit plus haut que M. Ferd. de Lesseps s'était proposé dès le début de sa grande entreprise de consulter les représentants les plus autorisés des intérêts maritimes et commerciaux de l'Angleterre; et nous avons vu comment, dès 1855, lui avaient répondu la grande Compagnie des Indes et la Compagnie péninsulaire et orientale. Après deux ans d'investigations et d'études nouvelles, après le rapport de la Commission internationale, après l'expression de l'opinion sur le continent, M. Ferd. de Lesseps résolut à la fin d'avril 1857 de se rendre dans les principaux ports et centres commerciaux du Royaume-Uni, afin d'obtenir de chacun d'eux une expression d'opinion authentique sur un sujet qui les touchait de si près, et à l'égard duquel on prétendait que les classes commerçantes de l'Angleterre étaient assez mal disposées. Sa visite dans chaque ville était précédée par l'envoi de

la circulaire suivante qui annonçait le but qu'il poursuivait. Nous la reproduisons parce qu'elle répondait à l'avance et d'une façon péremptoire aux accusations que lord Palmerston devait oser plus tard porter devant le Parlement anglais. On eût dit que M. Ferd. de Lesseps pressentait ces attaques, qui, après sa lettre, peuvent être qualifiées de déloyales.

A MESSIEURS LES BANQUIERS, NÉGOCIANTS, ARMATEURS ET FABRICANTS DE.....

« Messieurs,

« En appelant votre attention sur la situation actuelle et les progrès du projet du canal de Suez, je ne plaide pas seulement pour mes propres intérêts de promoteur et de concessionnaire de cette grande entreprise; mais je plaide aussi pour les intérêts de toutes les associations commerciales qui doivent en profiter dans la mesure de leur activité et de leur industrie; et conséquemment ce projet doit servir au plus haut degré les intérêts de....

« Par une concession de Son Altesse le vice-roi d'Égypte, je suis autorisé à prendre les mesures nécessaires pour joindre la Méditerranée et la mer Rouge par un canal praticable aux plus grands

navires, et pour l'ouverture d'une route maritime rapide et sûre dans l'Inde, la Chine et l'Australie.

« La route qui sera ainsi ouverte au commerce est plus courte de 5000 milles par rapport à l'Angleterre, que la route actuelle autour du cap de Bonne-Espérance. Cette route abrégée parcourt des mers très-navigables parmi toutes les mers ; et elle longe les côtes de pays riches en produits naturels, bien que pour le présent ces pays, en ce qui concerne les affaires commerciales, soient hors de l'influence de l'esprit entreprenant de l'Europe.

« Des ingénieurs de la plus haute renommée en Angleterre et dans les principaux pays de l'Europe ont examiné et approuvé la partie technique du projet. Un important ouvrage accessoire, consistant dans un embranchement du canal, est déjà commencé; et la plus grande partie du capital nécessaire a été souscrite par les commerçants des différentes nations européennes, dont les gouvernements ont déjà approuvé un projet qui est d'une importance si manifeste pour le développement du commerce et de la civilisation.

« Mon but, en venant au milieu de vous, est de m'assurer des sentiments qui existent dans les classes financières et commerciales de.... à l'égard

de cette grande entreprise, et de leur fournir personnellement toutes les informations désirables sur l'ensemble et les détails du projet, sachant bien que des hommes tels que ceux auxquels je m'adresse ne se rendent qu'aux arguments les plus solides, et après l'examen le plus mûr et le plus circonspect.

« Dans les principales villes de l'Europe, où ce projet a été porté à la connaissance publique, il a donné lieu de la part des corps municipaux, commerciaux et scientifiques, aux manifestations de l'intérêt et de la sympathie les plus sincères. Il est donc naturel que je sois désireux de compléter cette approbation générale, en la couronnant par la sanction de la nation commerciale et industrielle la plus grande du monde, nation qui, avant toutes les autres, est appelée à recueillir inévitablement les avantages incalculables d'une œuvre qui, en reliant ses vastes possessions coloniales dans l'Est et dans le Sud, doit augmenter et consolider sa prospérité.

« J'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Ferdinand DE LESSEPS. »

« Londres, mai 1857. »

On sait comment les Meetings ont unanimement répondu à cette question que leur faisait M. Ferdinand de Lesseps.

Nous n'analyserons pas les résolutions de chacun de ces Meetings; mais il est bon tout au moins de les citer par le nom des villes, par la date des réunions, et par le nom des présidents qui les ont dirigées. Nous nous bornons à ces indications toutes sèches qu'elles peuvent être, parce qu'elles sont bien plus éloquentes que nos réflexions ne pourraient l'être, quelque justes qu'elles fussent.

D'abord rappelons un banquet à Goldsmiths'-Hall, à Londres, qui fut comme l'initiative favorable du voyage de M. Ferdinand de Lesseps dans les comtés.

1° *Londres.* Banquet de Goldsmith's-Hall. Président, M. Gladstone, banquier, 24 avril 1857.

2° *Liverpool.* Meeting public des armateurs et assureurs. Président, M. M.-P. Rawson, 29 avril 1857.

3° *Liverpool.* Association des Indes orientales et de la Chine. Président, M. Charles Turner, esq., président de l'Association, 29 avril 1857.

4° *Liverpool*. Chambre de commerce. Président, M. J. Torr, 4 mai 1857.

5° *Manchester*. Association commerciale. Président, M. J.-A. Turner, 6 mai 1857.

6° *Manchester*. Chambre de commerce. Président, M. Thomas Bayley, esq. Secrétaire, M. Bootman, 2 mai 1857.

7° *Dublin*. Chambre de commerce. Président, M. le lord-maire. Secrétaire, Francis Codd, 11 mai 1857.

8° *Cork*. Meeting public. Président, le haut-shériff M. J.-N. Murphy, esq., 13 mai 1857.

9° *Belfast*. Chambre de commerce. Président, M. Robert Grimshaw, 18 mai 1857.

10° *Belfast*. Meeting des Commissaires du port. Président, M. John Clarke, 20 mai 1857.

11° *Glasgow*. Meeting public. Président, M. le bailli P.-C. Wright, 20 mai 1857.

12° *Aberdeen*. Meeting public. Président, le lord provost, M. John Webster, 23 mai 1857.

13° *Édimbourg*. Chambre de commerce d'Édimbourg et de Leith. Président, le bailli Brown-Douglas, 26 mai 1857.

14° *Newcastle*. Meeting public. Président, M. le maire de la ville, E.-N. GRACE, esquire, 28 mai 1857.

15° *Hull*. Chambre de commerce. Président, M. HASSELL, 30 mai 1857.

16° *Birmingham*. Chambre de commerce. Président, M. GOODMAN, esq., 3 juin 1857.

17° *Bristol*. Meeting public. Président, M. T.-P. JOSE, esq., 18 juin 1857.

18° Enfin *Londres*. Meeting public. Président, sir James DUKE, M.-P., 24 juin 1857.

Dans ce Meeting, M. Anderson, vice-président de la Compagnie péninsulaire et orientale, renouvela publiquement l'adhésion que cette grande et honorable Compagnie avait déjà donnée, et il le fit avec une loyauté et une énergie vraiment dignes d'éloge.

M. le capitaine Harris venait, avec l'autorité qui s'attache à son expérience consommée, de déclarer que la mer Rouge était parfaitement navigable, et M. Arbuthnot avait donné lecture de la résolution que devait adopter le Meeting, quand M. Anderson prit la parole en ces termes : « Quoique je sois venu

à ce Meeting, mon intention n'était pas de prendre part à la discussion, bien que je porte un grand intérêt à ce projet. Mais comme j'ai entendu affirmer que la Compagnie péninsulaire et orientale avait manifesté quelque opposition à cette entreprise, je prends la liberté de dire, au nom de cette Compagnie, comme son vice-président, que nous n'avons exprimé aucune opinion hostile; car le projet ne peut d'aucune manière porter atteinte aux intérêts de la Compagnie. Il nous amènera peut-être quelque concurrence; mais si une compagnie ne peut pas soutenir la concurrence, elle n'a pas à se mêler d'affaires. Je n'ai pas le moindre doute que l'entreprise, si elle est exécutée, ne doive avoir les plus beaux résultats pour les intérêts commerciaux de ce pays. »

Tous ces Meetings ont été unanimes; et, chose vraiment admirable, il ne s'y est pas produit la moindre divergence d'opinion au milieu de discussions étendues et profondes, soulevées par les hommes les plus pratiques et les plus compétents.

Voici comment M. Barthélemy Saint-Hilaire appréciait ce résultat prodigieux des Meetings anglais dans *l'Isthme de Suez*, numéro du 25 juin 1857:

« Ce qui nous frappe d'abord dans tous ces Meetings, c'est la parfaite loyauté qui n'a cessé de s'y produire en traits vraiment éclatants. L'accueil a été non-seulement sympathique et chaleureux pour un étranger; mais de plus, l'esprit public de l'Angleterre s'est élevé au-dessus de toutes les considérations d'intérêt national, quelque légitime d'ailleurs que fût cet intérêt; et la question a été embrassée dans toute sa grandeur et sa vérité. « Oui, « l'ouverture de l'isthme de Suez sera utile au com- « merce du monde entier; et c'est là le premier et « suprême motif qui justifie cette belle entreprise. « En second lieu, l'ouverture de l'isthme de Suez « sera plus particulièrement utile au commerce de « la Grande-Bretagne, parce que c'est la Grande- « Bretagne qui a dans l'Asie les possessions les plus « riches et les plus vastes, les relations les plus im- « portantes et les plus étendues. »

« Voilà ce que les Meetings anglais ont déclaré, subordonnant ainsi, avec une magnanimité qui les honore, l'intérêt anglais à l'intérêt supérieur de la civilisation et de l'humanité. Il est même un Meeting, celui d'Édimbourg et de Leith, qui est allé plus loin encore, et qui a déclaré que quand bien même

les puissances de la Méditerranée, la France en tête, retireraient du canal de Suez un avantage relativement plus grand que l'Angleterre, ce ne serait pas un motif de s'abstenir en présence des avantages évidents que l'Angleterre elle-même en doit retirer.

« Devant toutes ces manifestations si claires doivent tomber les suppositions peu bienveillantes qui redoutaient dans l'esprit anglais des tendances étroites. Pour notre part, ces suppositions nous ont toujours paru sans le moindre fondement; mais nous sommes heureux que les faits viennent leur donner un si puissant démenti.

« A côté de ce premier caractère des Meetings anglais, nous en voyons un second qui n'est pas moins digne de remarque et d'estime. Quelque évidente que fût la question, et quoique le bon sens suffit à la résoudre, il restait cependant, dans bien des détails, matière à discussion, comme pour toutes les affaires. On vient de voir, par le récit de ces réunions publiques, ce qu'a été cette discussion. Les longs extraits que nous avons donnés des comptes rendus des Meetings, d'après les journaux des différentes localités, démontrent que la question de Suez a été débattue dans ces assemblées de

commerçants comme elle pourrait l'être au Parlement. Les armateurs, les négociants, les manufacturiers, les capitalistes de la Grande-Bretagne étaient certainement les juges les plus sévères auxquels nous pussions nous adresser. Ils se sont montrés en même temps les juges les plus compétents et les plus éclairés. De notre part, l'enquête préparatoire, scientifique et technique, avait été poussée aussi loin qu'elle pouvait l'être; de leur part, l'enquête commerciale et maritime a été aussi approfondie que les intérêts du monde entier le réclament. La science avait prononcé avec l'autorité qui s'attache à ses décisions. Une autorité, si ce n'est plus haute, du moins plus efficace, vient de prononcer à son tour : c'est l'autorité de la pratique, attestant que l'ouverture du canal de Suez, réunissant la Méditerranée à la mer Rouge, répond à un immense besoin, et que tout retard à l'établissement de cette communication nouvelle est un tort véritable fait à toutes les nations civilisées.

« Ainsi, compétence et loyauté, voilà ce que nous trouvons et ce que nous admirons dans les Meetings anglais.

« Ajoutez-y leur unanimité, qui est une garantie de plus, non pas seulement de la puissance que doi-

vent avoir leurs résolutions, mais de la vérité désormais indiscutable de ces résolutions. Est-il possible à aucun esprit de bonne foi de croire que dix-huit Meetings anglais se soient trompés sur un intérêt anglais? Et quand tous ont répondu d'un bout du Royaume-Uni à l'autre avec cette admirable concordance, ne nous est-il pas permis d'affirmer sans la moindre hésitation, en nous appuyant sur ces adhésions invincibles, que la vérité est de notre côté? Ce n'est pas nous ici qui sommes juges dans notre propre cause, position toujours un peu suspecte, quelque respectable qu'elle soit dans bien des cas; ce sont des juges que rien ne pourrait corrompre et dans l'opinion desquels aucune divergence ne s'est produite.

« Nous ne voulons pas exagérer notre succès; car il serait assez difficile de l'exagérer, puisqu'il a été aussi complet que possible. Mais nous pouvons à bon droit nous en sentir honorés. Nous pouvons remercier l'intelligence d'un grand peuple d'avoir si bien compris une œuvre qui, au fond, est faite pour lui plus que pour personne, mais qu'on lui représentait comme un danger, et comme un piége tendu par des rivalités hostiles. Il n'est rien de tel que la discussion publique pour dissiper des nuages

pareils; aussi nous espérons bien sincèrement que la politique entendra enfin cet appel, et qu'elle n'hésitera point à ratifier ce qu'un journal anglais nommait récemment avec beaucoup de raison et d'esprit : « le PLÉBISCITE sur la question de Suez. »

Le triomphe de M. Ferd. de Lesseps avait été éclatant dans tout le Royaume-Uni, et l'opinion publique en avait reçu la plus vive impression. Aussi M. Ferdinand de Lesseps, en adressant le recueil des Meetings anglais aux deux chambres du Parlement, pouvait leur dire dans une dédicace qui fit alors sensation :

« Milords et Messieurs,

« Je vous dédie individuellement et je soumets à vos illustres assemblées les pages suivantes. Elles contiennent l'exact résumé des délibérations et des résolutions des principales villes du Royaume-Uni, où les corporations commerciales et municipales ont régulièrement, et sous la présidence de leurs autorités élues, manifesté l'expression de leur opinion sur les intérêts du commerce, de la marine et des colonies britanniques, dans la question du projet de l'ouverture de l'isthme de Suez, au moyen d'un canal maritime destiné à réunir, sans obliga-

tion de transborder les marchandises, la Méditerranée à la mer Rouge.

« Rassuré maintenant sur l'opinion si compétente des commerçants, armateurs et manufacturiers de l'Angleterre, et au moment de poursuivre l'exécution de l'entreprise en faveur de laquelle je ne réclame la protection ou le concours exclusif d'aucun gouvernement, je m'adresse avec toute confiance, pour faire cesser l'opposition de l'ambassadeur britannique à Constantinople, aux corps politiques d'un pays libre qui, dans d'autres circonstances, ont déjà eu la gloire de placer au-dessus de toute considération d'intérêts privés ou de rivalités nationales, les grands principes de la civilisation et de la liberté commerciale. »

« Ferdinand de Lesseps. »

C'est cependant en présence de ces manifestations si honorables et si claires du commerce anglais, que lord Palmerston est venu attaquer l'entreprise du canal de Suez, dans des termes que nous aurons bientôt à qualifier. Il y avait à peine quinze jours que le dernier des Meetings, celui de Londres, avait voté sa résolution d'adhésion pareille aux résolutions de tous les autres, que le premier ministre

crut devoir tenir à la tribune un langage que la presse européenne tout entière, et que la presse anglaise elle-même a dû blâmer.

Mais avant d'en venir à exposer la lutte avec toutes ses péripéties, tantôt violentes, tantôt assez ridicules, achevons le tableau des adhésions et terminons par notre France. M. Ferdinand de Lesseps a consulté les Conseils généraux et les Chambres de commerce, comme il avait consulté les Meetings anglais; et c'est dans la session de 1857 qu'on lui a répondu.

Soixante et seize Conseils généraux ont émis un vœu en faveur du canal de Suez.

Ce sont, en ne faisant que les citer par ordre et par noms de départements :

1. Ain.
2. Allier.
3. Alpes (Basses-).
4. Ardèche.
5. Ardennes.
6. Aube.
7. Aveyron.
8. Bouches-du-Rhône, et le Conseil municipal de la ville de Marseille.
9. Calvados.
10. Cantal.
11. Charente.
12. Charente-Inférieure.
13. Cher.
14. Corrèze.
15. Corse.
16. Côte-d'Or.
17. Creuse.
18. Dordogne.
19. Doubs.
20. Drôme.
21. Eure.
22. Eure-et-Loir.

23. Gard.
24. Garonne (Haute-).
25. Gers.
26. Gironde.
27. Hérault.
28. Ille-et-Vilaine.
29. Indre.
30. Indre-et-Loire.
31. Isère.
32. Jura.
33. Landes.
34. Loire.
35. Loire-Inférieure.
36. Loire (Haute-).
37. Loiret.
38. Lot.
39. Lot-et-Garonne.
40. Lozère.
41. Maine-et-Loire.
42. Manche.
43. Meurthe.
44. Meuse.
45. Morbihan.
46. Moselle.
47. Nièvre.
48. Nord.
49. Oise.
50. Orne.
51. Pas-de-Calais.
52. Puy-de-Dôme.
53. Pyrénées (Basses-).
54. Pyrénées (Hautes-).
55. Pyrénées-Orientales.
56. Rhin (Bas-).
57. Rhin (Haut-).
58. Rhône.
59. Saône (Haute-).
60. Saône-et-Loire.
61. Sarthe.
62. Seine.
63. Seine-et-Marne.
64. Seine-et-Oise.
65. Seine-Inférieure.
66. Sèvres (Deux-).
67. Somme.
68. Tarn.
69. Tarn-et-Garonne.
70. Var.
71. Vaucluse.
72. Vendée.
73. Vienne.
74. Vienne (Haute-).
75. Vosges.
76. Yonne.

Quant aux Chambres de commerce, elles sont au nombre de cinquante-deux sur cinquante-trois.

Les voici par noms de villes :

1. Abbeville.
2. Alger.
3. Amiens.
4. Angers.
5. Arras.
6. Avignon.
7. Bar-le-Duc.
8. Bastia.
9. Bayonne.
10. Besançon.
11. Bône.
12. Boulogne-sur-Mer.
13. Brest.
14. Calais.
15. Cherbourg.
16. Clermond-Ferrand.
17. Dieppe.
18. Dijon.
19. Dunkerque.
20. Fécamp.
21. Granville.
22. Gray.
23. Honfleur.
24. La Rochelle.
25. Laval.
26. Lille.
27. Lyon.
28. Marseille.
29. Metz.
30. Montpellier.
31. Morlaix.
32. Mulhouse.
33. Nancy.
34. Nantes.
35. Nîmes.
36. Oran.
37. Orléans.
38. Paris.
39. Reims.
40. Rouen.
41. Saint-Brieuc.
42. Saint-Dizier.
43. Saint-Étienne.
44. Saint-Malo.
45. Saint-Omer.
46. Saint-Quentin.
47. Strasbourg.
48. Toulon.
49. Toulouse.
50. Tours.
51. Troyes.
52. Valenciennes.

Citons pour terminer, et afin de commettre le moins d'omissions possible, les Chambres de commerce de Nice, de Bologne, de Patras, de Calamès,

de Syra, de Trieste, de Venise, la Chambre de commerce de Malte, dont M. Giovanni Sciortino est le secrétaire, le congrès agricole de Voghéra en Piémont, les conseils provinciaux de Gênes et de Chiavari, l'adresse du clergé de Syrie, des différents rites, à M. Ferdinand de Lesseps; la Compagnie française des messageries impériales, assurant aux employés du canal de Suez qui voyageront sur ses paquebots, une réduction très-forte dans le prix des places; la Compagnie russe de Commerce et de navigation à vapeur, garantissant également une réduction sur tous les matériaux qu'elle transporterait pour le canal maritime.

Que d'adhésions! que de sympathies de tous les points de l'horizon! quelle affaire en a jamais autant réuni! Et n'est-ce pas un signe en quelque sorte providentiel?

Pour faire mieux comprendre la signification et l'ardeur de ces ovations nombreuses dont M. F. de Lesseps a été l'objet, partout où il s'est présenté, nous rappellerons les plus récentes, celles d'Odessa, de Trieste et de Venise, au mois d'août dernier.

Nous empruntons le récit du *Journal d'Odessa*, 9 août dernier :

« La Russie, par son caractère généreux, n'a pu être indifférente, dit ce journal, au projet du percement de l'isthme de Suez, à cette œuvre qui sera le haut fait de la civilisation du XIXe siècle, si fécond déjà en grandes et utiles découvertes.

« La Compagnie de navigation à vapeur et de commerce, à peine établie, a offert, par l'entremise de son directeur fondateur, de transporter sur ses bateaux, à prix réduits, tout le matériel nécessaire au percement de l'isthme de Suez; M. de Lesseps vient aujourd'hui témoigner sa reconnaissance à M. Novosselski pour cette offre fraternelle.

« De même que les anciens Doges, qui, du haut de leur superbe *Bucentaure*, épousaient l'Adriatique en signe de leur domination sur les mers, c'est sur les flots, c'est à bord du plus beau bateau de la Compagnie, en vue d'une jeune cité commerçante, que les deux fondateurs des deux entreprises, dont la mer est l'élément, devaient recevoir les vœux de tous ceux qui s'intéressent aux nobles et grandes œuvres. Et c'est à bord du magnifique bateau *le Wladimir*, pavoisé des pavillons de toutes les nations, que fut donné un splendide banquet à M. de Lesseps. Nous n'entrerons pas dans les détails de cette fête magnifique. Nous dirons seulement qu'à

ce banquet, auquel assistaient S. E. le gouverneur général de la Nouvelle-Russie et de la Bessarabie, M. le comte Strogonoff, M. l'aide de camp général de Bezak, M. le baron Mestmacher, faisant les fonctions de gouverneur de la ville d'Odessa, M. Yourieff, directeur de la Banque impériale de Saint-Pétersbourg, ainsi que d'autres notabilités, le corps consulaire, le haut commerce et les employés supérieurs de la Compagnie, le commandant et les officiers du bateau, les marques d'une vive et cordiale sympathie accueillirent la présence de M. de Lesseps.

« Au dessert, M. Novosselski proposa le toast suivant :

« Messieurs,

« Je suis heureux de fêter, au nom de la Société russe de navigation et de commerce, l'arrivée au milieu de nous de M. de Lesseps, le fondateur d'une entreprise qui a une importance universelle, d'une entreprise qui présente le plus haut intérêt pour la Russie, et promet un grand et nouveau développement à l'activité de notre pavillon commercial.

« Qui de nous, Messieurs, ne connaît pas l'immense valeur du projet de percement de l'isthme de

Suez? Qui de nous n'a pas suivi avec le sentiment du plus vif intérêt chaque pas de M. de Lesseps, qui oppose à tous les obstacles la noble et constante énergie d'un homme inspiré et enthousiasmé par l'amour du bien public, et par le triomphe d'une grande et belle idée? Honneur à M. de Lesseps, honneur à l'illustre et grande nation qui le compte au nombre de ses citoyens!

« Persuadé d'être le fidèle interprète de vos sentiments, Messieurs, je vous propose un toast chaleureux, aussi bien au triomphe de la cause de M. de Lesseps, qui est la cause de la civilisation, qu'en l'honneur de notre généreux hôte! — A la santé de M. de Lesseps! »

« Les plus vives acclamations accueillirent ce toast, auquel M. de Lesseps répondit en ces termes:

« Avant de répondre au discours qui vient d'être prononcé, permettez-moi, Messieurs, d'avoir l'honneur de porter la santé de S. M. l'Empereur Alexandre : A S. M. l'Empereur! Hourras et acclamations.) »

« M. de Lesseps reprend:

« L'auguste souverain de la Russie a compris dès le début de son règne que la puissance de son vaste empire ne pouvait être fondée que sur la prospé-

rité, le bien-être et le progrès de sa population, et que c'était par les voies de communication que ses desseins généreux et civilisateurs pourraient être accomplis. Mais si dans d'autres temps ses prédécesseurs ont trouvé et si lui-même trouverait au besoin d'illustres généraux pour commander des armées, il fallait surtout qu'il fût secondé dans sa tâche pacifique et bienfaisante par un de ces vaillants et habiles généraux de l'industrie moderne, dont les victoires ne coûtent point de larmes. Nous sommes dans ce moment les hôtes de cet homme dévoué et intelligent, qui, jeune encore mais plein d'ardeur pour le bien de ses semblables, a su inscrire sur le glorieux drapeau de ses campagnes pacifiques : *Compagnie russe de navigation à vapeur*, noble entreprise qui, sous le patronage impérial, se montre déjà l'émule des plus anciennes et des plus puissantes associations maritimes. On lit aussi sur ce drapeau : *Compagnie de navigation à vapeur de la mer Caspienne et sa réunion à la mer Noire par la jonction du Don et du Volga*, cette magnifique artère commerciale de la Russie, qui, avec ses canaux et affluents, transporte annuellement de Saint-Pétersbourg à Astrakan six millions de tonnes de marchandises.

« Je propose un toast en l'honneur de M. Novosselski, qui a bien voulu me promettre d'être en Russie, avec M. Mahs, un des coopérateurs et des soutiens de l'entreprise universelle du canal de Suez. »

Ces simples et belles paroles furent accueillies avec enthousiasme, un hourra prolongé leur répondit. Un autre toast fut proposé à la prospérité du beau bateau *le Wladimir*.

« Tel a été le premier accueil qui a été fait à M. de Lesseps à son arrivée en Russie. Si nous sommes flattés de le voir parmi nous, nous nous réjouissons aussi en pensant que chaque pas qu'il fait en Europe *creuse les sables séculaires* en Égypte. »

A ce premier banquet de la grande Compagnie de commerce et de navigation à vapeur en succédaient deux autres : celui du corps commercial tout entier, où M. le conseiller Loghinoff portait la parole, et celui du club de la noblesse, où M. le colonel Ganghardt et M. Kassinoff, maréchal de la noblesse, prononçaient des discours remarquables.

Voilà pour le commerce d'Odessa.

A Trieste, à Venise, quand M. Ferdinand de Lesseps revint de Constantinople, la réception fut

aussi chaleureuse, et voici deux lettres que nous citons d'après le journal *l'Isthme de Suez*[1].

« Trieste, 27 août 1858.

« Hier, la Chambre de commerce de notre ville, convoquée par M. Vico, président, s'était réunie pour recevoir M. Ferdinand de Lesseps, qui arrivait de Constantinople sur le paquebot qui amenait aussi de Corfou sir John Young, le Lord haut-commissaire des îles Ioniennes. M. Vico avait été prévenu de l'arrivée de M. Ferdinand de Lesseps par M. Parisini, l'agent de la grande maison Revoltella. La Chambre s'est assemblée à sept heures du soir, en présence du podesta, ou maire de la ville. Le fauteuil d'honneur avait été réservé à M. Ferdinand de Lesseps, qui, sur l'invitation du président, a pris la parole pour exposer quel est l'état actuel de sa grande entreprise, à laquelle notre ville porte naturellement un si vif intérêt. M. Ferdinand de Lesseps a déclaré qu'après l'achèvement de toutes les études et de tous les travaux préliminaires, le moment d'agir était venu. Il a donné lecture de plusieurs parties très-importantes de sa correspon-

1. *L'Isthme de Suez*, journal de l'union des deux mers, numéro du 10 septembre 1858.

dance, et entre autres de la circulaire adressée au représentant de la Compagnie universelle du canal de Suez dans notre ville, l'honorable M. P. Revoltella. Il paraît, d'après cette correspondance, que M. Ferdinand de Lesseps est sur le point de former la Compagnie universelle qui doit accomplir les travaux du canal de Suez, et le conseil d'administration qui doit en diriger l'exécution.

« C'est une grande nouvelle qui nous a été donnée, et vous pouvez juger du plaisir qu'elle a causé à nos négociants. Voilà certainement quarante ans que l'Autriche travaille à l'ouverture de l'isthme de Suez, et que l'illustre M. de Metternich a fait tous ses efforts pour réaliser ce grand dessein. Trieste tirerait un immense profit de cette communication nouvelle entre l'Europe et l'Asie, et je vous laisse à penser si le Lloyd autrichien désire cet accroissement de sa prospérité.

« M. Ferdinand de Lesseps nous a quittés le soir même pour se rendre à Venise par le paquebot qui part à minuit. Il y sera demain matin vers cinq ou six heures.

« Agréez, etc. »

« Venise, 28 août 1858.

« Nous avons été fort heureux de recevoir hier M. Ferdinand de Lesseps, qui, à son retour de Constantinople, a voulu passer par Trieste et par Venise, attention dont nous avons été très-touchés. Le télégraphe nous avait avertis de sa présence à Trieste; et dès le matin, à l'arrivé du paquebot, des délégués de la Chambre de commerce sont allés au-devant de lui en gondole, pour l'inviter à une séance qui devait avoir lieu à deux heures de l'après-midi, et à un banquet pour le soir.

« La séance a été ouverte à deux heures, en effet, par M. Réali, président, qui était venu chercher M. Ferdinand de Lesseps et qui l'a introduit. On était réuni dans le Palais ducal de la place Saint-Marc. Le délégué du gouvernement autrichien assistait à la séance. M. de Lesseps, invité à prendre la parole, s'est exprimé en italien. Il a rappelé que la question de l'ouverture de l'isthme de Suez avait été jadis agitée plus d'une fois dans ces lieux, et qu'au début du XVIe siècle la République avait songé à cette entreprise, pour s'assurer toute prépondérance sur ses heureux rivaux qui venaient de passer le cap de Bonne-Espérance. Malheureusement

les temps n'étaient pas venus, et au XVIe siècle la question était prématurée. Aujourd'hui, au contraire, elle est mûre pour tous les peuples, et Venise peut espérer y prendre une part considérable. Toutes ces explications de M. de Lesseps, accompagnées de la lecture de documents sur l'état actuel de la question, ont eté accueillies avec enthousiasme. De nombreuses questions ont été adressées à M. Ferdinand de Lesseps, et il s'est empressé d'y répondre avec les détails les plus précis.

« M. Réali, qui a accepté d'être à Venise le représentant de la Compagnie universelle du canal de Suez, a déclaré que la liste des souscriptions demandées par Venise s'élevait déjà au-dessus du chiffre attribué à cette ville.

« A l'issue de la séance, des remerciments ont été adressés à M. Ferd. de Lesseps.

« Le soir, un banquet cordial a réuni tous les membres de la Chambre de Commerce à l'hôtel Saint-Marc. Le podesta de Venise avait placé M. de Lesseps entre lui et M. le président de la Chambre. Deux toats, portés par M. le podesta et M. Réali au succès du canal de Suez, ont été couverts d'applaudissements, et les orateurs ont surtout insisté sur le caractère cosmopolite et vraiment universel que

M. Ferd. de Lesseps avait su conserver à son entreprise. M. de Lesseps a porté un toast à la prospérité renaissante de Venise. La promptitude des communications, accrue d'une manière merveilleuse par les chemins de fer et les télégraphes électriques, permet aujourd'hui les espérances les plus illimitées. Toutes les nations européennes sont solidaires les unes des autres, et Venise va reprendre sa place dans ce vaste concours d'efforts et de progrès.

« M. Ferd. de Lesseps nous a quittés vers neuf heures du soir pour prendre le chemin de fer de Milan. Sa visite, toute courte qu'elle a été, nous a fait une impression profonde, et elle nous laissera de durables souvenirs. Venise ne peut jamais oublier son passé ; et sa gloire si longue et si éclatante lui cause à la fois des regrets et la stimule plus que vous ne pourriez croire à des entreprises nouvelles qui puissent la ranimer et la faire revivre. De là la popularité du canal de Suez parmi nous, et les espérances prochaines qu'il nous donne. Venise, sans redevenir ce qu'elle fut jadis, peut encore avoir de bien beaux jours, et c'est cette aurore d'un temps nouveau que M. Ferd. de Lesseps est venu nous annoncer. Puissent ses projets se réaliser, et nos vœux

es plus chers s'accomplir dans un avenir peu éloigné! »

Nous pourrions, si nous le voulions, multiplier les exemples. Ceux là suffisent. Depuis quatre années, cet enthousiasme s'est manifesté dans tous les pays, sous toutes les formes; et constance bien rare dans les choses humaines, il ne s'est pas un instant démenti; même il n'a fait que s'accroître. C'est le privilége des idées vraies.



LA RÉSISTANCE

LA RESISTANCE.

Quittons maintenant les régions sereines de la ꞏcience et les discussions pacifiques où tout le monde ꞏst du même avis. Venons-en à la lutte pour expoꞏer les phases diverses qu'elle a présentées, et qui ꞏous offriront parfois des épisodes instructifs et ꞏnême assez amusants.

Nous avons dit plus haut que, dès le commenceꞏnent de 1855, lord Strattford de Redcliffe, ambasꞏsadeur d'Angleterre à Constantinople, avait eu à ꞏpeine connaissance du projet de M. Ferd. de Lesseps ꞏet de l'acte de concession de S. A. le vice-roi d'Égypte, qu'il s'y était opposé. Il avait mis son véto sur la ratification de S. H. le sultan. Cette passion de l'ambassadeur était partagée à Londres par

le premier ministre, lord Palmerston ; et dès la première visite que M. Ferd. de Lesseps lui rendit en avril 1855, il put s'en convaincre personnellement de la manière la plus certaine. C'était à un adversaire implacable qu'on allait avoir affaire. Cependant cette hostilité ne devait pas éclater sur-le-champ; et toute l'année 1855 s'écoulait sans qu'elle crût devoir se révéler.

Le premier symptôme indirect qu'on en eût fut un article très-important de la *Revue d'Édimbourg*, numéro de janvier 1856. Cet article fort remarquable, quoique fort hostile, passa pour être dû à une inspiration ministérielle, et nous croyons qu'on ne se trompait pas. Il mérite qu'on l'analyse, parce qu'il a tenu une grande place dans la polémique, et parce qu'on l'invoque même encore quelquefois.

Les objections de la *Revue d'Édimbourg* étaient purement commerciales et techniques ; et par un scrupule de libéralisme traditionnel qui l'honore, elle tenait à déclarer hautement que ce serait une indignité et un déshonneur pour l'Angleterre de faire au canal de Suez par rivalité nationale la moindre objection politique.

« Nous ne pourrions imaginer, disait-elle, une « politique plus absurdement illibérale que celle « qui prétendrait fermer à l'humanité entière une « des grandes avenues du commerce du monde, « dans la vue de flatter une théorie chimérique « d'influence rivale, et nous déclarons hautement « répudier tout sentiment de cette espèce comme « entièrement indigne de nous et de notre pays. » Depuis lors, la *Quaterly-Review* s'est jointe à la *Revue d'Edimbourg* pour cette noble protestation.

La *Revue d'Édimbourg* ajoutait même, avec non moins de bon sens, que l'Angleterre est le pays qui, sans aucune comparaison, profiterait le plus largement du canal de Suez; que, restant maîtresse de la mer, elle n'avait absolument rien à craindre du canal comme instrument de guerre; et que si le canal avait la dixième partie des avantages qu'y supposaient les auteurs du projet, un ministre anglais serait parfaitement fondé à proposer que l'Angleterre, pour qui la question est vitale, se chargeât d'exécuter ce beau travail à elle toute seule et à ses frais.

Mais la *Revue d'Édimbourg* ne s'en opposait pas moins au canal, et elle mettait tous ses soins à démontrer qu'il était impossible, et de plus qu'il était inutile. Elle en prouvait l'impossibilité en disant

que des jetées en mer de 3731 mètres à Suez et de 8045 mètres à Péluse, n'étaient pas exécutables; qu'il y avait 80 brasses de vase dans le golfe de Péluse, où on ne pourrait naviguer; qu'il y avait dans tout le parcours de l'isthme du roc vif, qu'il n'y aurait pas moyen de creuser; que les écluses du canal seraient une entrave à la navigation ; que jamais l'Égypte n'aurait assez de bras pour ce travail, puisqu'elle ne pouvait même pas curer ses canaux actuels, entre autres le Mahmoudieh, etc., etc.

Voilà pour l'impossibilité. Quant à l'inutilité, elle n'était pas moins manifeste. Si le canal était fait, on ne pourrait pas s'en servir; car la mer Rouge n'est pas navigable, comme saint Jérôme l'atteste; le canal ne pourrait par recevoir des navires comme *le Léviathan;* donc il ne serait bon à rien; il n'aura pas des revenus suffisants; à sa place, le chemin de fer qui va être achevé du Caire à Suez est tout ce qu'il faut. La correspondance postale telle qu'elle est organisée maintenant suffit très-bien, et il n'est pas besoin d'une rapidité plus grande pour les marchandises.

La *Revue d'Édimbourg* déclarait donc la question du canal de Suez une de ces « questions oiseuses » qui peuvent occuper les cerveaux creux de quel-

ques théoriciens; et avant que les ingénieurs s'en mêlent, il faut qu'un tribunal commercial soit consulté; ce tribunal, selon elle, ne manquerait pas de condamner le projet du canal, comme une pure rêverie sans aucun avantage pour le commerce du monde.

Les lecteurs qui ont eu la bonté de nous suivre dans tout ce que nous avons déjà dit, doivent voir assez clairement ce que valent les arguments de la *Revue d'Édimbourg* et les prétendus faits avancés par elle. Le tribunal commercial a prononcé, en effet, comme elle le désirait; et la *Revue d'Édimbourg* sait mieux que personne, sans doute, ce qu'ont dit les Meetings, dont un des plus remarquables s'est tenu dans Édimbourg même. Les jetées de 5731 et 8045 mètres doivent en avoir 2000 et 3500; l'eau dans le golfe de Péluse est parfaitement limpide, et elle ne contient ni vase ni sable; il n'y a pas une pierre dans tout le parcours de l'ithsme, loin qu'il s'y trouve du roc vif; le canal n'aura pas d'écluses; l'Égypte aura des bras pour le creuser, si on lui en demande, puisqu'elle a trouvé sans peine 115 000 hommes pour curer le Mahmoudieh sur 20 lieues de long en trois semaines. Enfin la mer Rouge, dont saint Jérôme n'a jamais

vu les côtes, est très-navigable; et M. le capitaine Harris, de la marine britannique indienne et membre de la Commission internationale, a déclaré devant la Commission et devant le Meeting de Londres que la mer Rouge valait mieux que la Méditerranée, l'Adriatique ou la Manche. Or, M. le capitaine Harris a le droit d'avoir un avis; car il a fait 70 fois la traversée de la mer Rouge dans 35 voyages. »

Cette première campagne contre le canal de Suez n'était pas fort heureuse; et la *Revue d'Édimbourg* avait tiré trop tôt et tiré fort mal, parce qu'elle n'avait pas même eu la patience d'attendre le résultat de l'exploration de la Commission internationale en Égypte. M. Barthélemy Saint-Hilaire a répondu à la *Revue d'Édimbourg*, et sa réfutation a paru péremptoire, appuyée sur des faits qu'il était impossible de contester [1].

Cependant le cabinet anglais, peu confiant dans le secours que lui apportaient ses défenseurs d'Édimbourg, avait toujours les yeux ouverts, et dès que le rapport sommaire de la Commission inter-

1. La réponse de M. Barthélemy Saint-Hilaire a d'abord paru dans *la Revue britannique*, numéro d'avril 1856, et elle a été reproduite dans les Documents, 2e série, p. 197 et suiv. Une revue anglaise, *the Monthly Review*, a aussi très-bien réfuté la *Revue d'Édimbourg*.

nationale fut publié, en janvier 1856, il s'occupa des moyens de le combattre. Les sondages dans la baie de Péluse accusaient un résultat auquel on ne s'attendait pas. 10 mètres de profondeur à 2300 mètres de la plage dans la baie de Dibeh! Le canal était donc possible; et il pouvait déboucher dans la Méditerranée. L'Amirauté se hâta de vérifier ces chiffres de la Commission, dont elle aurait bien voulu douter. La corvette *le Tartarus* reçut ordre d'aller recommencer les sondages dans la baie de Péluse. L'ordre n'avait pas été publié; mais un journal de Liverpool, le *Daily Post*, ne tarda pas à le divulguer. Le capitaine Mansell, commandant *le Tartarus*, resta sur la rade de Péluse du 25 avril 1856 au 5 juillet suivant, et il y fit les travaux dont il était chargé. Cette exploration confirma toutes les données de la Commission internationale; et on peut le voir par la carte fort utile qu'a publiée le capitaine Mansell en 1858. Cette carte est le seul profit de cette vérification, dont l'amirauté anglaise avait espéré sans doute toute autre chose.

Pour le cabinet anglais, c'était un échec assez mortifiant; il essaya de le réparer par une invention qui ne fut pas plus heureuse. La voici.

Depuis 1839, c'est-à-dire depuis près de trente

ans, le major général Chesney s'était occupé avec la persévérance et l'énergie la plus rare de trouver une route entre la Méditerranée et le golfe Persique pour aller directement aux Indes. L'idée n'était peut-être pas très-juste, puisque, sans parler des dangers du chemin, même sur l'Euphrate, il y avait nécessairement de nombreux transbordements qui devaient rendre le trafic aussi difficile que coûteux. Mais peu importe ; le major général Chesney avait dévoué à cette idée son temps, sa santé, sa fortune, ses biens, sa vie tout entière. Le Parlement même en 1837 lui avait alloué une somme de 500 000 fr. pour l'aider dans ses recherches et dans ses publications.

Le cabinet anglais eut donc la pensée, après la mission du *Tartarus* en juillet 1856, de faire revivre le chemin par la vallée de l'Euphrate ; et, comme les choses font des progrès avec le temps, au projet primitif de M. Chesney, on ajouta un chemin de fer qui devait aller de Souédié sur la côte de Syrie à Bassora, sur le Shat-el-Arab. Un chemin de fer sur 400 lieues de désert, dans un pays parcouru par des hordes féroces et indomptables, c'était fort étrange ; mais lord Palmerston, secondé de lord Clarendon, voulut faire cet essai au risque d'é-

chouer encore. Le ministre des affaires étrangères pressa donc la formation d'une Compagnie pour la construction d'un chemin de fer allant directement aux Indes par la vallée de l'Euphrate ; et les journaux racontèrent bientôt que, dans une entrevue du 26 août 1856, lord Clarendon avait gourmandé la Compagnie qui, suivant lui, ne montrait pas assez d'activité.

Cependant M. Andrew, qui en était le président, cherchait à s'entendre avec M. Mussurus, l'ambassadeur turc à Londres. Mais c'était à Constantinople surtout que la négociation devait se poursuivre ; et M. le général Chesney, qui se croyait sur le point de réaliser l'espoir de sa vie entière, ne tarda point à se rendre sur les lieux avec M. Mac Neill, l'ingénieur en chef de la Compagnie. Mais les choses ne devaient point aller à Constantinople aussi vite et aussi aisément qu'on s'y attendait, bien que lord Stratford de Redcliffe y employât toute son influence et toute son activité.

En effet, ce qu'on demandait à la Porte était exorbitant. On voulait lui arracher une garantie de 6 pour 100 sur le capital d'un chemin qu'elle ne demandait pas et dont on ne savait pas le prix. Outre que le taux de la garantie était énorme, il se

pouvait en outre que la somme à payer un jour par la Porte le fût bien davantage encore ; et, comme 400 lieues de chemin de fer dans le désert pouvaient bien parfaitement coûter 300 millions de francs, c'était peut-être 18 millions dont la Turquie allait grever ses finances déjà bien délabrées. Elle résista donc de toutes ses forces ; et ses plaintes, qui transpirèrent bientôt en Europe, y furent vivement approuvées, même par le *Times*, qui eut le bon goût de ne pas se joindre à cet égorgement. Lord Stratford n'en poursuivait pas moins sa pointe ; et, une dépêche télégraphique de sa part, annonçant la concession du Sultan, fut communiquée aux journaux de Londres dans le courant de novembre 1856. Seulement, la nouvelle était prématurée, et la concession ne fut arrachée, avec plusieurs autres du même genre, que deux mois plus tard.

Mais cette concession, même quand elle vint, n'était pas du tout ce qu'on voulait. La Porte, effrayée et du taux de la garantie et de l'abandon qu'elle allait faire d'une partie de l'Empire, trouva une échappatoire assez adroite. Elle ne concéda qu'une partie du tronçon de Souédié à Jaber-Castle sur l'Euphrate, et elle limita sa responsabilité à 1 500 000 fr. C'était déjà bien assez. On se mit donc

à l'œuvre; et des ingénieurs, MM. John Mac Neill et Howe, furent envoyés pour les travaux préliminaires de la première section de Souédié à Alep, déjà parcourue par M. le général Chesney. Mais bientôt on s'aperçut qu'on entreprenait une œuvre absolument stérile; et si déjà le chemin de l'Euphrate était coté à la Bourse de Londres, cela ne voulait pas dire qu'il pût être effectivement construit sur le sol qu'il devait traverser. En effet, MM. Mac Neill fils et Howe, qui avaient déjà planté des jalons sur les cinq lieues qui séparent Souédié d'Antioche, furent tout à coup rappelés au milieu d'avril 1857, et ils s'embarquèrent à Alexandrette avec tous leurs instruments, à la stupéfaction des gens du pays, qui ne pouvaient comprendre un si brusque départ.

A Londres, on le comprenait mieux; car la Compagnie de l'Euphrate ne pouvait trouver de fonds, et les actionnaires, habituellement si faciles, ne venaient pas. Le prospectus même de M. Andrew n'avait pu les séduire, bien qu'il fût appuyé d'une assez forte brochure. Dans les Indes c'était encore bien pis; et les négociants de Bombay et ceux de Calcutta, pour qui ce chemin par la vallée de l'Euphrate semblait fait tout exprès, s'étaient montrés les plus hostiles de tous. A quoi servirait un chemin

où il y aurait quatre, cinq ou six transbordements? et où le fret de Bombay à Londres ne coûterait pas moins de 40 livres sterling par tonne? L'éloquence de M. Andrew n'y pouvait rien, et il ne persuada personne.

C'était là un échec plus rude pour le cabinet anglais que la mission secrète du *Tartarus*; et ce qu'il y avait de plus piquant, c'est que la Compagnie universelle du canal de Suez, contre laquelle on essayait de diriger cette concurrence, s'était montrée très-favorable au projet du chemin de fer de l'Euphrate. Les deux voies, loin de se nuire, lui paraissaient très-compatibles; car il était bien clair que si le chemin de fer par la vallée de l'Euphrate devait un jour transporter des voyageurs, il ne transporterait certainement jamais 3 ou 4 millions de tonnes de marchandises réservées exclusivement à la voie de mer et au canal de Suez.

Avec le chemin de l'Euphrate, tombait aussi le télégraphe électrique qui devait le suivre jusqu'aux Indes, et pour lequel on s'était hâté d'abandonner un autre projet de télégraphe électrique très-praticable qui devait passer par la mer Rouge, Aden et Kourrachi, et dont MM. Gisborne frères s'occupaient depuis deux ans.

Les choses en étaient là, et les travaux à peine commencés du chemin de fer de l'Euphrate venaient d'être interrompus, quand M. Ferdinand de Lesseps alla consulter les Meetings anglais, et obtint auprès d'eux le succès qu'on vient de voir.

On apprenait en même temps en Europe l'occupation de Périm à l'entrée du détroit de Bab-el-Mandeb, par les troupes de la Compagnie des Indes. Quelles que soient les conséquences que puisse avoir cette prise de possession d'un territoire qui semble appartenir à la Porte et faire partie du domaine ottoman, chacun vit dans cet acte (14 février 1857) une garantie saisie par le gouvernement anglais contre la prochaine ouverture de l'isthme de Suez. Il est impossible en effet d'y voir autre chose ; et si l'Angleterre a repris Périm qu'elle avait déjà occupée en 1799, lors de l'expédition d'Égypte, c'est qu'elle prévoit dans le fond du golfe arabique des événements qu'elle veut être en mesure de dominer. Quoi qu'il en soit, la prise de Périm causa en Europe une sensation qui depuis 18 mois ne s'est pas encore calmée, et dont le retentissement sera bien long encore.

Cependant le triomphe de M. Ferdinand de Lesseps auprès des Meetings anglais devait avoir de l'é-

cho dans le sein du Parlement; et il était impossible qu'un fait aussi expressif se passât dans le pays sans que la tribune politique ne s'en inquiétât. De plus, la Chambre de Newcastle, très-prononcée dans son enthousiasme pour le canal de Suez, avait adressé le 28 mai un mémoire spécial au premier ministre, et ses délégués l'avaient entretenu. Il fallait bien rompre le silence, quoiqu'on voulût le garder encore quelque temps; et, le 7 juillet 1857, M. Henri Berkeley, représentant de Bristol, autre ville non moins ardente que Newscastle, interpella lord Palmerston, qui, quelques jours auparavant, avait fait tout ce qui dépendait de lui pour empêcher le Meeting de Londres.

Mais ces détails sont trop importants pour que nous ne reproduisions pas ici textuellement l'interpellation de M. Henry Berkeley et la réponse du premier ministre. Nous faisons notre traduction sur le compte rendu du *Times*.

« M. H. Berkeley. Je demande au premier lord de la Trésorerie (lord Palmerston) si le gouvernement de Sa Majesté veut bien user de son influence auprès de S. H. le Sultan, afin d'appuyer le vice-roi d'Égypte dans la sanction qu'il sollicite de la Sublime

Porte pour la construction d'un canal maritime à travers l'isthme de Suez; canal dont la concession a été accordée par le vice-roi d'Égypte à M. Ferd. de Lesseps, et qui a reçu l'approbation des cités principales, ports et villes commerciales du Royaume-Uni. Si une objection est opposée à cette entreprise par le gouvernement de Sa Majesté, je le prie de faire connaître les motifs de cette objection.

« LORD PALMERSTON. Le gouvernement de Sa Majesté ne peut certainement pas entreprendre d'employer son influence sur le Sultan pour l'induire à permettre la construction de ce canal, parce que dans les quinze dernières années le gouvernement de Sa Majesté a usé de toute l'influence qu'il possède à Constantinople et en Égypte pour empêcher que ce projet ne fût mis à exécution. C'est une entreprise qui, je le crois, au point de vue du caractère commercial, peut être jugée comme étant au rang de ces nombreux projets d'attrape (*Bubble*) qui de temps en temps sont tendus à la crédulité des capitalistes gobe-mouches.

« Je pense que ce canal est physiquement impraticable, si ce n'est par une dépense qui serait beaucoup trop grande pour garantir aucune espérance de ré-

munération. Je pense donc que ceux qui engagent leur argent dans une entreprise de cette espèce (si mon honorable ami a quelques-uns de ses électeurs qui se disposent à le faire) se trouveront déplorablement déçus par le résultat.

« Néanmoins ce n'est pas le motif pour lequel le gouvernement est opposé au projet. Les individus privés sont abandonnés au soin de veiller à leurs propres intérêts, et s'ils s'embarquent dans des entreprises impraticables ils en supportent la peine.

« Mais le projet est hostile aux intérêts de notre pays, opposé à la politique constante de l'Angleterre relativement aux rapports de l'Égypte avec la Turquie, politique qui a été soutenue par la guerre et par le traité de Paris. L'évidente tendance politique de l'entreprise est de rendre plus aisée la séparation de l'Égypte et de la Turquie. Elle est fondée aussi sur des calculs éloignés concernant un accès plus aisé vers nos possessions indiennes; je n'ai pas besoin de faire une allusion plus distincte à ces calculs, parce qu'ils sautent aux yeux de tout homme qui accorde son attention au sujet.

« Je puis seulement exprimer ma surprise que M. F. de Lesseps ait assez compté sur la crédulité des capitalistes anglais pour penser que, par une

ournée dans les différents comtés, il réussirait à obtenir l'argent anglais pour un projet qui est de tous points opposé aux intérêts britanniques.

« Ce projet a été lancé, je crois, il y a quinze ans, comme un rival du chemin de fer d'Alexandrie à Suez par le Caire, qui, étant infiniment plus praticable et de nature à être plus utile, obtint la préférence. Mais probablement l'objet que M. de Lesseps et quelques-uns des promoteurs ont en vue sera accompli même si la totalité de l'entreprise n'est pas conduite à exécution.

« Si mon honorable ami, le membre pour Bristol, veut accepter mon avis, il restera entièrement étranger au projet en question. »

Voilà le thème de lord Palmerston, et il faut lui rendre cette justice qu'il n'en a jamais changé. Il faut même dire qu'il l'avait annoncé quinze jours auparavant par un article furieux du *Morning-Post*, son organe habituel, où les mêmes idées étaient exprimées avec une violence et une grossièreté que les journaux ministériels de Londres sont les seuls à employer dans leurs mauvais jours. On doit reconnaître, à la louange du premier lord de la Trésorerie, qu'il n'a pas profité des enjolivements de

son journal, et qu'il n'a pas soutenu à la tribune que le canal de Suez, comme le disait le *Morning-Post*, « fût une invention des Bourbons de la branche aînée, patronée par les d'Orléans, pour faciliter l'indépendance de l'Égypte et l'invasion des Indes par les Français. » Ce jour-là, ces fleurs de rhétorique ont manqué au discours de lord Palmerston.

Mais ce discours contenait des imputations trop graves et trop fausses pour que M. Ferd. de Lesseps n'y répondit pas, et voici la lettre qu'il adressa le 11 juillet à toutes les Chambres de commerce et aux diverses corporations qui l'avaient si bien accueilli en Angleterre :

« Paris, 11 juillet 1857.

« Messieurs,

« Je ne dois pas laisser sans réponse auprès de vous les assertions que le premier lord de la Trésorerie a cru pouvoir se permettre sur l'affaire du canal de Suez, dans la séance de la Chambre des Communes du mardi 7 juillet 1857.

« Lord Palmerston, en répondant à l'honorable M. Henry Berkeley, membre du Parlement pour la

ville de Bristol, a combattu l'ouverture de l'isthme de Suez par des raisons commerciales, techniques et politiques, et par des personnalités que je m'abstiens de qualifier.

« Sur le premier point, en ce qui regarde les avantages commerciaux pour la Grande-Bretagne, je réponds par votre autorité et votre compétence après un examen et une discussion approfondis.

« Je réponds par votre unanimité, par celle des dix-huit cités commerciales et industrielles que j'ai consultées dans le Royaume-Uni. Vous avez tous déclaré qu'une communication directe maritime entre la Méditerranée et la mer Rouge, abrégeant de moitié la route de l'Inde, serait avantageuse au commerce anglais.

« Sur le second point, j'oppose à lord Palmerston le Rapport de la Commission internationale, composée d'ingénieurs et de marins éminents, anglais, français, espagnols, autrichiens, allemands, hollandais, italiens, qui, après deux ans des plus minutieuses études et une exploration attentive des lieux, ont décidé, au nom de la science, que le canal était d'une exécution non-seulement praticable, mais encore facile. J'oppose au premier lord de la Trésorerie la sanction donnée à l'opinion des ingé-

nieurs et à leurs plans par l'Académie des sciences de l'Institut impérial de France.

« Vous jugerez, messieurs, entre l'autorité de ce verdict émané de la science européenne, et l'autorité dont semble s'armer vaguement lord Palmerston en s'abstenant de la faire connaître.

« Sans m'arrêter à la contradiction dans laquelle on est tombé en traitant de chimérique un projet dont l'inévitable réalisation inspire en même temps des craintes et des défiances si singulières, je passe au troisième point.

« Les arguments politiques de lord Palmerston semblent fondés sur de prétendus dangers que le canal de Suez ferait courir à l'Inde, ainsi qu'à l'intégrité de l'Empire ottoman. La presse anglaise a déjà répondu elle-même que les maîtres de l'Inde n'ont rien à redouter des puissances méditerranéennes, lorsqu'ils possèdent Gibraltar, Malte et Aden, et qu'ils viennent de s'emparer de Périm. La Turquie est certainement aussi intéressée que lord Palmerston à maintenir l'Égypte dans la situation réglée par les traités. Or le Divan considère si peu le canal de Suez comme une cause de séparation, que l'ambassadeur anglais est obligé de peser de tout son poids pour faire suspendre la ratification

du projet. Il est évident pour la Porte, comme pour tout esprit réfléchi, que l'ouverture de l'isthme, en garantissant l'Égypte contre toute ambition étrangère, ajoutera une force nouvelle à l'intégrité de l'Empire, et aura pour la Turquie des conséquences religieuses et économiques du plus grand intérêt.

« Si l'on persiste dans un système d'opposition insoutenable, on pourra créer à l'entreprise des difficultés qui la grandiront encore au lieu de l'affaiblir; mais l'exécution en sera poursuivie résolûment, et le concours universel en rendra le succès infaillible. En attendant, il appartiendra aux classes commerciales de l'Angleterre de décider si, contrairement à leurs manifestations, les obstacles doivent venir de leur propre gouvernement. Elles auront à juger s'il est permis de pratiquer en leur nom une politique aussi contraire aux principes de libres communications et de libre échange que la nation a proclamés à la face du monde, et s'il est possible de s'obstiner à vouloir empêcher la réunion de deux mers conduisant directement aux Indes et à la Chine, alors que d'un autre côté l'on s'efforce de mettre ces vastes contrées en contact avec les peuples civilisés.

« J'en viens aux personnalités, et je m'applique-

rai, en y répondant, à garder la modération, les égards et la gravité dont on est bien loin de m'avoir donné l'exemple, en m'attaquant dans une assemblée où il ne m'était pas possible de me défendre.

« Lord Palmerston a cru pouvoir affirmer, dans des termes qu'un langage sérieux ne permet pas de reproduire, que j'étais venu en Angleterre pour tendre un piége à la bourse des anglais et abuser de la crédulité des capitalistes assez naïfs pour croire à une entreprise chimérique. Vous savez, messieurs, s'il y a rien eu dans ma conduite ou dans mes paroles qui pût justifier des imputations de ce genre. Ai-je fait le moindre appel aux capitaux? Vous vous rappelez que je vous ai au contraire déclaré à plusieurs reprises que ce n'était point une souscription d'actions, mais une expression d'opinion que je venais solliciter auprès de vous. Si, dans la répartition d'un capital de 200 millions de francs, l'Angleterre doit avoir plus tard, comme la France, une part de 40 millions, c'est une déférence que j'ai cru devoir à une puissante nation commerçante, directement intéressée dans l'exécution de la voie nouvelle. Mais les capitaux anglais font si peu besoin à l'entreprise dont je suis le promoteur, que, si la part réservée à l'Angleterre n'était pas

entièrement acceptée par elle, cette part serait à l'instant couverte par les demandes supplémentaires qui me sont parvenues de diverses parties du monde.

« Voilà, Messieurs, la réponse bien simple, et, selon moi irréfutable, que je fais à lord Palmerston et que j'adresse à la conscience de tous les honnêtes gens. Vous me rendrez cette justice que, dans ma réponse, j'observe envers l'âge et la situation politique du premier lord de la Trésorerie les devoirs qu'imposent les convenances. Je croirais d'ailleurs manquer à la dignité de mon caractère et au respect que je vous porte, si je me permettais d'employer envers lui un langage semblable à celui dont il a usé envers moi.

« Je devais ces explications à la bienveillante estime avec laquelle vous m'avez accueilli, et dont je reste profondément touché et reconnaissant. »

« Je suis, etc.

« Ferd. de Lesseps. »

Il est difficile de dire quelle unanimité de réprobation souleva le langage de lord Palmerston dans toute la presse européenne. Il faut lire pour s'en faire une idée tous ces articles de blâme trop justi-

fié, surgissant à la fois dans les journaux anglais, allemands, français, belges, hollandais, espagnols, italiens, grecs, autrichiens, etc. Le Parlement lui-même partagea cette émotion dont la cause était trop légitime; et dix jours à peine étaient écoulés après les premières interpellations de M. H. Berkeley, que M. Darby Griffith, membre pour Devizes, en adressait d'autres à lord Palmerston.

M. D. Griffith voyait un grand danger pour l'honneur anglais dans cette attitude du premier ministre; « et il demandait à la Chambre des Communes, si, « dans son opinion bien arrêtée, il était avantageux « à l'honneur ou aux intérêts de l'Angleterre, « qu'elle se montrât et se reconnût animée d'une « hostilité jalouse à l'égard du canal de Suez; ou, si « au contraire, il ne serait pas plus digne du carac- « tère de haute impartialité que le Parlement veut « maintenir, d'abandonner ce projet, sans essayer de « l'influencer, aux difficultés naturelles et techni- « ques, dont l'exécution de cette entreprise peut « être entourée. »

On voit par cette question de M. D. Griffith, quelles étaient les préoccupations de la Chambre des

Communes; et l'on doit remercier l'honorable membre de les avoir exprimées. Lord Palmerston, assuré de la majorité, à ce qu'il paraît, n'en tint aucun compte, et il répéta, en répondant à M. D. Griffith, les arguments qu'il avait déjà développés. L'Angleterre pouvait avoir à craindre le canal de Suez, parce qu'il donnerait de l'avance sur elle à d'autres nations pour se rendre aux Indes; ce canal séparerait l'Égypte de la Turquie, et c'est un projet qui commercialement sera ruineux pour ceux qui y mettront leur argent. Lord Palmerston, qui se faisait assez ridiculement ingénieur hydraulique dans cette question, invoqua à l'appui de son autorité, plus que douteuse, celle de M. R. Stéphenson, membre du Parlement, et fils de l'illustre inventeur des chemins de fer Georges Stéphenson.

M. R. Stéphenson, provoqué par le premier ministre, apparut alors dans le débat, et il fit des déclarations fort singulières, qui ont été depuis lors bien souvent réfutées. Selon lui, le canal était impossible parce que les deux mers étaient de niveau; et ses deux collègues de 1847 avaient comme lui abandonné le projet, dès qu'on avait reconnu qu'il n'y avait pas les 32 pieds supposés de différence entre la Méditerranée et la mer Rouge. M. Stéphenson

déclarait également absurde un canal alimenté par l'eau du Nil entre les deux mers; et, selon lui, d'après l'inspection personnelle qu'il avait faite des localités, le chemin de fer que l'on allait achever était parfaitement suffisant.

La Commission internationale a répondu à M. R. Stéphenson par l'organe de M. Paléocapa, qu'ont suivi tous ses collègues, et elle a démontré qu'en fait et théoriquement les assertions de l'ingénieur anglais étaient insoutenables. C'est justement parce que les deux mers sont de niveau que le canal est possible; car alors il n'y a pas besoin d'écluses pour racheter la pente; et ce Bosphore artificiel est précisément ce qu'exigent les intérêts du commerce du monde et de la navigation, qui ne veut de retards ni pour la manœuvre des écluses ni pour les chômages obligés d'un canal fermé.

Quant à la visite personnelle de M. R. Stéphenson dans l'isthme, l'assertion, sans être tout à fait fausse, était tout au moins équivoque; et M. de Négrelli le prouva plus tard à M. Stéphenson, comme nous le dirons bientôt.

Plusieurs Chambres de commerce d'Angleterre, Bristol entre autres et Newcastle, protestèrent contre les discours de lord Palmerston, et vengèrent

M. Ferdinand de Lesseps, des insinuations calomnieuses que le premier ministre s'était permises contre lui, et que M. R. Stéphenson avait dû désavouer après avoir semblé s'en être fait l'écho. M. de Bruck, le ministre des finances d'Autriche, répondait sans doute aussi aux attaques injustifiables de lord Palmerston, par son discours du 27 juillet, dont nous avons déjà parlé.

Un mois s'était écoulé à peine depuis les secondes interpellations dans le Parlement que le canal de Suez s'y représentait indirectement de nouveau.

Dans la séance du 14 août 1857, M. Estcourt, membre pour le Wiltshire, vint devant la Chambre des Communes défendre le chemin de fer de l'Euphrate, qui, dans sa pensée, ne pouvait faire la moindre concurrence au canal de Suez, et il demandait pour ce chemin l'appui du gouvernement, soit par une subvention, soit par une garantie d'intérêt.

L'illustre M. Gladstone, membre pour Oxford, prit à cette occasion la parole, et exposant les principes qui, selon lui, devaient présider à la politique anglaise en Orient, il traita du canal de Suez avec une hauteur de vues et une éloquence des plus rares. Il nia le droit du gouvernement anglais d'introduire

la politique avec ses passions aveugles dans une question purement commerciale. Les meilleurs juges et les seuls juges d'une spéculation sont ceux-là mêmes qui sont appelés à y mettre leur argent.

« Si ce projet, ajouta M. Gladstone, vient à être converti par le gouvernement en une question politique, il y aurait le plus grand danger de voir rompre ce concert et cet accord européens qui sont d'une importance supérieure en ce qui concerne notre politique en Orient. Personne, cependant, ne pourra regarder la carte du monde et nier qu'un canal à travers l'isthme de Suez, s'il était possible, ne fût d'un grand avantage pour l'intérêt de l'humanité. Ce projet a été approuvé et trouvé excellent par tous les gouvernements de l'Europe, et spécialement par la France, notre grande alliée. Qu'y aurait-il alors de plus malheureux que de voir naître des querelles à Constantinople à ce sujet entre les ambassadeurs de France et d'Angleterre? Par rapport à nos possessions dans l'Inde, il est à désirer que jamais toute la force et la vigueur de l'Angleterre ne lui manquent pour faire les efforts que réclame la conservation de ces contrées; et tant que nous aurons des devoirs à remplir envers le genre hu-

main dans ces pays, les plus grands sacrifices ne devraient jamais nous coûter, ni même être calculés, quelle qu'en fût l'importance, pour remplir de telles obligations. Mais ne faisons pas naître dans l'Europe l'opinion que la possession de l'Inde par la Grande-Bretagne a besoin pour se maintenir que l'Angleterre s'oppose à des mesures qui sont avantageuses aux intérêts généraux de l'Europe. Ne laissons pas naître cette fâcheuse contradiction, parce que ce serait affaiblir notre pouvoir dans l'Hindoustan plus que ne le feraient dix révoltes comme celles qui viennent d'avoir lieu dernièrement. »

Devant des réflexions aussi sensées et aussi éloquemment produites, lord Palmerston ne pouvait se taire, et il vint répéter, quoique d'un ton un peu moins acerbe, ce qu'il avait déjà dit dans ses deux premiers discours. Il avouait d'ailleurs que depuis quinze ans l'Angleterre pesait à Constantinople pour qu'on ne permît jamais l'ouverture de l'isthme de Suez, et il ajoutait que le seul motif qu'il eût fait valoir auprès de la Porte, c'était l'intérêt même de la Turquie, que démembrerait l'indépendance de l'Égypte causée par le canal, et non pas du tout l'intérêt anglais.

Mais en même temps que lord Palmerston attaquait le canal de Suez, il détruisait aussi le chemin de fer de l'Euphrate, auquel il refusait tout appui officiel. Il détruisait encore du même coup le télégraphe électrique qui devait longer ce chemin, et il ouvrait de nouveau l'oreille à l'entreprise du télégraphe électrique par la mer Rouge, combattu par lui avec acharnement depuis plus de deux ans, et qui aurait rendu de si précieux services à l'Angleterre pendant l'insurrection formidable qui désolait les Indes.

Ce serait une assez curieuse histoire que celle du télégraphe électrique par la mer Rouge, accueilli d'abord en 1855 par lord Palmerston, puis ensuite persécuté par le premier ministre quand il crut utile, comme argument contre le canal de Suez, de sacrifier ce télégraphe très-facile au télégraphe impossible de l'Euphrate ; puis encore repris de nouveau par le cabinet qui l'avait repoussé. Cette histoire fort instructive, nous ne pouvons la faire ici; elle nous écarterait trop du sujet spécial que nous exposons. Mais si l'on veut la connaître, on peut la lire tout au long dans les *Cambridge Essays* pour 1857. Elle y est racontée de la manière la plus exacte et la plus impartiale par M. Lionel Gisborne, l'une des

victimes de lord Palmerston[1]. C'est un récit à la fois piquant et triste. M. Lionel Gisborne constate la coopération généreuse que M. Ferd. de Lesseps a prêtée à cette entreprise pour lever les difficulté qu'elle rencontrait de la part de l'Égypte. Mais lord Palmerston n'hésitait pas à ruiner ses propres compatriotes dès que leurs travaux semblaient favoriser l'ouverture de l'isthme de Suez. On aurait dit, comme le remarquait un journaliste anglais, que « le noble lord avait l'hydrophobie de la mer Rouge. »

A cette première compagnie des frères Gisborne, en a succédé une autre présidée par M. Marshmann. Celle-ci paraît devoir être plus heureuse. Lord Palmerston n'est plus au pouvoir, et l'administration nouvelle est bien disposée. C'est pour la compagnie Marshmann que tout récemment le *Cyclops* faisait des sondages dans la mer Rouge, quand il a dû intervenir pour sauver les chrétiens du massacre de Djeddah et commencer le châtiment de la ville coupable.

Mais nous revenons à la discussion parlementaire.

1. *L'Isthme de Suez*, journal de l'union des deux mers, a donné une analyse étendue de ce travail, et une traduction partielle, numéro du 10 avril 1858, p. 162.

Lord Palmerston avait dû reculer devant M. Gladstone, et le troisième discours du ministre était loin de la violence des deux premiers en réponse à M. Berkeley et à M. Griffith.

Sur ces entrefaites, la session se termina; et le débat sur le canal de Suez fut ajourné forcément jusqu'à la prochaine réunion du Parlement. Cependant M. Ferd. de Lesseps se rendait à Vienne, où il recevait en novembre, l'ovation que nous avons dite; et de là, à Constantinople où Reschid-Pacha, qui devait mourir quelques jours après, l'accueillit avec la bienveillance la plus marquée.

La discussion, retardée à deux ou trois reprises par une crise ministérielle, ne put être portée de nouveau à la tribune que le 26 mars 1858, par le persévérant M. Griffith. Mais cette fois ce n'était plus à lord Palmerston qu'il avait affaire; c'était à M. Disraëli, qui avait succédé comme *leader* de la Chambre des Communes pour le cabinet Derby.

M. Griffith demanda donc au chancelier de l'Échiquier, « si malgré les facilités que le canal de Suez « offrirait aux communications de l'Angleterre avec « ses possessions orientales, et malgré le désir ma-« nifesté par les nations du continent pour la « prompte exécution de ce projet, le gouvernement

« de Sa Majesté croyait opportun de s'opposer à l'ou-
« verture de l'isthme de Suez. » L'honorable membre protestait en outre énergiquement contre toute intrusion de la politique dans une affaire purement commerciale.

La réponse de M. le chancelier de l'Échiquier fut évasive. « Il regrettait, disait-il, que la Chambre ne fût pas plus nombreuse pour discuter une question si importante; techniquement, il s'en rapportait à ce qu'avait dit dans une autre occasion le membre pour Whitby, M. R. Stéphenson, absent en ce moment de la Chambre; politiquement, l'affaire était trop délicate pour qu'on pût se prononcer immédiatement; et le gouvernement de Sa Majesté ferait connaître plus tard son opinion, quand la possibilité de l'exécution et l'utilité commerciale du projet seraient démontrées. »

Évidemment ce n'était point là répondre, et le Parlement anglais ne pouvait se contenter de ces échappatoires. Un nouveau débat était indispensable, et les considérations présentées naguère par M. Gladstone étaient trop graves pour qu'on pût les étouffer. Ce débat nouveau fut provoqué par M. Roebuck dans la séance du 1er juin 1858. La discussion fut solennelle, et elle ne dura pas moins

de cinq heures, de neuf heures du soir à deux heures du matin.

M. Roebuck reprit la question avec l'ardeur qui le distingue, et il déclara que sa motion qui, en apparence, ne touchait qu'à l'exécution du canal de Suez, concernait surtout l'intérêt et l'honneur de l'Angleterre. Il blâma sévèrement l'intervention de l'ambassadeur anglais à Constantinople, et il montra qu'en s'opposant à l'exécution du canal de Suez, le cabinet de lord Palmerston avait essentiellement méconnu les intérêts commerciaux du pays. D'ailleurs l'Angleterre n'a pas le droit de s'opposer à un projet de ce genre, qui est dans l'intérêt commun de l'humanité; et M. Roebuck proposait, en conséquence, que « la Chambre des Communes déclarât « que le pouvoir et l'influence de la Grande-Bretagne « ne doivent pas être employés pour empêcher le « Sultân de donner sa ratification à la concession du « vice-roi d'Égypte. »

Après quelques nobles paroles de lord Haddo en faveur du gouvernement égyptien, M. R. Stéphenson, qui manquait à la séance du 26 mars, prit la parole et renouvela ses assertions antérieures. Il rappela les travaux de MM. P. Talaoot et de Négrelli et les

siens en 1847, et il déclara que les deux mers étant de niveau, le canal ne serait qu'un fossé d'eau stagnante. Il ajouta que M. Rendel n'avait pas approuvé le projet du canal tel que le proposait la Commission internationale, et qu'il avait refusé de signer le rapport. Il cita l'avis de M. Mac-Clean, autre membre de la Commission, qui regardait aussi le canal comme impraticable, et il termina en répétant que, pour sa part, après avoir exploré les lieux, il ne le croyait pas possible.

Il n'y avait pas une seule de ces assertions de M. Stéphenson qui fût exacte, et les documents produits par M. Ferd. de Lesseps et M. de Négrelli ont prouvé que M. R. Stéphenson tenait trop peu de compte de la vérité, de même que les réponses de M. Paléocapa et de M. Conrad ont prouvé que, si M. R. Stéphenson savait construire des chemins de fer, il ne savait pas le premier mot de l'art de construire les canaux[1].

A M. R. Stéphenson succéda M. Fitzgerald, sous-

1. On peut consulter sur tous les points qu'a touchés M. Stéphenson le journal *l'Isthme de Suez*, qui a cité les procès-verbaux authentiques de la Commission internationale; les lettres de M. Ferdinand de Lesseps à MM. Manby et Mac-Clean; les réfutations de M. Négrelli, de M. Paléocapa, et de M. Conrad, numéros du 10 juin 1858, et suiv.

secrétaire d'État des affaires étrangères. Il déclara qu'il partageait l'opinion de lord Palmerston sur le canal de Suez, qui pourrait être dangereux pour les possessions anglaises dans les Indes, qui ne rendrait pas à l'humanité les services qu'on s'en promettait, et qui n'avait trouvé d'appui ni auprès du gouvernement français, comme on le disait, ni auprès des classes commerciales de l'Angleterre.

M. Milner Gibson se chargea de réfuter par des faits des assertions si tranchantes et si notoirement erronées. Il rappela le vote unanime des Meetings, dont plusieurs s'étaient passés à sa connaissance personnelle, et il demanda que le cabinet produisît la correspondance diplomatique échangée sur le canal de Suez entre l'Angleterre, la France et la Turquie. Il termina en espérant que lord Palmerston cesserait d'exercer à ce sujet sa fâcheuse influence sur le cabinet nouveau.

Ces dernières paroles amenèrent le noble lord à répondre, bien que selon toute apparence il n'eût pas continué à se taire dans cette discussion. Lord Palmerston réitéra toutes ses anciennes attaques contre le canal de Suez, et il y ajouta des points de vue qu'il avait antérieurement oubliés. Depuis quinze ans, l'Angleterre n'avait point eu à presser la

Turquie pour qu'elle repoussât l'ouverture de l'isthme de Suez. La Porte y était aussi opposée que le cabinet anglais. Ce canal amènerait l'indépendance de l'Égypte, et déjà des étrangers (lisez des Français) ont tout disposé pour rendre cette indépendance facile. Toute la côte d'Égypte a été hérissée par eux de fortifications qui n'ont pas moins de 3 à 4000 canons. Le canal sera un ouvrage militaire non moins formidable et non moins utile. Lord Palmerston termina en affirmant encore une fois que le canal de Suez serait un des dangers les plus redoutables pour la conservation de la puissance anglaise en Orient.

C'était vraiment dépasser les bornes, et M. Gladstone, en répondant à lord Palmerston dans les formes les plus courtoises, fit justice de ces énormités. Il établit d'abord l'importance des Meetings, dont il n'était pas aussi facile que certaines personnes le prétendaient d'obtenir l'adhésion, témoin les chemins de fer russes. Il protesta contre l'influence exercée illégitimement sur la Porte, et il montra tous les périls de cette conduite qui froisse le continent tout entier, et notamment l'Autriche et la France : « Il n'y a pas un état en Europe qui ne « dénonce l'opposition de l'Angleterre, et ne l'ac-

« cuse d'égoïsme et d'injustice. » Puis M. Gladstone, examinant les deux motifs assignés par lord Palmerston, les réduisit successivement à néant. L'intégrité de l'empire ottoman n'a rien à craindre, car la dépendance de l'Égypte repose sur des traités que l'Europe entière s'est engagée à maintenir. La sécurité de l'empire indo-anglais n'est pas plus menacée. Loin de là ; si le canal de Suez eût été ouvert l'année dernière, à l'époque de l'insurrection des Cipayes, quels services n'eût-il pas rendus? Quand on possède Malte et Aden et quand on est la première puissance maritime du monde, que peut-on appréhender du canal de Suez, soit dans le présent, soit dans l'avenir? L'Angleterre aurait le plus grand tort, et ce serait une haute imprudence de se mettre en hostilité avec le reste des nations sur une question de ce genre; et M. Gladstone, en soutenant énergiquement la motion de M. Roebuck, croyait servir les intérêts de son pays en même temps que les intérêts des autres peuples de l'Europe.

Cet éloquent discours, prononcé avec une sorte de véhémence patriotique, avait fait une vive impression sur la Chambre. M. Disraëli crut devoir essayer de la contre-balancer.

Il nia, chose à remarquer après les affirmations

de lord Palmerston, qu'il fût possible de prouver que l'Angleterre pesât sur la Porte ottomane pour empêcher la ratification. Il soutint que la Turquie est opposée au projet du canal, comme l'avait dit déjà lord Palmerston, et que la France et l'Autriche ne s'étaient pas prononcées. En conséquence, il priait la Chambre de ne pas prendre parti dans cette question, comme elle le ferait en adoptant la proposition de M. Roebuck, et il pensait que quant à présent il n'y avait point à changer la politique antérieurement suivie.

A M. Disraëli succéda lord John Russell, et le discours du noble lord, concis, vigoureux, clair et admirablement simple, fut peut-être le plus remar quable de toute cette discussion. Il constata d'abord que, malgré ce qu'en avait dit M. le chancelier de l'Échiquier, l'influence de l'Angleterre avait été employée à détourner la Porte de donner la ratification. Il blâma en termes sévères cette intervention du gouvernement anglais. Puis, examinant les véritables intérêts de l'Angleterre, il démontra qu'ils n'avaient rien à craindre du canal : ni en temps de paix, la chose est évidente de soi ; ni pour le cas de guerre, car en temps de guerre toute la question se réduit à savoir si l'Angleterre ne con-

servera pas la domination des mers. Si l'on suppose des projets hostiles de la part des étrangers, le chemin de fer actuel est aussi redoutable que le futur canal ; et lord John en terminant se joignait à M. Gladstone pour recommander à la Chambre de ne pas atténuer, sans motif suffisant, la bienveillance de l'Europe, en entravant par une jalousie mercantile et un égoïsme blâmable le commerce de toutes les nations.

M. Bright insista après lord John Russell pour que le cabinet produisît les pièces diplomatiques, ainsi que l'avait demandé M. Milner Gibson ; et après quelques paroles de M. Roebuck en réponse à M. Fitzgerald, la Chambre passa au vote. On sait que ce vote a été contraire, non pas précisément au canal de Suez, mais à la motion de M. Roebuck. La Chambre, influencée par le discours de M. Disraëli, ne voulut pas s'engager ; et par le rejet de la motion, elle pensa ne se prononcer ni dans un sens ni dans l'autre, comme le lui demandait M. le chancelier de l'Échiquier. Dans la séance du surlendemain, 3 juin, M. Milner Gibson, ayant insisté pour la production de la correspondance, M. Disraëli vint refuser le dépôt des pièces, qui sans doute auraient prouvé que les gouvernements du con-

tinent n'étaient pas aussi indifférents qu'on voulait bien le dire au succès du canal de Suez.

Telle fut la grande discussion engagée devant le Parlement anglais. Les orateurs les plus importants y prirent part ; et nous ne croyons pas être partiaux en disant, comme l'ont reconnu les journaux anglais eux-mêmes, que tout l'avantage est resté aux partisans du canal, si d'ailleurs le vote, interprété comme nous venons de le dire, n'a pas été pour eux.

Nous n'hésitons pas à le déclarer : l'opposition anglaise, telle que l'a faite M. Disraëli, a complétement changé de nature et de terrain. Il est évident que le cabinet Derby se sent mal à l'aise en poursuivant la politique de ses prédécesseurs ; et s'il a paru la soutenir dans la séance du 1er juin, c'est qu'un ministère nouveau ne pouvait engager dès lors une lutte sérieuse sur ce point avec le ministère tombé mais encore puissant. Nous sommes certains que sans cette crainte, que nous concevons d'ailleurs fort bien, M. Disraëli, laissé librement à ses inspirations personnelles, aurait parlé tout autrement qu'il ne l'a fait.

En résumé, après cette discussion du Parlement, on peut regarder l'opposition anglaise comme s'étant reniée elle-même, puisque M. le chancelier

de l'Échiquier a voulu faire croire que l'intervention britannique n'avait jamais pesé sur la Porte-Ottomane.

Depuis l'avénement du cabinet Derby, il n'y a pas eu d'autre incident qui puisse donner une opinion contraire. Lord Stratford de Redcliffe a cessé d'être ambassadeur à Constantinople; et son successeur, sir Henri Bulwer, passe pour être animé des intentions les plus conciliantes.

A quoi aura donc abouti cette résistance du gouvernement anglais, commencée il y a quatre ans bientôt, et poursuivie au travers des phases diverses que nous venons de retracer? Au résultat prévu et dénoncé par M. Gladstone, avec une sagacité et une sagesse profondes : à irriter inutilement l'Europe et le monde contre la politique anglaise si mesquinement pratiquée. Belle récompense en vérité de tant de stériles efforts! Et pendant cette lutte déraisonnable, que d'événements pour la condamner ! La guerre de Perse, l'insurrection des Cipayes, la guerre et l'ouverture de la Chine, la catastrophe abominable de Djeddah, le passage des troupes anglaises par l'Égypte! Qui aurait gagné autant que l'Angleterre au canal maritime de Suez? O prudence des conseils humains !

Après la grande pièce, voici la petite; elle ne laisse pas que d'avoir aussi son intérêt.

Lord Palmerston avait amené M. R. Stéphenson dans la lice; M. Disraëli l'y avait également appelé, en s'appuyant sur son autorité, toute ébranlée qu'elle était déjà par les réponses irréfutables de la Commission internationale, de M. Paléocapa, de M. Conrad, etc. Mais les assertions de M. R. Stéphenson réitérées avec aggravation étaient par trop étranges pour ne pas provoquer nne vive réplique.

Elle porta sur des points de fait et des points de théorie.

En fait, M. Ferd. de Lesseps prouva par les procès-verbaux de la Commission internationale et par ses discussions sténographiées, aussi bien que par sa correspondance, que M. Rendel avait approuvé et signé le Rapport, contrairement à ce qu'avait avancé M. R. Stéphenson. En fait, M. de Négrelli prouva à son ancien collaborateur qu'il n'était pas allé sur les lieux, comme il le disait au Parlement, attendu que s'il avait vu une partie de l'Ouadée Toumilat et la rade de Suez, il n'avait vu ni le lac Timsah, ni le lac Menzaleh, ni surtout la rade de Péluse. En fait, il fut encore prouvé que M. Mac Clean, dont M. Stéphen-

son invoquait le témoignage, avait approuvé et signé comme M. Rendel le rapport définitif de la Commission internationale.

Il est vrai qu'en Égypte déjà M. Mac Clean avait proposé que le canal de Suez fût alimenté par l'eau du Nil prise un peu au-dessus du Caire, et que ce canal fût construit d'une mer à l'autre par un endiguement élevé de 7 à 8 mètres au-dessus du sol, depuis Suez jusqu'à Péluse. Il est bien vrai encore que cette proposition avait été renouvelée au nom de MM. les ingénieurs anglais dans les délibérations de juin 1856. Mais il est tout aussi vrai que ce projet, présenté à l'état de simple indication et comme texte de discussion courante, avait été formellement abandonné, ainsi que l'attestent les procès-verbaux et l'affirmation de M. Conrad, président de la Commission internationale. Les objections produites contre cette idée d'un canal suspendu en l'air et construit tout entier en sable, avaient été si puissantes et si claires qu'on pouvait croire qu'elle était bien et dûment défunte. Pas du tout, M. R. Stéphenson a voulu la faire revivre, et il n'est parvenu qu'à la faire accabler une seconde fois sous les réfutations de M. Paléocapa, de M. de Négrelli et de M. Conrad.

Quant au point de théorie, la défaite de M. R. Stéphenson été plus complète encore s'il est possible.

« Vous supposez, a dit M. Conrad à M. R. Stéphenson, que le canal de Suez entre deux mers qui sont de niveau ne sera qu'un fossé, pour reprendre votre expression? Et nos canaux de Hollande, qu'en pensez-vous? Tous, ils sont construits et fonctionnent admirablement dans les conditions mêmes qui vous effrayent tant. Est-ce qu'il en est un seul où les eaux ne soient pas dans tout leur parcours absolument de niveau? Sont-ils stagnants pour cela? Pas le moins du monde. Venez les voir; vous les trouverez en pleine activité, nous rendant de continuels et d'excellents services. Surtout ne nous en dites pas de mal, car on pourrait bien ne tenir aucun compte de vos théories. »

En effet, l'exemple est frappant, et M. R. Stéphenson s'est bien gardé jusqu'à présent de le récuser. Nous croyons même que l'ingénieur anglais fera bien de ne pas aller en Hollande, car il y prêterait à rire, d'abord aux ingénieurs ses confrères, et peut-être aussi aux femmes et aux enfants.

Ce que c'est cependant que de ne point rester dans son rôle! Que venait faire M. R. Stéphenson

d'entretenir le Parlement de détails techniques qui ne regardaient point une assemblée de ce genre? Pourquoi céder aux suggestions de lord Palmerston? Pourquoi risquer son avis sur des choses qu'on ne sait point? Construisez des chemins de fer, sans toutefois les faire payer trop chèrement, ou les manquer, comme celui d'Alexandrie au Caire; mais ne parlez pas de canaux puisque ce n'est point votre métier.

Ainsi, la politique anglaise n'a pas fait une brillante figure par lord Palmerston; l'industrie n'a guère été mieux représentée par M. R. Stéphenson. L'un portant l'autre, il est possible de faire mieux, comme ingénieur et comme homme d'État. La presse anglaise n'a pas pu s'en tenir, et toute patriote qu'elle est et précisément parce qu'elle est patriote, elle a pris avec M. R. Stéphenson et avec l'ex-Premier le ton que nous prenons ici nous-mêmes, et que nous n'avons pas pu rendre plus sérieux.



CONCLUSION

CONCLUSION.

Il est facile d'embrasser maintenant d'un coup d'œil l'ensemble de la question; et nous le ferons en quelques mots pour que cette conclusion soit aussi claire que possible.

Avec une concession telle que celle du vice-roi d'Égypte, après tant d'investigations recueillies et contrôlées par la science la plus compétente, après les discussions publiques dans tous les pays de l'Europe, après les adhésions du commerce universel et de tous les gouvernements; surtout après les débats du Parlement anglais, et l'attitude nouvelle prise par le cabinet Derby succédant à celui de lord Palmerston, il ne restait plus à M. Ferdinand de Lesseps qu'une seule chose à faire : c'était d'orga-

niser la Compagnie universelle du canal de Suez et de réaliser ce que le monde entier attend, et ce que la politique ne peut empêcher.

C'est ce qu'il a fait, et voici la circulaire qu'il adressait tout récemment aux agents et correspondants de la Compagnie universelle du canal de Suez, tant en France qu'à l'étranger. Elle les informe d'abord d'une modification dans l'époque où le Conseil d'administration devra se réunir, et elle leur trace ensuite la marche qu'ils auront à suivre pour la souscription qui doit être ouverte très-prochainement. C'est le commencement de l'exécution de la grande entreprise :

Paris, 9, rue Richepance,
12 octobre 1858.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer que la plupart des agents correspondants de la Compagnie à l'étranger ne trouvant pas suffisants les délais que je leur avais assignés, je me suis décidé à ajourner l'ouverture de la souscription, et la réunion du Conseil d'administration.

« En conséquence, la souscription sera ouverte simultanément à Paris, dans les départements et à

l'étranger le 5 novembre prochain et sera close le 30 du même mois.

« Un à-compte de 50 francs par action sera versé en souscrivant.

« Les journaux annonceront les conditions de cette souscription par un avis dont je joins ici un spécimen. Vous voudrez bien remarquer que, d'après cet avis, les personnes qui ont déjà formé des demandes d'actions devront, pour les valider, se conformer aux prescriptions qu'il renferme.

« Vous jugerez s'il sera utile, ainsi que l'ont déjà fait plusieurs de vos collègues, de faire connaître à l'avance, par une circulaire explicative, et au besoin par un avis inséré dans les journaux de votre résidence, la mission dont vous avez bien voulu vous charger. Si vous avez besoin d'un certain nombre d'exemplaires des statuts et de mes notes sur les résultats économiques et financiers de l'entreprise, je m'empresserai de vous en faire un nouvel envoi.

« Je ne sais, monsieur, si, dans le concours que vous me prêtez en acceptant le titre d'agent correspondant de la Compagnie auquel j'attache le plus grand prix, vous consentiriez à comprendre l'en-

caissement du produit des versements à opérer par les souscripteurs. J'ai l'honneur de vous transmettre une instruction qui vous indiquera la marche à suivre pour cette opération.

« Dans le cas où il ne vous conviendrait pas de vous charger de cette opération spéciale, je vous prierai d'avoir la bonté de choisir le banquier de votre ville que vous jugeriez le plus propre à la remplir convenablement, de lui remettre l'instruction ci-jointe et de vouloir bien immédiatement me faire connaître son nom en l'engageant à se mettre en rapport avec moi pour concerter les moyens d'exécution.

« Permettez-moi, d'ailleurs, dans l'un et l'autre cas, de compter sur la continuation de tous vos bons offices et spécialement sur votre active sollicitude pour éclairer l'opinion dans votre pays sur le but et les avantages de notre entreprise, sur son caractère éminemment utile, pacifique et civilisateur, sur l'intérêt commercial qui s'attache à sa réalisation et sur l'importance des produits assurés à l'ensemble de son exploitation.

« Je vous prie de prendre note que les correspondances et documents *concernant la souscription* seront signés par moi ou en mon nom par M. Albert

Rostand, un de mes collaborateurs, membre fondateur de l'entreprise, ancien directeur à Marseille des services maritimes des messageries impériales.

« Veuillez agréer, monsieur, la nouvelle assurance de ma considération la plus distinguée.

« *Le président fondateur*
« *de la Compagnie du canal de Suez,*

« FERD. DE LESSEPS. »

A cette circulaire était jointe la note suivante :

Note sur la question économique de l'entreprise du canal maritime de Suez.

« Les dépenses totales d'exécution de tous les travaux indiqués par la Commission scientifique internationale, travaux à terminer en 5 ou 6 ans, s'élèvent à 160 millions de francs, non compris les intérêts annuels, à cinq pour cent, des versements opérés successivement par les actionnaires avant l'ouverture du canal.

« Le revenu brut du canal a été évalué annuellement à 30 millions de francs pour le seul droit de

passage des bâtiments, à raison de trois millions de tonneaux de charge et de dix francs par tonneau. Ce revenu sera augmenté par l'accroissement certain de la navigation générale, ainsi que par les droits de navigation sur le canal secondaire d'eau douce et par le produit des terrains cultivés, bâtis, ou boisés.

« Le bénéfice de la navigation générale, obtenu par l'abréviation de la distance est de 50 francs par tonneau.

« L'abréviation moyenne pour tous les pays est de 3000 lieues jusqu'à Bombay ou Ceylan. Elle est de 3300 lieues pour les ports de la Méditerranée, et de 2900 pour ceux de l'Océan.

« Il faut observer que le tonnage des navires de commerce doublant aujourd'hui le cap de Bonne-Espérance dépasse le chiffre de 4 000 000 de tonneaux ; que l'année dernière 3 600 000 tonneaux ont transité par les détroits des Dardanelles et du Bosphore, et que cette même année le port de Liverpool, en Angleterre, a eu un mouvement de 4 000 000 de tonneaux.

« Les terrains concédés à la Compagnie s'élèvent à 63,000 hectares immédiatement cultivables après l'exécution du canal d'eau douce, et à environ

70 000 hectares à construire, à boiser ou à faire cultiver dans l'avenir.

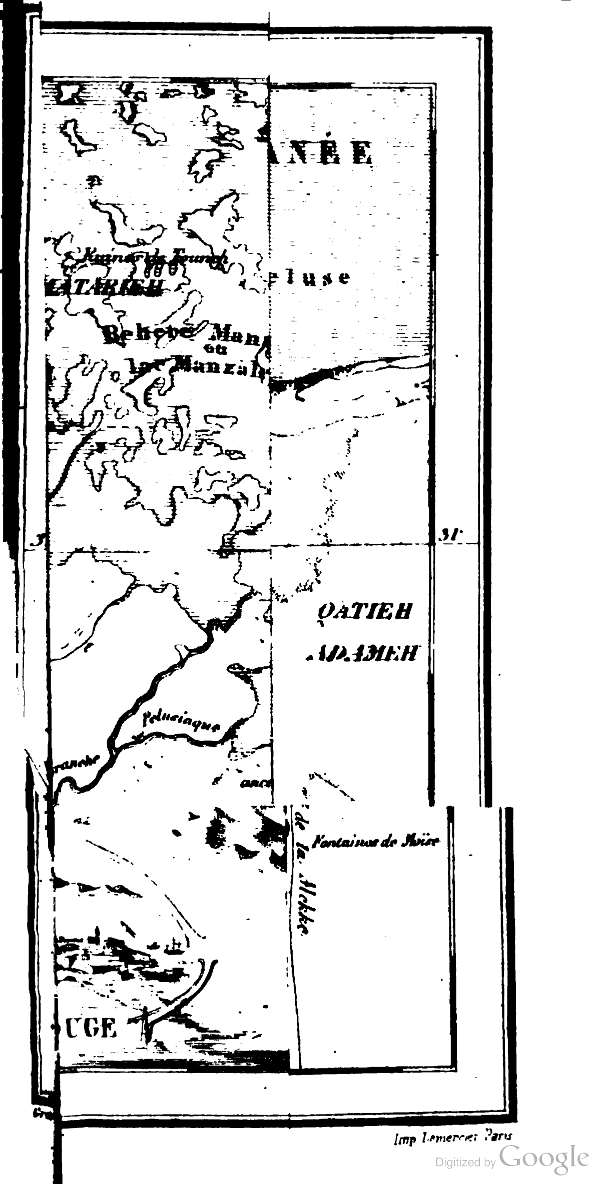
« Quatre-vingt-dix cartes cadastrales, élaborées avec le plus grand soin depuis quatre ans, et sur lesquelles ont été relevées 30 000 cotes de nivellement, viennent d'être terminées et sont annexées à un procès-verbal de réception qui a été légalement dressé en Égypte.

« Je suis d'opinion que le canal d'eau douce, dont la prise d'eau sera au Caire, et qui viendra s'arrêter au lac Timsah, avec embranchement d'irrigation sur Suez et sur Péluse, pourra être accompli en une année ; qu'ensuite il sera possible, en deux ou trois années, d'établir une ouverture ou communication maritime suffisante pour les neuf dixièmes de la navigation commerciale, et que, par conséquent, avec 80 millions de francs, ou les deux cinquièmes du capital social, nous pourrons arriver à obtenir des revenus importants avant le complet achèvement de tous les travaux projetés.

« Paris, le 15 octobre 1858.

« FERD. DE LESSEPS. »

FIN.



Imp Lemercier Paris

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL.

LA CONCESSION.

Adhésion des gouvernements : Sardaigne; le Pape; les Deux-Siciles; Venise; l'Espagne; la Hollande; l'Autriche, M. le prince de Metternich, M. de Bruck, M. de Toggenburg, banquet de Vienne, l'Empereur; Trieste; Corfou; la Grèce.

Adhésion des sociétés savantes : l'Institut impérial de France, Commission de l'Académie des sciences, rapports de M. le baron Charles Dupin; Académie française; Société de géographie de Paris; Société d'acclimatation; Congrès scientifique de France, M. Baruffi; Société d'agriculture de Turin; Société impériale et royale des sciences de Vienne, M. Kcœrnig; Société impériale et royale de géographie de Vienne; Société d'économie politique de Madrid; Société économique de Barcelone; Académie des sciences de Naples; Académie des sciences d'Amsterdam; Société des sciences de Haarlem; Institut royal des ingénieurs de Hollande; Société impériale et royale de géographie de Saint-Pétersbourg.

Adhésion des Meetings anglais; lettre de M. Ferd. de Lesseps; nomenclature des dix-huit Meetings du Royaume-Uni; M. Anderson, M. le capitaine Harris et M. Arbuthnot au Meeting de Londres. — Appréciation de cette manifestation des Meetings. — Dédicace de M. Ferd. de Lesseps aux deux Chambres du Parlement britannique.

Adhésion de 76 Conseils généraux de France et de 52 Chambres de commerce; nomenclature des Conseils généraux et des Chambres de commerce.

Adhésions diverses : Chambres de commerce étrangères, Trieste, Venise, Nice, Bologne, Patras, Calamès, Syra, Malte, Voghéra, Gênes, Chiavari; Clergé de Syrie; Compagnie des messageries impériales de France; Compagnie russe de commerce et de navigation à vapeur. — Réception de M. Ferd. de Lesseps à Odessa, à Trieste, à Venise, etc.

LA RÉSISTANCE.

Pages 183 à 230.

Premiers symptômes de l'opposition du gouvernement anglais : la *Revue d'Édimbourg :* ses réserves honorables, ses objections

FIN.

Ch. Lahure et Cie, imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation, rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.





